Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

EN PAGE 5

51e ANNEE—No 90 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 13 AVRIL 1932 CIRCULATION EN MARS 53,267 — PRIX: DEUX CENTINS

MADAME LINDBERGH SERAIT GRAVEMENT MALADE

La police américaine refuse de répondre aux représentants de la presse qui lui demandent si la rumeur est fondée qui annonce que la mère si cruellement éprouvée du bébé Lindbergh est dans un état de nervosité critique— Les recherches sont dirigées vers le Canada où l'on croit qu'un bandit nommé Fleisher est actuellement — La police a un billet marqué.

Hopewell, N.-J., 13. (A.—P.)—Le colonel Schwarzkopf n'a pas voulu répondre à une question qui lui fut posée avant la publication de son bulletin cet avant-midi. On lui avait demandé de dire clairement dans quel état de santé se trouve Mme Lindbergh. Aux termes d'une déclaration antérieure de la police il n'y aurait pas eu de changement perceptible dans l'état de Mme Lindbergh; et cette information négative faisait suite à la rumeur que la mère de l'enfant volé se serait affaissée et serait dans un état de nervosité très critique.

DU NOUVEAU

Hopewell, N.J. 13 (P.C.)—Il y a du nouveau dans l'affaire Lindbergh aujourd'hui, et à deux endroits fort distants l'un de l'autre. La police annonce l'arrivée d'un mystérieux message disant où l'on pourrait se procurer une information précise sur l'endroit où est gardé l'enfant. Son bulletin à ce sujet se lit comme suit :

"On a reçu un mystérieux message anonyme donnant avis qu'une information précise sur les ravisseurs et le séjour actuel de l'enfant serait trouvée sur un bateau ou près de la propriété de la A.A.C. and Company of Chrome, N.J. Des détachements de troupiers, avec un détachement de police, ont fouillé tous les bateaux près des quais de l'A.A.C. et n'ont trouvé là que six péniches,dont deux venaient de décharger leur charbon et quatre s'apprêtaient à charger des engrais chimiques. Tous les autres bateaux, aux quais voisins, ont été fouillés pareillement sans qu'on pût rien trouver. Ces perquisitions continuent.

"L'information est arrivée hier soir que Fleischer avait été aperçu la semaine dernière à St-Jean, N.B., et qu'il se dirigeait sur Halifax. Les autorités, dans ces deux villes, ont été priées d'avoir l'oeil sur tous les passagers."

AU CANADA

St-Jean, N.B. 13 (P.C.)—Les polices municipale et fédérale n'ont nulle information ici au sujet de Harry Fleischer, qu'on dit avoir été à St-Jean récemment. Les autorités locales n'ont reçu aucun avis de la police du New-Jersey ou d'ailleurs à ce sujet. On a eu beau vérifier les listes de passagers sur les navires et les chemins de fer, on n'a rien trouvé de Fleischer. La seule place retenue pour une personne des Etats-Unis



Mme LINDBERGH

l'a été pour Frederick Roher, de Détroit, qui doit s'embarquer demain sur le Montcalm pour Hambourg.

"On nous apprend que Fleischer a été aperçu à St-Jean la semaine dernière, a déclaré le lieutenant Dunn, de la police du New-Jersey, à l'Evening Time-Globe de St-Jean cet après-midi. La conversation avait lieu par téléphone à grande distance.

"D'où vous est venu ce rapport ?" lui fut-il demandé.

"Je ne puis en révéler la provenance."

"Est-il venu de la police ? "

"Je ne puis le dire non plus, répondit le lieutenant, qui ajouta qu'il parlait pour le colonel Schwarzkopf. Il ajouta qu'on croyait Fleischer en route pour l'Angleterre, et qu'il prendrait un paquebot soit à St-Jean soit à Halifax. "Dans l'une et l'autre villes les autorités sont averties," déclara-t-il.

A St-Jean la police dit ne rien savoir de Fleischer.

Halifax, 13, (P.C.)—La police de trois pays fait le guet pour prendre Harry Fleischer, gansgster de Détroit qu'on croit avoir été mêlé à l'enlèvement de bébé Lindbergh. La police de Halifax s'est jointe à la police fédérale aujourd'hui pour vérifier l'arrivée et le départ de tous les passagers par terre, et par mer. Les seuls paquebots transatlantiques à quitter Halifax ces jours-ci vont être le Montcalm vendredi et le Duchess of Bedford samedi.

A QUEBEC

La Sûreté municipale n'a pas reçu de requête de la part de la police américaine d'avoir à surveiller le débarquement des transatlantiques dans le port au sujet de l'arrivée possible d'un individu du nom de Fleicher qui aurait quelque chose à faire dans l'enlèvement du bébé Lindbergh. La police américaine qui recherche ce bandit depuis l'enlèvement a été avertie qu'il se serait embarqué sur un navire partant de Grande-Bretagne à destination du Canada, mais on croit plutôt que ce navire se dirigerait sur Halifax, ou Saint Jean N.-B., et de ses deux ports, des ordres ont été donnés pour surveiller tout arrivant.

UN BILLET MARQUE

Newark, N.-J., 13. (A.P.)—Le "News" annonce aujourd'hui que le premier billet authentique de la rançon payée par Lindbergh qui soit encore tombé aux mains des autorités est en possession de la Sûreté new-yorkaise. Les détectives sont à l'oeuvre pour trouver la provenance de ce billet de $20. Le "News" prétend tenir son information d'une source absolument incontestable.

Washington, 13 (A.P.)—On annonce à Washington aujourd'hui

(Suite à la page 5, 3e col.)

Faits divers de partout

DEUX CANDIDATURES

Chicago, 13. (P. C.) — Les partis démocrate et républicain paraissent plus favorables que jamais aux deux candidatures Roosevelt et Hoover pour la présidence. Telle est la conclusion qu'on peut tirer du résultat des primaires républicains et démocrates dans l'Illinois hier. Trois autres états — deux dans le Sud et un dans l'Ouest — ont fourni la même indication. Toute la délégation démocrate du Kentucky — 26 membres— est favorables à Roosevelt.

FRETEURS ARRIVES

Les fréteurs "Clintonia" et "Cydonia" ont accosté aux hangars 28 et 29, vers les une heure cet après-midi. Le "Cydonia" est à faire le déchargement de sa cargaison de charbon aux quais de la Canadian Import, et le "Clintonia" est amarré non loin du fréteur de la Canadian Import, attendant ses instructions.

Avec l'arrivée de ces deux fréteurs et des trois paquebots qui sont attendus d'ici à quelques jours, notre havre promet un regain d'activité telle qu'on ne l'a encore vue cette année. Depuis l'arrivée du "Silvia", jeudi dernier, aucun autre navire de quelque importance n'était venu amarrer à nos quais.

NAVIRE EN ROUTE

Comme nous l'annoncions récemment, l'"Ausonia", le "Montclare" et la "Duchess of York" sont en route pour le golfe Saint-Laurent, et nous arriveront en fin de semaine. D'autres fréteurs se dirigent vers notre port, le "Manchester Producer", le "Beaverburn", le "Cairnwood"; le "Blairnevis", le "Fanad Head" et l'Aurillac".

Tous ces navires sont à destination de Montréal, mais l'on prévoit qu'ils devront faire escale ici pour quelque temps avant de s'aventurer vers Montréal. La pose des bouées sera-t-elle bientôt un fait accompli ? Tout dépend, bien entendu de la débâcle, qui est passablement avancée si l'on en juge par les rapports qui nous parviennent d'un peu partout.

Il succombe

Fortierville, 13.—(D. N. C.)—M. Georges Auger, de Fortierville, qui a été victime d'un accident alors qu'un arbre qu'il était à bucher a tombé sur lui, a succombé, hier soir, d'une congestion de poumons.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse et un enfant de quatre ans. Son père, une soeur et un frère lui survivent aussi.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Feu A.-D. Marier

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Achille-D. Marier, décédé hier, à St-Roch des Aulnaies le 12, à l'âge de 81 ans, après une longue maladie soufferte avec patience et résignation.

Il laisse pour le regretter : son épouse née Aurélie, Marois ; trois garçons, Edmond, Arsène, Josaphat ; cinq filles : Mme Emile Boucher, (Anna), Mme Eug. Caron (Rose-Ilda), Mme Arth. Anctil (Maria), Mme John Jacques, (Marie-Louise), Mme Ls-Th. Bernier (Alice).

Les funérailles auront lieu, vendredi à 9 heures en l'église de St-Roch des Aulnaies.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

La société linéenne

La prochaine réunion des membres de la Société Linnéenne de Québec est convoquée pour vendredi, à 8 heures du soir, dans la salle de la bibliothèque de l'Académie Commerciale, 20, rue Chauveau, Québec.

La causerie sera donnée par M. A. Bourget, I. F., Sujet: Classification histologique des bois.

Au Saint-Coeur de Marie

La réception officielle organisée en l'honneur de Son Excellence Mgr Villeneuve aura lieu dimanche prochain, le 17, tel qu'annoncé au prône ; toutefois, le dîner qui devait avoir lieu à l'issue de la grand'messe est contremandé. Les personnes qui ont retenu leurs cartes sont priées de passer au presbytère pour se faire rembourser.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Troisième page
Nouvelles locales
Quatrième page
Editoriale
Cinquième page
En marge de la session canadienne
Sixième page
Radio
Septième page
Chez les ouvriers
Huitième page
Page des enfants
Dixième page
Notes sociales
Onzième page
Page féminine
Douzième page
Nouvelles de Lévis
Treizième page
La Chambre achève le débat sur le budget
Quatorzième page
Finance
Dix-septième page
Bridge
Dix-huitième et 19e pages
Sport, théâtres
Vingtième et 21e pages
Petites annonces classées
Vingt-troisième page
Naissances et décès
Vingt-quatrième page
Nouvelles générales

SALAIRES DES FEMMES

Montréal, 13. (D. N. C.) — On annonce aujourd'hui qu'à partir du 1er juillet prochain, tous les magasins qui emploient plus de 10 personnes dans la Province de Québec, seront soumis à la juridiction du Bureau qui s'occupe du salaire minimum des femmes.

UN LOURD DEFICIT

Washington, D. C., 13. (P. C.) — Le gouvernement des Etats-Unis vient de faire connaître que le déficit de la nation américaine est actuellement de plus de deux billions de dollars. En effet, le 11 avril, ce déficit se chiffrait à $2,017,858,745.

LE CAPITAINE BERNIER TEMOIGNE A L'ENQUETE

Le fameux explorateur apporte une dénégation catégorique aux affirmations de son accusateur. — L'enquête est close — Aux assises criminelles.

La défense a fait sa preuve, aujourd'hui, dans le cause du capitaine J.-Elzéar Bernier, célèbre marin et explorateur des régions de l'Arctique, accusé de parjure. Cette affaire n'a pas dépassé encore le stage de l'enquête préliminaire. Et la dite enquête fut déclarée close vers une heure, cet après-midi.

Ont témoigné, pour la défense, M. Samson, inspecteur de navires, au service du ministère de la marine du Canada, M. Joseph Ruel, M. Guenard, M. Vigneault, M. le capitaine Johnny Vigneault, M. Ludger Lemieux, puis l'accusé lui-même, le capitaine J.-Elzéar Bernier, de Lévis.

M. Samson inspecta le "SS. Guide", en 1916, et trouva ce navire en parfait état de navigabilité ou de "sea Worthiness".

M. Ruel navigua, sur le "Guide", et sous les ordres du capitaine Bernier et, lui, aussi bien que le témoin suivant M. Guénard, ne vit rien d'anormal sur ce navire.

Le témoin suivant, M. Vigneault, dit que le capitaine Landry, maître du Port de Québec, et le navigateur Harvey,—le premier, bailleur de fonds et, le second, accusateur du capitaine Bernier, dans la cause actuelle,—allèrent le voir, il y a trois ans, et le prièrent de signer un document d'une teneur que le témoin a oubliée. M. Vigneault refusa de signer ce papier-là.

Le capitaine Johnny Vigneault et M. Ludger Lemieux, qui naviguèrent sur le "Guide", avec le capitaine Bernier, ont trouvé alors ce navire muni de tout le gréement indispensable, au point de vue sécurité, sur la haute mer.

Le témoignage, du plus vif inté-

(Suite à la page 5, 3e col.)

LE NORD DE L'IRLANDE FIDELE A L'ANGLETERRE

L'arrivée à Londres du Premier Ministre du nord de l'Irlande provoque un vif intérêt — Lloyd George appuie le gouvernement dans son attitude.

Londres, 13. (P. A.) — L'arrivée inattendue du vicomte Craigavon, premier ministre du nord de l'Irlande, avec le procureur général A.-B. Babington a encore accru l'intérêt offert par la question irlandaise. Le vicomte juge la situation délicate, mais refuse d'en prendre alarme. On croit que sa visite a trait à l'attitude de l'Irlande du nord sur une phrase de la dernière note anglaise au président de Valéra. Voici cette phrase :

"Pour ce qui est de l'avenir, le gouvernement de Sa Majesté croit qu'il lui suffira d'affirmer son opinion, que nul espoir de voir un jour l'Irlande unie ne saurait exister que si l'île continue son allégeance à la Couronne et reste dans le Commonwealth britannique."

On a demandé au vicomte Craigavon si cela voulait dire que le gouvernement impérial pourrait envisager une Irlande unie dans certaines circonstances. Il a répondu que rien n'avait entamé le loyalisme de l'Irlande du nord envers la Grande-Bretagne.

Dans les milieux officiels on dit qu'il n'est pas question de modifier la position de l'Irlande du nord, non plus que d'utiliser l'Ulster comme un instrument dans les négociations entre Londres et Dublin.

Manchester, Angl., 13.—(P. C.)—M. Lloyd George a donné aujourd'hui au Manchester Guardian une interview dans laquelle il se déclare en parfait accord avec la déclaration Thomas touchant le traité anglo-irlandais. C'est M. Lloyd George surtout qui fit voter les deux bills du Home Rule de 1919-20 et qui, comme premier ministre, sut conclure la trêve de 1921, préliminaire

(Suite à la page 5, 2e col.)

Un accident

Ile-aux-Coudres, 13 (D.N.C.)— M. Germain Harvey a été victime d'un bien pénible accident ces jours derniers. Voulant empêcher une scie ronde mue par un moteur de chauffer, M. Harvey prit un morceau de neige et le posa sur l'instrument. A peine venait-il d'accomplir ce geste que le morceau de neige se cassa en deux. Il eut la main gauche avec laquelle il tenait le bloc de neige affreusement coupé dans le creu de la main. Il est actuellement sous les soins du docteur Leclerc, de Baie St-Paul.

L'EXPOSITION PROVINCIALE REORGANISEE

Bien qu'aucun rapport n'ait été communiqué aux journaux après la séance de la Commission de l'Exposition, on dit qu'on a parlé de la réorganisation.

Comme nous l'avons déjà laissé prévoir. le rapport des opérations financières de l'Exposition sera déposé devant le Conseil de ville vendredi soir.

La Commission de l'Exposition a eu une longue séance de trois heures, hier soir, sous la présidence du maire Lavigueur, mais rien n'a été communiqué aux représentants de la presse, parce que l'on considère qu'en justice pour les échevins, ce sont eux qui doivent d'abord prendre connaissance de ce rapport.

Vendredi, on le référera au Comité administratif qui l'étudiera, le passera au tamis avant de l'adopter et de prendre action.

Les chiffres que nous avons donnés, la semaine dernière, sur les probabilités d'un déficit, en autant que nous avons pu nous en assurer, ce matin, étaient assez exacts. Nous annoncions que le déficit apparent était de $31,000, mais qu'en déduisant les dépenses faites par la Commission pour des travaux d'amélioration, dépenses qui devraient être mises au compte des travaux permanents de la ville en autant que ce sont des travaux d'une nature permanente, il ne serait que de $14,000.

Ce matin, le représentant du "Soleil" a interrogé le maire sur ce point et notre premier magistrat, sans se prononcer d'une façon catégorique, sans nier ni confirmer ce que nous avions publié la semaine dernière, s'est contenté de répondre en souriant aux questions que nous lui avons posées: —Vous n'étiez pas loin.

De la séance même de la Commission, nous n'avons pu avoir beaucoup de renseignements, ni du président ni du secrétariat de la Commission, où l'on a observé un silence prudent.

Il appert, malgré tout cela, que pendant l'année 1931, les dépenses auraient été de $125,000 ou à peu près et les recettes de $108,000, ce qui laisserait un écart entre les recettes et les dépenses de $14,442 et quelques cents, pour ne pas entrer dans tous les détails.

Quant aux autres affaires qui ont été discutées pendant la séance, il semble ressortir que l'Exposition aura lieu cette année comme d'habitude, à plus forte raison, nous déclarait le maire, depuis que le gouvernement provincial (le ministère de l'agriculture en particulier) a annoncé son intention de faire en sorte, dans la réorganisation des expositions, de donner à celle de Québec, plus d'importance que jamais, d'en faire le centre par excellence au point de vue agricole.

Le maire nous faisait observer qu'en autant qu'il est concerné,

(Suite à la page 5, 2e col.)

JOHN BULL PROTECTEUR DES HINDOUS

Sir Henry Lawrence, K.C.S.I., haut fonctionnaire du gouvernement britannique aux Indes, est l'hôte du Club Canadien, au Château Frontenac — A.-H.-M. Hay préside.

Un grand nombre de personnalités québecoises assistaient ce midi au dîner-causerie du Club Canadien, pendant lequel un haut fonctionnaire du gouvernement britannique aux Indes, Sir Henry Lawrence, K.C.S.I., a résumé à grands traits la situation politique actuelle dans l'immense territoire que possède l'Angleterre en Orient. M. A.-H.-M. Hay, vice-président du Club, présidait le lunch. On remarquait à la table d'honneur, le lord évêque de Québec, Lennox Williams, l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, sir G. Garneau, M. Victor Châteauvert, président de la Chambre de Commerce, M. W.-M. Dobell, etc.

En présentant le conférencier, M. Hay a souligné la part qu'a prise Sir Henry Lawrence à l'administration politique des Indes. Tradition de famille : les Lawrence sont mêlés aux affaires des Indes depuis de nombreuses années. Les renseignements qu'apporte Sir Henry sont puisés à des sources authentiques : il a vu lui-même ce dont il parle.

La situation politique actuelle aux Indes n'a rien d'étonnant ni d'absolument inquiétant pour l'Angleterre, déclare Sir Henry Lawrence ; elle se présente telle que les hommes d'Etat anglais prévoyaient qu'elle serait, telle qu'ils l'ont préparée eux-mêmes. Il y a longtemps que l'Angleterre cherche à conduire peu à peu les Indes à l'administration personnelle de leurs affaires. On ne peut donc s'étonner de voir la population s'intéresser de plus en plus à l'administration politique de son pays et demander des concessions au gouvernement anglais : c'est l'évolution que les ministres de Londres et les gouverneurs des Indes ont préparée et favorisée.

La grande difficulté qui s'oppose à cette autonomie administrative vient des querelles intestines qui sévissent entre Musulmans et Hindous. Il ne faut pas les exagérer cependant. Il est injuste particulièrement d'accuser les Anglais d'entretenir ces querelles pour servir leurs fins personnelles et mieux imposer leur joug à la population indienne. C'est manifestement absurde, dit Sir Henry. La nation anglaise a reçu d'ailleurs assez de reconnaissances de ses qualités de loyauté et de droiture pour mépriser ces accusations.

Faux encore ce reproche que l'on jette à l'Angleterre de saigner à blanc ses possessions des Indes. L'Angleterre a doté le pays de grandes entreprises florissantes, telles les chemins de fer indiens, qui sont peut-être les seuls au monde actuellement qui ne soient pas en déficit.

Celui qui peut aller aux sources aux Indes n'adopte pas ces idées étranges. Sir Henry en apporte en témoignage un livre paru récemment à New-York et dans lequel on porte un jugement très sûr sur le régime

(Suite à la page 5, 4e col.)

LE PROJET DE STEVENS A LONDRES

Deux députés et un économiste anglaise approuvent l'idée du ministre du Commerce au Canada de créer une monnaie pour l'Empire britannique.

Londres, 13. (P.C.).—Trois Anglais, dont deux ont déjà fait partie d'un cabinet en Grande-Bretagne, tandis que l'autre est un vieil économiste, ont fortement approuvé hier soir devant la Royal Empire Society la récente suggestion de l'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce, de créer une monnaie britannique d'Empire.

Sir Robert Horne, qui fut chancelier de l'Echiquier dans le gouvernement de coalition d'après-guerre et fait encore partie de la Chambre des Communes, préconisa la réintégration de l'argent (métal) dans les systèmes monétaires du monde pour obvier à la rareté de l'or.

L.-C.-M. Amery, député et ancien secrétaire conservateur pour les dominions, appuya la suggestion Horne, exprimant l'espoir que les autres dominions tomberaient d'accord avec le Canada, et que l'Angleterre aborderait l'étude de cette question de l'argent (métal) avec la même ouverture d'esprit qu'elle s'était engagée à montrer dans les questions douanières à Ottawa en juillet prochain.

J.-F. Darling, banquier à sa retraite qui a déjà dirigé plusieurs des grandes maisons de finance anglaises, exprima, de son côté, la confiance qu'on pourrait créer une monnaie d'Empire à Ottawa l'été prochain.

ON VEUT VOIR CESSER LE CONFLIT ENTRE OTTAWA ET LES PROVINCES

Les représentants du gouvernement fédéral et des provinces sont unanimes à souhaiter une entente au sujet de la législation concernant les compagnies d'assurances.

Ottawa, 13. (P.C.)—Le comité sénatorial des banques et du commerce a entendu aujourd'hui l'expression d'opinions diverses au sujet de la législation que propose de faire approuver par le Parlement le gouvernement de l'honorable M. Bennett.

Représentées par des aviseurs légaux, les provinces de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Britannique ont soulevé des objections contre la législation projetée et ont reçu l'appui de plusieurs compagnies d'assurances.

D'une façon générale, on fut unanime à souhaiter la cessation des difficultés qui durent depuis une quinzaine d'années entre le gouvernement fédéral et les provinces. On sembla d'opinions qu'un contrôle central doit exister, mais la divergence d'opinions survint lorsqu'il s'agit de définir ce contrôle. Comment celui-ci sera-t-il exercé par le gouvernement du Dominion tout en laissant aux provinces le droit de légiférer en matières d'assurances? C'est le point de la discussion.

M. E. Bailey, assistant-procureur-général d'Ontario et représentant en même temps la Colombie-Britannique, se plaça au point de vue constitutionnels pour protester contre les projets de loi actuellement devant le Sénat au sujet des assurances. Dans ces projets de loi il y a treize clauses qui n'étaient pas dans l'ancienne législation. M. Bailey voit dans ces nouvelles clauses une tentative de la part du gouvernement fédéral d'intervenir en matière d'assurances dans le domaine des provinces.

Il rappelle que cinq procès ont été intentés contre le fédéral et ajoute que la nouvelle législation a pour objet de donner au gouvernement du Dominion le contrôle sur les opérations des compagnies d'assurances, en dépit des efforts tentés dans le passé et qui furent vains.

Le colonel W.-H. Price, procureur général d'Ontario, a soumis un compromis en vertu duquel les provinces conserveraient leurs pouvoirs généraux tout en laissant au fédéral certains droits.

Me Aimé Geoffrion, C. R., représentant avec M. Chs. Lanctot, C. R., assistant-procureur-général, la pro-

(Suite à la page 5, 3e col.)

Feu le Dr Moffett

La paroisse Saint-Roch vient de perdre l'un de ses citoyens les plus marquants dans la personne du docteur O.-E. Moffett, médecin vétérinaire de la rue de l'Eglise, qui est



décédé subitement à 10 heures 30 ce matin.

Le docteur Moffett était à faire ses visites, lorsqu'il se sentit atteint d'un malaise qui l'obligea à revenir précipitamment chez lui. Malgré l'empressement du médecin à lui prodiguer les soins requis par son état, il expira bientôt entouré de tous les siens.

Le distingué défunt qui était un ancien marguiller de Saint-Roch, ne laisse que des regrets auprès de ceux avec qui il passa sa vie entière. Il était avantageusement connu des paroissiens pour qui il s'était toujours dévoué sans compter. Il prit une large part aux oeuvres paroissiales et au cours des cinquante-deux ans de pratique de sa profession, il fut hautement apprécié par ses capacités et la profonde connaissanse de son art.

Il laisse pour pleurer sa mort cruelle, un fils, le docteur Charles Moffet, M.V., et une fille, Mlle Marguerite Moffett; une belle-fille, Mme Chas Moffett, et un petit-fils, Guy Moffett; une nièce adoptive, Mme Dollard Thibault. Son épouse, Dame Zélia Fortier, l'a précédé dans la mort il y a quatre ans et demie. ainsi que ses frères, MM. Oliva, Gaudias et Félix Moffett, et une soeur, Mme Napoléon Julien.

Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale de Saint-Roch samedi matin, à 9 heures. Le départ de la maison mortuaire, 36 rue de l'Eglise, prendra place à 8 heures 45, et de là au cimetière Saint Charles, endroit de la sépulture.

Nous réitérons nos sincères condoléances au Docteur Charles Moffett, ainsi qu'à toute la famille.

Feu M. J.-H. Parr

M. John Henry Parr, agent général des Messageries du Canadien National, est décédé hier soir, à l'âge de 52 ans, 9 mois, à sa résidence de l'avenue Brown. Avec lui dispa-



raît l'un de plus anciens employés du Canadien National.

Le défunt qui était nommé en 1930 surintendant de sa compagnie, pour la division de Québec, après avoir rendu des services signalés au cours des trente-deux ans qu'il s'est dévoué aux intérêts des Messageries du Canadien National, fut appointé agent général, le 1er décembre 1931, quand des changements furent apportés dans la division de Québec.

M. Parr était avantageusement connu dans Québec où il a habité au cours des vingt-deux dernières années et ses employés gardent de lui un heureux souvenir. Président du Quebec Curling Club, et membres de quelques autres sociétés sportives, où il se distingua, par sa cordialité et l'intérêt suivi qu'il sut toujours témoigner dans ce domaine. M. Parr s'était crée une phalange d'amis sincères qui regrettent sa disparition.

Le défunt était natif de Epperstone, comté de Nothingham, Angleterre, où il vit le jour le 14 juillet 1879. Il laisse pour le pleurer, son épouse, Dame Annie Sayers, et une fille unique, Mlle Francis. Son père et sa mère, M. et Mme Herbert Parr, de Montréal, lui survivent.

Les funérailles auront lieu demain, le 14, à trois heures. Le départ de la maison mortuaire aura lieu à 2 heures 30 pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière Mount-Hermon.

Nous réitérons nos sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

UN PONT EST EMPORTE PAR L'INONDATION

La crue des eaux a causé des dommages considérables à Yamachiche — Une famille est obligée de déménager — Une maison et un pont sont emportés par le courant.

Trois-Rivières, (D.N.C.)—La Rivière aux Glaises, à Yamachiche, déborde depuis hier, et au cours de la nuit dernière, un pont d'une centaine de pieds de longueur a été emporté comme un fétu de paille. L'eau a envahi le soubassement de l'église paroissiale ainsi que celui de l'école des Frères et plusieurs résidences dont celle de M. Amédée Lajoie qui fut obligé de déménager avec toute sa famille chez des voisins, l'eau ayant pénétré dans les pièces du rez-de-chaussée.

La circulation sur la route nationale au pont de Yamachiche fut interrompue vers 8 heures 30 hir soir. Des blocs de glaces soulevés par la crue des eaux étant venus échouer à l'entrée du pont. Elle reprit au bout d'une demi-heure.

En plein village, en face de l'hôtel Lesieur, la route nationale est recouverte de 10 pouces d'eau. Les chemins qui conduisent à St-Barnabé et à St-Elie de Caston sont inondés et de chaque côté sur une longueur de trois arpents, l'on trouve actuellement deux pieds d'eau.

La rivière a commencé à se retirer depuis ce matin et elle a baissé de près de deux pieds, mais il y a encore de l'eau sur la route et dans les champs.

(Suite à la page 5, 3e col.)

UNE TENTATIVE DE MEURTRE

Toronto, 13. (P. C.) — Madame Corrine Chapmann, 29 ans, a tenté aujourd'hui de se donner la mort après avoir voulu tuer son enfant de six mois, sa mère et sa soeur. C'est la police de Toronto qui affirme ce fait. Elle raconte que Mme Chapmann, avant que les membres de sa famille soient levés, ce matin, ouvrit les clefs du poêle à gaz dans la cuisine de la maison où elle demeurait. Elle prit ensuite dans ses bras son bébé de six mois et se rendit sur le toit de la maison d'où elle se jeta en bas.

Elle fut trouvée dans la neige par un laitier qui faisait la distribution du lait. Son bébé n'avait pas de blessures sérieuses.

La mère de la malheureuse, madame A.-H. Taylor et la soeur de madame Chapmann furent éveillées par l'odeur du gaz qui se répandait dans la maison et menaçait de les asphyxier. Elles fermèrent aussitôt les clefs et avertirent la police. Elles ne furent pas très effectées par le gaz.

Madame Chapmann a aussi échappé à la mort bien que son état, à la suite de la chute qu'elle fit, soit considéré comme grave.

COMPLOT EN MANDCHOURIE

Tokio, 13. (A. P.) — Deux officiers et 12 soldats de la division Tamon, qui opère en Mandchourie, ont été tués, et plus de 50 blessés dans le déraillement d'un train militaire près de Kharbine hier soir, annonce le ministère de la guerre aujourd'hui. Six blessés ne pourront survivre à leurs blessures, croit-on.

Les journaux racontent que le déraillement fut causé par une explosion mais le communiqué officiel n'en parle pas, se contentant de dire que le convoi, ayant déraillé, brûla avec ses morts. D'après certains journaux le déraillement serait imputable à des communistes dont la nationalité n'est pas indiquée. D'autres disent que ses auteurs avaient intérêt à brouiller le Japon avec l'U. R. S. S.

On mande au journal "Asahi" qu'un autre train portant le major général Hasebe et son état-major avait échappé à un déraillement deux heures auparavant. Les gardes de la voie ferrée avaient découvert sur celle-ci de la dynamite de fabrication allemande, deux milles au dehors de Kharbine, une demi-heure seulement avant que le train ne vint à passer.

La Vie des Saints



SAINT HERMENEGILDE

PRINCE MARTYR

Leuvigilde, roi des Visigoths d'Espagne, avait épousé en premières noces la reine Théodosia, tante de saint Léandre et de saint Isidore, et il en avait eu deux fils, Herménégilde et Récarède. Le roi et ses fils étaient ariens comme le peuple tout entier. Herménégilde fut uni par son père à une digne épouse, Indégonde, fille du roi de France Sigebert. Indégonde devait être pour son mari l'instrument du salut. Par la persuasion et par l'exposition de la vérité, elle conquit l'âme du jeune prince, qui reçut le baptême catholique des mains de son oncle, saint Léandre. Dès lors il n'y eut plus de paix dans le palais royal. Goswinde, seconde femme du roi, employa toutes les flatteries, toutes les intrigues, toutes les cruautés, pour faire adopter à Indégonde l'arianisme et pour y ramener le prince. Tout fut inutile. Accusé par cette femme perfide d'attenter, de plus, à la vie de son père, Herménégilde fut jeté dans un cachot et chargés de chaines. La prison, dit saint Grégoire, devint pour lui le vestibule du ciel. Comme si le poids des chaines n'eût pas suffi à ses mains habituées à porter le sceptre, il voulut encore, prisonnier du Christ, se couvrir d'un cilice, cherchant force et courage dans la prière qu'il adressait sans cesse au Dieu tout-puissant. Son père vint le voir et lui fit tous les reproches imaginables ; il ne lui épargna pas même le nom d'ingrat, de parricide et de scélérat. "Mon père, lui répondit Herménégilde, mon seul crime, c'est ma foi ; eh bien ! je proteste encore que je suis catholique romain ; je voudrais mourir cent fois pour la gloire d'un si beau nom. C'est trop peu d'une bouche pour louer Dieu ; qu'on déchire mon corps : les plaies que je recevrai seront comme autant de bouches avec lesquelles je bénirai mon Sauveur." Son père le quitta exaspéré ; mais un ange vint du ciel consoler Herménégilde et lui prédit son martyre. Au temps de Pâques, le prisonnier refusa de recevoir la communion des mains d'un évêque arien. Quand il apprit que le roi son père allait envoyer un boureau pour lui donner la mort, il se mit en prière avec plus de ferveur, fit à Dieu le sacrifice de sa vie, pria pour son père, pour sa belle-mère et pour ses ennemis. Pendant qu'il invoquait la très sainte Vierge et son bon ange, les meurtriers entrèrent et lui tranchèrent la tête d'un coup de hache. Le principal des miracles qui suivirent sa mort fut la prompte conversion de l'Espagne.

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

DANS NOS PAROISSES

St-Coeur de Marie

Messes chantées de la semaine.

Jeudi à 7 h., pour Dame J. Aubut par la famille Arthur Saillant, 7 h. 45, pour les vivants et les défunts de deux familles.

Vendredi, à 7 h., pour Dame Joseph Morissette, par les employés du "Soleil". 7 h. 45, pour Dame J.-M. Lamarche, par Mme C.-J. Miller.

Samedi, à 7 h. 45, pour Dame Joseph Aubut, par M. et Mme Ernest Delisle.

Offices de la semaine, etc.

Mercredi, patronage de saint Joseph, première classe, avec octave.

Jeudi, saint-Justin; vendredi, de l'Octave.

Samedi, de l'Octave, à 7.15 h., Salut en l'honneur du saint-Coeur de Marie.

Dimanche: 3e après Pâques, solennité de saint Joseph. Messes à 7, 8, 9 et 10 heures. Il n'y aura pas de sermon au messes. Communion avant et après. A dix heures aura lieu une céremonie d'ordination.

St-Roch

Assemblée

Assemblée des dames de la Ste-Famille, mercredi à 7 h. 30 p.m.

Séance dramatique

Lundi, mardi et mercredi, les 18, 19 et 20, séance dramatique par le cercle dramatique de Saint-Roch, au profit de la colonie des vacances de Saint-Roch. Les cartes sont de 35cts, siège réservé 50cts. Réserver au presbytère. Soyez généreux, il s'agit d'une œuvre paroissiale.

Confirmation

Confirmation le 20 avril: Les enfants qui ne fréquentent pas les écoles doivent être préparés par les parents. Les mères ont l'oglibgation d'apprendre les prières aux enfants.

Remerciements

Remerciements aux paroissiens d'avoir si bien répondu à notre appel de payer une petite contribution aux messes de 8 et 9 heures.

Grand'messes

Jeudi

6 heures, pour l'âme de feu Alphonse Guillemette, recommandée par le personnel Bureau Examinateurs. 6 h. 30, pour le Service Congr. Odilon Simard recommandée par les Electriciens Qué. 7 heures pour l'âme de feue Mme Chs Riverin, recommandée par Mme Thérèse Genest, Bélanger. 8 heures, pour le Service de la Ste-Famille de Mme Odilon Fontaine, (Alvine Blais).

Vendredi

6 heures, pour l'âme de feu Alphonse Guillemette, recommandée par Mme J.-B.-A. Thivierge. 6 h. 30, pour le Service Congré. de Joseph Brodrigue. 7 heures, pour l'âme de feue Mme Chs Riverin, recommandée par Mme L.-A. Paquet. 8 heures, Service T.-O., pour Mme Chs Riverin.

Samedi

6 heures, pour l'âme de feue Mlle Rose Aimée Robitaille, recommandée par les employés Elz. Fortier, dépt de la Confection. 6 h. 30, pour l'âme de feue Mme Chs. Riverin, recommandée par l'Association des Commis de Malle. 7 heures, pour l'âme de feue Mme Chs Riverin, recommandée par M. et Mme Elz. Carmichael. 8 heures, pour l'âme de feu William Vaillancourt, recommandée par son épouse.

Saint-Sauveur

Salut du St-Sacrement

Ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, il y aura Salut du St-Sacrement, à l'occasion de la solennité de la fête de St-Joseph, et immédiatement après vénération de sa relique. Le chant sera exécuté par la chorale des Enfants de Marie.

Au couvent

C'est demain et vendredi, à 8 heures du soir, dans la salle du couvent, avenue des Oblats, que le Cercle Marie-Antoinette, sur demande spéciale, interprétera encore une fois le grand drame, de Kergoat, "Le Mystère du Vieux Fauteuil" et une épatante comédie, au bénéfice de l'Ouvoir Missionnaire du couvent des Soeurs de la Congrégation fondé dans le but de confectionner des ornements sacerdotaux pour les missions pauvres. C'est une oeuvre qui mérite certainement l'encouragement du public et nous avons lieu d'espérer que la salle sera bien remplie à ces deux soirées.

Invitation aux chorales

Les chorales sont invitées à assister à la conférence de chant grégorien qui sera donné demain soir, à 8 heures, par M. le chanoine Pelletier, à l'Université Laval.

A l'église paroissiale

Demain matin

5 h. 30, grand'messe en l'honneur de St-Joseph, recommandée par un particulier.

6 h. 15, srevice anniversaire de Gemma Fortin, recommandé par son père.

7 h., service anniversaire de Jacques Dion, recommandé par son épouse.

7 h. 45, grand'messe pour Paul-Henri Gilbert, recommandée par les patrons et employés de la maison Cyr, Robitaille, Enr.

Belvédère

Grand'messe de la semaine

Jeudi

6 h. 30, pour le repos de l'âme de feu Arthur Déry, recommandée par la Maison Genin & Trudeau. A 7 h. 15, en l'honneur des Sts Martyrs, applicable aux âmes du purgatoire, recommandée par une paroissienne.

Vendredi

A 6 h. 30, pour le repos de l'âme de feue Dame Ernest Tremblay, recommandée par son mari. A 7 h. 15, Union de Prières.

Samedi

A 6 h. 30, en actions de grâces, en l'honneur de la Ste-Vierge, recommandée par un paroissien. A 7.15 Union de Prières.

N.-D. de Québec

La confirmation

Le Sacrement de Confirmation sera conféré aux enfants de la paroisse Notre-Dame de Québec, mercredi prochain, le 13 avril, par Mgr l'Archevêqu. La messe de confirmation commencera, à 7 heures, et sera suivie de la cérémonie de la confirmatione. On n'exige aucun costume spécial pour les enfants qui recevront ce sacrement.

Grand'messes

Samedi, à 7 heures, pour feu Marie-Alphonsine Matte, recommandée par sa famille.

Grand'messes, en l'honneur de saint Joseph : vendredi à 6 h. 15, recommandée par les marchands de la rue St-Paul; à 7 heures, recommandée par les familles du Quartier St-Louis; samedi, à 6 h. 15, recommandée par les marchands de la rue St-Paul; jeudi, à 6 h. 15, recommandée par les familles du Quartier des Remparts, et à 7 heures, recommandée par les familles du Quartier St-Louis.

Jacques-Cartier

Confirmation

Jeudi soir à 7 h 30, confirmation des enfants conférée par S. E. Mgr J. R. Villeneuve. M. Jos. Goulet, marguillier en charge et Mme Goulet, représenteront les parrains et marraines des enfants.

Services

Jeudi à 6 h 30 service de Congrégation de David Boucher.

Jeudi à 8 hrs, service de Congrégation de F.-X. Pelletier.

Mamie Martel à Jacques-Cartier

Avec le concours de Mademoiselle Jeanne Doré, soprano, mademoiselle Mamie Martel (Artiste de renom du Club Musical de Dames) donnera un magnifique concert, ce soir, à la salle paroissiale N.-D. de Jacques-Cartier, sous le distingué patronage de Mgr le Curé Adjutor Faucher, et au profit du Cercle Paroissial, N.-D. de Jacques-Cartier.

Le concert sera le dernier de la saison. Donc en foule à Jacques-Cartier.

Cartes d'admission en vente à la porte de la salle.

Grand'messes

Jeudi à 6 hrs pour l'âme de Marie Robitaille, veuve d'André Dallaire; à 7 h. 15 pour l'âme de Ombéline Leclerc, épouse de Frs Marquis.

Vendredi à 6 hrs, pour l'âme de Joséphine Bruneau, veuve de Sévère Ferland; à 6 h. 30 en l'honneur de St-Christophe, recommandée par un paroissien; à 7 h. 15 pour l'âme de Ombéline Leclerc, épouse de Frs Marquis; à 7 hrs pour l'âme de Léon Drolet.

Samedi à 6 hrs, pour les âmes. Aumônes du tronc. à 6 h. 30 pour l'âme de Ombéline Leclerc, épouse de Frs Marquis; à 7 h. 15 pour l'âme de Louis Frs. Pichet; à 8 hrs pour l'âme de Célina Crepeau, épouse de Emmanuel Clavet.

St-Jean-Baptiste

Neiges tragiques

Vnedredi soir, à 8 h. 30, dans le sous-sol de notre église, représentation cinématographique : "Neiges tragiques". Prix d'entrée : 25 et 35 centins. C'est un film édifiant et intéressant.

Le 5 mai

Le 5 mai prochain, jour de l'Ascension, Mgr l'Archevêque fera sa visite officielle en notre paroisse. Il dira la messe de 10 h. 30 et il élèvera à la prêtrise deux enfants de St-Jean-Baptiste : MM. Edgar Dion et Armand Duchesneau. Ce sera une grande fête paroissiale.

La diète de Prusse

Berlin, 12. (A.P.)—Par un vote de 8 contre 3 la Diète de Prusse a amendé aujourd'hui ses règlements. Il faudra désormais une majorité absolue pour l'élection du premier ministre, qui choisit ensuite ses collègues. Jusqu'ici la majorité simple suffisait. Le gouvernement a fait voter cet amendement pour empêcher les nationaux socialistes d'établir un gouvernement minoritaire, advenant le cas où les partis ministériels perdraient du terrain aux élections du 24 courant. Les partis d'opposition se sont abstenus de voter.

QUATRE GENERATIONS



M. et Mme Gédéon Bonneau de Roberval, assis, qui ont fêté le 4 avril courant, leurs noces de rubis, à gauche debout leur fils Wenceslas Bonneau, à droite debout leur petit fils, Emile Bonneau de Roberval, et au centre debout, Mlle Violette Bonneau, leur petite-fille.

HIER—
Nerveux et Maussades
AUJOURD'HUI—
Heureux et Satisfaits

Mme Mary Mason, 53 Atlantic St., Halifax, N.-E., loue les TABLETTES BABY'S OWN

"Les Tablettes Baby's Own m'ont certes rendu de grands services," écrit Mme Mason. "Quand mes enfants sont fatigués et nerveux, je leur donne une dose de Tablettes Baby's Own le soir —et, le lendemain, je constate toujours un merveilleux changement — ils sont heureux, satisfaits, apaisés et faciles à diriger."

Mme Ovila Bérard, de l'Ange-Gardien, Qué., dit: "Rien de meilleur pour les bébés que les Tablettes Baby's Own. Je m'en suis toujours servi pour mes 9 enfants dans les cas de rhumes, fièvre, dérangements d'estomac et autres malaises."

Donnez à votre enfant les TABLETTES BABY'S OWN pour troubles de dentition, rhumes, fièvre simple, coliques, dérangements d'estomac, constipation, insomnie, et chaque fois qu'il est nerveux, maussade, irritable. Les petits les prennent comme des bonbons. Elles sont parfaitement inoffensives—lisez le certificat d'analyse inclus dans chaque paquet de 25c. *Plus de 1,250,000 paquets vendus en 1931.*

TABLETTES BABY'S OWN
DU DR. WILLIAMS
F-221
Rendent et gardent les enfants bien portants — comme le savent les mamans

Les MITES déposent leurs oeufs maintenant —Tuez les RAIDE

Secouez les vêtements qui se trouvent dans vos armoires et garde-robes—faites en sorte que les mites qui s'y trouvent prennent leur vol—vaporisez ensuite avec le tueur d'insectes WHIZ—et vous les verrez tomber raide mortes. WHIZ est l'insecticide le plus puissant qui soit fabriqué. "98% de puissance d'extermination.

8 onces—35c

WHIZ 98% TUE
SECOND 2e MARQUE D'INSECTICIDE EN TUE 68%
TROISIEME MARQUE EN TUE 64%
48% 52% 56%

Whiz Fly Fume
LE TUEUR D'INSECTES

*Puissance d'extermination de 98% certifiée par la Canadian Inspection Company Limited, Toronto, après épreuve authentique, septembre 1931. 273F

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.
EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)



Exiger la marque

Agent général pour le CANADA
J. ALFRED OUIMET
84, St-Paul Est - MONTREAL



BURDOCK BLOOD BITTERS

Dyspepsie, maux de tête, étourdissements

Mme Isaac Corbin, West-Advocate, N.-E., écrit : — "J'avais souffert des années de dyspepsie, maux de tête et étourdissements. Après avoir pris deux bouteilles d'Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) je me suis sentie comme une femme différente. Mes maux de tête ont disparu, et je peux maintenant manger de ce que je veux sans cette terrible indigestion dont je souffrais après tous les repas."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies; préparés, depuis ces 52 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.



Ne souffrez pas d'Eczéma

Si vous souffrez d'eczéma ou de toute autre affection douloureuse ou hideuse de la peau, vous souffrez inutilement, parce que la Prescription Liquide D.D.D., vous apportera un soulagement positif et rendra à la peau sa clarté naturelle.

Cette fameuse prescription du Dr. D. D. Dennis, est depuis 25 ans, le remède suprême aux maladies de la peau. Des résultats satisfaisants garantis ou votre argent vous sera remboursé. Envoyez 35 cts. pour échantillon ou $1.00 pour une bouteille grand format, à la Cie. D. D. D., Botte 333, Westmount, P.Q.

D.D.D.
(Prescription Liquide du Dr. D. D. Dennis)
Pour toutes maladies de la peau
FABRIQUE AU CANADA F1

Le Rayon des Jeunes



offre aux enfants des vêtements élégants et à la mère des valeurs irrésistibles.

Un Complet
Pour le garçonnet

Une invocation en complets de garçonnets — un veston comme celui des grands frères, une paire de culottes anglaises courtes et une blouse en tissu à chemise de belle qualité, le tout pour le faible montant de 3.50
Grandeurs 2 à 6 ans

Imperméables

Les averses font penser à la nécessité d'un bon imperméable pour les jeunes. Nous en avons un assortiment complet en styles et de prix à partir de 2.75



Chandails

Valeur exceptionnelle, dans un chandail tout laine. Un splendide assortiment de couleurs. Grandeurs 2 à 6 ans. 1.25



Robes Lavables

Une exposition d'avance d'ingénieuses petites robes lavables. En broadcloth, imprimés et basins. Bouffants à l'avenant. Grandeurs 2 à 6 ans. 1.10 en montant

Styles également ingénieux et jolis patrons dans les plus fortes grandeurs, 8 à 14 ans. 1.50 en montant

Nous gardons en tout temps un assortiment des plus complet de lingerie de soie pour fillettes — camisoles, bouffants, pyjamas, jupons, robes.

Holt, Renfrew & Co. Limited

L'IMAGIER DE NOTRE-DAME

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Par GUY D'AVELINE

Reproduction autorisée par l'auteur

No 6

DON BRUNO

Un jeune homme vêtu d'une cotte de mailles sur laquelle retombait un ample manteau de laine blanche avec capuchon entrait.

Sur l'épaule gauche la croix de drap rouge attira soudain les yeux du monarque.

"Sire, pardonnez...

—Qui êtes-vous?... Revenez-vous de terre sainte? Je reconnais la vêture des Hospitaliers.

—Sire, je suis don Bruno et je reviens en effet des lieux saints.

—C'est vous, messire, à qui notre chère fille madame Blanche a parlé au tombeau de sainte Geneviève?

—C'est moi, sire.

—Avez-vous une mission, des nouvelles à me communiquer?

—Majesté, il s'agit du noble et malheureux monarque Baudoin 1er.

—Parlez vite, fit le roi intéressé.

—Mon histoire est longue, Majesté. Je suis le fils d'un marchand, mais je n'ai jamais eu de goût pour le commerce, mes aspirations sont plus hautes; je rêve de partir prêcher l'Evangile et convaincre les infidèles non par les armes puisque les enseignements de Dieu les réprouvent, mais par la parole. J'ai réuni quelques amis, et comme moi leur ardent désir est de former des adeptes.

"Je suis parti fort jeune en croisade, c'était en 1202, mais au retour je fus fait prisonnier et emmené comme esclave dans les palais du sultan, gardé nuit et jour et astreint aux plus pénibles travaux. Un jour, un des fils du sultan ayant appris que je parlais couramment le français, obtint mon élargissement et je fus moins maltraité; prisonnier encore il est vrai, mais dans une vaste enceinte close par des jardins et des murailles. Je dus apprendre la langue à ce jeune infidèle qui me témoigna une grande reconnaissance. Fort instruit lui-même dans l'art de la médecine, il guérit mes plaies occasionnées par les chaines et me dit un jour :

"—Chrétien, tu peux partir. Je te fais libre.

"Mais le sultan?

"—Ne crains rien, on croira que tu t'es enfui. Pars à la nuit, revêts ce manteau sur tes vêtements et va dans ton pays."

"Avec une joie ardente je quittai ce sol arrosé de tant de larmes, quand j'appris en route le succès des Croisés, la prise de Constantinople et l'avènement de Beaudoin 1er. J'étais resté trois ans à peu près loin des miens. Heureux de cette nouvelle et le coeur brûlé d'un saint zèle, je voulus connaître l'empereur, lui parler de mon projet de fonder un ordre prêcheur pour ramener à Dieu les infidèles, mais je fus de nouveau capturé par des bandes de l'armée sarrasine et emmené vers Andrinople où je demeurais prisonnier. Il parait qu'à ce moment Joannie Cajolean, roi des Bulgares, marchait vers la ville contre Beaudoin; sur son passage il inspirait une telle terreur que les populations s'enfuirent. Je fus abandonné avec quelques autres prisonniers. Nous errâmes à l'aventure jusqu'au jour, où l'avant-garde de Joannice nous trouva errants et affamés sur la route. Mes compagnons entrèrent avec l'armée bulgare à Andrinople où Beaudoin fut fait prisonnier.

—Que dites-vous, messire? Mon noble cousin prisonnier?

—Ah! sire, je vous dirai d'autres choses plus terribles encore.

—Vous êtes aussi entré à Andrinople?

—Non, Majesté; demeuré en arrière pour soigner un de mes compagnons, je restai avec lui deux jours, après lesquels il mourut. Je l'ensevelis pieusement et marchai alors vers Andrinople, quand non loin des portes de la ville je vis soudain de loin un feu s'élever autour duquel s'agitaient des ombres. Peut-être une cabane brûlait-elle avec ses malheureux habitants; je me hâtai donc, espérant secourir quelques infortuné. Hélas, sire, attaché à ce bûcher que la méchanceté de quelques-uns avaient élevé, un pauvre enfant de quinze ans était. Comment éteindre ce feu dont les flammes s'élevaient tout autour du tronc d'arbre où gémissait un chrétien? Courir jusqu'à la garnison était une perte de temps funeste pour le martyr.

"—Que fites-vous, messire ? demanda le roi intéressé.

"—Je pris mon couteau et coupai les liens qui retenaient le jeune homme.

"—Mais vous avez dû vous brûler ?

"—Oui, sire, mais pouvais-je laisser cet infortuné ! Heureusement ma cotte de mailles me préserva un peu, je le pris dans mes bras et le roulai dans le sable afin d'éteindre les flammes. Je pus y parvenir. Grâce à Dieu, j'étais arrivé assez tôt pour le sauver. Sa cotte, car il était page à l'armée de Baudouin, avait été une barrière pour le feu qui dévora ses vêtements, ses chausses et son manteau. Il avait les pieds horriblement brûlés et dès qu'il put parler remercia Dieu qui l'avait sauvé.

—Que devint-il ?

—Je ne pouvais l'abandonner. Ayant rencontré un convoi de blessés, je priai le chef de la troupe de prendre le jeune malade jusqu'à Contantinople, promettant de le payer. Nous partîmes, le pauvre enfant avait la fièvre, je tâchai de le soulager de mon mieux et sitôt arrivé je le portai moi-même à la maladrerie.

—Vous-même ! Pourquoi ?

—Oui, sire, je n'avais plus d'argent et j'avais donné pour son transport une précieuse vierge en or massif qui ne m'avait jamais quittée et que j'avais pu durant mes captivités successives dérober aux yeux des infidèles. Le page me conta ses malheurs et me pria de le laisser, de partir sans tarder, pour vous voir.

—Quel est donc cet inconnu, et que me veut-il ? demanda Philippe II intrigué au plus haut point.

—Il se nomme Jehan et désirait vous faire part d'une recommandation de Baudouin prisonnier des Bulgares de par la félonie et la trahison de Pierre Mauclerc comte de Dreux".

Le roi bondit sur son fauteuil.

"Que dites-vous, don Bruno?

—La vérité, sire. Jehan assista, caché derrière une tenture, à l'arrestation du noble empereur, entendit ses accusations contre le maitre et recommanda que sa fille Jeanne de Flandre ne fût jamais l'épouse de Mauclerc.

—Par Notre-Dame ! Ceci est étrange. Où est ce Jehan ?

—Hélas, sire, je l'ai dit à Votre Majesté, je le laissai à la maladrerie souffrant beaucoup de ses jambes, mais s'ingéniant à sculpter dens du bois des statues de madame la Vierge et des saints, vendues ensuite pour payer son séjour au milieu des malades.

—Mais au moins, don Bruno, vous m'apportez le message de Baudouin 1er.

—Quel message, Majesté?

—Celui qu'il remit à Jehan.

—Sire, ce message fut verbal et le jeune page qui possédait comme preuve l'anneau de l'empereur ne voulut jamais s'en dessaisir et refusa en pleurant de me le confier."

Le roi se leva.

"Je regrette, don Bruno, que cet anneau ne soit pas en votre possession. Jeanne de Flandre est fort convoitée et un gage de son père à défaut d'écrit m'eût indiqué la route à suivre.

—Majesté, Dieu vous parle par ma voix, écoutez-le ! répondit don Bruno d'une voix grave et solennelle. Il a permis que le sauve Jehan d'une mort certaine afin que vous fussiez averti de la félonie du comte de Dreux. J'ai fait diligence pour venir jusqu'à vous.

—Peuh ! Pierre Mauclerc est ici.

—Je le sais, sire. Mais Dieu est encore pour moi. Il permit qu'au tombeau de madame sainte Geneviève, alors que je ne savais comment vous voir, il permit que madame Blanche de Castille fût mon interprète auprès de vous. Elle eut foi en ma mission sans me connaître; Majesté, n'écouterez-vous pas la voix de la justice et de la vérité?

—Oui, messire, votre histoire m'a beaucoup intéressé. Je verrai Madame Blanche me dira. Et puis Jeanne de Flandre n'est pas encore mariée ! Allez, don Bruno."

L'Hospitalier se retira en soupirant: "Pauvre Jehan ! Je ne sais si l'annel de ton empereur eût été d'un grand poids. Le roi Philippe II médite une vilainie. Que Dieu m'aide à l'empêcher."

IX

L'AIDE DE DIEU

Le roi demeura seul réfléchit longuement. Que voulait dire tout ceci? Devait-il ajouter foi à cette histoire de page à demi brûlé, sauvé par cet inconnu d'Assise lequel s'était chargé en son lieu et place d'une prétendue mission de Baudouin ?

N'était-ce pas une manoeuvre de Ferrand pour mieux tenir le roi?

Qui sait si, sachant cette révélation, Mauclerc ne promettrait pas plus que Ferrand pour que lui, Philippe passât outre et permit le mariage?

C'était à voir.

Il se rendit chez madame Blanche de Castille qu'il trouva occupée à filer; autour d'elle ses damoiselles faisaient de même, tout en devisant des nouvelles dernières. Les pages tournaient les dévidoirs et préparaient les softes des tapisseries montées sur les hauts métiers.

Souvent Jeanne ou Alix, souvent aussi Blanche de Castille elle-même, faisait une pieuse lecture dans quelque manuscrit enjolivé par la main des moines ou du Florentin Reminici.

Quelquefois, avant l'heure de la prière, les seigneurs venaient saluer la future reine, et monseigneur Louis le Lion avait toujours quelque aimable galanterie pour sa "blanche fleur de Castille que tant il aimait".

Ce jour-là bien avant l'heure, alors que les dames filaient encore le chanvre, tournant le fil entre leurs jolis doigts, Pierre Mauclerc et quelques seigneurs entrèrent. Après ses respects à madame Blanche, il se dirigea vers le métier ou Jeanne de Flandre travaillait à une tapisserie de haute lice. Il ne remarqua pas la pâleur soudaine d'Alix de Bretagne dont la main tremblante cassa maladroitement le fil de la blanche quenouille.

"Noble Jeanne, dit-il, vous plairait-il de m'entendre?"

Elle leva sur lui un regard hautain et froid.

"Que voulez-vous, messire ?

—Je reviens de Constantinople.

—Ah !... Parlez!... Mon père?..."

Une agitation fébrile l'animait maintenant, elle n'était plus l'impénétrable statue de la minute précédente, bien au contraire. Elle joignait ses mignonnes mains et ses yeux imploraient.

"Ah ! damoiselle, je voudrais vous apporter meilleures nouvelles. Hélas ! les Grecs et les Vénitiens, jaloux du pouvoir de votre noble père, lui suscitant mille intrigues et soucis, il voulut assurer votre bonheur et m'enjoignit de retourner en France en daignant m'accorder votre main."

Comme il s'inclinait devant la comtesse, il ne vit pas la colère soudaine qui bouleversa ses traits, tandis qu'il attendait la réponse.

Un léger cri retentit ; damoiselle Alix laissait échapper sa quenouille où flottaient des rubans. Son petit pied chaussé de poulaines roses glissa du rouet, sa tête se pencha soudain sur le haut dossier de chêne, les yeux clos, les lèvres blêmes...

"Seigneur ! Damoiselle !... Qu'avez-vous ?" cria Jeanne qui s'élança vers elle pendant que madame Blanche, si aimablement compatissante, ouvrait son aumônière et en tirait un flacon de cristal dont elle fit respirer le contenu à la jeune fille évanouie.

Mauclerc demeurait perplexe, n'osant offrir ses services. Heureusement Alix revenait à elle bien marrie d'avoir dérangé tout le monde, et fondait en larmes.

"Qui vous a ainsi causé tant de douleur, ma mie ? s'informa madame Blanche. Faut-il quérir un médecin ?

—Non, noble dame... Je me suis fatiguée... j'ai mal dormi..."

Puis regardant Mauclerc à la dérobée elle ajouta :

"D'ailleurs, c'est passé. Je me sens forte à présent."

Elle reprit docilement son rouet. L'alerte finie, chacune d'ailleurs continua son ouvrage.

Alors Jeanne se souvint. Elle regarda Mauclerc.

"Pourquoi mon noble père ne m'a-t-il rien écrit à ce sujet ?

—Il eût été fort empêché, damoiselle ; quand je le quittai, il était à Andrinople sur le point d'être vaincu par les Bulgares.

—Ciel !

—Ignorant quel serait le sort des armes, il désira me charger de cette mission. C'est son voeu le plus cher et son désir suprême de vous voir devenir ma dame.

—Hélas !... pensa Jeanne. Comment pourrais-je lui obéir ? Je n'aime pas Mauclerc."

Le comte devina les pensées qui assaillaient Jeanne.

"Noble damoiselle, dit-il, j'ai pour vous le plus grand amour et je jure de vous rendre heureuse. Accédez au désir du magnanime empereur. Il a senti le malheur tout proche et...

—Achevez, messire.

—Il eut peur pour vous, seule au monde. Il m'a fait jurer par les saintes reliques de vous épouser. Libre à vous de refuser, mais je ne serai pas parjure et j'ai voulu assurer la paix des derniers jours de Baudouin 1er.

—Comment, les derniers jours ?

—Hélas ! au pouvoir des Bulgares féroces et sanguinaires, que peut-il donc espérer d'eux ?

—Ciel, je tremble. Ah ! toutes les volontés suprêmes de mon père seront accomplies... Comte, vous pouvez...

—Sa Majesté le roi Philippe deuxième !" annonça soudain un page écartant la tenture.

Il y eut un peu de désarroi dans la grande salle aux vitraux clairs. Les dames laissèrent leur ouvrage, se levèrent et d'une révérence gracieuse saluèrent le souverain qui alla baiser la main de madame Blanche. Derrière lui Ferrand de Portugal et monseigneur Louis le Lion entrèrent ; tous deux toisèrent le comte de Dreux qui sentit tourner la chance. Il fallait emporter rapidement la promesse de Jeanne. Aussi d'une voix pressante, prenant les doigts effilés de la jeune fille, il lui dit :

(A suivre)

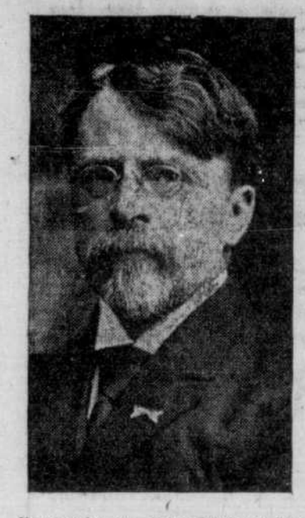
Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 90 QUEBEC, MERCREDI 13 AVRIL 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

AU JOUR LE JOUR



Il y a seize ans aujourd'hui que l'honorable Cyrille-F. Delage occupe l'importante position de surintendant de l'Instruction Publique, ayant remplacé à ce poste l'honorable Boucher de la Bruyère. L'honorable M. Delage a été nommé par Sir Lomer Gouin, en 1916.

Chez Nous

La Ligue des Citoyens de Limoilou a soulevé lundi soir une question qui se posera avec insistance, tôt ou tard, devant la population de Québec.

Devrons-nous nous contenter des tramways pour le transport en commun ?

N'aurions-nous pas avantage à leur adjoindre des services d'autobus pour certains parcours ?

La Ligue de Limoilou opte pour l'autobus dans l'établissement de la ligne qui doit desservir les rues sises à proximité de la basse-bille par le pont de la rue Henderson.

Nous ne savons pas si elle fonde ses demandes sur l'étude des conditions qui ont amené l'établissement des autobus dans les grandes villes. Nous savons encore moins quel accueil fera la Quebec Power à cette demande.

La question offre malgré tout un grand intérêt. Elle n'est pas de celles qui doivent passer inaperçues. Elle sera certainement l'objet de discussions très animées dans un avenir rapproché. L'autobus n'est-il pas appelé à révolutionner le transport en commun dans certains quartiers de la ville ?

L'ART DE CHIFFRER

LE NOMBRE PI

Le nombre **Pi** est l'expression de 3.1416. Vous obtenez la circonférence d'un cercle en multipliant son diamètre par 3.1416. Le quart du nombre pi égale .7854 : c'est le rapport qui existe entre la surface d'un cercle et le carré du diamètre de ce cercle, c'est-à-dire que pour faire un cercle avec un carré il vous faut enlever la quantité .2146 de la surface totale de ce carré. Quelle est la surface d'un cercle de 6 pouces ?

6×6 = 36
.7854 = 7×.1122

Par conséquent 7×36 vous donne	252
qui répété	252
vous donne	504
et ajoutez enfin	504
La surface du cercle en pouces carrés est	28.2744

On peut faire cette opération d'une autre façon quand on a le facteur 36, parce que 36 égale 40—4 et le nombre pi est le nombre .7854 multiplié par 4.

Ecrivez pi	31416
Répétez-le	31416
et soustrayez	*
	28.2744

Le point tombe après 28, parce que 36 fois une expression décimale de la valeur de .7854 (un peu plus des 3-4 de 1) ne peut nous donner que le nombre 28.

(Droits réservés par Public Ledger)

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

CHEMIN DE CONCESSION

On désigne, chez nous, sous le nom de **chemins de concessions** ou **chemins des concessions** les chemins publics établis hors des villes et des villages. Ex. : Aujourd'hui, les **chemins de concessions** sont aussi beaux que les rues des villages. Cette façon de parler n'est pas admissible. Disons plutôt : en pleine campagne, les chemins sont aussi praticables que dans les villages.

TEMPERATURE



Toronto, 13. (P. C.) — Il a fait beau et doux dans l'Ouest, le thermomètre marquant 70 degrés dans l'Alberta. Il a plu dans le Québec et les Maritimes tandis que le froid et la neige sévissent dans l'Ontario.

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent : — Temps couvert et neigeux ce soir et jeudi.

Bas St-Laurent: — Saute de vents frais; temps couvert avec un peu de pluie ou de neige ce soir et jeudi.

QUEBEC FERA UN EMPRUNT TEMPORAIRE

CAUSERIE DE L'HONORABLE M. PERRAULT

Le ministre de la Voirie insiste sur la nécessité de diminuer le nombre des accidents sur les routes de la province — Sages conseils aux automobilistes.

L'hon. M. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a été l'invité de la Ligue de Sécurité publique hier soir à la radio et le ministre, qui a la responsabilité du ministère qui donne par devoir une grande attention à la protection de la vie humaine, a tracé un tableau des ravages que causent dans les rangs de notre population les automobiles.

"La machine nous a habitués à la destruction de la vie", a déclaré l'honorable M. Perrault, "et c'est ce qui explique pourquoi on ne donne pas autant d'attention aux grandes tragédies que causent presque chaque semaine les véhicules-moteurs. Le minstre a donné de sages conseils à ceux qui l'écoutaient à la radio et il a demandé aux automobilistes d'être prudents, courtois et d'user de leur jugement pour protéger la vie d'autrui.

Voici le texte de la conférence de l'honorable M. Perrault : —

Mesdames et Messieurs,

Je veux tout d'abord féliciter la Ligue de Sécurité de la Province de Québec d'avoir inauguré ces causeries sur la sécurité. Ce sujet en est toujours un de première importance, mais il importe de le rappeler au public surtout au début d'une nouvelle saison d'automobilisme. Attirer l'attention du public sur les dangers auxquels il est constamment exposé, lui dire de quelle façon il doit se prémunir et se protéger, voilà une tâche dont l'urgence s'impose de plus en plus et dont nous devons être reconnaissants à ceux qui l'ont entreprise.

Depuis vingt-cinq ans, nous vivons dans l'âge de la machine. A l'usine, au bureau, au foyer, sur la route, la machine règne de plus en plus et devient davantage chaque jour l'instrument par excellence de la production.

La machine accomplit les tâches les plus variées, et sa puissance est énorme. Elle a transformé notre vie économique ; elle a réalisé dans tous les domaines des progrès merveilleux. Si bien que nous ne pourrions plus nous passer d'elle, si bien aussi que nous en sommes venus à oublier presque la main qui met en mouvement le dynamo ou le moteur, le cerveau qui leur donne la vie, à considérer

(Suite à la page 16, 1ère col.)

LES PORTS DU CANADA ET LE BLE

Les membres du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail protestent contre le fait que 49 pour cent du blé canadien est exporté par les ports américains.

La nationalisation de la radiophonie et le transport d'une grande partie du blé canadien par les ports américains ont été les deux principales questions sur lesquelles les délégués du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis ont eu à se prononcer, hier soir, à leur réunion régulière tenue sous la présidence de M. Omer Fleury.

Tous les membres du conseil, sauf un, se sont prononcés en faveur de l'étatisation de la radio. Le secrétaire du conseil a été autorisé à envoyer un message à la Canadian Radio League pour lui faire part de cette décision. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada s'est aussi déclaré favorable, par principe, à la nationalisation comme utilité publique.

La question du transport d'une grande quantité de blé canadien par les ports américains a été soulevée par le président Omer Fleury qui a donné lecture d'un télégramme du St. John Telegraph Journal traitant de ce sujet et demandant au conseil de protester contre l'expédition du blé canadien par les ports américains qui constitue une politique ruineuse pour le pays. Comme on le sait les Chambres de Commerce et tous les journaux de l'est du Canada ont inauguré une campagne de protestations contre l'expédition des produits de l'ouest particulièrement le blé par les Etats-Unis.

En réponse à ce message le président Fleury a déclaré que le conseil était informé que durant les six dernières années 49 pour cent du blé canadien était expédié par les ports américains. Il est vraiment regrettable, ajoutait-t-il, qu'une telle politique soit tolérée vu que le Canada avait à faire face à une crise de chômage et que des milliers de travailleurs cherchaient de l'ouvrage pour faire vivre leurs familles. Nos gouvernements et nos municipalités ont dépensé des sommes énormes pour faire exécuter des travaux destinés à venir en aide aux sans travail dit M. Fleury

Des milliers d'employés de chemins de fer ont été congédiés faute d'ouvrage pendant que les autres ont subi une baisse de salaire de 10 pour cent et que l'on a réduit leurs heures de travail. Les débardeurs et les autres employés des ports canadiens sont aussi obligés de chômer. Pour toutes ces raisons, dsait en terminant le président, le Conseil des Métiers et du Travail de Québec et Lévis proteste contre une telle politique et exprime le désir que l'on mette fin à l'expédition du blé canadien par les ports américain. Tous les membres ont approuvé la réponse de leur président.

Les délégués vont aussi demander au gouvernement de passer une loi dans le but d'exiger que tous les appareils de chauffage soient inspectés par des personnes compétentes et que seuls les plombiers licenciés aient droit d'exécuter ce genre d'ouvrage.

Au Séminaire

Les élèves du Petit Séminaire auront, jeudi prochain, si la température le permet, leur promenade traditionnelle à la Cabane à sucre. Il est probable que les élèves iront passer cette journée dans quelque village de la côte de Beaupré.

Au Kiwanis

M. E.-A. Stewart, éditeur du "Canadian Gazette and London Exporter", de Londres, Angleterre, sera le conférencier demain au club Kiwanis Le chant sera donné par M. Charles Larivée.

LE CHANOINE GARNIER ET LE THEATRE

Le savant professeur a donné hier soir à l'université une captivante conférence sur le théâtre français. — Le succès des écrivains contemporains.

"Le mauvais théâtre exporté à l'étranger est-il tout le théâtre français ?"

A cette question M. le chanoine Garnier répondait la semaine dernière en rappelant les généreux efforts tentés par un groupe d'écrivains depuis quelques années pour créer un théâtre religieux en France et les succès qu'ils ont obtenus.

A cette première preuve il en ajoutait une autre hier soir, en rappelant le nom brillant que s'est fait dans les lettres françaises un grand catholique comme Paul Claudel, les succès remportés par la troupe des Quinze du Vieux-Colombier et notamment l'attention que l'on a portée aux deux pièces les plus récentes d'André Obey, "Noé" et "Bataille de la Marne", la considération qui s'attache au nom de Gaston Baty, cet ancien élève des Dominicains devenu le plus brillant metteur en scène de Paris, la formation de l'Union Catholique du Théâtre, les vocations qui en sont nées, et il a terminé en rappelant avec émotion la conversion d'Eve Lavallière, au commencement de ce siècle.

Paul Claudel, cet idéaliste, ce catholique pratiquant que l'on peut éprouver quelque surprise à l'étranger de voir surgir tout à coup avec tant d'éclat dans les lettres françaises contemporaines, surtout quand on a constaté les progrès faits par le laïcisme en France, est un converti qui a fait passer dans toute son oeuvre l'inspiration chrétienne révélée à son âme étonnée un 25 décembre des dernières années du XIXème siècle.

Les idées religieuses abondent dans ses écrits. On a dit de son oeuvre que c'est une liturgie ; on le compare à Dante ; il exige toute notre âme, a-t-on dit encore, afin de la conduire à Dieu.

Ce christianisme dans lequel baignent ses ouvrages ne l'a pas abaissé dans l'esprit du public français ni auprès des critiques. Les jugements que l'on porte sur lui sont les jugements réservés aux très grands poètes. Il a montré que malgré les progrès faits par le laïcisme en France, les seules oeuvres qui comptent dans la littérature contemporaine ne sont pas nécessairement des oeuvres faisandées. Le génie est reconnu partout où il se montre.

L'étranger peut ignorer, parce qu'aucune publicité ne leur a été faite, les créations saines, les chefs d'oeuvre complets qui voient le jour actuellement en France. Mais ces oeuvres d'un art honnête et pur ne passent pas inaperçues dans leur pays d'origine, comme on serait porté à la croire. En fait le laïcisme a perdu beaucoup de terrain surtout depuis la guerre. La presse apporte généralement un grand tact en traitant les questions de religion. Les grands écrivains reçoivent toute la considération qu'ils méritent. Les étrangers sont victimes de la déformation que l'ait subir à la vie littéraire contemporaine le prisme de la publicité tendancieuse.

Paul Claudel a écrit plusieurs oeuvres pour le théâtre. Les deux principales sur lesquelle M. le chanoine Garnier attire l'attention sont **L'otage** et **L'Annonce faite à Marie**, toutes deux empreintes d'une forte inspiration surnaturelle.

Le conférencier passe de là à la troupe des Quinze du Vieux Colombier et des efforts tentés depuis 1913 par Jacques Copeau pour renouveler le théâtre français. Après avoir obtenu de vifs succès au Vieux-Colombier pendant plusieurs années, Jacques Copeau s'est retiré en Bourgogne pendant cinq années. Il en est revenu décidé à poursuivre éner-

(Suite à la page 22, 4e col.)

Le comité administratif a décidé, hier, d'émettre des bons du trésor au montant de $1,701,200 pour exécuter des travaux — L'offre du propriétaire de l'hôtel Delmonico que la ville veut acheter est refusée.

Le comité administratif, présidé par le maire Lavigueur, au cours de sa séance d'hier après-midi, n'a pas abordé la question, désormais destinée à passer à la postérité, du réservoir et des complications qui ont surgi, en ces derniers temps, comme on l'a vu par ce que nous avons déjà publié.

L'on s'attendait, généralement, à ce que les avocats de la cité fissent connaître leur opinion sur la dernière prétention de la compagnie de construction de Québec, que le contrat qui lui a été confié pour la construction du réservoir, n'avait aucune existence légale, parce qu'il ne serait pas conforme aux devis et à la résolution du Conseil, passée l'an dernier, mais il n'en fut rien.

De cette troublante question, l'on n'en entendit parler qu'incidemment par quelques échevins qui discutaient entre eux à un bout de la table des délibérations, pendant qu'à l'autre bout, l'on disposait de diverses affaires d'ordre plutôt secondaire.

Ces quelques échevins dont MM. Jobin, Poulin, Dinan Emond et Samson, avaient en leur possession un document assez intéressant concernant la compagnie et son organisation, document dont on se servira, selon toute apparence, à la prochaine séance, peut-être aujourd'hui, alors qu'il s'agira de prendre une décision.

Tout ce que l'on a pu saisir de cette petite discussion incidente, c'est que dans toute cette affaire, il faudrait aller avec la plus grande prudence si l'on ne veut pas se faire prendre les doigts entre l'arbre et l'écorce.

La séance du Comité, hier après-midi, n'a eu de remarquable, à vrai dire, que la décision qu'il a prise, à la demande de M. P.-N. Verge, trésorier de la ville et directeur des services municipaux, d'autoriser une émission de bons du trésor, (emprunt temporaire) de $1,701,200 pour les travaux et secours directs occasionnés par la crise du chômage.

Cet emprunt temporaire sera fait en vertu d'un règlement qui n'aura pas besoin de deux lectures, comme les autres règlements, mais pourra être adopté par le Conseil que sur une simple résolution qui sera présentée vendredi prochain.

Dans ce montant de $1,701,200, sont comprises la part des deux gouvernements fédéral et provincial sur laquelle la ville doit compter, soit $710,200 et celle de la ville, $991,000.

La part des gouvernements pour les travaux est de $600,000, pour les secours directs, de $110,200 et celle de la ville, de $900,000 pour travaux et $91,000 pour secours accordés aux diverses sociétés de bienfaisance, plus particulièrement à la St-Vincent-de-Paul.

C'est afin de permettre un règlement total de toutes les dépenses nécessitées par le chômage, non seulement pour cette année, mais aussi l'an dernier. C'est-à-dire que tous les montants requis ont été condensés en un seul règlement.

Les gouvernements ont payé à la cité, l'an dernier, $300,000 pour des travaux et $71,800 pour des secours directs, la balance de leurs redevances à la cité étant de $710,-200.

(Suite à la page 22, 3e col.)

LE RAPPORT GIBB N'EST PAS JUSTE

C'est la prétention de l'échevin Frank Dinan, du quartier Champlain — Il affirme que le document est injuste pour le port de Québec — Un récent exemple.

Le rapport de sir Alexander Gibb sur les ports canadiens, de l'aveu même de l'échevin Frank Dinan, ne rend pas justice à la ville de Québec.

Le représentant du quartier Champlain, au Conseil de ville, arrimeur, par conséquent intimement lié aux affaires de notre port, est loin d'être satisfait et, hier après-midi, au comité administratif que présidait le maire Lavigueur, M. Dinan ne s'est pas directement inscrit en faux contre le rapport de Sir Alexander Gibb, mais il a prétendu qu'il ne donnait pas au port de Québec, la véritable position qu'il doit occuper.

Ce qui surpasse le représentant du quartier Champlain, c'est que, dans ce rapport, l'on désigne le port de Québec comme complément de celui de Montréal.

M. Dinan a demandé au maire de faire les démarches nécessaires pour avoir une copie authentique du rapport de Sir Alexander Gibb pour ensuite l'étudier dans tous ses détails et prendre action dans des recommandations que seraient faites au gouvernement fédéral afin que nos intérêt soient mieux compris.

Le représentant du quartier Champlain, tout comme les autres citoyens de Québec, a pris connaissance des observations de Sir Alexander Gibb, par le résumé qu'en ont publié les journaux et il se rend mal à l'évidence que le grand expert anglais sur l'organisation des ports canadiens ait considéré celui de Québec comme étant "ce que l'on peut appeler en langage populaire, lorsqu'on parle d'une petite

(Suite à la page 16, 3e col.)

Au Bon Pasteur

Six religieuses de la congrégation des RR. SS. du Bon-Pasteur célébreront, le 16 mai prochain, leurs noces d'or et de diamant.

Une messe solenelle sera célébrée à cette occasion à la maison-mère, à huit heures du matin.

Les Instituteurs

Les instituteurs auront une réunion ce soir, à 8 heures 15, à l'Ecole Normale. M. le Dr J.-A. Tousignant donnera une conférence dans laquelle il parlera de souvenirs de guerre.

LES PILIERS ONT EMPECHE UN DESASTRE

Deux ingénieurs de la Commission des Eaux Courantes étudient l'effet des piliers construits dans la rivière Chaudière sur la débâcle — Les inondations.

Beauceville, 13. (D.N.C.) — La situation n'est pas changée dans la Beauce et les eaux de la Chaudière, bien que menaçantes à certains moments, n'ont pas causé d'autres dégâts depuis hier.

Deux ingénieurs de la Commission des Eaux Courantes, MM. Graham et St-Denis, ceux-là même qui ont surveillé la construction des piliers en haut de Beauceville, durant l'été, sont arrrivés ici depuis deux jours et ils étudient attentivement l'effet des piliers sur le mouvement de la glace et de la crue des eaux.

MM. Graham et St-Denis ont constaté le travail effectif des piliers, et ils feront sous peu leur rapport à la Commission. Ce rapport serait, paraît-il, à l'effet que les piliers ont empêché un véritable désastre car sans leur présence à cet endroit la Beauce aurait connu la pire débâcle de toute son histoire.

On attribue généralement la cause de l'inondation à la présence, en face de Beauceville, dans le fonds et sur les bords de la rivière Chaudière, de grandes quantités de glace qui ont été déposées à cet endroit par le commencement de débâcle du mois de janvier. Ces amas ont empêché la descente des glaces transportées par les eaux durant la débâcle de ces jours derniers et elles sont cause, bien plus que les piliers, de l'inondation de la partie basse de notre ville.

Comme preuve de cet allégué, nous n'avons qu'à rappeler que l'eau, en face de la ville était au même niveau qu'en haut des piliers. Cela ne se serait pas produit si les piliers avaient empêché l'écoulement des eaux vers la partie basse de la rivière, en face du village de Beauceville. On explique ce fait d'un niveau égal entre le haut et le bas par la présence de l'embâcle des glaces du mois de janvier dans le bas du village.

L'OPINION DE M. GRAHAM

Voici les déclarations que M. Graham, ingénieur de la Commission des Eaux Courantes a faites ce matin à M. Henri-R. Renault, maire de Beauceville :

"Les piliers construits dans la rivière Chaudière n'ont rien eu à faire, ni de près ni de loin, avec l'inondation à Beauceville. Au contraire, ils ont puissamment aidé à la protection des propriétés durant les deux jours qui ont précédé l'élévation de l'eau. Dans mon opinion, après avoir étudié le mouvement des glaces, la débâcle a été causée par la crue subite des eaux dans la nuit de dimanche à lundi et par le fait que la rivière était obstruée dans le bas de la ville par l'embâcle du mois de janvier. Cet embâcle a résisté à la poussée des eaux. Le niveau de l'eau, en bas des piliers, était à la même hauteur qu'en haut des piliers, et c'est une preuve que les piliers ne sont pour rien dans l'élévation des eaux.

Aucune force humaine n'aurait pu empêcher la crue subite des eaux de la Chaudière. La construction des piliers était demandée depuis quinze ans par les municipalités et les chambres de commerce et les ingénieurs ont étudié toute l'histoire des crues de la Chaudière avant de décider les plans et le lieu de la construction des piliers.

Ces derniers n'ont jamais eu pour mission d'empêcher l'inondation mais seulement de créer un obstacle pour empêcher la descente rapide des glaces."

M. Graham restera sur les lieux pour observer la situation à St-Joseph et à Beauce Jonction.

UNE NUIT TRANQUILLE

Les citoyens de Beauceville se sont reposés cette nuit et l'eau a baissé, ne causant aucune inquiétude. Il est faux, comme l'annonçait aujourd'hui un journal, que les gens aient passé la nuit à déménager. Les dommages actuels sont évalués à $1,500 environ.

DANS LOTBINIERE

Des dégâts considérables ont été causés à Leclercville par les eaux de la rivière Duchêne, à l'endroit où s'élève le pont Francoeur.

D'après les vieux citoyens de l'endroit, jamais ils n'ont vu de débâcle semblable. Il y a deux pieds et demi d'eau sur le chemin qui relie Leclercville à Lotbinière.

Les propriétés du seigneur Allain Joly de Lotbinière ont subi de graves dommages. Une grange, un poulailler du bois, et deux yachts ont été emportés par les glaces et les dommages subis par M. Joly de Lotbinière s'élèvent à environ $5,000. Les maisons de MM. Venne et Patrick Bédard ont été endommagées par les eaux. Un ingénieur de la Voirie s'est rendu en hâte à Leclerville pour surveiller le pont Francoeur menacé par les glaces.

On avait eu l'idée de le charger de pierre pour appesantir la structure, mais les glaces, en se retirant un peu, ont fait abandonner le projet.

DANS LES CANTONS DE L'EST

Les pluies récentes et la fonte rapide des neiges ont causé des débâcles à l'Assomption et à Drummondville. Les caves et les champs sont envahis par les eaux à plusieurs endroits.

Dans le comté de Drummond, à l'Avenir, M. P. Allard a perdu 50 volailles et deux chevaux noyés avant qu'on ait pu leur porter secours. La résidence de M. Arthur Séguin, député fédéral de l'Assomption-Montcalm, a été envahie par les eaux.

CONFERENCE DE TREMBLAY A MONTREAL

Le sous-ministre du Travail présidant hier soir la séance du congrès du Bien-Etre de l'Enfance, a parlé de l'assurance-chômage et du foyer.

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, et membre de la Commission des Assurances sociales, a présidé hier soir, à l'hôtel Mont-Royal, l'une des principales séances du congrès du Bien Etre de l'enfance.

Très au courant des questions sociales, le sous-ministre du Travail avait aussi accepté de prendre la parole devant tous ces sociologues avertis qui participent au congrès et M. Tremblay a prononcé sur l'Assurance-chômage et le Foyer une conférence qui a été fort goûtée et applaudie.

Voici un résumé substantiel du travail de M. le sous-ministre du Travail:

"J'hésiterais à dire qu'un jeune pays riche comme le nôtre doive recourir à l'expédient de l'assurance-chômage. Nous regardons avec espoir nos industriels, nos financiers et nos gouvernants, et nous prions Dieu qu'il leur fasse trouver la formule magique qui nous dispensera d'un acte d'humilité nationale.

"Mais en face de leur carence d'une part et de l'obligation de trouver d'autre part une solution au grave problème du manque à gagner de milliers de chefs de famille, nous devrons peut-être tous nous rallier à l'assurance-chômage.

C'est la conclusion où en vient M. Tremblay après avoir passé en revue ce qu'est l'assurance-chômage, son champ d'application, la nature des secours qu'elle apporte, les ressources de cette forme d'assurance, ses organes d'administration et ses effets pour la sauvegarde des foyers.

Nous somme en présence de faits extrêmement troublés, établit tout d'abord le conférencier. Tous sentent douloureusement, et cela tous les jours, les répercussions inquiétantes qu'exerce le chômage sur nos foyers, la misère qu'il cause et les désorganisations qui en naissent. On le sent surtout depuis le début de cette crise terrible, dans laquelle le monde entier est plongé depuis plus de deux ans et dont il cherche vainement, semble-t-il, à secouer le fardeau.

Les effets s'en font spécialement sentir chez les ouvriers et chez les pauvres. C'est l'arrêt souvent total de leur activité, la suppression de leur gagne-pain; l'Etat se voit obligé d'intervenir pour empêcher la famine de s'établir définitivement

(Suite à la page 17, 3e col.)

LA SOCIETE NATIONALE A UNE REUNION

Sous la présidence de M. le Dr N. Cloutier, président-adjoint, le conseil général de la Société St-Jean Baptiste a étudié plusieurs questions.

La nomination d'un nouveau secrétaire général, un concours littéraire sur des sujets patriotiques à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste et une semaine de campagne contre le blasphème ont été les propositions principales discutées au cours de l'assemblée annuelle du conseil Général de la Société St-Jean Baptiste, tenue à l'hôtel de ville hier soir.

Après lecture des minutes de la dernière assemblée par l'assistant-secrétaire général, M. J.-Gérard Gosselin, il fut procédé à la nomination du lieutenant C.-A. Lamontagne comme assistant Commissaire Ordonnateur. Une autre nomination importante fut celle de M. Wheeler Dupont, avocat, comme secrétaire-général qui remplacera M. J.-A. Gilbert, démissionnaire. Me Dupont ayant offert ses services gratuitement, sa nomination fut acceptée.

M. le docteur Cloutier félicita le nouveau secrétaire-général de ce qu'il ait consenti à remplir cette importante charge sans rémunération, etsut remercier en termes élogieux l'ancien secrétaire-général pour les services qu'il avait rendus.

La Société des Artisans Catholiques ayant accepté de défrayer le coût d'un concert radiophonique de deux heures qui sera donné au poste CHRC, à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste, le 24 juin prochain, l'assemblée a décidé d'accepter cette proposition. M. Ludger Faguy fut

(Suite à la page 23, 2e col.)

Que penser de la crise ?



M. J.-Edouard Coté, président et gérant du Syndicat de Québec Ltée, a confiance en l'avenir — Il exprime l'opinion que notre traditionalisme nous préserve contre les innovations dangereuses — L'exemple de notre province.

(PAR SERAPHIN VACHON)

M. J.-Edouard Côté, président et gérant du Syndicat de Québec, Ltée, une maison qui a déjà plus de 46 ans d'existence, est très confiant dans l'avenir de notre province et de la ville de Québec en particulier. Esprit avant tout pratique, il a appliqué dans l'administration de son commerce, les méthodes qui ont permis à notre province de se créer dans le Dominion une situation enviable, en y ajoutant quelques principes empruntés aux Américains, après les avoir adaptés comme il convenait.

Malgré la crise, cette maison appliquant cette politique, continue d'améliorer son commerce et de faire bénéficier sa clientèle de ses succès. Peu à peu, lentement, mais sans prendre de risque, on a modifié l'aspect du magasin ; et le département des hommes, qui vient d'être entièrement remanié d'après le goût moderne, est un des plus pratiques et des plus attrayants qui soient en notre ville.

La crise actuelle, nous dit M. Côté, est la faillite complète du système américain, et les détaillants qui l'ont préféré à la vieille méthode française, lente, mais sûre, éprouvent de grandes difficultés à traverser la période de dépression qui a si fort malmené le commerce et l'industrie, depuis plus de deux ans. Les Américains, acculés à la ruine, après l'armistice de 1918, la cancellation subite des commandes de matériel de guerre et de produits de nourriture et de vêtement qu'ils avaient fournis à l'Europe depuis 1914, ont tenté l'expérience folle de modifier les habitudes de la vie de la classe moyenne en l'incitant à dépenser au delà de ses revenus, afin de tenir en marche le formidable matériel que la paix, en rendant les maisons capables de se subvenir à elles-mêmes forçait à rester inactif.

Il s'ensuivit une prospérité factice pendant laquelle on a lancé toutes sortes d'organisations plus formidables encore que celles qui existaient déjà, dépensé des sommes folles en frais d'organisation, d'installation, d'administration et de publicité, en demandant au public de donner son argent en échange d'actions ou d'obligations qu'on promettait de racheter plus tard ou faisant miroiter des profits fabuleux. Construisant ainsi sur le sable, en escomptant un avenir d'autant plus incertain que le développement continuel des méthodes modernes ne pouvait manquer d'amener la surproduction et la crise, ils ont conduit l'Amérique entière, puis l'Europe elle-même, excepté la France peut-être, à deux pas de la ruine. La seule vraie méthode de conduire les affaires, éprouvée par les siècles, et que les crises économiques périodiques ne se lassent pas de mettre en valeur, c'est la vieille méthode que nos pères ont pratiquée depuis les débuts de la colonie et qu'ils avaient apportée de France ; progresser lentement, mais sûrement.

LE JUSTE MILIEU

Il n'y a pas à nier qu'il y ait crise, ni même qu'elle soit la plus forte, probablement, dont ait encore eu à souffrir l'humanité. Mais si l'on y regarde de près, il faut bien reconnaître qu'elle n'est pas aussi terrible qu'on le dit un peu partout, surtout dans Québec.

Il y a des chômeurs, c'est vrai. Mais il y en a toujours eu. Et si l'on enlève de leur nombre tous ceux qui chômaient les trois-quarts du temps, auparavant, par nonchalance ou par désoeuvrement, on verra que le chiffre des vrais sans-travail n'est pas si imposant. Mais il n'en reste pas moins que le chômage nous fait beaucoup souffrir, en enlevant à une bonne partie de la population les articles d'usage courant qu'elle avait l'habitude de renouveler régulièrement. On conçoit que cela nuise au commerce, qui doit compter, pour se maintenir, sur un roulement aussi régulier que possible de ses fonds.

Mais il faut dire aussi qu'une assez forte proportion de la classe moyenne, et sans motifs réellement sérieux, se prive de l'utile, et souvent même retarde de se procurer le nécessaire, parce que la panique s'est en quelque sorte emparée des esprits. Une foule d'employés dans le commerce ou l'industrie et de fonctionnaires du gouvernement, pour ne mentionner que ceux-là, n'ont pas du tout souffert de la crise.

A venir jusqu'à ces tout derniers mois, nombreux étaient ceux qui recevaient le même salaire qu'avant la crise, pendant que le coût de la vie avait considérablement baissé. Et même à l'heure actuelle, avec la baisse de 10 pour cent qui a été imposée un peu partout, nombreux sont ceux qui sont en mesure de vivre non seulement aussi facilement qu'auparavant, mais je dirai même plus largement. En effet, le prix moyen de ce que l'on appelle les "commodités" a baissé de 20 à 30 p. c. En définitive, ceux qui vivaient largement avant la crise et qui reçoivent maintenant 90 p. c. de leur ancien salaire n'ont donc pas raison de se plaindre de la dureté des temps, car la diminution de leurs revenus est plus que compensée par la diminution du coût de la vie. Mais à force d'entendre répéter toujours la même rengaine, à force de dire avec les autres que les temps sont durs et qu'il est difficile de vivre, ils ont fini par se croire touchés au même titre que les autres. Sans trop y réfléchir, en suivant le mouvement ou pour parer à toute éventualité, ils se sont mis à ménager, se refusant le confort qui leur paraissait nécessaire auparavant, usant leurs vieux vêtements, leurs vieilles chaussures, et vivant dans la plus stricte économie.

EXCES A EVITER

Mais s'il est bon d'économiser et de vivre selon ses revenus, et la crise aura eu peut-être un bon effet en donnant une salutaire leçon aux prodigues, il ne faut pas exagérer dans cette voie plus que dans l'autre Le commerçant n'a pas intérêt à forcer la vente et à induire les gens à gaspiller, car la crise actuelle a démontré mieux que jamais que son sort est solidaire de celui de ses clients. S'il veut faire des affaires sérieuses et se maintenir au niveau le plus normal possible, il a besoin, pour cela, que ses clients eux-mêmes vivent sur une base normale. Inciter ses clients à dépenser au delà de leurs revenus est sans aucun doute une erreur à éviter, car il ne pourrait manquer d'en souffrir autant qu'eux, sinon plus. Aussi a-t-il tout intérêt à les encourager à l'économie bien entendue.

Mais il n'empêche tout de même qu'un excès ne vaut pas mieux que l'autre. A ceux qui ont de l'argent et qui continuent de gagner de bons salaires, du moins en proportion du coût actuel de la vie, contribuent pour beaucoup à retarder le mouvement de reprise des affaires en exagérant l'économie. Il ne faut pas croire que les prix baisseront encore. Il est bien évident que personne ne pourra tenir longtemps à vendre à meilleur marché que le prix coûtant, comme il se produit actuellement dans quelques lignes. Les prix remonteront forcément, et l'on regrettera d'avoir trop attendu. Il est temps d'acheter ce dont on a besoin et de remettre ainsi l'argent en circulation pour le bénéfice de tout le monde.

LE PRINTEMPS

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les choses se stabilisent peu à peu, et le volume du commerce local me paraît devoir être assez satisfaisant cette année. Les prix ayant baissé subitement, les profits ont diminué d'autant.

— Les ventes du printemps ont-elles été normales ?

—Oui et non. La température nous a été très défavorable, jusqu'à maintenant. Il est facile de comprendre que personne ne soit pressé de se procurer les vêtements de printemps alors qu'il fait froid et qu'il neige. Mais si l'on en juge par les quelques journées de beau temps que nous avons eues la semaine dernière, les ventes seront plus fortes ce printemps que l'an dernier.

Cela s'explique d'ailleurs assez facilement par le fait que les vêtements et les chaussures, de même que les provisions de bouche, ne peuvent pas durer toujours. On aura beau faire pour prolonger l'usage d'une paire de souliers, il viendra toujours un temps où il sera nécessaire de la remplacer sous peine de ne plus sortir. Et c'est ce qui se produit. L'an dernier, on a sorti de la garde-robe tout ce qui avait été acheté en double au temps de la prospérité, et l'on s'est efforcé de le faire servir aussi longtemps que possible. Mais le temps est venu où il faudra absolument renouveler, et ce sera là, pour les affaires en général, un signe de reprise absolument évident. Le même phénomène se répétant dans toutes les lignes, l'activité peu à peu reprendra dans les usines à mesure que les stocks s'épuiseront, le travail redonnera de l'argent, et la roue recommencera de tourner.

LE CREDIT

—Que pensez-vous des ventes à paiement différé ?

—C'est une des méthodes américaines inventées pour augmenter la production, dont j'ai parlé tantôt. Il est vrai qu'il peut paraitre avantageux de se procurer des objets utiles ou agréables sans avoir à en débourser d'un seul coup tout le prix. Cela permet de jouir à l'avance du produit de son travail, quand, autrement, il serait impossible de le faire avant nombre d'années d'économie. Mais il arrive qu'on ne sait pas se borner et qu'on s'engage ainsi à payer des redevances qui excèdent parfois de beaucoup le chiffre de son revenu, parce qu'on n'a regardé, au premier abord, que la somme minime à verser et la modicité des termes. Cela devient une véritable calamité tout aussi bien pour le commerçant qui a fait la vente que pour l'acheteur qui s'est endetté. Et si nous voulons revenir à la normale, il faudra que disparaissent graduellement cette méthode dangereuse, aussi bien que toutes celles qui nous sont venues ainsi d'outre quarante-cinquième depuis la guerre.

Si pour revenir à la normale, il est nécessaire d'abandonner la majeure partie de ces méthodes, que la dépression a montrées si néfastes, il ne s'ensuit pas que nous devions refuser d'utiliser quelques bons principes dont l'application s'est montrée pratique. Il s'agit plutôt pour nous de retirer l'ivraie du bon grain. En ajoutant ces quelques bons principes à ceux que nous avons su conserver et qui se sont prouvés si utiles, nous ne man-

(Suite à la page 23, 2e col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 13 AVRIL 1932

L'importance du port de Québec

S'il convient d'avouer que le rapport de sir Alexander Gibb, dans son ensemble, est pratique et opportun, on peut en discuter certains détails. Nous lui savons gré des excellentes réflexions qu'il a émises sur la grande utilité pratique du port de Québec, mais nous sommes avec l'échevin Dinan, quand celui-ci prétend que l'enquêteur britannique n'a pas raison de considérer notre havre comme un simple complément de celui de Montréal.

M. Dinan, arrimeur québecois de grande expérience, s'est rendu compte que le port de Québec est le centre géographique et naturel de la navigation dans l'est du pays. Les navires y entrent plus tôt et en partent plus tard au début et à la fin de la saison. Nous en avons aujourd'hui une preuve dans le cas du "Sylvia", qui, arrivé à Québec depuis quelques jours, doit attendre l'ouverture du chenal, entre cette ville et Montréal, pour aller chercher sa cargaison.

"Le "Sylvia", déclare l'échevin en question, aurait dû prendre son chargement ici et retourner immédiatement vers la mer. C'eut été une économie d'argent et de temps. Ce fait démontre la situation favorable de notre port pour la navigation." On pourrait citer maints autres cas prouvant que le havre québecois est, à l'intérieur des terres, l'un des points d'expédition les plus importants et les plus commodes du Canada. Si on ne l'utilise pas à sa valeur, cela dépend d'un concours de circonstances et de divers intérêts que nous n'avons pas à énumérer pour le moment.

C'est ainsi que l'on s'est toujours étonné de voir combien notre cité était ignorée dans le transport du blé. On a démontré cent fois que le Transcontinental, construit spécialement pour faciliter l'écoulement du froment des provinces occidentales, a été pratiquement mis de côté pour favoriser d'autres ports moins bien situés ou même pour divertir le transport vers les Etats-Unis. Ce chemin de fer, de Winnipeg à Québec, est le plus droit, le plus court et le moins dispendieux, en ce qui concerne le blé canadien. Il a fallu se battre longtemps pour obtenir des autorités, des prix de transport capables de permettre la concurrence avec les autres voies ; mais quand ce prix fut établi, il était déjà trop tard, le mal était fait. Toutefois, la situation n'est pas sans espoir. Un jour viendra où la nature et la géographie auront raison.

D'un autre côté, les citoyens de Québec doivent organiser eux-mêmes la défense de leur port. Toute l'élite et tous les pouvoirs publics devraient s'y intéresser comme d'une question vitale. Nous avons appuyé souvent sur la nécessité d'une coopération plus étroite entre la Chambre de Commerce, les citoyens et l'hôtel de ville, pour faire valoir les droits de la vieille capitale et agrandir le Québec industriel et commercial. Voici une bonne cause à soutenir : celle du plus magnifique port du Dominion.

L'hon. M. Perrault et la sécurité

Parlant, hier soir, au radio, sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, le ministre de la Voirie a donné au public des conseils dont il faudra se souvenir au cours de la saison d'automobilisme qui va s'ouvrir. Parfaitement au courant des divers accidents qui surviennent sur nos routes, connaissant les causes principales de ces trop nombreux malheurs de la circulation, il a demandé instamment la collaboration du public et le respect des lois.

Les chiffres qu'il a cités frappent par leur importance : "En 1931, dit-il, il y a eu, dans notre province, 4585 accidents d'automobiles ; 4507 personnes ont été blessées et 219 ont été tuées. 2,371 de ces accidents sont survenus à Montréal ; 419 à Québec ; 132 à Trois-Rivières ; 147 à Sherbrooke ; 128 à Hull ; 99 à Westmount ; 699 dans les autres villes et 598 à la campagne."

Notre province paye donc un lourd tribut annuel à l'automobile. On combat les maladies par des campagnes d'hygiène. Il est urgent de combattre l'accident de la même façon, puisque l'auto présente, dans ses résultats, des dangers semblables à ceux de la scarlatine ou même la tuberculose.

Il s'agit de supprimer les causes du mal, qui, d'après M. Perrault, sont : d'abord et avant tout **la négligence des conducteurs**, puis l'excès de vitesse, l'imprudence, la témérité et l'ivresse. Les autres causes sont secondaires et n'ont guère d'importance. C'est dire que le public voyageur n'observe pas suffisamment les lois de la circulation.

Le gouvernement a dépensé des sommes considérables pour accroître la sécurité des routes. Non seulement il a passé des lois sévères, entre autres celles de la limite de la vitesse, de l'arrêt obligatoire aux traverses à niveau, du ralentissement aux courbes, de l'observance des signaux, etc., mais il a élargi la plupart des chemins, adouci les courbes violentes et nommé des officiers de circulation chargés d'avertir les automobilistes fautifs ou même de les mettre à l'amende ou en état d'arrestation en cas d'abus flagrants.

Par malheur, une partie du public ne comprend pas assez la responsabilité qui pèse sur les épaules de ces officiers. Nous savons que ceux-ci sont parfois l'objet d'injures quand ils font leur devoir et que, dans certains cas, on a manoeuvré de telle sorte qu'on leur a causé des accidents graves et des blessures corporelles.

C'est pourquoi la collaboration de tout le public honnête s'impose : "Je répète, dit le ministre, que la surveillance du ministère de la Voirie n'a d'autre but que de protéger le public, et cette surveillance ne peut être efficace que si tout le monde veut bien coopérer avec nous... L'officier de circulation ne reçoit pas toujours l'appui auquel il a droit. On le considère trop souvent comme un ennemi, alors qu'il est réellement l'ami du voyageur."

Il faut croire que ces paroles seront entendues. Si certains chauffeurs d'automobiles persistent, au cours de la saison, à mépriser les lois et la prudence, on fera bien de les mettre tout de suite à la raison, par de sévères sanctions, afin que la leçon soit efficace et que l'exemple donné porte des fruits.

Paie ce que dois !

Sous ce titre, Cécile Lhotte écrit dans **Havre-Eclair** quelques conseils pratiques sur les dettes des particuliers. Il en est de celles-ci comme des dettes de guerre : on en a trop fait. Mais il existe une différence entre les unes et les autres : les dettes de guerre devront être réduites, sinon supprimées, tandis que celles des individus devront être remboursées, capital et intérêts, à moins que... Pour cette raison, Cécile Lhotte conseille à chacun de ne pas acheter au-delà de ses moyens :

"Auquel de nous n'est-il pas arrivé, dit-elle, d'entendre un vieillard de la bonne époque nous déclarer fièrement, au soir de sa vie : "J'ai parfois mangé de la vache enragée, c'est vrai, mais je n'ai jamais dépensé un sou de plus que ce que je possédais".

"Orgueil ? Je ne le crois pas.

"Pris dans ce sens, le "ne rien devoir à personne" me paraît de la simple droiture.

"Qu'on me permette de me citer :

"Les ventes par abonnement ? écrivais-je. En apparence, rien de plus louable. Moyennant une certaine somme d'argent, l'objet convoité vous est immédiatement livré, et le paiement s'effectue ensuite par mensualités.

"Qu'il y ait, peut-être, des cas où pareil mode d'achat rende service, il se peut ; mais s'il vous est loisible de contrôler dans votre entourage ma statistique personnelle, vous arriverez à ceci :

"Il n'y a pas un objet sur dix, achetés dans ces conditions, qui soit réellement un objet indispensable, et, par indispensable, j'entends : lit, cuisinière, machine à coudre, bicyclette, lessiveuse, etc., dont certains sont seulement utiles."

"Le reste, tout le reste des objets ainsi achetés par des gens qui n'ont **que** le premier sou pour les payer consiste en carillons, garnitures de cheminées, buffets de salle à manger, rideaux, phonographes, T. S. F., etc.

"A une époque où on ne sait guère résister aux tentations, où l'on n'oppose au besoin de jouir le plus possible, et tout de suite, qu'une conscience instable et un idéal en simili, comment ne pas accueillir cette offre de possession immédiate ?

"Payer ? On s'arrangera toujours... et tant pis si on ne s'arrange pas... Il y a belle lurette que le souci du lendemain ne tracasse presque plus personne.

"Alors, on achète à crédit ; et puis on paie un mois avec le sourire, un second mois sans enthousiasme, un troisième en rechignant (l'objet s'use déjà ou a fini de plaire) jusqu'au jour où, la gorge un peu serrée, on reconnaît dans l'escalier le pas de l'eucaisseur et où il faut se préparer à dire : "Si ça ne vous fait rien, Monsieur, voulez-vous repasser la semaine prochaine ?"

"A dater de ce moment-là — la première mensualité qu'on ne peut payer — l'équilibre est rompu. Sauf miracle, l'improbable Oncle d'Amérique, par exemple, il ne se rétablira jamais plus. Et chaque maladie, chaque arrêt de travail, chaque dépense imprévue, accélérera la catastrophe...

"Ah ! béni soit qui contribuera à nous rendre le goût de l'épargne, ou, à tout le moins, la sage discipline de nos ancêtres : Ne jamais acheter quoi que ce soit si on n'est pas en mesure de le payer intégralement et tout de suite.

"Ce n'est pas toujours possible", dites-vous ? Mais souvent, soyez-en certains, à condition de réapprendre à se priver un peu.

"Je vous assure qu'il y a lieu de réagir contre ce mode d'immédiate satisfaction. C'est un entraînement qui ignore toute limite.

"Que chacun de nous souhaite un peu de ce luxe qui adoucit les rudesses de la vie ? Quoi de plus légitime ? Nous ne sommes pas des saints, et les joies matérielles comptent encore pour nous... Mais ayons au moins la discipline d'épargner, sou par sou, et pendant des mois, s'il le faut.

"Bien des désirs s'émouseront ainsi sans que nous nous en portions plus mal."

NOTES ET COMMENTAIRES

LA SUPERIORITE DANS L'EGALITE

Un de nos confrères qui a droit à ses opinions, prétend que les derniers événements de Terre-Neuve et d'Irlande sont une preuve que l'égalité des nations britanniques n'est qu'un mythe.

En effet, un navire de guerre anglais vient d'ancrer dans le port de Saint-Jean, pour tenir en respect les manifestants qui ont failli jeter M. Squires à l'eau, tandis que le gouvernement anglais refuse de permettre à l'Irlande d'échapper au serment d'allégeance et aux redevances agraires.

Nous avouons que nous ne voyons rien là-dedans qui infirme la fameuse définition de l'égalité de statut de 1926. Si un bateau anglais est dans les eaux de Terre-Neuve, c'est sans doute parce que les autorités de ce pays l'ont secrètement demandé. Nous ne croyons pas que la Grande-Bretagne ait agi ainsi de son propre chef, et si elle l'a fait, elle a outrepassé son pouvoir et les convenances. Elle se serait tout simplement montrée plus forte que son petit dominion.

Quant à l'Irlande, la question n'est pas réglée. Il faut attendre. Le gouvernement anglais a opposé un refus au désir du président de l'Irlande, mais celui-ci, de son côté, ne semble pas tenir compte de ce refus. Attendons la fin. Il sera temps de juger ensuite.

Peut-être ne s'agit-il ici que d'une affaire de mots. Qu'on dise : "Supériorité", et tout le monde s'entendra. Qu'on dise : "Autorité", c'est une autre paire de manches.

LE BLE CANADIEN VIA ETATS-UNIS

Les Chambres de Commerce de l'est du Canada ainsi que les associations ouvrières s'apprêtent à envoyer à Ottawa des protestations collectives contre l'excès des exportations du blé canadien par les voies américaines.

En effet, 42 pour cent du blé de ce pays, depuis six ans, a passé par les Etats-Unis, à destination d'outre-mer. C'est une proportion vraiment trop grande, et on ne comprend guère qu'un gouvernement qui a pour devise "Canada First" ne fasse pas échec à ce mouvement antinational.

LES LIVRES ACCEPTES ET LES LIVRES REFUSES

Les représentants de l'une des plus grandes maisons d'édition du continent, E.-P. Dutton & Co., déclaraient récemment que sur 10,000 manuscrits reçus, on n'avait imprimé que 42 volumes. Sur le total, 1,500 essais seulement furent jugés dignes de figurer dans les librairies. Les autres sont destinés au panier ou seront acceptés par des éditeurs moins difficiles.

Le métier d'écrire est difficile. Un trop grand nombre d'écrivains s'imaginent qu'il suffit de savoir sa grammaire et de sentir un désir littéraire pour se mettre à l'oeuvre. Il leur faudrait consulter les hommes les plus rompus au métier avant de risquer cette périlleuse aventure.

D'un autre côté, les éditeurs, quand ils ont un comité de lecture compétent et sérieux, ont vite fait de classer le talent suivant son mérite. Il arrive malheureusement que quelques maisons d'édition ne savent nullement séparer l'ivraie du bon grain.

LA CRITIQUE QUI FAIT MAL

On peut dire aussi que l'absence d'une critique vraiment courageuse et objective a pour effet de multiplier les oeuvres et les écrivains qui n'ont aucune valeur. Il en est de même dans tous les domaines de l'art : poésie, musique, peinture, sculpture.

Si la critique n'est pas à la hauteur de sa tâche, c'est qu'il faut beaucoup de courage pour l'exercer. Chaque fois qu'un pauvre diable est rabroué par un juge le moindrement sévère, tout de suite s'élèvent des protestations, des cris et même des injures. On va jusqu'à accuser le critique de jalousie, d'envie, de grossièreté. On ne tient pas compte de l'énergie qu'il lui a fallu pour signer ses articles et s'exposer personnellement à l'insulte d'individus qui ont la conviction d'être des aigles.

Un paysan écossais était malade et sa fin semblait proche. Sa femme, obligée de s'absenter, plaça une chandelle auprès de lui, et, avant de sortir, lui fit quelques recommandations :

—Tu vois, lui dit-elle, j'allume la chandelle, mais si tu te sens sur le point de trépasser, souffle-la bien vite.

QUESTIONS ACTUELLES

LE PREMIER PAYS DU MONDE !

Sous un certain rapport, la supériorité des Etats-Unis d'Amérique demeure incontestée. Le prédicateur John Haynes Holmes déclarait récemment que son pays était "the most lawless country on the face of the globe". Les statistiques démontrent que sur la seule question du meurtre, la nation américaine est à la tête du monde entier depuis au moins une vingtaine d'années. Jamais dans les annales de l'humanité a-t-on vu un pareil mépris de la vie des autres comme celui qu'on observe dans un grand nombre de villes américaines. Chicago, à cause de la publicité qui lui est faite, est généralement considérée comme la plus... "sanglante"... des villes, mais New-York, Memphis, Détroit, sont encore pire, et dans ces vastes agglomérations humaines, le crime augmente toujours. Memphis (c'est une ville du Tenessee, très industrielle) retient fièrement la place de première ville meurtrière du monde. En 1929, son pourcentage de meurtres est de 668 par million, pendant que celui de Chicago n'était que de 129, (bagatelle, avec une diminution de 30 sur les chiffres de l'année précédente) et New-York de 71 par million. Le pourcentage général pour les Etats-Unis en 1929 était de 105 par million, chiffre vingt et une fois plus élevé que celui de la Grande-Bretagne, neuf fois supérieur à celui du Canada, et cinq fois celui de l'Autriche! Le record des meurtres aux Etats-Unis a augmenté de 350 pour cent en douze ans. (Quel singulier rapprochement! Exactement, depuis la date de la suppression de la vente des vins et des spiritueux) Les statistiques américaines de l'Administration criminelle sont encore plus déplorables. Dans le cours des cinq dernières années trois cent cinquante personnes à Chicago furent arrêtées pour meurtres ou voies de fait. Une demi-douzaine à peine subirent leur procès et pas un seul ne fut condamné à mort. On dit qu'il y a aujourd'hui dix mille criminels en liberté à Chicago, trente mille à New-York, où il se trouve aussi 25,000 "**speak-easies** contrairement à la loi.

Un livre de comptes, tenu par un "gangster" de Chicago tomba entre les mains de la police. Ce livre révélait l'état des déboursés aux autorités policières locales, et mentionnait cinquante mille dollars pour la campagne de Big Bill Thompson, en 1927. Il n'y avait pas lieu de s'étonner, non plus, si d'aussi tristes figures que celles de Capone et de Jack Diamond apparaissaient dans ce relevé sinistre!

On a affirmé qu'Al. Capone avait coûté à lui seul près de cent cinquante mille dollars par année à la ville de Chicago. Cependant, ni les autorités municipales de cette ville, ni celles de l'Etat de l'Illinois n'ont trouvé de suffisants motifs pour le faire arrêter. On l'a simplement, ainsi que Jack Diamond, laissé poursuivre par le gouvernement Fédéral pour arrérages de taxes sur des revenus nettement illégaux et criminels!

Les statisticiens experts calculent que la vague actuelle de crimes coûtent annuellement aux Américains entre dix et quinze milliards de dollars par an, somme colossale qui va directement dans les poches du pire élément criminel que l'univers ait jamais connu, corps de bandits organisés qui en vérité massacrent les citoyens innocents avec moins de pitié, moins de componction, qu'un passant indifférent pourrait en ressentir en tirant sur un chien enragé!

Dire les causes premières de la perpétration de tant de crimes violents aux Etats-Unis n'est peut-être pas chose facile. Le meurtre a toujours été assez commun dans les pays-frontières où la vie humaine est considérée comme de peu de valeur. Apparemment, les moeurs des pays-frontières du 18ème siècle ont été transposées dans le 20ème. Quelques-unes de ses plus anciennes villes exceptées, les Etats-Unis se trouvent encore socialement dans une période de transition ; ils ont cessé d'être dans l'ensemble, un peuple de ruraux, sans être pour cela devenus par la pensée un peuple de citadins, comme on l'entend en Europe. La plupart des habitants des villes ne prennent que peu d'intérêt aux choses du gouvernement, excepté le jour de l'élection. Le journaliste de la petite ville est bien plus intéressé par les affaires, la vie socaile, le "sport", le crime local, que par la vie politique, à moins qu'éventuellement il n'ait partie liée avec le "boss", le chef politicien de la cité. La responsabilité du journalisme dans la persistance du crime est très grande, spécialement quand il s'agit des crimes commis par les jeunes délinquants. Chez les adolescents et les faibles cérébralement, le journalisme jaune et le cinéma réussissent souvent à rendre le vice et le crime fort attrayants.

Les grand système industriel américain,—en détournant l'attention des hommes les plus capables, les plus hardis, du gouvernement vers les affaires,—est en partie responsable de cette inquiétante augmentation du brigandage. La grande prospérité américaine du dernier quart de siècle a réellement aveuglé les meilleurs citoyens sur le coût énorme et sur l'effroyable inefficience des gouvernements locaux, spécialement dans les grandes villes où le carnaval du crime règne en maître et poursuit sa ronde infernale !—L'influence de la guerre mondiale, dans la recrudescence du crime en Amérique a été exagérée, parce qu'on en voit les résultats contraires en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, dont les peuples ont beaucoup plus souffert que la nation américaine. La Grande-Guerre a cependant accéléré la production et la circulation des armes meurtrières, et a enseigné à deux millions de jeunes américains le moyen de s'en servir efficacement dans un pays où il est aussi facile d'acheter une mitrailleuse qu'un timbre-poste. On a aussi attribué avec raison à la prohibition, à la population étrangère et de couleur, une certaine partie des causes de l'accroissement de la vague du crime. On a aussi blâmée l'éducation américaine, lâche, sans discipline et sans soins. L'éducation à bon dos: certainement, les dérèglements de la jeunesse américaine, débridée, laissée à elle seule, sans guides et piaffant sur tous les chemins de la vie, a toujours plus étonné l'anglais insulaire que n'importe quelle autre chose, aux Etats-Unis.

Mais, sans aucun doute, la plus grande cause, la cause première, de ce redoublement de crimes, est l'effroyable carence de la justice criminelle. L'inefficacité des services policiers, spécialement dans les districts ruraux dépasse l'imagination. Bien trop souvent ces services sont corrompus, mais ordinairement ils sont simplement incapables. Ces services sont d'ailleurs organisés par influence politique et les hommes désignés ne peuvent généralement surbir que les plus élémentaires examens du service civil, quand toutefois ils peuvent en subir aucun.

Dès qu'il est appréhendé, le criminel le plus dangereux fait immédiatement demander son avocat. On n'y trouve pas de distinctions comme on en voit en Angleterre entre un "solicitor" et un "barrister" ou comme en France, entre un avoue ordinaire, un avocat-consultat ou un maître ex-plaidoiries. L'avocat américain est en même temps "solicitor" et "barrister" et fréquemment dans les petites villes, il est en même temps un agent d'immeubles. Aucun criminel ne peut l'être suffisamment pour l'empêcher de trouver un bon avocat désireux de le défendre. "Clarence Darrow, cette célébrité du Droit", lisons-nous sous la signature de W. T. Morgan, dans la "Contemporary Review, de Londres, à laquelle nous empruntons la plupart des faits ci-consignés, "est récemment devenu l'aviseur

(Suite à la page 6, 3e col.)

LE PLUS ANCIEN TABLEAU DU MONDE

Il y a quelque 7,000 ans, bien avant la fondation de Memphis et le début de l'ère des trente dynasties des pharaons, mourait à Gebelen, en Egypte, un brave homme qui, selon la coutume, fut enseveli dans un vaste sarcophage, après avoir été embaumé selon toutes les règles de l'art. Comme toutes les momies, cette momie elle aussi avait été enveloppée de bandelettes de toile, et comme ce brave homme avait été particulièrement chéri par les siens, ceux-ci avaient veillé à ce que son suaire fût orné, par un peintre, de toutes sortes d'images.

Or, on a trouvé le tombeau de ce personnage, et en même temps ce suaire peint. On est ainsi entré en possession d'un tableau vieux de 7,000 ans, qui est le premier échantillon de la peinture égyptienne, et surtout le premier échantillon de la peinture sur étoffe. La découverte a été faite par une expédition italienne, qui faisait des fouilles à Gebelen, sous la direction de M. Giulio Farina et qui découvrit un cimetière des temps égyptiens préhistoriques. Dans ces tombes, on trouva plus de huit cents objets, des vases ornementés, des armes rehaussées de fleurs ciselées et autres choses qui permirent aux savants de reconstituer la civilisation de cette époque lointaine.

La momie de l'Egyptien en question reposait entre deux cents autres, les genoux repliés et la tête penchée sur la poitrine. En soit, elle n'offrait aucun signe particulier, et on ne l'eût pas jugée digne d'un examen approfondi si l'attention des experts n'avait été attirée sur le curieux aspect des bandelettes. Tout d'abord, par suite de la pourriture du tissu, on ne se rendit pas compte de toute la valeur de la trouvaille. Cependant, on s'aperçut qu'il y avait là quelque chose d'inusité : on transféra la momie aux bizarres bandelettes et les huit cents autres objets à Turin, où ils trouvèrent place dans le musée dirigé par M. Farina.

Alors commença le difficile travail consistant à restaurer les bandelettes décomposées. L'œuvre à accomplir était surhumaine: restaurer un vase antique ou même un papyrus est un jeu d'enfant à côté. Ne s'agissait-il pas, en effet, en remettant côte à côte des milliers de points et de parcelles d'étoffes minuscules, de rétablir l'image dont le peintre avait orné le suaire? Mais les musées ont leurs secret que le profane ne connaît pas, et des experts qui joignent à une patience infatigable un art minutieux. Dans le cas présent, il s'agissait, comme nous venons de le dire, de milliers de petits morceaux de toile peinte dont les plus grands avaient la taille d'une mouche.

A l'heure actuelle, la besogne est terminée pour la plus grande partie, et la portion centrale l'image est reconstituée. Le dessin est tracée en lignes nettes et en traits marquants, et il est peint en deux couleurs seulement: noire et rouge. Un large morceau représente des scènes identiques à celles que l'on a trouvées depuis longtemps sur les murs des tombes égyptiennes postérieures. Il n'y manque ni les danses, ni les barques que l'on voit sur les fresques, les papyrus et les bas-reliefs. Mais le brave égyptien de Gebelen devait être un grand chasseur devant l'Eternel. Sans doute, sa famille signala-t-elle cette particularité au peintre: celui-ci a représenté sur la toile, avec soin, une chasse à l'hippopotame. On voit le chasseur, l'hippopotame — qui, dans son dessin primitif, ressemble à un cheval — et l'on voit les eaux du Nil sacré. Tout cela ressemble à un dessin l'enfant et est très touchant.

La femme d'un de nos plus heureux riches de guerre, reçoit de son mari en voyage, un chèque assez important : le mari, ne croyant pas s'absenter si longtemps, n'avait pas laissé suffisamment de fonds dans la caisse du ménage.

La femme se rend à la banque.

—Voulez-vous endosser le chèque, madame ? fait poliment l'employé.

—Endosser ?... Qu'est-ce que c'est que ça ?

L'employé sourit et comprend.

—C'est mettre votre signature au dos, madame, comme vous feriez pour une lettre.

—Ah ! bon !

Et Madame X... prenant la plume et s'appliquant, écrit au verso du chèque :

"Ta femme affectionnnée, Eugénie".

—(Sur la Riviera).

Paulot est fier comme un Castillan. Il n'admet pas que l'on exerce des sévices sur les parties nobles de sa petite personne. Et comme son père, pour je ne sais trop quel méfait, vient de lui allonger — oh ! du bout des doigts !— une gifle, il s'indigne :

—Papa !... j'ai un derrière ! !

AU JOUR LE JOUR

Les "trucs" du studio

Les pièces radiophoniques sont animées par divers bruits afin de donner aux sans-filistes une imitation aussi exacte que possible des jeux de scène.

C'est un art. En Tchécoslovaquie, les enfants des écoles s'engagent pour imiter les bruits les plus divers. Ils apportent à leur travail une vive ingéniosité. Les "bruiteurs" tchécoslovaques vont devenir des spécialistes et trouver ainsi une carrière.

Joséphine Baker

On raconte qu'un auteur italien, très épris de la beauté de Joséphine Baker — laquelle est du reste mariée avec un Italien du nom de Pepito Abattei — aurait écrit une pièce de théâtre pour "l'étoile noire", qui partirait en tournée avec cette oeuvre de "Sem Benelh".

Déjà Félicien Champsaur avait consacré un livre à Joséphine, lequel lui déplut fort, et pour cause. L'auteur de "l'Arriviste" prétendait que Joséphine fut une guenon, avant de devenir femme par la grâce du célèbre spécialiste de la greffe humaine. Et l'on plaida.

Le professeur Voronoff eut là une réclame involontaire, mais éclatante.

Curieuse constatation

Saviez-vous qu'il existe une grande différence entre la façon d'un homme et celle d'une femme de froisser les draps de lit pendant le sommeil? C'est du moins M. Mitas qui l'a constatée et qui vient de la signaler à la Société de médecine légale de France.

Il paraît, en effet, que, dans un lit où a dormi un homme, le drap de dessous présente des plis nombreux et serrés ; par contre, s'il s'agit d'une femme les plis sont rares et lâches. Cette constatation, qui sera sans doute parfois utile aux policiers chargés d'une enquête, ne repose sur aucune donnée scientifique. C'est comme cela parce que c'est comme cela. Mais est-ce bien certain ?

Simple légende

Le roi des allumettes, Ivar Kreuger, ne se servait jamais d'allumettes, affirme la légende. Mais ce n'était qu'une légende, car, dans le restaurant des environs de la Bourse, où il déjeunait généralement quand il se trouvait à Paris, il ne manquait jamais, au dessert, d'allumer un cigare en craquant une "suédoise".

Il oubliait même presque toujours sa boîte encore toute pleine sur la table. Le garçon s'en saisissait dès le départ de Kreuger, disant :

— Cela n'a pas d'importance. Il en a sûrement d'autres.

Irrédentisme

Les organes de la Prusse orientale sont d'une lecture instructive. De temps à autre s'y révèlent des explosions antipolonaises et antifrançaises qui éclairent bien des replis, apparemment assez obscurs, de l'âme germanique. On se propose, bien entendu, de "liquider" à bref délai le problème du "corridor" dantzickois et celui de la Haute-Silésie.

On garde aussi l'espoir de remettre la main sur l'Alsace et sur la Lorraine. Au cours de conférences organisées, des exordes comme ceux-ci ouvrent le débat : "Pour la seconde fois (?) Strasbourg et l'Alsace sont aux mains des Français. Mais il y a là-bas des hommes allemands qui, d'une âme fidèle, gardent et maintiennent ce qui est nôtre : la langue allemande et les coutumes allemandes."

La mort

Parlant un jour de la mort à quelques intimes, Aristide Briand avait dit :

—Je voudrais partir, quand mon tour viendra, sans éclat..... sur la pointe des pieds....

Ce voeu aura été réalisé.

CHEZ LES AUTRES

L'Université de Montréal

Le gouvernement de Québec, loin de se désintéresser du sort de l'Université de Montréal, s'y intéresse plus que jamais auparavant.

Cette semaine même le conseil des ministres a nommé une commission spéciale qui étudiera à fond les difficultés financières que notre grande maison d'enseignement supérieur canadienne-français affronte en ce moment. Le seul but de l'enquête que fera cette commission est d'aviser aux moyens à prendre pour permettre à cette belle université d'accomplir tout le bien que notre race attend d'elle.

Ceux qui ont été nommés tout spécialement pour éclaircir et résoudre le problème de l'Université de Montréal ont à leur tête Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier. L'évêque-coadjuteur du diocèse de Montréal aura pour aides et conseillers les personnes suivantes qui ont toujours porté un grand intérêt aux choses éducationnelles: MM. Ernest-R. Décary, N.P., Victor Doré, Monseigneur A.-V.-J. Piette, MM. Charles Duquette et Ernest Guimont, de la Banque Canadienne Nationale; MM. T.-A. Saint-Germain, de Saint-Hyacinthe; Ernest Sylvestre, Sherbrooke; Ludger Codebecq, Valleyfield, et Joseph Sylvestre, avocat de Joliette.

Avec le bienveillant concours de toutes ces personnes, il devrait être possible de trouver une solution à l'importante question de l'Université de Montréal sur le sort de laquelle l'on s'inquiète à bon droit dans le monde où les choses intellectuelles ne le cèdent pas entièrement aux choses purement matérielles.

(La Tribune)

Si l'argument vaut pour le St-Laurent

En dépit de la propagande intense que l'on fait en certains milieux pour pousser le Canada à entreprendre, en collaboration avec les Etats-Unis, la canalisation du St-Laurent, il se trouve encore nombre de gens et de journaux sérieux pour s'opposer à cette aventure risquée et coûteuse.

Nous n'avons pour le moment, disent ces derniers, aucun avantage à retirer de la canalisation. Que peut donner celle-ci en effet? D'abord, bien entendu, un moyen de transport nouveau et à meilleur marché que le transport par rails! Seulement, à l'heure actuelle nous souffrons justement du développement trop poussé de nos moyens de transport. Nous en avons suffisamment pour une population de 50,000,000 ou plus et nous ne sommes que 10,000,000

La canalisation mettrait encore à la disposition de nos industriels une quantité d'énergie électrique formidable. Très commode, évidemment. Mais de l'énergie électrique n'en avons-nous pas déjà à revendre? Il y en a plus dans l'Ontario et dans le Québec qu'on peut utiliser. De quelle utilité pratique et immédiate seraient les quelques centaines de millions de C. V. que l'on développerait en canalisant le St-Laurent?

Et puis dans le moment, disent les adversaires du projet, tout le monde sait que le pays n'a pas d'argent à jeter par les fénêtres.

A cela les partisans de la canalisation répondent par un argument qui est assez commun de ces temps-ci: "Canalisons, disent-ils, pour fournir de l'ouvrage à nos chômeurs."

Si l'argument vaut pour la canalisation du St-Laurent il vaut aussi pour une foule d'entreprises d'intérêt public. Si l'argument vaut pour le St-Laurent, il n'est pas une ville pas un village qui ne puisse, pour le même motif exiger sa gare, son bureau de poste neuf, son quai ou son pont!

Si l'argument vaut pour le St-Laurent il vaut encore pour le canal de Chignectou que nombre d'hommes d'affaires au provinces maritimes réclament depuis des années

(L'Evangéline)



AFFECTIONS NERVEUSES

LES maladies nerveuses sont parmi les plus difficiles à diagnostiquer. Elles résultent souvent en perte de mémoire, paralysie partielle, ou une altération générale de la santé.

Des stimulants provisoires ne font que les aggraver. Préparation sûre et renommée, le Sirop Fellows exerce une action bienfaisante sur les troubles nerveux.

Il facilite la digestion et l'assimilation. Le sang, ainsi enrichi et tonifié, peut nourrir plus utilement les nerfs, qui ne se manifestent plus sous forme d'insomnie, d'inquiétude, d'irritabilité ou de douleurs.

Fabriqué au Canada, le Sirop Fellows se trouve dans toutes les pharmacies. 82 F

TOUS LES ENFANTS DEVRAIENT POSSEDER LE CATECHISME ILLUSTRE DE LA MAISON MAME

Présenté sous forme d'une histoire, très illustré. Il est très intéressant à lire et à feuilleter.

QUI LE LIT COMPREND FACILEMENT LE CATECHISME

En vente chez tous les libraires.

L'onguent Cuticura



est merveilleux pour le soin de votre chevelure

Appliquez un massage au cuir chevelu avec l'**Onguent** pour y enlever les pellicules. Puis donnez-vous un shampooing avec le savon **Cuticura** pour nettoyer les cheveux et leur redonner leur vigueur et leur éclat naturels.

Onguent 25c et 50c.
Savon 25c.
Dépositaires canadiens:
J. T. Wait Company, Ltd., Montréal.

EN MARGE DE LA SESSION CANADIENNE

UN INCIDENT AU SUJET DE L'ELECTION DE MAISONNEUVE — ECHANGES DE COUPS ENTRE MM. BENNETT ET KING — UNE TEMPETE CHEZ LES DEPUTES. — LA BEAUHARNOIS.

(Par Georges Léveillé)

Ottawa, 13 — M. Mackenzie King a accusé le premier ministre Bennett d'avoir sciemment induit la Chambre en erreur, lundi, lorsqu'il a affirmé que c'était la coutume que deux collègues du même parti que le député défunt avise le président de la Chambre de sa mort et demande une élection complémentaire dans le comté vacant.

Il va sans dire que le premier ministre n'a pas voulu laisser passer cette accusation. M. Guthrie, le ministre de la Justice, a soulevé un point d'ordre et le Président Black a demandé à l'ancien premier ministre de se retracter.

L'incident a donné naissance à une véritable tempête. Les conservateurs ne voulaient pas laisser parler M. King et les libéraux exigeaient pour leur chef le droit de parole.

Lundi après-midi M. Bennett, répliquant à M. King qui avait critiqué le retard apporté dans la fixation de la date de l'élection complémentaire de Maisonneuve, avait dit que d'ordinaire les collègues de l'ancien député du comté vacant avertissaient le président de la Chambre de la vacance.

Voici ce que M. Bennett disait à ce propos : "Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, laissez-moi répéter que deux membres de la Chambre à quelque parti qu'ils appartiennent peuvent donner l'avis de la vacance mais je défie mon très honorable ami de me citer un cas dans lequel l'avis n'a pas été donné par l'Opposition lorsque le député du comté vacant appartenait à l'Opposition. Cela s'est toujours fait ainsi c'est devenu une coutume."

M. Mackenzie-King avait répondu lundi qu'il se rappelait plusieurs cas du contraire. Et hier après-midi après avoir relu le journal de la Chambre. il en énuméra quelques-uns. Il s'agit chaque fois d'une vacance créée par le départ ou la mort d'un député conservateur pourtant l'avis avait été donné par des membres du gouvernement libéral. Il en fut ainsi après le décès de M. J.-A. Stewart, conservateur de Victoria-Carleton, R.-F. Preston, conservateur de Lanark, J.-W. Edwards, conservateur de Frontenac-Addington. M. Bennett, lundi, a parlé de la récente élection complémentaire tenue dans le comté d'Athabaska. Mais il n'a pas révélé les noms des députés qui ont averti le président de la Chambre de la vacance qui existait dans ce comté. Or, ces deux députés n'étaient autres que MM. G.-H. Perley et Robert Weir, deux ministres conservateurs du gouvernement. Toutes les vacances qui furent créées depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, ont été portées officiellement à l'attention du président de la Chambre par des membres du gouvernement, à l'exception de Maisonneuve.

"Tout de même", ajoute M. King, "le premier ministre a déclaré hier que le contraire s'était toujours fait et que c'était devenu coutume. En faisant cette déclaration le premier ministre induisait délibérément la Chambre en erreur".

"Cette dernière déclaration du chef de l'Opposition", dit M. Hugh Guthrie, va à l'encontre des règlements de la Chambre. Le président de la Chambre, M. George Black, est du même avis. Il déclare que le fait d'accuser le premier ministre d'induire délibérément la Chambre en erreur n'est pas parlementaire et que l'expression devrait être retirée.

"Je me servais de mots", réplique M. King, "que mon très honorable ami emploie fréquemment à notre adresse. Le premier ministre savait qu'il faisait une déclaration incorrecte."

Le président insiste pour que M. King retire ses paroles.

Celui-ci réitère que la déclaration de premier ministre a manifestement été faite pour induire la Chambre en erreur. "Si votre Honneur désire que je dise que c'est un cas d'affirmation incorrecte délibérée, je le ferai."

Le président affirme que le chef de l'Opposition est un parlementaire trop expérimenté pour violer sciemment les règlements de la Chambre.

Le chef de l'Opposition ne veut pas insister. Si quelques-unes de ses paroles ne sont pas parlementaires, il les retire sur le champ.

Pendant cette discussion entre le président et M. King, il s'est élevé une véritable tempête. Les députés conservateurs réclament bruyamment une rétractation de la part du chef de l'Opposition pendant que les libéraux demandent qu'on laisse M. King s'expliquer.

LA BEAUHARNOIS

M. Charles Stewart, ancien ministre libéral de l'Intérieur, a demandé une fois de plus à M. Bennett s'il ne sera pas bientôt prêt à faire une déclaration à propos des garanties que le gouvernement a consenties aux banques qui ont avancé de l'argent à la Beauharnois Power pour lui permettre de continuer les travaux entrepris.

M. Bennett a répondu qu'il fe-

(Suite à la page 7, 4e col.)

L'affaire Lindbergh

Norfolk, 13 — (P.C.)—Le rév. Dobson-Peacock a donné aujourd'hui l'assurance que l'état des négociations entreprises par les trois entremetteurs de Norfolk serait franchement exposé dès le retour de John-Hughes Curtis et du contre amiral Burrage. Tout ce qu'on sait de leurs agissements depuis leur départ il y a plusieurs jours, c'est que les deux hommes ont conféré avec le colonel Lindbergh. Le révérend n'a pas voulu en dire plus long.

Les routes

Le département de la Voirie, dans le but d'aider au rétablissement du trafic des automobiles dans le district de Québec, a mis à l'oeuvre hier soir trois charrues puissantes qui sont parties dans trois directions différentes, la première sur le chemin de Montréal, rive nord, la deuxième vers Beaumont, et la troisième vers St-Nicolas, sur la rive sud.

Les trois charrues ont travaillé toute la nuit à l'ouverture des chemins que nous venons de nommer et ce matin M. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, recevait un rapport lui annonçant que les routes sont ouvertes, la première jusqu'à St-Augustin—on espère atteindre Neuville ou Donnacona ce soir,— le deuxième jusqu'à la côte des Erables dans Beaumont, et la dernière jusqu'à l'église de St-Nicolas, comté de Lévis.

Les citoyens du comté de Portneuf sont enchantés de la décision que vient de prendre le département de la Voirie, à la demande du Dr Pierre Gauthier M.P.P., député du comté de Portneuf.

La route du pont de la rivière Montmorency au village de St-Joachim est fermée au trafic lourd.

Partie de cartes à N.-D. du Chemin

Une grande soirée de cartes aura lieu jeudi soir, dans la salle paroissiale de Notre-Dame du Chemin, 76 chemin Ste-Foy. Cette soirée organisée par les demoiselles de la paroisse promet de remporter un grand succès. De magnifiques prix seront distribués. Le prix d'admission est de 35cts. Les cartes sont en vente au numéro 29 avenue des Erables où à la porte de la salle le soir.

Le mérite scolaire

Vendredi, à l'archevêché de Montréal, aura lieu, sous la présidence de l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, une réunion du Comité catholique de l'Instruction Publique. Le but de cette réunion est d'étudier un projet de loi relatif aux récompenses de l'Ordre du Mérite Scolaire. Les membres du Comité chercheront comment faire bénéficier de la loi existant déjà à ce sujet, en en modifiant le texte, un plus grand nombre d'instituteurs, d'institutrices et de professeurs.

LE NORD DE L'IRLANDE FIDELE A L'ANGLETERRE

(Suite)

à la création de l'Etat Libre d'Irlande.

Il n'arrive pas à croire que les Irlandais puissent faire la folie de se quereller avec l'Angleterre, leur client, sur une question qui n'est essentiellement pas celle de la liberté. "De Valéra, dit-il, ne peut avoir la proie et l'ombre en même temps ; l'ombre c'est l'indépendance complète, la proie c'est l'avantage de faire partie du Commonwealth britannique."

Le leader libéral insiste sur l'idée d'association contenue dans le traité négocié par le gouvernement de coalition qu'il dirigeait alors. Les négociations pour le traité menées il y a onze ans avec de Valéra échouèrent par suite de l'intransigeance de ce dernier, qui voulait l'indépendance complète ; mais Arthur Giffith et Michael Collins étaient prêts à négocier en prenant pour base qu'il ne serait pas question du droit à la sécession dans les pourparlers, et c'est sur cette base-là que le traité fut ratifié par le Dail Eirann.

"Si le président de Valéra maintient ses prétentions, dit M. Lloyd George, c'est la fin de tout espoir de voir un jour l'Irlande unie

Encore quelques années, et la sage politique poursuivie depuis dix ans par le président Cosgrave aurait, croyons-nous, provoqué un vrai désir d'union entre le nord et le sud."

Au dire de M. Lloyd George la question des annuités fournit un exemple de l'effort sincère de l'Angleterre, au cours du dernier demi-siècle, pour réparer ses torts envers l'Irlande. "Qu'on note, dit-il, le contraste entre cultivateurs anglais et irlandais. Les premiers sont encore aux trois quarts fermiers payant un loyer annuel pour leur terre, d'où ils peuvent être délogés après un avis de 12 mois. Les paysans irlandais, par contre, ont reçu du gouvernement anglais une avance d'argent suffisant pour racheter leurs terres au prix moyen de $50 l'acre. Ce sont maintenant des propriétaires payant, au lieu d'un loyer, un intérêt de 3½ p.c. sur le coût du rachat de leurs terres.

"En tout c'est $450,000,000 que le trésor anglais a avancé aux cultivateurs irlandais avant la création de l'Etat libre, et il a payé $50,000,000 en primes. Là-dessus $82,500,000 ont été remboursés. Si l'Etat libre continue à percevoir les annuités, tout en gardant l'argent pour lui, ce sera un cas remarquablement cynique et malhonnête de répudiation. Les relations entre les deux îles ne pourront qu'en souffrir grandement."

L'EXPOSITION PROVINCIALE REORGANISEE

(Suite)

comme président de l'Exposition, c'est son intention (sans doute celle aussi de ses collègues de la Commission) de placer l'organisation de la prochaine exposition sur une base strictement d'affaires, d'en faire un département municipal sous le contrôle du trésorier de la cité en autant que les dépenses sont concernées.

La Commission composée de six membres, subsisterait quand même, parce que, d'après la Charte, elle ne peut être abolie si la ville tient une exposition.

L'on prévoit donc des réformes assez intéressantes que le maire soumettra à ses collègues lorsque le rapport de la Commission sera disséqué par le comité administratif, la semaine prochaine probablement.

La question de savoir si le déficit doit être de $14,000 ou $31,000 est encore sujette à discussion et le chiffre qui sera définitivement fixé dépend de l'attitude que prendra la majorité du Comité ou du Conseil.

En un mot, toute la discussion pivotera sur le point de savoir si on doit entendre par dépenses qui doivent être mises au compte des travaux permanents de la ville, celles mêmes qui auraient été faites sans avoir été au préalable autorisées par une résolution du Comité administratif.

Commentant, ce matin, le déficit dans les finances de la Commission, le président faisait observer au représentant du "Soleil", ce matin, qu'il n'y avait rien de surprenant après la mauvaise température que nous avons eue l'été dernier et qui a fait perdre à l'Exposition les recettes de ses deux principales journées, surtout celle de la fête civique.

Il ajouta que partout ailleurs, la période de dépression s'était fait sentir, principalement à Toronto, à la grande exposition nationale.

Un beau programme de sécurité pour VOUS, Mlle Employée de Bureau

Qui vous paiera jusqu'à $100 par mois après que vous aurez quitté votre bureau pour de bon—

Qui vous permettra de pourvoir aux besoins d'une mère—d'un parent invalide—au cas où vous viendriez à mourir prématurément—

Qui vous assurera un revenu substantiel et parfaitement sûr sur vos économies—

Qui constituera un fonds de réserve auquel vous pourrez faire appel en cas d'urgence.

Si vous n'avez pas déjà pris vos mesures pour assurer votre sécurité matérielle dans le sens indiqué plus haut, nous vous engageons à venir discuter la question avec nous sans plus tarder.

Toute femme sage sait qu'elle ne pourra pas toujours travailler. Elle sait comme il lui serait pénible d'avoir à dépendre de parents ou d'amis pour sa subsistance, dans sa vieillesse.

La somme de $100 par mois, assurée par notre Police à Rente de Retraite, constituerait un très joli revenu quand vous voudrez cesser de travailler — suffisamment pour vivre où et comme il vous plairait.

Une légère somme, mise de côté régulièrement, vous assurera cette généreuse protection au moyen de notre police.

ENVOYEZ LE COUPON AUJOURD'HUI POUR RENSEIGNEMENTS COMPLETS

The Imperial Life Assurance Co., Siège social, Toronto, Ont. 38

Veuillez m'envoyer par le courrier, sans aucune obligation de ma part, des renseignements complets concernant votre Police à Rente de Retraite Imperial.

Nom .....

Adresse ..... Age 284P

UN PONT EST EMPORTE PAR L'INONDATION

(Suite)

Hier soir un poteau de téléphone ainsi qu'un poteau soutenant des fils électriques ont été renversés après avoir été minés à leur base par l'eau. On a effectué les réparations nécessaires ce matin.

Cependant la propriété de M. Eugène Lemire, cultivateur, et qui conduit à son moulin, a disparu cette nuit. Hier soir, on craignait fort que le moulin ne puisse résister davantage à la poussée des glaces et la crue des eaux. On était allé chercher le curé, ce n'est que ce matin que l'on constata le désastre.

Ce pont reliait les deux rives de la rivière Yamachiche à un mille et demi du village. Aujourd'hui pour ceux qui habitent ce rang éloigné il va leur falloir descendre à Yamachiche pour y traverser par le pont de la route nationale afin de remonter sur l'autre côté de la rive s'ils ont affaire à cet endroit, ce qui allongera leur route de trois milles. Des cultivateurs ont été obligés pour protéger leurs animaux, de les mettre à l'abri soit dans des étables voisines ou encore de construire des plate-formes temporaires surelevées de deux pieds afin d'y placer leur bétail. Il est impossible encore d'estimer même approximativement le montant des dégâts matériels causés cette année, par l'inondation dans cette région, mais l'on croit qu'ils se chiffreront à quelques milles piastres.

ON VEUT VOIR CESSER LE CONFLIT

(Suite)

vince de Québec, ne fit pas d'objection à la création d'un département des assurances à Ottawa, mais il insiste pour les droits des provinces soient respectés.

Il semble en faveur d'un système qui donnerait à Ottawa un contrôle central, mais conserverait aux provinces leurs droits. M. Geoffrion rappelle que l'honorable M. Taschereau, au cours d'une récente conférence sur le même sujet, a suggéré de conserver, pendant une période d'un an le statu quo, avec l'entente que l'an prochain la province de Québec ferait une législation qui concorderait avec celle d'Ottawa.

Des chiffres démontrant l'ampleur des opérations des compagnies d'assurances canadiennes furent produits par M. N.-W. Rowell, représentant des Life Underwriters Officers Association.

Sur un total de $6,622,000,000. d'assurance-vie au Canada, les compagnies canadiennes représentent $4,-409,000,000., les compagnies anglaises $119,000,000 et les autres compagnies étrangères $2, 093,000.

M. Rowell déclara que le désir des compagnies d'assurances est d'avoir un système uniforme d'inspection à travers le Canada. Elles souhaitent aussi que les conflits entre le fédéral et les provinces prennent fin parce que ces conflits nuisent à leurs opérations à l'étranger.

MM. J.-A. Mann, M. R.-J. Wickham et quelques autres témoins furent aussi entendus par le comité sénatorial.

Cet après-midi MM. Bailey et Geoffrion auront une conférence avec le sénateur Meighen afin d'en venir à une entente.

MME LINDBERGH SERAIT GRAVEMENT MALADE

(Suite)

qu'un des billets de $20 payés par Lindbergh pour la rançon de son fils a été mis en circulation à New-York et remis au département de la police new yorkaise par le service secret.

QUI EST CET HOMME?

New-York, 13. (A.P.)—Le Sun dit aujourd'hui qu'une personne au moins, à part le Dr Condon, pourrait être en mesure d'identifier l'individu qui reçut les $50,000 de la rançon payée par Lindbergh. Cette personne est un chauffeur de taxi. C'est par lui que fut remis à Condon le 12 mars un billet lui disant où aller pour entamer les négociations touchant le paiement d'une rançon et le retour du bébé. La police n'a pas répéré ce chauffeur, et le Sun dit que lui-même a demandé au journal de taire son nom.

LE CAPITAINE BERNIER

(Suite)

rêt, du capitaine Bernier fut bref. Il constitue une dénégation catégorique de ce que lui impute son accusateur.

— "On m'accuse d'avoir enlevé du "Guide" les tuyaux des pompes de sauvetage et d'avoir vendu ces tuyaux aux Esquimaux, comme matériel à utiliser pour faire des balles de fusil. Allons donc J'ai toujours emporté dans l'Extrême-Nord des quantités de balles considérables, afin de les vendre aux Esquimaux. Dans un de mes voyages, là-bas, j'avais, dans ma cargaison, 71,000 balles de fusil ."

Me Henri Bernier, C.R., dès l'enquête déclarée close a dit quelques mots pour la Défense puis adresse la parole au tribunal, pendant que courent ces lignes, Me Robert Taschereau, C.R., M.P.P., conseil de Me Bernier.

L'enquête est présidée par M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy.

AUX ASSISES

Le grand jury des Assises a rapporté, aujourd'hui, des verdicts de "true bill" ou accusation fondée dans les causes suivantes qui vont passer, au terme actuel : Sing Lee, — tentative de viol ; Tancrède Gilbert,— contravention à la Loi des Douanes ; Henri Caron,— effraction et vol ; Gérard Paquet,— homicide involontaire coupable.

Le notaire J.-Octave East, accusé d'emploi de faux documents, a demendé et obtenu un procès expéditif.

La Cour d'Assises commencera à entendre , demain matin, la cause du Roi contre Adolphe Frenette, accusé de grossière indécence.

JOHN BULL PROTECTEUR DES INDOUS

(Suite)

anglais aux Indes.

Et Gandhi, poursuit Sir Henry ; car il faut bien en parler : une conférence sur les Indes sans une parenthèse sur Gandhi paraitrait un non-sens.

Le mahatma, dit-il, a consacré toute sa vie à une cause qu'il estime sacro-sainte. Il veut délivrer les Indes des Anglais. Il ne regarde pas toujours aux moyens, s'il faut en croire les déclarations de certaines personnes. Il a eu de plus l'avantage considérable de venir étudier en Angleterre même le caractère anglais, pendant un séjour qu'il y fit comme étudiant, et il sait se servir de l'expérience acquise à ce moment.

On exagère d'ailleurs beaucoup son importance. A son passage en France, qu'il traversa pour se rendre à la conférence de la Table Ronde, les banquiers français manifestèrent leur étonnement que l'on crut l'Angleterre capable de craindre ce personnage. En réalité on a beaucoup exagéré sa valeur et sa puissance. Les hauts fonctionnaires anglais des Indes ne le considèrent plus comme un homme dont il faille faire grand cas. L'agitation qu'il a provoquée tombe peu à peu. Depuis qu'il est en détention, le calme revient partout, en dépit des quasi-menaces qu'il a fait entendre.

Caractère étrange aussi, et surestimé, que le compagnon de Gandhi, Nehru. Le séjour qu'il fit en U. R. S. S. avant de se joindre au mouvement dont le mahatma est la tête, peut nous donner une idée de la tendance générale de ses conceptions et de ses revendications, il représente le mouvement communiste en Orient.

Maintenant qu'on pris fin les échauffourées organisées par Gandhi et ses compagnons, le gouvernement anglais entend continuer dans la paix et la tranquillité sa politique traditionnelle. Bien des difficultés ont été surmontées. L'avenir apparait plus que jamais rassurant.

Hitler mis au ban

Berlin, 13. — (A.P.)—Un décret du gouvernement a déclaré formation illégale les troupes d'assaut de Hitler dans toute l'Allemagne aujourd'hui. Cette mise au ban affecte 400,000 nationaux socialistes organisés militairement et désignés par ses adversaires comme la garde prétorienne d'Adolf Hitler, quelques fois aussi comme un état dans l'Etat.

Le décret qui vient d'être promulgué a paru au chancelier Bruning d'une importance telle qu'il a retardé d'un jour son départ pour la conférence de Genève. Il a conféré avec Wilhelm Groener, ministre de la défense, et celui-ci a consulté les états fédérés avant de lancer le décret.

Le matériel confisqué dans les descentes de police du mois dernier, avec les preuves recueillies dans divers états, entre autres la Bavière et la Hesse, n'ont laissé dans l'esprit des autorités aucun doute, assure-t-on, sur le caractère subversif de l'organisation militaire des nationaux socialistes.

L'argent des touristes

Ottawa, 13 —(P.C.)—L'Office de la statistique estime à $250,776,000 l'argent dépensé au Canada par les touristes en 1931. C'est $29 millions de moins que l'estimation de l'année précédente. Les touristes venus au pays par les ports océaniques ont dépensé $12,018,000; ceux venus des Etats-Unis en auto, $118,129,000, et ceux venus du même pays en chemin de fer $50,629,000. Là-contre s'inscrit un montant de $76,452,000 dépensé par les touristes canadiens à l'étranger, soit à peu près $24 millions de moins qu'en 1930.

Atelier des AVEUGLES

REPARATIONS GENERALES de toutes espèces de CHAISES, PANIERS et HOUSSES EN JONC de calorifères faits sur commande.

32 rue St-Louis

Québec

LES GRANDS MAGASINS DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

JEUDI - JOURNEE DES AUBAINES POUR ENFANTS

CHAUSSURES POUR ENFANTS



Le meilleur endroit en ville pour LA QUALITE et LES PRIX PLUS BAS, c'est CHEZ PAQUET.

SOULIERS en cuir verni. Pointures 1 à 5 pour enfants SPECIAL..... 49c

NOS PRIX POUR JEUDI

CLAQUES

Noires, unies, forme ronde Pointures 6 à 10 1-2..... 24c
Pointures 11 à 2 pour fillettes..... 29c
Pointures 11 à 13 pour garçonnets..... 34c
Pointures 1 à 5 pour garçons..... 39c

BOTTES DE CAOUTCHOUC

Pointures 6 à 10 1-2 pour enfants... 99c
Pointures 11 à 2 pour fillettes ou garçons..... $1.24
Pointures 3 à 7 pour fillettes ou garçons..... $1.24

POUR LA PREMIERE COMMUNION

Vous voudrez les voir belles, vos fillettes, en ce jour mémorable —

ALORS, HABILLEZ-LES CHEZ PAQUET

ROBES BLANCHES en soie, crêpe de Chine, voile et marquisette, manches longues et encolure haute. Ages : 5 à 7 ans. Prix..... $1.95 à $5.50

VOILES de première communion. En point de différentes qualités, garnis de floss de soie, 1 1-2 et 2 verges carrées. Prix..... $1.00 à $3.50

MANTES en laine blanche pour Première Communion pour fillettes de 5 à 10 ans. Prix $3.25

Rayon de la lingerie — 1er Plancher

ROBES POUR FILLETTES



Superbe groupe, en crêpe imprimé, modèles des plus charmants, jolis dessins sur fond: bleu marine, brun, rouge-pâle et vert ; d'aucunes à dessins de pois et divers autres petits motifs. Tailles 8 à 14X, c'est-à-dire de 8 à 15 ans. Prix.....

$5.99 et $7.95

MANTEAUX POUR FILLETTES

Beau choix de modèles variés, les teintes les plus en vogue, coupe excellente, doublure de qualité, genres : tailleur ou toilette. Prix.....

$5.25 à $12.50



MANTEAUX (REEFERS) POUR FILLETTES

Groupe magnifique, en cheviot de laine bleu marine. Tailles 18 à 24. EXTRA SPECIAL.....

$2.99

"REEFERS" en serge Fox, avec petit béret de même qualité. Tailles 18 à 24. PRIX SPECIAL, les DEUX articles..... $4.25

1er plancher

POUR FILLETTES ET GARCONNETS

Au rayon de la lingerie

1er Plancher





COMPLETS lavables, pour garçonnets de 1 à 14 ans—reçus directement des fabriques américaines—en toile, basin, broadcloth, duck, etc., tous des modèles charmants, dans les styles toilette ou sport ; teintes pâles ou foncées. Votre choix..... 69c à $2.95

ROBES et BOUFFANTS lavables, pour fillettes de 1 à 7 ans, en basin, voile, broadcloth, semi-foulard, toile, etc., venant aussi directement des fabriques américaines; d'aucunes de ces robes sont faites à la main. Les styles sont tous d'un bon goût exquis. Dans l'une ou l'autre de ces petites toilettes vos fillettes seront ravissante. Votre choix..... $1.00 à $2.95

PYJAMAS en tricot de soie, dans les teintes : Pêche, rose, nil, maïs Ages : 2 à 14 ans. Prix..... $1.75

JUPONS COMBINAISONS en bon tricot de soie, en blanc et en couleurs—la marque réputée "Stanfield". Ages : 2 à 14 ans. Prix..... 98c

CAMISOLES ET BOUFFANTS en tricot de soie, dans les teintes: Pêche, rose, nil, maïs et blanc. Ages : 2 à 14 ans. Prix.. 49c et 89c

CHANDAILS en laine et laine et soie, style ouvert ou "Pull Over". Ages 2 à 14 ans. Prix..... 98c et plus

COMPLETS en laine et jersey — marques "Knit-To-Fit" et "Regent", styles très nouveaux. Ages: 1 à 6 ans. Prix..... $2.50 et plus

ROBES ET BOUFFANTS en jersey et tricot de laine—les fameuses marques—"Knit-To-Fit" et "Regent", styles on ne peut plus nouveaux. Ages 1 à 7 ans. Prix.. $2.75 et plus

PETITES ROBES en marquisette, voile, crêpe de Chine et soie agrémentées de floss et dentelle; en blanc et en couleurs. Ages 6 mois à 3 ans. Prix..... 69c, 75c, 89c, 98c à $4.50

PETITS BONNETS ET CHAPEAUX en soie et crêpe de Chine en blanc et en couleurs pour bébés..... 79c et plus



SOUS-VETEMENTS POUR GARCONS

EN BALBRIGGAN, 2 pièces. Tailles 26 à 34. Le vêtement..... 35c

EN BALBRIGGAN, style combinaison..... 55c

COMBINAISONS en coton cordé, manches et jambes courtes. Tailles 24 à 34..... 75c

CAMISOLES et CALEÇONS en mérino. Tailles 24 à 34. Le vêtement..... 70c

COMBINAISONS en mérino..... $1.00

CAMISOLES et CALEÇONS, marque Turnbull, en laine naturelle, 80 p.c. de laine. Tailles 24 à 34. Le vêtement $1.50

COMBINAISONS en laine naturelle marque Turnbull..... $2.50

CAMISOLES et CALEÇONS, marque Stanfield, tailles 24 à 34. Le vêtement.. $1.50

COMBINAISONS, marque Stanfield..... $2.50

VETEMENTS POUR GARCONS

--- Prix défiant toute concurrence pour la qualité que nous donnons ---



COMPLETS

En serge bleu-marine ou noire, 2, 3 ou 4 pièces. Prix, suivant l'âge et la qualité..... $5.00 à $20.00

PALETOTS DE PRINTEMPS

En tweed de couleurs assorties, bien faits, et confectionnés pour durer et conserver leur belle apparence. Tailles 6 à 15 ans. Prix..... $7.50 à $15.00



PARDESSUS "REEFERS"

En bleu-marine ou tweed de fantaisie. Tailles 4 à 10 ans. Prix..... $3.25 à $5.50

IMPERMEABLES

Pardessus imperméables, en noir, brun ou bleu marine. Tailles 6 à 16 ans. Prix..... $3.00 à $5.50

LE PRINTEMPS EST ARRIVE AVEC SES AMUSEMENTS POUR LES JEUNES--AU SOUS-SOL

VELOCIPEDES $5.25, $6.50, $7.00 jusqu'à $16.00



TROTTINETTES (scooters)..... $1.99, $3.49, $3.79 à $6.25

KIDDIE KARS..... 99c, $1.19 jusqu'à $2.75

KIDDIE KARS à pédales..... $2.99 à $6.00

AUTOMOBILES..... $4.98 à $27.00

AEROPLANES..... $10.00 à $25.98

EXPRESSES EN BOIS..... $1.99 à $4.99

EXPRESSES EN ACIER..... $1.19 à $7.25

CYCLES DE TROTTOIR..... $14.00 à $24.00

BICYCLES C. C. M..... $27.50 et $28.75

BROUETTES..... $1.49 et $1.99

BALLES en caoutchouc de couleurs Prix..... 5c à $1.10

BALLONS (football)..... $2.39 à $5.00

TEL: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

TEL: 8131



PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

WJZ, New-York, 395—760k.

6.00 p.m. Music Treasure Box: Florence Austral, soprano, avec un flutiste; 6.15 p.m. Programme Rameses: piano duo, guitare; 6.30 p.m. Les Royal Vagabonds, personnification de l'ex-gouverneur Al Smith; 6.45 p.m. Lowell Thomas donne, sous les auspices du Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales: politiques et autres; 7.00 p.m. Programme Pepsodent: n' Andy; 7.15 p.m. Programme Esso: "Croyez-le ou non" de Ripley, chant et récits; 8.15 p.m. Willys-Overland Silver Streaks; 8.30 p.m. Jack Frost Melody Moments; orchestre de Josef Pasternack; 9.30 p.m. Major Icecuick et ses Frigidaires; 9.45 p.m. Serenade San Felician; 10.00 p.m. Vicki Baum, auteur de "Grand Hôtel", interviewé par Montrose J. Moses; 10.30 p.m. Nuits d'Hollywood; 11.00 p.m. Musique Slumber; 11.30 p.m. Jane Froman et son orchestre; 11.45 p.m. Lew White: ronds de fumée. Jusqu'à 1.00 a.m., Musique de danse.

WEAF, New-York, 454—660 k.

6.00 p.m. Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.00 p.m. D'Avray, ténor de Paris; 7.15 p.m. Orchestre Campbell; 8.00 Programme Halsey-Stuart: "The Old Counsellor"; orchestre; 9.00 p.m. Programme Goodyear: Fanfare, Grace Hayes, soprano; quatuor Revelers; 12.05 à 1.00 a.m. Musique de danse.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.

7.15 p.m. Programme de U. S. Rubber; 8.00 p.m. Peanut Pietro; 8.15 p.m. Programme de la Serenade San Felice; 10.00 p.m., Curtain Calls (opérette); 11.00 p.m. The Crosley Follies; 11.30 p.m. Marcella Uhl et son orchestre.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.

8.30 p.m. Extraits d'opérettes; 10.00 p.m. Programme des cigarettes Chesterfield: "Music that satisfies"; 10.30 p.m. Joseph S. Lilly, pianiste; 10.45 p.m. Le Chanteur de la rue.

WBZ, Springfield, 338—890 k.

6.15 p.m. Westinghouse Salute; 8.00 p.m. Song Hits of Yesterday; 10.00 p.m. Scènes from Dickens; 10.15 p.m. Kermesse russe; 11.25 p.m. Messages aux explorateurs.

WJR, Détroit, 406—750 k.

7.15 p.m. Fireside Melodies; 10.00 p.m. Programme Listerine; 12.00 (minuit) Orchestre de Freddie Bergin.

WOR, Newark, 422.3—710k.

6.30 p.m. Duo de chant avec duo de piano; 7.15 p.m. Vincent Lopez et ses Valvoliners; 7.30 p.m. Leçons de bridge-contrat; système "One over one"; 8.15 p.m. Orchestre de danse de Jack Berger; 8.30 p.m. Willard Robinson et son orchestre Deep River; 9.15 p.m. Bernard Ocko, violoniste, avec orchestre; 10.15 p.m. Laque rouge et Jade; 11.30 p.m. Programme Moonbeams.

WABC, New-York, 349—860 k.

6.00 p.m. Connie Boswell avec l'orchestre de Fred Berren; 6.15 p.m. Harold Stern et son orchestre St-Moritz; 7.15 p.m. Maxwell House Time Blenders; 7.45 p.m. Le quart d'heure Camel (Sowney et Wons); 8.30 p.m. La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 9.00 p.m. Gold Medal Fast Freight Wheaters Quartet and Gold Medal Organist, de Minneapolis; 10.45 p.m. le Chanteur de la rue; 11.00 p.m. Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 à 1.30 a.m. Musique de danse.

WTIC, Hartford, 283—1050 k.

6.00 p.m. Ensemble à cordes; 6.45 p.m. Quatuor à cordes; 8.00 p.m. Screen Star; 12.15 a.m. Récital d'orgue.

WHAM, Rochester, 260—1150 k.

7.15 p.m. Orchestre de Skriety; 10.00 p.m. Orchestre Civique; 11.30 p.m. Orchestre Marigold.

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

WEAF, New-York, 454—660 k.

6.00 p.m. Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.00 p.m. Une visite en Ecosse: "Valeur culturale de la langue celtique"; 7.15 p.m. Orchestre Campbell; 8.00 p.m. Heure Fleischmann: Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees, Dorothy Dell, artiste invitée; 9.00 p.m. Big Six of the air, duo de piano, chant et orchestre de Frank Black; 9.30 p.m. Histoires dramatisées de R. Kipling; 10.00 p.m. Heure de danse Lucky Strike avec Walter Winchell; 11.00 p.m. Russ Columbo; 11.15 p.m. Jesse Crawford, le poète de l'orgue; Jusqu'à 1.00 a.m., chant populaire et musique de danse.

WJZ, New-York, 395—760 k.

6.45 p.m. Lowell Thomas donne, sous les auspices du Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales, politiques et autres; 7.00 p.m. Programme Pepsodent: "Amos 'n' Andy; 7.15 p.m. Hind's Romance Exchange; chant avec un orchestre de 15 musiciens; 9.00 p.m. Programme Blackstone Plantation, chant avec l'ensemble de guitares de Jack Shilkret; 9.30 p.m. Orchestre d'Harry Salter, avec solistes; 10.00 p.m. A & P. Dance Gypsies; 10.30 p.m. Vie nocturne de Paris: la Princesse Ivanova Obolenski chant avec l'orchestre de Bertand Hirsch; 11.00 p.m. Musique Slumber; 11.20 p.m. "Through the Opera Glass", orchestre sous la direction de Cesare Sodero; soprano et baryton; De minuit à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860 k.

6.00 p.m. Dernières nouvelles, par Kaltenborn; 6.50 p.m. Noble Sissle et son orchestre de Park Central; 7.30 p.m. Programme Richman Brothers, avec Sylvia Froos, chanteuse de "blues" et l'orchestre de Louis Silver; 7.45 p.m. Le quart d'heure Camel: Downey & Wons et l'orchestre de Jacques Renard; 8.15 p.m. Quiet Harmonies; 8.30 p.m. La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 9.00 Eugène International Revue: Orchestre de Sam Lanin, avec un artiste invité; 9.15 p.m. Orchestre et chant.

10.00 p.m. Hart Schaffner et Marx Trumpeters, avec l'"Homme sur la première rangée"; 10.30 p.m., programme des cigarettes Chesterfield: "Music that satisfies"; 10.45, Arthur Jarrett avec l'orchestre de Freddie Rich; 11.00 p.m., Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; 11.30 p.m., Pancho et son orchestre; 12.00 p.m., Guy Lombardo et ses Royal Canadians.

WOR, Newark, 422.3—710 k.

6.30 p.m., orchestre de danse de Jack Berger; 7.30 p.m., musique et chant populaires; 8.30 p.m., ensemble symphonique de Bernhard Levitow; 9.00 p.m., Vera Brodski, pianiste avec orchestre; 10.15 p.m., la sèbile du mendiant: musique orientale; 11.30 p.m., le programme Moonbeams.

WTAM, Cleveland, 280—1070 k.

6.05 p.m., M. Pie Plant Pete; 11.05 p. m., Musical Bulletin Board; 12.15 d.m., Midnight Melodies; 12.30 p.m., George Williams New China Orchestra.

WJR, Détroit, 406—750 k.

6.45 p.m., The Musical Masters; 8.15 p.m., programme Phoenix; 8.30 p.m., The Schust Little White Bakers; 9.00 p.m., Joachim Chassman, violoniste; 9.15 p.m., Crazy Water; 9.30 p.m., ensemble Maxwell House; 11.15 p.m., "In Shadowland".

WBZ, Springfield, 338—890 k.

6.02 p.m., Edward-J. Lord, pianiste; 6.30 p.m., Dutch Oven Band; 8.00 p.m., programme Edgeworth; 11.25 p.m., orchestre de McEnelly; 12.00 p.m., Egyptian Room Orchestra.

WPG, Atlantic Cit, 272.6—1100 k.

9.00 p.m., Leon Golfer, guitare; 9.20 p.m., Emma Rausch, pianiste; 9.30 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.00 p.m., l'homme à la Marimba; 10.45 p.m. Henry Gruhler, pianiste; 11.00 p.m., Andre Halhen, organiste; 11.30 p.m., Pancho et son orchestre.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.

9.00 p.m., Ivanhoe Playhouse; 10.30 p. m., Sextuor de saxophone; 11.00 p.m., théâtre de l'Air; 11.30 p.m., Through the open glass. Jusqu'à 1.00 a.m., musique de danse.

KDKA, Pittsburgh, 306—980 k.

10.45 p.m., leçon de bridge.

WHAM, Rochester, 260—1150 k.

6.30 p.m., orchestre de Skultety; 11.00 p.m., récital d'orgue.

WGY, Schenectady, 380—790 k.

6.30 p.m., fanfare de danse.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MAUVAISE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille Enr. QUEBEC

CKCV

PROGRAMME DE MERCREDI, 13 AVRIL 1932

7.45 p.m.—Musique du Château Laurier.
8.00 p.m.—Dominion Oil Cloth.

PROGRAMME DE JEUDI, 14 AVRIL

12.00 p.m.—Charcuterie J.-L. Blouin.
12.15 p.m.—L'hôtel Iroquois.
12.30 p.m.—L'auto Plymouth 1932.
1.00 p.m.—Eugène Trudel jr.
1.30 p.m.—Téléphone Simard.
(2e partie de l'opéra Wherther.

CKAC

MERCREDI, 13

7.00 à 7.15 p.m.—Programme Valda.
7.15 à 7.30 p.m.—Programme français de la "Canadian Industries Ltd".
7.30 à 8.00 p.m.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
8.00 à 8.30 p.m.—La troupe ambulante du lac des Bois, gracieuseté de la "Lake of the Woods Milling Co. Ltd.
8.30 à 9.00 p.m.—Les aventures romanesques de Claude, gracieuseté des magasins Victoria (CKAC, Montréal et CHRC, Québec).
9.00 à 9.30 p.m.—Radio-Théâtre.
9.30 à 9.45 p.m.—Programme Gurd.—Fanfare des Grenadiers.
9.45 à 10.00 p.m.—La pensée française.
10.00 à 10.30 p.m.—Programme La Racicotine.
10.30 à 10.45 p.m.—Programme Society C. B. S. Norman Brokenshire.
10.45 à 11.00 p.m.—Arthur Tracey C. B. S.
11.00 à 11.05 p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simon.
11.05 à 11.15 p.m.—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11.15 à 11.30 p.m.—Programme Winchester.—Récital d'orgue.
11.30 à 12.00 p.m.—Orchestre de Maurice Meerte, du Windsor.

CHRC

QUEBEC, 645 k.

MERCREDI LE 13 AVRIL 1932

5.30 p.m.—Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Les Chanteurs Selberling.
7.15 p.m.—Musique.
7.30 p.m.—Baillargeon Transport.
7.45 p.m.—Le baryton Inconnu de Marceau & Fils Ltée.
8.00 p.m.—Le programme de Hobbs Mfg. Co.
8.30 p.m.—Les magasins Victoria.
9.00 p.m.—Le Programme Clover Leaf.
10.00 p.m.—Musique.
10.15 p.m.—Musique de danse de l'hôtel Victoria.
10.45 p.m.—Heure Tavannes.

JEUDI 4 AVRIL

9.00 a.m.—Mélodies matinales.
9.30 a.m.—Variétés musicales.
10.00 a.m.—Heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Les pharmacies Rexall.
11.30 a.m.—La bonne musique.
12.30 p.m.—Cremex.
1.00 p.m.—Nouvelles, cotes, bulletin météorologique.
1.30 p.m.—Demandes spéciales.

LE PREMIER PAYS DU MONDE!

(Suite)

d'une des plus sinistres personnalités de toute l'histoire américaine, d'un homme qui fut pendant un certain temps le "bos" politique sans scrupules d'un territoire considérable de l'Ouest et de l'Extrême-Ouest et qui subissant une sentence pour meurtre est maintenant au pénitencier pour la vie.

Les avocats retors en Amérique obtiennent non-seulement la liberté provisoire de leurs clients, mais, en se servant habilement de diverses technicalités, gagnent délais sur délais, jusqu'à ce que le public perde tout intérêt dans la cause, ou bien jusqu'à ce que les plus importats témoins disparaissent.

Le procureur du gouvernement ou de l'Etat, souvent jeune et peu entraîné, se sert généralement de sa fonction comme d'un marchepied dans la profession légale ou dans la politique. Les banquiers ou les compagnies de garanties personnelles mettent leurs services à la disposition des "gangsters" les plus notoires sans jamais leur poser de questions embarrassantes. Ralph Capone se vantait d'avoir eu à sa banque des comptes ouverts sous cinq noms différents.

Dans les grands procès criminels les jurés sont invariablement de la classe la moins intelligente, et le jury de même que le procureur de la poursuite insistent pour avoir un corps de jurés absolument ignorants de tous les faits incriminés. Si la cause est vraiment sensationnelle, il est assez difficile de trouver douze personne n'ayant jamais entendu parler de l'affaire et ne s'étant pas fondé une opinion sur les responsables. Ceux qui sont appelés comme jurés sont souvent ignominieusement traités, et cet important devoir n'est accepté qu'avec une extrême répugnance; disons mieux; est souvent évité ou esquivé comme une véritable plaie d'Egypte!

Les juges aux Etats-Unis, que ce soit pour le gouvernement Central ou pour l'Etat, du plus haut au plus bas, ne sont choisis que pour des motifs politiques. Le Président nomme les juges fédéraux, mais ces nominations reposent sur le choix des sénateurs des districts concernés. Même s'il s'agit de remplir des vacances à la Cour Suprême, le Président doit étudier le dossier du candidat, ses affiliations politiques et même la division géographique et démographique d'où il vient. Dans la plupart des Etats, les juges sont élus par le peuple et pour un terme assez court. Le émoluments sont si minimes que la plupart de ceux qui recherchent ces positions ne les considèrent que comme des tremplins pour atteindre le sommet de la profession légale. Tous, par la nécessité de conserver leur clientèle, ont des tendances à ressentir la critique publique, et sont effrayés d'avoir à courir le risque de compromettre leur avenir politique. Même dans les Etats où les juges sont nommés par le gouvernement, les conditions ne sont pas beaucoup meilleures. La corruption parmi les juges de New-York est devenue notoire. Le renvoi d'office de plusieurs juges du Tammany Hall pour cause d'abus ("malfeasance in office") indique que les conditions actuelles sont bien pires que du temps du "boss" Tweed ou du "boss" Croker".

En étudiant et en délibérant sur une cause, le juge n'exerce pas aux Etats-Unis une autorité pareille à celle dont il jouit en Angleterre. Dans les cours locales de l'Etat, il a des tendances à craindre l'avocat retors de la défense, qui pourra se servir de tous les trucs imaginables pour prolonger le procès et diminuer la pénalité. Même après la conviction, l'avocat de la défense pourra encore obtenir de retarder la sentence ou de faire interjeter appel, sur les plus minces technicalités.

Le pire aspect de la loi criminelle aux Etats-Unis, c'est indiscutablement l'absence de scrupules des avocats criminalistes. L'admission au Barreau est chose relativement facile dans tous les Etats américains. Avec une préparation convenable et un "pistonnage" suffisant, un homme d'un très mince savoir légal (et bien peu de choses de plus) peut facilement passer les examens ordinaires. Et une fois admis à la pratique du Droit, il en est rarement expulsé. Il y a aux Etats-Unis quelques hommes honnêtes et même très capables dans la profession légale, dans ces fonctions de procureurs ou de juges, mais il y en a vraiment trop peu.

x x x

Et c'est ainsi que pour toutes les causes citées plus haut, mais surtout pour la monstrueuses faiblesse de la main justicière, les Etats-Unis d'Amérique demeureront longtemps encore dans le crime" la première nation du monde". Le récent enlèvement de l'enfant Lindberg a fait passer un frison d'épouvante dans tous les cœurs féminins du monde entier. Après les exploits d'Al. Capone, quelle sinistre réclame pour l'éducation américaine. Quelle publicité à rebours pour un si grand pays.

Les anciens aimaient à dire pour exprimer leurs regrets d'avoir quitté un pays de mœurs simples, d'innocence et de bonheur: **Et in Arcadia Ego" "Et mois aussi, j'ai vécu en Arcadie!** Quelle est la mère de famille qui se rappelant la période que nous traversons aimerait plus tard à se dire: **"Moi aussi j'ai vécu et j'ai élevé mes enfants aux Etats-Unis".**

Auguste GALIBOIS

Les Noélistes

En la salle paroissiale de Saint-Dominique, les Noélistes de Québec donnèrent, hier soir, avec un succès, qu'applaudit un nombreux auditoire, l'interprétation de "Chocho ou la Reine du Désert". Les Noélistes reçurent ainsi d'une assistance d'élite un témoignage d'appréciation très mérité. Le révérend Père Martin, O. P., curé de Saint-Dominique, qui présidait, les félicita et les pria de persévérer dans leur dévouement, au service d'œuvres charitables de toutes sortes.

Parmi les jeunes filles qui recueillirent le plus d'applaudissements, en cette soirée d'hier, mentionnons mesdemoiselles Paule Vallée, Mariette Larochelle, Marguerite Magnan, Simonne Lapointe, Florence Devarennes, Jeanne Boivin, Thérèse Ouellet, Andrée Lemieux et Marie Lemieux.

On applaudit aussi, pendant les intermèdes mesdemoiselles Gabrielle Bisson et Cécile Kirouac, ainsi que deux protégés des Noélistes, Gérard et Marcel Pelletier. Mlle Gabrielle Bisson, que Mlle Kirouac accompagnait au piano, chanta les deux morceaux suivants: "Les vieilles de notre pays", de Charles Levade, et "Légende de saint François d'Assise', de Dubois. Gérard et Marcel Pelletier chantèrent "Le petit ramoneur" et "Le Petit Savoyard".

"CHASSEURS DE SALABERRY"

Que tous les membres de la garde des "Chasseurs de Salaberry" prennent bien note que les exercices de culture physique et de milice commencent maintenant **à 8 heures** et non à 8.30 heures comme autrefois. Ce soir, il y aura exercice et tous sans exception sont tenus d'être présents. Les absences seront considérées comme "graves", à moins d'en avertir.

Par ordre.
J.-E. Bonnelly, lt-adj.,
Publiciste.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

Et elle en saisit toute l'amère vérité



"COMME MARIE PARAIT VIEILLIE!" REMARQUE DESAGREABLE A ENTENDRE. ET C'EN ETAIT TROP POUR MARIE QUE DE SUPPORTER CETTE AMERE VERITE.



ELLE ETAIT JEUNE . . . AUSSI JEUNE QUE SES AMIES. SON MIROIR LUI DISAIT CEPENDANT QU'ELLE ETAIT BEAUCOUP PLUS VIEILLE QU'ELLES . . .



QU'EST-CE QUI LA FAISAIT PARAITRE ET SE SENTIR SI VIEILLE? . . . QU'EST-CE DONC QUI LUI VOLAIT SA JEUNESSE?

La réponse

Bien qu'elle ne s'en doute même pas . . . des poisons circulent dans son organisme . . . affaiblissant ses nerfs . . . l'indisposant. Les autorités médicales les appellent des poisons de fatigue. Si elle savait seulement que les stimulants interviennent dans le reste de ce qu'il faut au corps . . . qu'ils favorisent le développement des poisons de fatigue . . . si elle savait seulement que des milliers d'hommes et de femmes ont évité les breuvages stimulants des repas contenant le tannin et la caféine fouettant comme des drogues, et ont adopté le Postum.

Un conseil aux Mères

Beaucoup d'enfants n'aiment pas le goût du lait. Ils aiment à boire la même chose que "le grand monde". Faites-leur de l'Instant Postum en faisant usage de lait chaud (non bouilli) au lieu d'eau bouillante. Ils en aimeront immédiatement le goût!

Offre splendide gratis

Essayez Postum durant 30 jours. Ah! comme vous vous sentirez mieux! Nous mettrons votre essai en voie en vous donnant gratis ce qu'il vous faut pour une semaine. Adressez: Consumer Service Department, General Foods, Limitée, 3510 rue Albert, Montréal.

Postum



P236-32

Aucun autre achat ne peut apporter autant de beauté dans un intérieur . . à si peu de frais



"GLORIA"
Carpette Congoléum Sceau d'Or No. 636 illustrée ci-dessus.

Fraîcheur . . . éclat durabilité

Allez où vous voudrez, vous ne pourrez trouver un couvre-plancher aussi gai, aussi attrayant qu'une Carpette Congoléum Sceau d'Or . . . une carpette qui vous donnera autant de service pour un prix modique.

Les Carpettes Congoléum Sceau d'Or ont diminué le coût de la décoration intérieure. Elles ont marqué le début d'une ère nouvelle de beauté et d'*économie*. Et aujourd'hui, où chaque dollar compte, elles n'ont pas d'égales au point de vue *valeur*.

Les marchands de Congoléum vous offrent actuellement le superbe assortiment des nouveaux patrons de 1932 . . . les plus beaux que les fabricants des Carpettes Congoléum Sceau d'Or aient jamais mis sur le marché. Chacun est *garanti* par le Sceau d'Or.

CONGOLEUM GOLD SEAL GUARANTEE

VOYEZ LE SCEAU D'OR
Il est apposé à la surface de chaque Carpette Congoléum *authentique*. C'est une garantie de satisfaction ou de remboursement de votre argent, et une assurance que vous obtenez une base de feutre plus épaisse.

Carpettes
CONGOLEUM
SCEAU D'OR

CONGOLEUM CANADA LIMITED - MONTREAL

LA MEILLEURE VALEUR AU MONDE EN FAIT D'ARTICLES DE MAISON

JAMES BISSET & CO. 181-183 RUE ST-PAUL
Distributeurs de CONGOLEUM En Gros seulement
Tél. 2-2730
" 2-2731

En vente dans les 66 magasins et chez tous les agents de la
Toutes les Grandeurs et tous les Dessins **CONGOLEUM** **P.T. LEGARÉ** LIMITÉE Le plus grand choix de COUVRE-PLANCHERS à Québec

Visitez notre Département de **CARPETTES CONGOLEUM** **T.-D. DUBUC** 214 218 rue St-Jean Vous y trouverez certainement le patron et la grandeur que vous désirez.

Nous gardons la ligne complète de **CARPETTES CONGOLEUM**
I.-A. FORTIN ENR. 123 rue St-Joseph - Tél. 8613

Vous trouverez à mon magasin un choix considérable de tous les modèles de Rugs et Carpettes CONGOLEUM **J.-W. CANTIN** 446 rue St-Joseph Tél. 8007

Nous avons un assortiment complet de carrés (Rugs)
CONGOLEUM
Choix très varié de PATRONS
Une visite vous convaincra
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
155 à 173 RUE ST-JOSEPH
TEL. 8131

CHEZ LES OUVRIERS

Ce que l'ouvrier doit faire dans le cas d'un accident (suite) — Indemnité pour incapacité temporaire ou permanente — Fixation du salaire.

LES ASSEMBLEES

Dans le cas d'incapacité totale permanente, l'ouvrier a droit sa vie durant à une rente hebdomadaire égale aux deux tiers de ses gains hebdomadaires moyens, ne tenant compte de ce salaire que jusqu'à concurrence de la somme de $2,000.00 par année. Cette rente ne doit pas être inférieure à $12.50 par semaine, sauf si le salaire hebdomadaire moyen de l'ouvrier est inférieur à cette somme, l'indemnité alors devant être égale au salaire.

Aucune indemnité n'est payable si l'incapacité ne dure pas au moins sept jours, mais l'indemnité est due à compter de la date de l'incapacité lorsque celle-ci dure plus de sept jours.

L'incapacité partielle et temporaire donne droit à l'ouvrier de retirer une indemnité correspondante à cette incapacité.

Lorsque l'incapacité temporaire est terminée, l'incapacité permanente doit être évaluée. L'indemnité pour incapacité permanente est payée par une rente à moins que le pourcentage n'excède pas 10 p.c. auquel cas la commission peut convertir la rente en un capital.

Fixation du salaire

Le salaire moyen hebdomadaire ou mensuel est déterminé par la commission suivant la méthode qu'elle croit le mieux appropriée aux circonstances. Ce salaire n'est pris en considération que jusqu'à concurrence de $2,000.00 par année.

Paiement de l'indemnité

Des formules à être remplies sont envoyées à l'accidenté, ainsi qu'à l'employeur et aux médecins. Ces formules sont généralement adressées à l'ouvrier ou à l'employeur aussitôt après réception de l'avis d'accident. Si la victime ne le reçoit pas, elle doit en aviser immédiatement la commission.

Des rapports additionnels concernant l'état de la victime sont aussi requis de temps à autre et si les renseignements reçus le permettent l'indemnité pour incapacité temporaire est payée à l'ouvrier toutes les deux semaines.

L'ouvrier doit remplir ou adresser à la commission, le plus tôt possible, les rapports qui lui sont envoyés. Tout retard empêche la commission de régler d'une façon expéditive la réclamation produite.

La commission préfère communiquer directement avec les ouvriers ou leurs dépendants.

Quand un paiement en acompte a été fait par l'employeur à son ouvrier pendant son incapacité temporaire, le montant ainsi payé en acompte est retranché du total d'indemnité payable par la commission à l'accidenté, et ce montant est remboursé à l'employeur.

Lorsque l'ouvrier change d'adresse il doit immédiatement en aviser la commission. Le défaut de ce faire entraîne des retards et augmente considérablement le travail clérical.

ASSISTANCE MEDICALE

Un accident visé par la présente loi donne en outre droit, au profit de l'ouvrier, à l'assistance médicale que requiert, l'état dans lequel il est par suite de l'accident. Cette assistance médicale comprend : l'hospitalisation, les soins médicaux, chirurgicaux, et de gardes-malades nécessaires, les remèdes, médicaments et autres produits phamaceutiques requis, ainsi que la fourniture et le renouvellement normal, pendant une période de douze mois, des appareils de prothèse et d'orthopédie dont l'usage est reconnu nécessaire. Partout où il se trouve plus d'un hôpital à l'endroit où la victime doit être traitée, cette dernière peut désigner celui de on choix.

Le coût de cette assistance médicale doit être payée suivant que l'employeur appartient à l'une ou l'autre cédule, par l'employeur ou à même le fonds d'accident. La commission décide toute contestation sur la nécessité, la nature, la suffisance ou la durée de l'assistance médicale

Dans tous les cas où un ouvrier est victime d'un accident on doit lui fournir le médecin de son choix dès qu'il est en état de faire connaître ce choix et qu'il juge à propos d'user de son privilège, à moins que pour cause valable la commission n'en décide autrement.

L'employeur ne peut ni directement ni indirectement, recevoir ou percevoir de l'ouvrier aucune contribution quelconque pour les honoraires ou dépenses pour l'assistance médicale.

Aucun honoraire ni aucune dépense pour l'assistance médicale ne peut être réclamés d'un ouvrier qui subit un accident au sens de la loi, et nulle action à cette fin n'est reçue par aucune cour de justice.

Services de premiers secours et transport de l'ouvrier

L'employeur d'un ouvrier qui a subi un accident à son emploi, doit immédiatement et à ses frais, le faire transporter, soit à l'hôpital ou chez le médecin ou soit à la résidence de cet ouvrier.

La commission peut aussi ordonner que l'employeur dans les industries où la chose lui paraît utile, maintienne un service de premiers secours avec appareils, pièces et médicaments approprié.

Bourse du Travail

Ce soir : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Le Syndicat National des manœuvres de Québec, Inc.

Demain : Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec, Inc.

Au Secrétariat

Ce soir : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

Demain : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

A Lauzon

Ce soir : L'assemblée de l'Union Nationale des ouvriers de la Rive Sud.

Salle Club des Marchands

Ce soir : Fraternité des peintres et tapissiers, local 1037. Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.

Demain : Fraternité Internationale des briqueteurs maçons. Fraternité Internationale des opérateurs de grues et ingénieurs stationnaires. Fraternité des chaudronniers, local 601.

Saint-Raymond

Naissances

Le 17 mars naquit : Marie-Irène-Rose-Hélène, enfant de M. et Mme Wilfrid Rochette (Alice Paquet). Parrain et marraine : M. et Mme Cyrille Paquet (Eva Paquet) oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 mars: Marie-Emérentienne-Béatrice, enfant de M. et Mme Edgar Moisan (Angéline Beaulieu) Parrain et marraine : M. et Mme Aurèle Beaulieu (Joséphine Cantin) grands-parents maternels de l'enfant.

—Le 20 mars : Joseph-Raymond-Marie-Egide, enfant de M. et Mme Josaphat Cantin (Germaine Leclerc) Parrain et marraine : M. et Mme Philéas Cantin (Valérie Lirette) grands'parents de l'enfant.

—Le 22 mars : Joseph-Louis-Laurent, enfant de M. et Mme David Beaupré (Jeanne Leclerc). Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Beaupré (Blanche Beaupré) oncle et tante de l'enfant.

—Le 27 mars : Joseph-Irène-Armandine, enfant de M. et Mme Adélard Cloutier (Desneiges Clouzier). Parrain et marraine : M. et Mme Eugène Paquet (Gérardine-Munger).

Le 27 mars : Joseph-Gilles-Eddy, enfant de M. et Mme Ephrem Paquet (Yvonne Germain). Parrain et Marraine : M. et Mme Gédéon Marcotte (M.-Anna Gingras).

—Le 28 mars.—Joseph-François-André, enfant de M. et Mme Théodule Noreau (Emilia Drolet). Parrain et marraine : M. et Mme Antoine Drolet (Lucia Frenette) de Ste-Catherine, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 mars.—Joseph-Elisée-Lionel, enfant de M. et Mme Médéric Turgeon (Simone Moisan). Parrain et marraine : M. et Mme Elisée Marcel (Rose-Aimée Moisan) oncle et tante de l'enfant.

Le 30 mars.—Joseph-Jean-Gérard, enfant de M. et Mme Olivier Potvin. (Georgine Girard). Parrain et marraine : M. et Mme Olivier Potvin Sr. Grands-parents de l'enfant (Adèle Plamondon).

Le 1 avril.—Marie-Paule-Yvette, enfant de M. et Mme Rosaire Bédard (Julie-Anna Plamondon). Parrain et marraine : M. et Mme René Chateauvert (Eveline Plamondon) cousin et cousine de l'enfant.

Le 4 avril.—Marie-Denise-Patricia, enfant de M. et Mme Armand Cantin (Marie-Anna Moisan). Parrain et marraine M. et Mme Ovila Alain (Cécile Moisan). oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le 20 mars, fut inhumé Joseph-Lucien âgé de 5 mois, enfant bien-aimé de M. et Mme Arthur Pelletier, Germaine Gingras. Les prières sur la tombe de ce petit ange furent récitées par M. l'abbé Roger Dorval vicaire. Nos sympathies.

Mariage

Le 4 avril M. l'abbé J.-E. Pichette, curé bénissait le mariage de M. Arthur Bureau à Mlle Germaine Shanahan tous deux de St-Raymond.

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

Pointe-aux-Outardes

Va-et-vient

M. et Mme Phydime Tremblay, de Ragueneau, était en promenade ici ces jours derniers.

—M. et Mme Cyprien Devost, de Chûtes-aux-Outardes étaient ici par affaires dernièrement.

Funérailles

Ont eu lieu mardi le 22 mars, les funérailles de Mme Clovis Quinn, née Sévérine Tremblay. Le service fut chanté par M. Edouard Thibault. La levée du corps fut faite par le rev. Père N.-A. Gabue.

Portaient le cercueil M. Alphède Houde, Adrien et Adjutor Tremblay et Luc Duguay.

Assistaient aux funérailles l'époux de la défunte, M. Clovis Quinn et son frère Ritchie Quinn, M. Joseph-Edouard Tremblay et Mme Tremblay, père et mère de la défunte. Ses cousins et cousines, Neveux et nièces et un groupe d'amis et de connaissances de la défunte dont voici les noms : Ma et Mme Isidore Jean, M. et Mme Thomas-Louis Desbiens, M. et Mme Geo. Mailloux, M. et Mme Pitre St-Gelais, M. et Mme Maurice Girard, Mlle Alma Giroux, M. et Mme Philippe Girard, M. et Mme Joseph Tremblay, M. et Mme Adjutor Tremblay, M. et Mme Philippe Tremblay, M. et Mme Jos. Tremblay, M. et Mme Thomas Tremblay, M. Adélard Jean, M. Phydime Tremblay, M. Raoul Tremblay, M. Rosario Tremblay, M. Théophile Tremblay, tous de Ragueneau, Chûte-aux-Outardes, M. et Mme Cyprien Devost, Mme Vve Joseph Deblois, M. et Mme Léon Malouin, M. Alfred Labbé, de Pointe-aux-Outardes, M. et Mme Josué Côté, Mlle Alberta Côté, Mme Elzear Emond, Mlle Marie-Alice Emond, M. et Mme Léon Labrie, Mme L. Vilmond Ross, fils, Mlle Jeanne Tremblay, M. et Mme Auguste Ross, M. et Mme Charles Tremblay, M. et Mme Léon Gagnon, Mlle Léontine Gagnon, Mlle Adèle Gagnon, M. et Mme Jos. Jean, fils, M. et Mme Jos. Jean, père, M. et Mme Alex. Tremblay, E. Philippe Tremblay, M. Alexis Tremblay, M. Léopold Tremblay, M. Alex. Tremblay, M. et Mme Philippe Tremblay, Mme Vve J.-Bte Morin, Mme Télesphore Marin, M. Louis-St-Pierre, M. Guy St-Pierre, Mlle Mary Otis, Mme Armand Malouin, Mme David Malouin, fils, M. Philippe Maltais, Mme William Paré, Mlle Amédée St-Gelais, M. et Mme G. Ross, père, Mme Raoul Côté, Mlle Cécile Ross, Mlle Lilian Ross, M. et Mme Joseph Ross, M. Iberville Ross, Ferdinand Ross, M. et Mme Georges Hovington, M. Philippe Hovington, Dominique Hovington, Mlle Blanche Quinn, nièce de la défunte et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Mme Quinn laisse cinq enfants dont le plus âgé est une fillette de 9 ans.

Nous sympathisons avec M. Quinn dans le deuil qui vient de le frapper si cruellement.

Assemblée

Eut lieu le 22 mars une assemblée de tous les marchands de notre paroisse et de ceux des alentours. Le but de cette assemblée était l'étude de la question de la colonisation. D'importantes résolutions y ont été adoptées. Tous les intéressés étaient présents.

Malades

—Mme Dominique Hovington, malade depuis assez longtemps se remet assez bien. Nous prions pour qu'elle revienne à la santé.

—M. Télesphore Marin qui est aussi malade depuis quelque temps va assez bien.
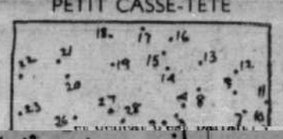
ILS SONT QUATRE



VOICI deux membres de la famille de M. Têtenbas, mais il y en a encore deux autres ici. Tournez l'image !



PETIT CASSE-TETE





IL L'A PERDU !

Georges dit qu'il a perdu l'un de ses outils. Il a beau regarder partout dans son coffre à outils, il ne voit rien. Si quelqu'un trouve cet outil très utile, Georges voudrait bien qu'il lui soit rapporté, car il en a plus besoin que de n'importe quel autre. Aimeriez-vous voir cet outil perdu ? Alors prenez votre crayon et reliez ensemble tous les petits points numérotés de 1 à 34 dans ce dessin.

EN MARGE DE LA SESSION CANADIENNE

(Suite)

ra une déclaration dès qu'il aura certaines informations qu'il n'a encore pu obtenir. "Le délai dépend de circonstances sur lesquelles je n'ai caucun contrôle".

M. Bourassa. "Y a-t-il encore quelque chose qui ne soit pas sous le contrôle du premier ministre?"

M. Bennett. "Oui, la vallée de l'humiliation."

A une dernière question de M. Stewart, le premier ministre dit qu'il ne veut pas faire de déclaration à propos de la Beauharnois avant d'avoir obtenu toutes les informations nécessaires.

LE DEPUTE JONES ET L'HONORABLE P. VENIOT

(Suite)

ment des Affaires Indiennes pour les réserves indiennes du Nouveau-Brunswick ?"

Depuis cette époque, le gouvernement n'avait pas répondu à la question de M. Veniot. Lundi, le gouvernement a changé la nature de la question de M. Veniot et a déclété que M. Veniot n'aurait pas droit à une réponse verbale, mais simplement à une production de documents qui n'ont d'ailleurs pas été produits.

M. JONES FORCE DE DEMISSIONNER

Il est évident que M. Jones a été forcé de démissionner parce que M. Veniot avait tous les documents nécessaires en sa possession. Poussé au pied du mur, il a dû se rendre. On nous affirme même que M. Hanson a fait approcher M. Veniot par M. William-D. Duff, député d'Antigonish-Guysboro, afin que l'ancien ministre des Postes ne pousse pas l'affaire plus loin. On sait, en effet, qu'un député siégeant illégalement est passible d'une amende de $30 par jour et M. Jones siège depuis deux ans dans ces conditions.

LA LETTRE DE DEMISSION

La lettre de démission de M. Jones au président de la Chambre se lit comme suit :

"A l'honorable Président de la Chambre des Communes, moi Georges Burpee Jones, membre de la Chambre des Communes du Canada pour la circonscription électorale de Royal, démissionne par les présentes de mon siège dans la dite Chambre des Communes pour la circonscription sus-nommée.

Donné de ma main et scellé de mon sceau dans la ville d'Ottawa le douzième jour d'avril, A.D. 1932.

(signé) **George-B. Jones.**

Témoins : W. Earle Rowe et Richard-B. Hanson.

M. Rowe est député conservateur de Dufferin-Simcoe, Ont. et M. Hanson est député conservateur de York Sunbury, N.-B.

Dans sa lettre au président M. Jones a donné les raisons de sa démission. Cette lettre se lit comme suit: "Je suis le principal partenaire de la firme Jones Brothers, marchands généraux de Apohoquoi, N.-B. Le magasin n'est pas opéré par moi, personnellement.

"Depuis quelque temps déjà, le directeur médical des Indiens a donné aux Indiens nécessiteux, vivant près de Apohoquoi des ordres pour marchandises qui ont été remplies par la firme Jones Brothers.

"Hier après-midi, j'ai appris pour la première fois que la loi qui régit la Chambre des Communes défend à une compagnie non incorporée de vendre des marchandises à un département du service public lorsqu'un député est membre de cette firme, et que si cette firme vend des marchandises dans ces conditions, ce député doit abandonner son siège.

"Je me trouve donc dans une situation où j'ai à abandonner mon siège au parlement. J'inclus dans les présentes ma démission comme député de Royal, N.-B.

"Il ne m'est pas besoin de dire combien je regrette que mon ignorance de la loi s'appliquant à la Chambre des Communes me place dans l'obligation de démissionner."

M. Jones a annoncé qu'il posera de nouveau sa candidature dans Royal.

PAS DE SCANDALE

Jamais, sans doute, on saura quelles influences ont été exercées sur M. Jones pour l'inciter à démissionner. Il est évident toutefois, que M. Bennett a préféré perdre un député plutôt que de déclencher un scandale dans son administration qui aurait bien pu faire pâlir celui de la Beauharnois Power et celui des accusations Gordon.

Saint-Aubert

Nouveaux nés

—Le 4 mars a été baptisée Marie-Marcelle-Ghislaine, enfant de M. et Mme Napoléon Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Félix St-Pierre, de St-Jean-Port-Joli, oncle et tante de l'enfant.

—Le 11 mars Marie-Jeannine-Alice, enfant de M. et Mme Emilien Alain. Parrain et marraine M. Gaspard Bernier, fils et Mlle Jeanne Bernier; oncle et tante de l'enfant.

—Le 8 mars Marie-Marthe, enfant de M. et Mme Louis St-Pierre. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Onésime Pelletier.

—Le 12 mars, Marie-Hélène-Aimée, enfant de M. et Mme Arthur Bernier. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Fournier, oncle et tante de l'enfant.

—Le 16 Rose-Marie-Marcelle, enfant de M. et Mme Honoré Bernier Parrain et marraine M. et Mme Eugène Bernier, de St-Jean-Port-Joli, onc. et tante de l'enfant.

—Le 18 Joseph-Robert-Léopold, enfant de M. et Mme Léopold Bourbeau Parrain M. Romuald Avoine, marraine Mlle Laura Bourbeau, one et tante de l'enfant.

Notes diverses

—Le 22 fvrier, Mme Jos. Beaulieu, Mlle Germaine Leblanc, MM. Alfred Blais, Emilio Blais à St-Cyrille pour assister aux funérailles de M. René Lord.

—Mlle Gertrude St-Pierre, pour quelque temps à Québec.

—M. Félix Charroy, de St-Adalbert, dernièrement dans notre paroisse

—Mlle Jeanne Leblanc depuis quelque temps parti est de retour parmi nous.

—M. Elphège Morneau est pour une courte vacance dans sa famille.

—M. Adrien Morin, ins. de ruchers, partit dernièrement pour travailler comme inst. Sucrier.

Début printanier

Les jours ensoleillés donnant à tout et à tous un regain de vie; Nos érables engourdis pendant les mois d'hiver semblent se ranimer et invitent nos bons sucriers à se rendre à leur poste.

Nos agriculteurs voulant bien débuter se sont rendus en grand nombre au lendemain de Pâques assistor à la messe spécialement célébrée pour eux et aussi faire la communion.

Espérons que cette première récolte de notre industrie nationale sera des meilleures.

Fête de Pâques

La fête de Pâques a été célébrée avec beaucoup de solennité dans notre paroisse. La messe fut chantée par notre dévoué Pasteur assisté par notre vicaire MM. Vachon et M. l'abbé R. Boucher comme diacre et sous-diacre.

Le sermon fut donné par M. le vicaire.

Votre testament *Fait* loi

— pour ceux qui vous survivent

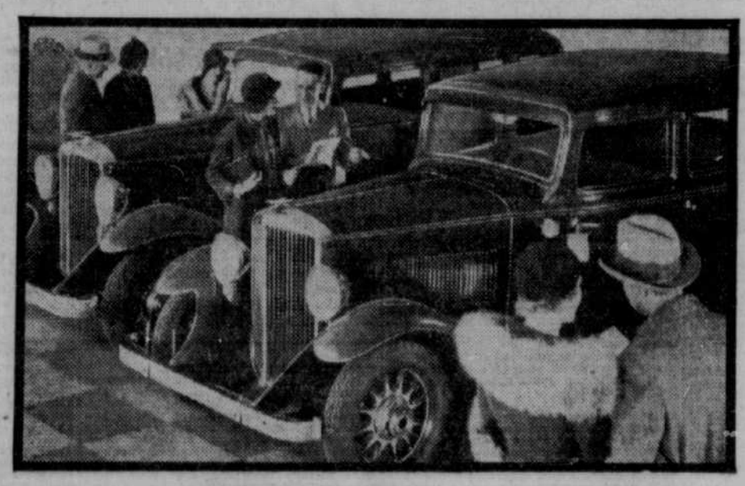
VOUS n'iriez pas en dehors de la ville pour un certain temps sans pourvoir par des instructions précises à l'administration de vos affaires. Et bien qu'il vous serait probablement possible de réparer les erreurs à votre retour, vous ne donneriez pas des instructions tellement sévères et rigides que votre personnel soit dans l'incapacité de faire face aux changements susceptibles de survenir dans votre situation.

A votre décès, vos instructions concernant votre Succession — ce qui s'appelle votre Testament — deviennent Loi, et régissent légalement votre Exécuteur et votre Fiduciaire. Une erreur dans votre testament ne saurait être réparée. Dans un cas de nécessité, votre Exécuteur ne peut agir que si vous lui avez donné les pouvoirs discrétionnaires nécessaires. Ainsi, dans la préparation d'un Testament ou d'une Fiducie, tout particulièrement, vous devez agir avec sympathie et prévoyance, si vous voulez que vos héritiers retirent le plus de profit possible de votre succession.

La bonne exécution d'une telle disposition impose une grande responsabilité à votre Exécuteur et à votre Fiduciaire et elle exige une expérience exceptionnelle. En choisissant une Compagnie de Fiducie, vous avez la certitude d'avori assuré l'avenir de vos héritiers.

Publié par un groupe des

COMPAGNIES de FIDUCIE au CANADA



Venez les voir à l'EXPOSITION du PRINTEMPS

battant toujours la marche

Venez à l'Exposition du Printemps du nouveau Hudson-Huit et de l'Essex Super-Six, à nos magasins, cette semaine. Rien ne saurait mieux vous convaincre de leur supériorité que la vue et l'examen de ces superbes nouvelles voitures—ce sont deux pièces d'éloquence, en leur genre.

En effet, depuis le haut radiateur en forme de proue, d'aspect distingué, jusqu'à l'harmonieux profil fuyant des garde-boue d'arrière, vous trouverez réunis plus d'éléments de confort et de luxe, plus de perfectionnements que l'art et la science des constructeurs n'ont pu en réaliser ni même en concevoir depuis cinq ans.

Vous verrez ici, entre autres, les deux plus importantes innovations créées par la Hudson Motor Car durant ses 23 années de progrès. Et vous aurez l'avantage de voir ces resplendissantes nouvelles voitures dans leur état véritable—avec l'équipement et l'aménagement réguliers—exactement telles qu'elles vous seront livrées sur votre commande.

À nos **MAGASINS** *toute* **CETTE SEMAINE** *jusqu'à 9 h. p.m.*

Si attirantes qu'elles paraissent, dans leurs nuances chatoyantes, avec leur silhouette allongée, surbaissée, leurs lignes évocatrices de souplesse et de vitesse, elles vous révéleront cependant une autre surprise quand vous les conduirez pour la première fois.

Quel que soit ici votre choix, vous trouverez dans l'endurance éprouvée de ces voitures la meilleure justification que pourrait rechercher votre souci d'économie, car vous pourrez dire: "J'ai acheté ce qu'il y a de mieux!"

HUDSON-ESSEX OF CANADA LIMITED, TILBURY, ONT.

HUDSON *et* ESSEX

BATTENT LA MARCHE

Ces voitures sont construites au Canada, par des ouvriers canadiens, dans notre usine canadienne à Tilbury, Ontario.

Legaré Auto & Supply Co.

405 rue St-Paul Québec -:- 76 St-Georges, Lévis

et à tous les magasins Hudson et Essex dans toute cette région.

Bureaux et Salles d'Echantillons à Louer

Grands et Petits Bureaux et magnifiques salles d'échantillons

très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil".

S'adresser au Service d'Information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

LE "SOLEIL"



LA VIEILLE MAISON

(Suite et fin)

— Je t'ai donné un cadeau, dit le petit garçon. Il faut que tu restes ici. Ne te comprends-tu pas ?

A ce moment, le vieillard apporta des coffrets pleins de bibelots anciens, de cartes à jouer, grandes et dorées, comme le roi lui-même n'en possède pas. Il ouvrit le clavecin qui avait à l'intérieur de jolis paysages, et des portraits de bergers et de bergères. Il se mit à jouer un air ancien; l'instrument n'était plus guère d'accord, et les notes étaient un peu fausses, mais, en entendant cet air, le portrait de la jeune dame sembla s'animer, le vieillard le regardait avec des yeux étincelants.

— Oui, dit-il, c'est un air qu'elle savait chanter.

— Je veux aller à la guerre ! Je veux aller à la guerre ! criait le soldat de plomb de toutes ses forces, en s'agitant tellement qu'il tomba par terre.

Où était-il tombé ? Le vieillard et l'enfant cherchèrent, mais il était parti, et il ne revint pas.

— Je le retrouverai bien, dit le vieillard. Il ne le retrouva pas.

Le plancher était plein de fentes et de trous : le petit soldat avait passé par une fente, et se trouvait enterré vivant.

La journée finie, le petit garçon revint chez lui. Des semaines s'écoulèrent.

L'hiver vint. Les fenêtres étaient gelées, et l'enfant devait souffler sur les carreaux pour faire un rond et voir la vieille maison. Sculptures et trompettes disparaissaient presque sous la neige. La vieille maison semblait plus tranquille que jamais ; on eût dit que personne n'y entrait, ni n'en sortait.

Et c'était vrai, car le vieillard était mort.

Le soir, une voiture s'arrêta devant la porte. On emporta le cercueil qui devait être enterré bien loin dans un tombeau de famille. La voiture partie, personne ne la suivait, car tous les amis du vieillard étaient morts depuis longtemps. Seul, le petit garçon lui envoya un baiser d'adieu.

Quelques jours après eut lieu la vente de la maison. De sa fenêtre, le petit garçon vit tout emporter : le vieux chevalier et les vieilles dames, les pots de fleurs, les vieux fauteuils. Tout s'éparpillait. Le portrait de la dame, celui que le vieillard disait avoir acheté chez le brocanteur, revint à son ancien propriétaire, et resta chez lui pour toujours, car personne ne la connaissait et ne se souciait de ce vieux portrait.

Au printemps, la maison fut démolie. Ce n'était plus qu'une vieille baraque, disait-on. De la rue, on pouvait voir maintenant les tapisseries de cuir et de guirlandes vertes des balcons .

— Enfin ! disait les maisons voisines.

On construisit une belle maison avec de grandes fenêtres et des murs blancs et vernissés ; mais, en avant, là où se trouvait la vieille maison, on arrangea un petit jardin et l'on planta de la vigne sauvage contre le mur de la maison neuve. Le jardin fut entouré d'une grille de fer avec une porte massive devant laquelle les passants s'arrêtaient pour regarder à travers. Des douzaines de moineaux venaient se percher dans la vigne-vierge, et se disputaient à qui mieux-mieux ; mais leurs disputes n'avaient pas trait à la vieille maison, car ils ne pouvaient s'en souvenir.

Des années et des années s'écoulèrent. Le petit garçon était maintenant un homme. Il s'était marié depuis peu, et habitait avec sa femme la maison au petit jardin.

Il était près d'elle un jour qu'elle replantait une petite fleur au milieu du parterre. Elle enfonçait ses doigts dans le sol humide. Mais voilà qu'elle se pique à quelque chose de pointu qui sortait de terre.

C'était le soldat de plomb, celui que le vieillard avait perdu un jour et qui avait séjourné en terre de longues années.

La jeune femme essuya le petit soldat avec une feuille, puis le mit dans son mouchoir parfumé. Ce fut pour lui comme s'il s'éveillait du profond, profond sommeil.

— Il faut que je le voie ! dit le jeune homme ; puis il sourit et hocha la tête. Ce ne peut guère être le même, mais il me rappelle une histoire qui m'est arrivée avec un soldat de plomb quand j'étais encore enfant.

Il parla à sa femme de la vieille maison, du vieillard et du soldat de plomb qu'il lui avait envoyé pour le distraire dans sa solitude. Il lui conta l'histoire avec tant d'émotion que la jeune femme versa des larmes sur la vieille maison et sur le vieillard.

— C'est peut-être le même soldat de plomb, reprit-elle. Je veux le garder, et ne jamais oublier ce que tu m'as raconté. Mais tu me montreras le tombeau du vieillard, n'est-ce pas?

— Je ne sais où il est, et personne ne le sait. Tous ses amis étaient morts et moi, j'étais trop petit !

— Comme il a dû se sentir seul !

— Oui, seul et abandonné, dit le soldat de plomb, mais il est doux, du moins de ne pas être oublié.

Doux ! avait prononcé quelqu'un près d'eux, et il n'y avait là que le petit soldat de plomb. On apercevait aussi, par terre, un petit morceau de la tapisserie qui ressemblait maintenant à de la terre, car la dorure en était partie. La tapisserie s'était conservée néanmoins, et murmurait : "La dorure passe, le cuir reste" .

Mais le petit soldat nétait pas de cet avis.

Tiré des Contes d'Andersen.



MENTION HONORABLE — Brin de Lilas.

"COMMENT JE PROFITERAI DE FAIRE MA PART D'APOSTOLAT"

Cette composition littéraire mérita le premier prit en mai, 1931.

C'est par un beau matin de mai. Une brise légère rafraîchit l'atmosphère parfumé de la campagne. Sur le quai, une foule de personnes se pressent pour assister au départ des vaillants apôtres du Christ. Ici et là s'élève un murmure continu ; on parle des partants. Dans un quart d'heure à peine, le vaisseau lèvera l'ancre.— "Hâtons-nous dit une voix un peu émue, le temps presse mes compagnons attendent".— Un soupir de la mère répond à la voix du fils.

"Tu vas partir, mon André, quelques minutes encore, et nous serons séparés pour toujours, vas avec ton coeur d'apôtre donner des âmes à Celui qui les réclame ; oui, mon fils soit heureux, car si en ce moment, tu vois à mes yeux perler des larmes c'est du bonheur. Lorsque tu respireras le parfum des fleurs que tu cultiveras pour Dieu, là-bas, pense à ta pauvre mère".

L'âme du missionnaire semble être comprimée. Se séparer de sa bonne mère, de ces êtres si chers,—que le sacrifice est grand !

Les minutes sont comptées, l'heure est sonnée, c'est le suprême adieu. Une dernière étreinte, un dernier baiser, et le missionnaire gravit le pont du navire ; celui-ci bientôt s'ébranle, s'éloigne. Ils sont partis ces zélés missionnaires, partis pour les rives étrangères, à la conquête de l'âme des pauvres enfants infidèles.

Sur le quai, les sanglots se mêlent au bruit des vagues. L'âme de la mère serait brisée s'il n'y avait là l'espérance chrétienne qui la soutient.

Quelles âmes grandes que celles-là ! —âme d'apôtre qui abandonne ce qu'il a de plus cher pour accomplir la volonté de Dieu—âme de mère qui sacrifie son fils pour seconder les vues de Dieu.

Telles sont les pensées qui m'absorbèrent entièrement, alors que je revenais vers ma demeure après avoir été témoin de cette scène impressionnante. J'étais profondément émue. Des sentiments divins s'agitaient en mon âme, et, sans que j'aie songé à les refouler, des larmes voilaient mes regards.

Passant devant l'église paroissiale j'y entrai, heureuse de pouvoir soustraire à l'indiscrétion des passants, mon émotion trop visible. Là, bien seule dans le calme pénétrant du sanctuaire, je donnai libre cours à mes larmes. Les minutes s'écoulèrent. Bientôt une suave émotion envahissait mon âme, une lumière divine éclarait mon esprit et, à sa clarté, la vie m'apparut dans son vrai sens. Je compris pourquoi ces jeunes missionnaires étaient radieux alors qu'ils s'éloignaient pour toujours, peut-être, de la patrie bien-aimée. C'est qu'ils avaient orienté leur vie vers un idéal, et qu'ils y marchaient résolument. Un idéal !.. pensai-je, n'est-ce pas aussi ce qui donnerait à ma vie toute sa plénitude et sa valeur ?— car je veux vivre ma vie ; je veux la rendre comblée de bonnes œuvres.. Et ces vers du poète me revinrent à la mémoire :

"Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent,
"Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme
"Ceux qui d'un haut destin gravissent
"Ceux qui marchent pensifs, épris d'un
' Ayant devant les yeux sans cesse
Ou quelque saint labeur, ou quelque saint

Ma résolution était prise. Comme les vaillants missionnaires que j'avais vus partir je ferais aussi ma part d'apostolat.. Et radieux, je me dirigeai vers ma demeure. J'avais un idéal, je n'aspirais qu'à le réaliser.

Faire de ma vie une œuvre de dévouement à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Envoi de :

Mo-Na-Lu
Saint-Eloi.

CONTE EN VERS

Lucus à pied menait à son village
Six ânes qu'à la foire il venait d'acheter.
Quand il eut bien marché, fatigué du voyage
Sur l'un des animaux il crut devoir monter.
Mais quelle fut sa surprise et sa peine
De voir devant ses yeux cinq baudets seulement
Au lieu de la demi-douzaine
Qu'en partant il avait à son commandement !
Trois fois le compte il recommence
Et toujours oubliant l'âne qu'il a sous lui
Trois fois de son mortel ennui
Il sent croître la violence
En sanglotant le pauvre villageois
Retourne sur ses pas ; il tourne à droite, à gauche
Pendant quatre heures il chevauche
Par monts par vaux, et jusqu'au fond des bois
Après s'être donné vainement la torture.
Il regagne enfin sa maison
Et, sans descendre du grison
Qui lui sert de digne monture
A sa femme il déduit sa piteuse aventure.
"Calme-toi pauvre sot ! lui dit-elle tout net
Tu n'en comptes que cinq, et moi j'en compte sept"...

Envoi de **LUTIN BLEU**

LA LEGENDE DES ARBRES

Au moyen âge, vivait un vieux seigneur qui avait étudié l'alchimie et les problèmes de l'au-delà. Sentant sa fin prochaine, il fit son testament, par lequel il léguait sa fortune à sa nièce, Aurore, à la condition qu'elle se mariât. Lorsqu'elle aurait rencontré le fiancé de son choix, elle devait passer au doigt de celui-ci une bague magifique qui avait le pouvoir de donner aux deux époux cent années de bonheur et de jeunesse.

Le vieil alchimiste mourut et Maurevel, son intendant, se hâta de fouiller dans ses papiers pour découvrir son testament. Il trouva le parchemin en question et en prit connaissance. Mais comme il était malhonnête, il résolut de garder le secret pour lui et détruisit le précieux document. Son plan était de bénéficier du pouvoir magique et de la fortune de son maître. Sans compter qu'Aurore était la plus jolie demoiselle de la contrée. Il se mit incontinent en frais de compliments et de galanteries, espérant qu'Aurore lui mettrait au doigt l'anneau qu'il lui avait remis de la part de son oncle pour désigner celui qu'elle voudrait épouser. Mais Aurore qui ignorait, bien entendu, le don de l'anneau, repoussa les avances de Maurevel, car son coeur avait été subjugué par un joueur de Mandore, nommé Amaury.

Maurevel ayant appris l'amour à l'encontre de ses plans, fit aussitôt arrêter le joueur de mandore par un de ses archers. Il trouva un prétexte pour le condamner à la pendaison, et, ayant fait dresser une potence dans le fossé du château, il fit venir Aurore à laquelle il montra le supplice qu'allait subir celui qu'elle aimait. Aurore, à ce spectacle, poussa un cri de terreur.

"Vous pouvez le sauver, lui dit le malhonnête intendant, si vous consentez à me passer l'anneau au doigt. Je consens à tout", s'écria la jeune fille, pour sauver Amaury. Maurevel fit survoir l'exécution et Aurore, obligée d'agir essaya de retirer l'anneau de son doigt. Mais le froid de la nuit l'ayant gonflé, malgré tous leurs efforts ils ne purent l'enlever.

Maurevel pensa y arriver le lendemain. Aurore rentra dans sa chambre, en proie aux plus sombres pensées. Comme elle avait les mains glacées, elle se chauffa. L'anneau put sortir de son doigt dégonflé. Pensant alors à l'affreux mari qu'elle se fut donné en épousant Maurevel, elle espéra obtenir autrement la grâce d'Amaury et jeta son anneau par la fenêtre. Le lendemain l'intendant vint lui demander d'accomplir la formalité convenue. Aurore, voulant ne plus être importunée avec cet anneau lui dit qu'elle l'avait laissé choir dans le feu où il avait fondu. Voyant ses espérances déçues, Maurevel, au comble de la fureur, étrangla Aurore de ses propres mains et fit également périr Amaury, cause innocente de tout ce drame. Le soir avec l'aide d'un domestique de confiance, il prit les deux corps et les emporta hors du château.

Ils firent un détour et, s'étant rendus dans le fossé ils les enterrèrent l'un en face de l'autre, ne voulant pas que, même dans la mort les jeunes gens fussent unis. Au printemps sur la tombe de chacun des deux malheureux jeunes gens, une petite tige pousa, image des deux enfants, si frèles. Dans celle qui poussait sur la tombe d'Airore, s'était engagé l'anneau qu'elle avait jeté par la fenêtre et que Maurevel avait, par hasard enfoui avec elle en remuant la terre pendant la nuit qui suivit le drame car les enfants avaient été enterrés sous le fenêtre même d'Aurore. Bientôt les branches poussèrent, et ce furent deux arbrisseaux qui remplacèrent les frèles tiges. Et comme s'ils se fussent reconnus sous leur nouvelle forme, les deux arbrisseaux enlacèrent leurs branches comme pour s'étreindre. Un coup de vent fit tomber l'anneau de l'arbrisseau, d'Aurore sur une branche de celui d'Amaury. Le voeu du vieil alchimiste était réalisé ! Aussitôt, à la place des deux arbrisseaux, Aurore et Amaury, bien en vie et rayonnants de jeunesse, apparurent comme par enchantement. Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre en se prenant par la main, se rendirent au château, dont les gardes, abasourdis n'osèrent leur interdire l'entrée Maurevel, apercevant ses deux victimes en vie, quand il les avait si bien enfouies, fut pris d'une terreur folle. Il tomba tout de son long, demanda pardon, et avoua ses crimes. Mais il ne réchappa pas d'un si grand coup et mourut te soir même. Amaury et Aurore le firent enterrer dans le fossé du château et sur sa tombe a poussé un saule pleureur qui semble l'image du remords et de l'affreuse tristesse de celui qu'il recouvre.

Envoi de **Cétu-Ki**

MONSIEUR LEGROS

M. Legros était si gros qu'on avait été obligé de faire construire une maison exprès pour lui. On avait fait de larges portes, pour lui permettre de rentrer chez lui, sans ébranler les murs, ce qui lui arrivait toujours, lorsqu'il allait chez des amis et qu'il forçait, de tout son poids, pour parvenir à passer au travers des portes trop étroites.

A cause de cela, M. Legros n'était heureux qu'en plein air ; car, dans les maisons, il lui arrivait toujours qielque accident : tantôt, il écrasait les chaises sous son poids; tantôt, sans le vouloir, il s'asseyait sur un animal domestique, chien ou chat, paisiblement endormi sur quelque fauteuil ou quelque canapé.... Ce fut ainsi qu'il transforma, un jour, en galette plate le petit chien d'une dame qui dormait, à côté de celle-ci en tramway. En voulant s'asseoir, M. Legros, qui ne l'avait pas vu, l'avait écrasé, net.... Vous voyez d'ici, le désespoir de la dame.... et l'air bête de M. Legros.

M. Legros avait toujours trop chaud et voyait arriver l'hiver avec plaisir.

Un jour, il voulut aller s'amuser aussi, sur la glace, avec les patineurs et avec les enfants qui avaient fait de longues glissades sur le lac gelé.

Il voulut glisser aussi; mais il était moins adroit que les gamins, car il s'étala, tout son long, et son poids creva la glace. Un trou souvrit et il aurait disparu, tout entier en dessous, s'il n'avait, soudain, écarté les bras.

Il se trouva ains arrêté. Ses jambes trempaient dans l'eau glacée, ainsi que son gros corps; mais les bras le retenant, on eut le temps d'accourir à son secours avec de cordes et des palans.

Sorti de cette fâcheuse position, on le mit dans une camionnette, réquisitionnée à cet effet, pour le ramener vivement chez lui. La voiture fila; mais, en route, le poids de M. Legros creva le plancher de la voiture et, comme ses jambes trainaient à terre, il dut courir de toutes ses forces, pour ne pas être écrasé, son gros corps étant resté retenu par le ventre à l'intérieur du véhicule.

Il arriva chez lui, trempé de sueur et ce petit malheur le sauva d'une fluzion de poitrine, en le réchauffant autant qu'il était nécessaire.

A quelque chose, malheur est bon.

J Besse

GAIETE SUISSE

Joggeli ne serait pas un vrai suisse s'il n'avait pas de la parenté Amérique.

Il y possède un oncle, qui est en même temps son parrain.

Après des années d'absence, cet oncle revient au pays, en vacances, et décide d'emmener Joggeli avec lui en voyage pour le distraire.

On passera par la Hollande pour prendre le bateau, le Rotterdam à Boulogne-sur-mer. L'oncle aime l'humour et se plaît à renseigner son neveu sur les particularités du wagon.

Il y a une hache, une scie et un marteau sous vitrine, en cas d'incendie ou d'accident quelconque.

—"Tu vois, dit en blaguant, l'oncle au neveu, la compagnie a même prévu l'attaque des sauvages et mis à la disposition des voyageurs des armes de défense de première utilité.

"Dans chaque wagon, tu trouveras la poignée qui fait freiner le train quand il roule trop fort et donne le vertige aux voyageurs...."

Et le voilà qui se lance dans des histoires américaines invraisemblables.

Cependant, la cadence du train de luxe l'endort bientôt.

Joggeli peut se consacrer à l'examen du paysage, mais le train file à une telle allure qu'il ne lui permet d'en voir qu'une image déformée et vertigineusement fuyante.

A force de regarder, Joggeli sent le vertige le prendre ; sans qu'il puisse jouir du parcours qui coûte si gros.

Alors, conscient de ses droits de voyageur, il se cramponne de toutes ses forces à la sonnette d'alarme.

L'effet est immédiat : effroi, terreur, panique, tout y est.

L'oncle réveillé en sursaut pour avoir été rejeté sur la banquette d'en face, jure et tempête.... Il n'en doit pas moins débourser une forte amende, car il est responsable du garçon!..

A Rotterdam, pas le temps de visiter la ville, le navire est déjà au port. On embarque.

Sans avoir jamais vu la mer, Joggeli a le pied marin et le roulis du navire le ramène à sa petite enfance.

Bientôt on descend dans la cabine. Il y a plusieurs boutons. Sur l'un d'eux est écrit "in - out".

Joggeli ne sait pas l'anglais et manoeuvre le bouton pour en voir les résultats....

—Malheureux, s'écrie l'oncle qui le surprend à ce jeu, tu viens encore de faire marcher la sonnette d'alarme !

May Porret



L'élève patineur.

MENTION HONORABLE — Patricia

ON RECOLTE CE QUE L'ON A SEME

Pour récolter, il faut semer. Pour semer, il faut un terrain. La récolte est d'autant plus abondante, que le sol est fertile, qu'il est bien préparé et fréquemment arrosé.

Ce qui est vrai au sens propre, l'est aussi au sens figuré.

L'âme est une terre sur laquelle on répand la semence intellectuelle.

Jeunes gens, qui êtes presque au terme de cette année scolaire ; qui demandez à des professeurs dévoués le pain du savoir pour vous préparer un avenir brillant et remplir un emploi avantageux dans la société, jetez à pleines mains dans votre intelligence, confiez à votre mémoire les sciences que l'on vous distribue avec prodigalité.

Vouloir l'instruction sans efforts, louvoyer entre le devoir et la fainéantise, croire qu'on fera l'honneur de sa famille par une conduite médiocre, espérer faire partie de l'élite sans un caractère bien trempé et des convictions profondes : c'est désirer la fin sans prendre les moyens, c'est demander qu'un mauvais arbre porte de bons fruits.

Pourquoi tel jeune homme, doué sans doute de belles qualités, mais encore au début de sa carrière, a-t-il capté la confiance de son patron ? Il obtient des promotions, il voit sa réputation s'étendre, il pressent que l'on fait maints projets flatteurs pour son avenir et que l'on pourra compter sur lui pour rendre service à l'Eglise et à la Société, c'est qu'il a pris des habitudes de travail, d'ordre et de probité pendant sa scolarité, et dès aujourd'hui il commence à récolter ce qu'il a semé.

Donc, chers jeunes gens, continuez votre bon travail, intensifiez-le si possible; ne comptez pas sur l'avenir, il est incertain; faites une ample provision de ce savoir dont vous aurez tant besoin au cours de votre vie, mais confiez surtout à votre coeur les sciences religieuses dont vous recueillerez les fruits au delà du tombeau.

Envoi d'**Achille**

PETITE POSTE

ZITKA.—Il est toujours le temps d'entendre et de lire des choses agréables, et je vous remercie de ces bons voeux en retour desquels je vous offre les miens. Merci également des bonnes prières offertes à notre saint patron. Je demande volontiers si quelque cousin de douze à quatorze ans voudrait correspondre avec vous. Dans ce cas, il pourra écrire à Thomas Duhaime, 297, rue Racine, Chicoutimi.

CETUKL.—Le gai printemps ne nous fait jusqu'ici que des visites fugitives, il faudra bien quand même qu'il nous arrive et il faut espérer un beau soleil et un temps doux. Je vous remercie de l'envoi et je publierai aussitôt que possible. Nous ferons bientôt un concours et j'espère qu'il aura autant de succès que le dernier.

PETITE COUTURIERE, BRIN DE LILAS et PETITE CUISINIERE.—Merci pour la très jolie carte de Pâques et de vos très bons voeux. J'espère que vous avez passé de très bonnes fêtes et que vous prendrez part à notre prochain concours avec le même succès qu'au dernier.

ROSE MARQUISE.—Merci pour les bons voeux de Pâques. Votre souvenir m'est toujours présent et j'espère que vous écrirez bientôt.

MITSI.—Je comprends que vos études vous prennent beaucoup de temps et je ne voudrais pas que vous les négligiez pour m'écrire. Le concours a eu beaucoup de succès et j'étais contente que vous ayez au moins une mention honorable.

AMIE DE TOUS.—La grippe est une vilaine dont la visite laisse des traces. Je suis assez bien rétablie pour ne pas négliger mon travail, mais je suis restée déprimée. Nous aurons bientôt un concours de composition. Il n'est pas possible de faire des mots croisés car il faut une vignette pour le problème et une autre pour la réponse, cela est trop dispendieux. J'ai eu des nouvelles de Paulette et Violette dernièrement, mais elles ne sont pas trop bonnes, le printemps, surtout un printemps comme celui que nous avons affecte nos malades. J'étais malade à Pâques, je n'ai donc pas eu des fêtes bien gaies. Il y a toujours beaucoup d'accidents, les gens sont si imprudents.

MIGNONNE.—Vous me feres plaisir en venant souvent à la petite poste.

Nous ne pouvons publier d'autres dessins que ceux qui sont faits à l'encre de Chine et ils ne doivent pas dépasser 5 x 8½ pouces.

Je fais votre cordial bonjour à Petit Roi et à Toto.

Nos neveux et nièces ont une pensée spéciale pour ceux et celles qui passent des brevets dans notre grande famille, vous aurez votre part de ces bonnes intentions et vous prierez aussi pour ceux et celles qui sont dans votre cas.

PICARDIE.—Vous ne me dites pas le nom de l'histoire que vous envoyez et comme je ne réponds pas toujours immédiatement aux lettres que je reçois, les histoires sont ainsi séparées de ses lettres, car je les envoie souvent de suite à la compotion. Si je la retrouve avant qu'elle paraisse, je mettrai la dédicace.

Je dis à Si j'étais Roi que vous attendes toujours la réponse à votre lettre du 21 janvier, que vous vous demandez si elle ne s'est pas perdue. J'espère aussi que vous gagneres un prix au prochain concours.

Cela ne me serait pas désagréable de parler à la radio, à mes nombreux petits amis de la page des enfants, on me le demande souvent. Ce n'est pas moi qui décide ces questions.

ECHO DE LA RAVINE.—Il ne faut pas copier des choses comme si vous les aviez écrites vous-même. La Campagne Romaine ne fait pas partie de notre province et ce n'est pas ce qui avez pu la décrire. Je verrai ce que je puis faire au sujet de l'autre article, mais il serait préférable que vous m'envoyiez le nom de l'auteur, je sais très bien que vous n'aves pas pu l'écrire.

Je fais vos cordiales salutations à Rose-Marquise, Roxane, Lise du Mont, Violet des Vallons, Hirondelle du Faubourg, Arlette des Aubières, Pêcheuse de Lune, Soeurette, Rose Distraite, Gerbe de roses, aux Cousines gaspésiennes, Rose Aimée à qui je dis que vous ne demeures pas loin l'une de l'autre, Roche de Gaspé, Anne de Gaspé, Roselyne de Gaspé, Lune de Miel, Gais bonjours, Prince de Galles, que vous félicites de son assiduité à la page, Liseron rose et Liseron bleu, Violette effacée, Petite fée, Mars, Sympathies à Colette Gaspésienne.

MADONE DE LUINI.—Je suis certaine que vous avez trouvé les dessins très bien que vous n'ayez pas eu de prix au récent concours. Il faut bien que ce soit chacun son tour. Il ne faut pas viser à envoyer beaucoup de dessins mais à en envoyer de très beaux. Ce concours a été très satisfaisant sur ce point, mais au cours de l'hiver dernier les envois ont été plutôt médiocres.

Je suis certaine que votre petite soeur est charmante, et vous avez bien deviné. J'aime beaucoup les enfants, même les tout petits. Gardez ce goût que vous avez pour la lecture, mais faites surveiller votre choix. Je fais votre amical bonjour à Bayard, Rose Sauvage, Soeurette, Verte-Fougère, Taquin-Moqueur, Petit Coeur, Danseuse Espagnole, Anne Blosset, Mo-Na-Lu, dont vous aimez beaucoup le pseudonyme. Je fais votre bienvenue à Marie Perle, Petite Lystérine.

PATRICIA.—Pourquoi penserai-je du mal de cette nouvelle qui me paraît au contraire, charmante, mais je sais que l'on n'a pas toujours le loisir de s'acquitter même des devoirs agréables. Je souhaite aussi que la prochaine fois, vos dessins soient parmi les primés. Le vôtre était charmant, mais il y en avait d'autres qui avaient aussi leur mérite, c'est toujours difficile de choisir entre tous ceux là.

Je n'ai pas d'adresses de jeunes filles françaises qui veulent correspondre avec des Canadiennes, mais il paraît qu'une de mes nièces en a publié deux récemment. Si elle veut me les redonner, je les publierai de nouveau.

MIELLES DES BLES.—Vous aurez encore ce plaisir cette semaine, et j'espère que vous viendrez régulièrement à notre page. Lisez ce que je dis à la correspondante précédente au sujet de ces adresses que j'aurais publiées dans la réponse à l'une d'entre vous. Je n'ai pas passé un bon temps de fêtes, mais je jouis doublement de reprendre des forces.

Je ne passe jamais l'été à la campagne et je ne m'absente de la ville que pour de courts voyages. Dites à votre soeur que j'ai hâte d'avoir de ses nouvelles. Les malades occupent la première place dans mes préoccupations.

Je salue de votre part Paulette Violette, Rose de l'Immaculée, Epée de Roland, Verte Fougère, Lune de Miel, Rose des Avions, Yeux bleus. Je dis aux malades de la page que vous avez unep rière spéciale pour elles ainsi que pour les orphelins et les orphelines.

FERMIERE QUEBEQUOISE. — Vous êtes la bienvenue et j'espère que vous viendrez souvent occuper le petit coin que je vous donne volontiers. Tous les dessins qui sont envoyés pour être publiés, dans les concours ou en temps ordinaires, doivent être faits à l'encre de Chine et ne pas dépasser 5 x 8½. Sous aucune considération nous ne publions de dessins au crayon ou en couleurs. Quant aux historiettes, compositions, il va sans dire qu'elles n'ont pas besoin d'être écrites à l'ancre de Chine, mais on ne doit pas signer des articles que l'on copie ,ici et là, de son pseudonyme. Ils doivent être signés strictement du nom de l'auteur. Je préfère naturellement les compositions, quand elles sont bien faites.

Quand à la petite poste, vous êtes libre d'écrire aussi souvent que vous voulez, mais à la condition d'attendre patiemment la réponse. Dans les concours, il faut se conformer rigoureusement aux conditions expliquées dans la page. Il m'est impossible de répondre à des lettres personnelles, à moins de rares exceptions, dont je demeure juge.

ROSA BONHEUR.—Vos bons voeux ne se sont pas réalisés au sujet de cette grippe égalitaire et qui n'épargne personne. Elle s'est attaquée à votre Tante Josephte comme si elle n'avait pas un grand nombre de neveux et nièces qui lui souhaitent du bien à l'année; mais elle devrait se juger encore chanceuse cette tante, puisque'lle n'a pas eu à abandonner son travail et qu'elle s'est soignée entre deux semaines de labeur, mais elle a passé la semaine sainte et jour de Pâques à faire la diète, ce qui n'est pas très gai.

Je demande à Javotte ce qu'elle devient et lui dis que vous vous inquiétez de son silence. Merci pour les envois. Je fais vos amitiés à Sapin de forêt, Lionel et Jean, Lily, Exelcior, Paul-Emile Jeanneton, Messange du Paradis, Miss T. Rieuse, Tyrolienne Rosane, Piniste, Petit Mat, Lune de Miel, Amazone des Mers, Yoyo. Je remercie ceux et celles qui vous ont fait des messages à la page.

Affectueux bonjours à Aviatrice, Fée des fleurs, Soeurette et tous les cousins et cousines.

PECHEUSE DE LUNUE.—Vous êtes toujours la bienvenue. Je sais que l'on ne fait pas toujours ce que l'on veut. J'espère que le printemps qui a mis tant de temps à s'établir chez nous ne nous faussera pas compagnie.

Si quelque cousine désire correspondre avec vous, je lui dis volontiers d'adresser ses lettres à Fernande Marcoux, Tring Jonction, Beauce. Je fais vos gais bonjours à Paulette Vollette, Verte Fougère, Gaétane aux souvenirs, Roxane, Brune Madel, Lily.

MIMI.—La petite nièce est la bienvenue et j'espère qu'elle se plaira dans notre grande famille. Nous ne donnons de récompenses qu'au moment des concours.

EGLANTINE DES BOIS.—Oui vous avez bien deviné, votre dessin comme celui de votre petite amie, était trop pâle pour figurer dans la page. Vous le saurez pour le prochain concours.

BRIN DE LILAS.—Bien certain que je me souviens de vous, je n'oublie aucun de mes neveux ou nièces et vous êtes déjà une ancienne. Je ne voudrais pas que vous négligiez vos devoirs d'écolière pour m'écrire et je vous approuve d'y consacrer tout votre temps. Le petit dessins tait joli, la preuve, c'est qu'il a mérité une mention honorable, c'est un talent dans la famille à ce que je vois. Je fais vos amitiés à Etincelle, Anne de Gaspé, Boule de Neige, Soeurette, Fée desRoches Grises, Fée Mystérieuse, Lorenna Rose de l'Immaculée, Zozo, Petite Inconnue, Gaspésienne.

FLEURETTE DE GASPE.—Mais, oui, je me souviens petite nièce de la page, qui n'est pas très ponctuelle. Vous aussi serez de ce groupe de neveux et nièces pour qui tous les autres auront une intention, afin qu'ils puissent passer leurs examens. Je salue volontiers pour vous Brunette de la Vallée, Colette Gaspésienne, qui a été cruellement éprouvée par la mort de sa chère maman. Messages affectueux à Roche de Gaspé ainsi qu'à Soeurette, Verte Fougère, Anne de Gaspé, Rose de l'Immaculée, à qui je demande si elle veut encore correspondre avec vous, d'adresser ses lettres comme elle en avait l'habitude, que cela vous ferait un énorme plaisir.

VERTE FOUGERE. — Ma chère nièce, le temps m'a manqué pour examiner cette composition que vous aviez envoyée et à seconde lecture, je pense qu'il vaut mieux ne pas publier, car nous en avons déjà eu qui lui ressemblaient beaucoup. Je sais que vous ne m'en voudres pas et que vous saures que j'agis suivant vos meilleurs intérêts.

Vous aves une très bonnes façon de prouver votre reconnaissance et j'en ressens souvent les effets.

RENE FLAMONDON.—J'ai reçu un grand dessin au crayon qui est plutôt bien fait, mais je ne puis reproduire dans la page aucun dessin de cette dimension ni de toute autre, fait au crayon.

UNE ELOIGNEE.—Un des articles que vous m'envoyez a déjà été publié dans notre page, je publierai l'autre aussitôt qu'il y aura de l'espace.

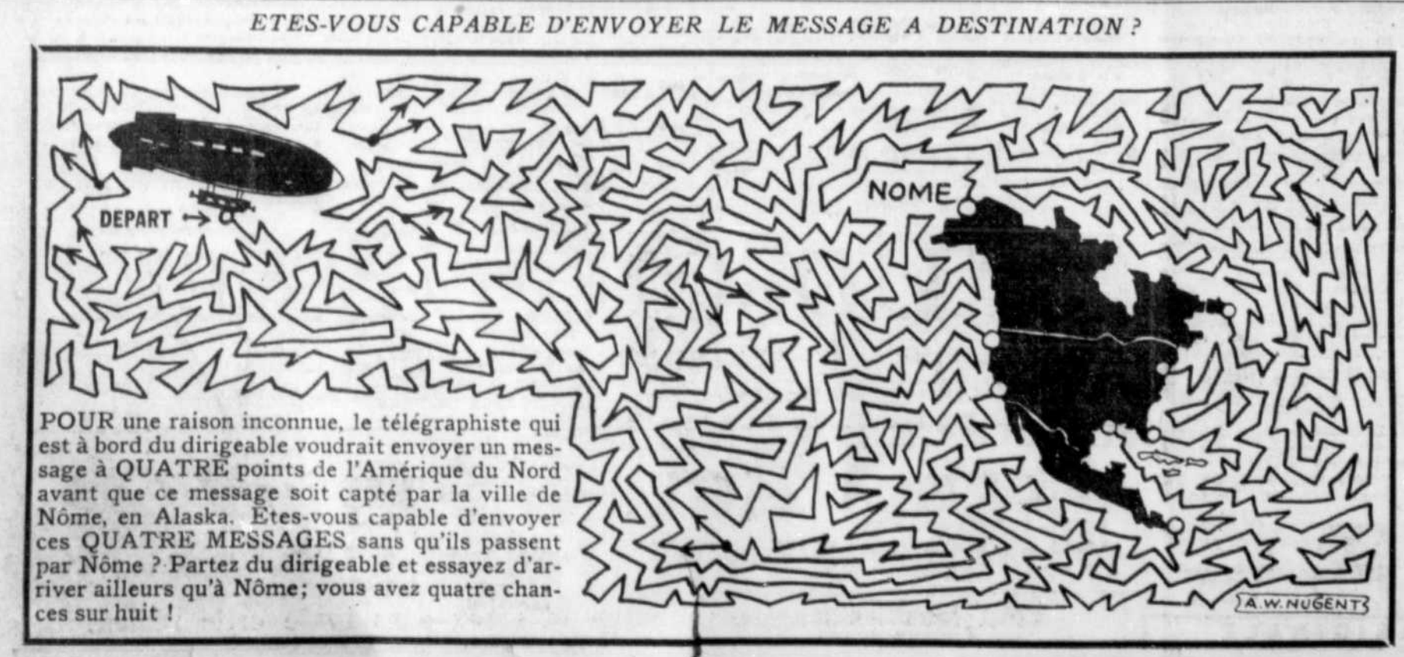
Merci à vous, petite nièce franco-américaine.

LES PETITS OISEAUX

Par un radieux matin de printemps, la petite Gisèle avançait dans la plaine, légère et joyeuse, en repassant dans sa mémoire comme une petite fille appliquée : lorsque tout-à-coup, elle aperçut un petit garçon qui était grimpé dans un arbre et essayait de prendre de petits chardonnerets. Le malheureux, profitait que la mère était partie pour aller chercher de la nourriture à ses petits. Le petit garçon prit un petit oiseau pour le maltraiter, mais la mère arriva, le regarda d'un air fâché et farouche. Il descendit de l'arbre mais il ne savait pas que Gisèle était là et regardait. Il baissa la tête. Elle lui demanda ce qu'il voulait faire, il ne répondit pas et il avait honte. Il s'en alla chez lui le coeur gros et il regrettait d'avoir voulu faire mal aux petits oiseaux. Depuis ce jour-là, il suit l'exemple de sa compagne Gisèle et il est très appliqué à sa classe; une petite leçon suffit pour corriger un défaut.

Envoi de **Papillon d'Argent**

ETES-VOUS CAPABLE D'ENVOYER LE MESSAGE A DESTINATION ?



POUR une raison inconnue, le télégraphiste qui est à bord du dirigeable voudrait envoyer un message à QUATRE points de l'Amérique du Nord avant que ce message soit capté par la ville de Nôme, en Alaska. Etes-vous capable d'envoyer ces QUATRE MESSAGES sans qu'ils passent par Nôme ? Partez du dirigeable et essayez d'arriver ailleurs qu'à Nôme; vous avez quatre chances sur huit !

TROUVEZ UN CHAT !



SANS qu'il soit nécessaire de tourner ce dessin, on peut voir les contours d'un chat dans la masse de lignes ci-dessus. Pouvez-vous le noircir au crayon comme nous avons fait pour le poisson ? Essayez cela !

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Dimanche soir, MM. Jean Chaloult, avocat et John Sullivan ont continué, à la radio, la série des causeries inaugurée par le comité de recrutement de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Voici le texte de ces causeries :

M. J. CHALOULT

Mesdames, Messieurs :

Je ne vous surprendrai nullement ce soir en vous annonçant la création d'une Section Junior de la Chambre de Commerce. Vous avez déjà eu l'avantage d'en connaître les principaux officiers qui vous ont même adressé la parole. Il me fait plaisir



ce soir de joindre ma faible voix à la leur afin de contribuer au succès de la campagne de recrutement qui a été lancée, il y a quelques semaines, et qui se poursuit depuis avec une si grande activité et une ténacité admirable et cela, grâce à notre dévoué Président, Monsieur Arsenault.

Je fais appel d'abord aux membres de la Chambre et à tous les autres commerçants de la cité de Québec, et leur demande de faire admettre, dans notre Section Junior, au moins un de leurs employés. C'est un devoir pour eux de les encourager et de les aider à en faire partie — Déjà un bon nombre de nos maisons d'affaires se trouvent représentées, mais il n'y a aucune raison pour qu'elles de le soient pas toutes d'ici à la fin en la campagne.

Je fais appel spécialement à tous les jeunes professionnels qui semblent croire que la porte de la Chambre de Commerce leur est interdite et que ce n'est là qu'une société purement commerciale. A ceux-là je m'empresse de leur dire qu'ils sont tous intéressés aux graves questions qui attirent l'attention de tout le public, et, en particulier, au développement de notre cité où convergent les efforts de notre société.

Je fais appel, enfin, à tous les jeunes de bonne volonté, quelle que soit la place qu'ils appartiennent, à tous les jeunes qui ont à coeur non seulement leurs propres intérêts, mais aussi ceux de tous leurs concitoyens et qui sont prêts à sacrifier quelques heures de leur temps, pour venir suggérer certaines mesures appropriées ou appuyer des résolutions tendant au progrès matériel.

Aujourd'hui, alors que tous les Gouvernements sont aux prises avec les problèmes les plus angoissants; les cités, qui, avec toutes leurs taxes, ne parviennent pas même à boucler leur budget; les moulins et plusieurs autres compagnies du même genre qui se voient forcés de fermer leur porte et d'augmenter, par le fait même, le nombre des chômeurs. Plus que jamais, dis-je, tous les efforts doivent se réunir et converger vers un même but.

La dépression actuelle doit être examinée sous un angle différent, car elle ne peut se réajuster par elle-même.

Il y avait un temps où les nations et même les individus pouvaient exister indépendamment les un les autres, par exemple nous pouvions nous passer du secours des Etats-Unis de même que des autres pays, mais la situation se trouve changée et le commerce du monde, par son enchaînement, ne fait qu'un.

Les peuples et les individus doivent en venir à un contact plus étroit, afin de pouvoir obtenir une plus grande connaissance des uns les autres et, par là, juger mieux les conditions et les besoins de tout chacun.

Il appartient donc aux jeunes de s'enrôler, dès demain, dans cette nouvelle Section de la Chambre de Commerce, afin non seulement d'en assurer la survivance, mais d'en grossir les rangs et lui donner ainsi une plus grande importance.

Il appartient encore aux jeunes d'y faire circuler un sang nouveau, d'y apporter des idées toutes fraîches et d'y maintenir un enthousiasme qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Il appartient, enfin, aux jeunes de venir ranimer, au sein de la société, l'espoir de la prospérité que tout le monde attend depuis si longtemps avec une si grande anxiété, car, ne l'oubliez pas, Mesdames et Messieurs la crise que nous traversons actuellement est loin d'être aussi aiguë que l'on serait porté à le croire et le journée où nous verrons apparaître dans l'air ces rayons d'optimisme, la crise touchera à sa fin.

M. SULLIVAN

C'est un grand plaisir et un honneur que j'apprécie à sa juste valeur que d'avoir à vous adresser la parole à cette période marquante dans nos annales.

La section des jeunes de la Chambre de Commerce de Québec, aussi bien que celle des anciens, est chargée de la mission importante d'aider au progrès économique de Québec, l'ancienne capitale de la province.

Québec, ville historique, se doit à elle-même, autant qu'elle doit au Dominion tout entier, de montrer un front uni dans la crise où nous sommes actuellement.

La Section des Jeunes de la Chambre de Commerce a été organisée pour travailler dans l'intérêt des affaires et du commerce de la ville. Le commerce et les affaires, en général, sont la vie d'une nation, et la nation est heureuse quand les affaires sont pros-



pères.

La section des jeunes est prête à faire sa grande part du travail, mais pour y mettre tout l'enthousiasme nécessaire, elle a besoin de l'aide et de l'appui de tous les jeunes gens de la ville. J'ai donc le plaisir de les inviter à se joindre à elle. En ce faisant, ils se rendent justice à eux-mêmes en même temps qu'au chef-lieu de la province.

Nous avons ici nombre d'entreprises importantes, des industries prospères des magasins qui méritent le succès et qui ont besoin qu'on les encourage.

Et comment les encourager, comment aider au mouvement de progrès sinon en se donnant la main, en se réunissant pour discuter les questions importantes et d'intérêt commun, en prenant conseil l'un de l'autre pour décider des moyens d'action à employer. Or cela ne se peut faire qu'au sein d'une association ayant pour objet la solution des problèmes du commerce et de l'industrie.

Qu'est ce qui a fait le succès de toutes les grandes industries de l'Angleterre, des Etats-Unis et de notre propre pays, sinon les Chambres de Commerce ? Alors, pourquoi les jeunes de Québec n'entreraient-ils pas dans ses cadres ? Chacun de nous doit avoir l'ambition, s'il ne l'a déjà, de parvenir au succès, qui lui est assuré, pourvu qu'il travaille, de la même façon que le moindre des soldats de Napoléon, qui portaient un bâton de maréchal dans leur gibecière.

A Montréal, il y a, à la Chambre de Commerce, une section des jeunes, et la coopération des deux sections a été un succès.

Ici, à Québec, la population anglaise n'est pas assez considérable pour former une association séparée, mais cela même est un gage d'entente entre Canadiens de langue française et de langue anglaise qui ne peut qu'aider au progrès des intérêts de la ville.

M. Chaloult, qui a parlé avant moi en français, ainsi que moi-même, dans la langue anglaise, nous ne faisons que continuer la tâche entreprise par M. Scott, il y a quelques semaines, en faisant un appel aux jeunes gens de langue anglaise pour qu'ils se joignent à leurs camarades de langue française dans l'intérêt de l'harmonie de la coopération.

Il ne saurait être question de succès, sans le respect mutuel, la coopération et l'amitié la plus franche entre les éléments d'une nation. Donnons-nous donc la main, et le succès nous est assuré.

Jeunes gens de Québec, je vous le demande à nouveau : donnez-nous la main, faites partie de la Section des Jeunes de la Chambre de Commerce, et vous travaillerez dans votre propre intérêt pour la prospérité, le succès et le bonheur de la population de Québec.

Le juge Gelly rend un jugement très interessant

A MONTMAGNY

L'Honorable Juge Gelly a rendu jugement à Montmagny, dans une cause de Maurice Déchêne vs Evariste Carbonneau, marchand général, de Berthier, comté de Montmagny.

Le demandeur, neveu du défendeur, que ce dernier et son épouse avaient hébergé, nourri, habillé et pour ainsi dire gâté comme l'enfant de la maison, pendant plus de 5 ans, ce qui fut d'ailleurs admis par le demandeur, avait intenté une action de $3,800.00 contre le défendeur, à titre de salaire, pour les menus services qu'il aurait pu rendre au défendeur pendant ces 5 années.

Dans ses considérants, l'honorable Juge Gelly qui a donné gain de cause au défendeur et renvoyé l'action du demandeur, avec dépens, après un examen complet de la preuve où il dit que le défendeur avait prouvé d'une manière claire et nette qu'il avait rendu des services inappréciables, tant au demandeur qu'à sa famille, que le demandeur a toujours été considéré comme l'enfant gâté de la maison, à qui on donnait même les argents nécessaires pour ses divers amusements en outre de le soigner, conclut qu'il n'y a jamais eu entre le demandeur et le défendeur aucune convention pour un salaire et se basant sur une jurisprudence établie depuis longtemps dans cette province, il dit qu'un fils qui reste chez son père, travaille avec lui mais par ailleurs qui est nourri, logé et soigné ne peut réclamer aucun salaire de ses parents et qu'il en est ainsi pour un parent qui reste chez un autre parent, le tout à moins qu'il n'y ait des conventions au contraire.

Dans la présente cause le défendeur voyant que le demandeur était dans le besoin lui avait dit de venir rester chez lui tant et aussi longtemps qu'il n'aurait pas de position. Comme le demandeur ne trouvait pas de position le défendeur lui avait dit subséquemment : "reste comme l'enfant de la maison et tout ce qu'on a, ce sera pour toi". Le défendeur s'était d'ailleurs rendu à cette promesse en faisant un testament en faveur du demandeur.

Cette cause suscitait beaucoup d'intérêt dans Berthier où plusieurs jeunes gens attendaient l'issue favorable du procès du demandeur pour prendre action contre leurs parents, mais heureusement pour les parents, la loi dénie tous droits d'action à ces jeunes gens qui ne semblent pas apprécier à leur juste valeur, les services très grands qui leur furent rendus par leurs parents.

St-Marc des Carrières

Joyeux anniversaire

A l'occasion du 15e anniversaire de naissance de Mlle Brigitte Arcand, ses parents reçurent un grand nombre d'invités pour la fête. De jolis et riches cadeaux lui furent présentés par sa cousine, Mlle Rolande Arcand, aux noms des invités.

Etaient présents l'héroine de la fête, Mlle Brigitte Arcand, son père et sa mère M. et Mme Joseph Arcand, sa grand'mère Mme Francis Arcand, ses oncles et tantes M. et Mme F. Arcand, M. André Arand, M. Amable Arcand, Mme J.-Omer Béland, ses cousins et cousines François Arcand, Dominique et Marc Béland, Isabelle et Yvonne Arcand, Amabilis, Lucienne, Marie-Jeanne et Yvette Naud. Ses amies Mlles Cécile, Simonne et Catherine Darveau, Emilienne Montambault, Emilienne Petit et Rachel Robitaille.

Il y eut chant par Mlle Brigitte Arcand, Yvonne et Isabelle Arcand, Mlles Jeanne et Yvette Naud.

Mlle B. Arcand était au piano et M. F. Arcand jouait du violon.

Un excellent goûter fut servi auquel tous prirent part avec honneur. La belle humeur de chacun donna un charme particulier à cette fête, aussi ce fut avec regret qu'il fallut se séparer.

Mlle Arcand remercia tous ses amies de la marque d'estime qu'il lui ont témoignée.

Chacun emporta un bon souvenir de cette agréable soirée.

1008 — PHARMACIES REXALL AU CANADA — 1008

QU'EST-CE QU'UNE VENTE A UN SOU *Rexall* ?

C'EST une vente à laquelle vous pouvez acheter un article au prix ordinaire, puis un autre article semblable pour un sou. Prenons un exemple: Le prix ordinaire de la Pâte Dentifrice Klenzo est 50 sous, vous achetez un tube à ce prix et en payant un sou de plus, ou 51 sous, vous obtenez deux tubes, et vous épargnez 49 sous. Chaque article de la United Drug Co. dans cette vente est un produit complètement garanti, identique à celui qui se vend journellement au prix ordinaire. Il n'y a pas de limites — achetez tout ce que vous voulez, mais Jeudi, Vendredi et Samedi seulement!

PRINTEMPS 1¢ VENTE — VENTE A UN CENTIN — ÉTÉ 1¢ VENTE

AUX PHARMACIES "Rexall"

UNE METHODE DE PUBLICITE PARTAGEANT LES BENEFICES

CETTE vente a été développée par la United Drug Co. en tant que plan de publicité. Au lieu de dépenser de grosses sommes d'argent d'une autre façon pour vous convaincre du mérite de ses produits, la compagnie les dépense pour cette vente en nous permettant de vous vendre deux articles de format courant, d'une marchandise de toute première qualité pour le prix d'un seul, plus un sou. Cela coûte de l'argent pour se procurer de nouveaux clients, mais le sacrifice de bénéfices est justifié, car nous savons que la marchandise saura vous satisfaire.

JEUDI 14 - VENDREDI 15 - SAMEDI 16 AVRIL 1932

83 Articles de Toilette les plus en vogue

25c tube CREME DENTIFRICE Klenzo *se vendant jadis 50c* 2 *tubes pour* .26
50c tube 2 *pour* .51
25c Pâte à Dents Lait de Magnésie 2 *pour* .26
50c Pâte à Dents Lait de Magnésie 2 *pour* .51
50c Pâte à Dents Mi-31 2 *pour* .51
25c Pâte à Dents Rexall 2 *pour* .26
25c Poudre Dentifrice Pearl 2 *pour* .26

50c Pot COLD CREAM JONTEEL 2 *pour* .51
50c pot Crème Combinaison Jonteel 2 *pour* .51
50c bout. Lotion French Balm 2 *pour* .51
35c bout. Lotion Citron de Beurre de Coco Lorie 2 *pour* .36
75c pot Crème à nettoyer Duska 2 *pour* .76
75c pot Crème à blanchir Duska 2 *pour* .76
$1.50 Astringent Duska 2 *pour* $1.51
50c bout. Crème Almond Bloom 2 *pour* .51

$1.00 bouteille TONIQUE REXALL "93" pour CHEVEUX *Arrête la chute des cheveux et les renforcit.* 2 *pour* $1.01
50c bout. Hair Rub Langlois parfumé à la Lavande 2 *pour* .51
35c Wave Set Langlois parfumé à la Lavande 2 *pour* .36
50c Brillantine Solidifiée Langlois, parfumée à la Lavande 2 *pour* .51
$1.00 Tonique Quinine Lorie pour les cheveux 2 *pour* $1.01

35c bouteille SHAMPOING HUILE DE COCO ÉMULSIONNÉE 2 *pour* .36
50c Brillantine Solidifiée Duska 2 *pour* .51
50c "Hair Fix" Lorie solidifié 2 *pour* .51
35c bout. "Hair Fix" Lorie liquide 2 *pour* .36
50c Brillantine liquide Lorie 2 *pour* .51
50c bout. Shampoing à l'Huile de Coco Klenzo 2 *pour* .51

25c boite Poudre "Tiny Tot" *Empêche bébé de s'échauffer* 2 *pour* .26
25c Talc Georgia Rose 2 *pour* .26
50c Talc Jonteel 2 *pour* .51
$1.00 Talc Cara Nome 2 *pour* $1.01
35c Talc Langlois parfumée à la lavande 2 *pour* .36
35c Talc pour la Toilette de Messieurs 2 *pour* .36
50c Talc Parasdis 2 *pour* .51
35c Talc Duska 2 *pour* .36
35c Poudre de Talc à la Fleur d'Oranger 2 *pour* .36

$1.25 Sels en Cristaux Duska *Rendent l'eau douce et odorante.* 2 *pour* $1.26
75c Sels Rose de Georgie Cristaux 2 *pour* .76
75c Sels en Cristaux Lorie "Old English" 2 *pour* .76

50c boite DENTAL-FIX *Pensez au confort d'un dentier tenu bien en place.* 2 *pour* .51

50c Poudre de Riz "Cold Cream" JONTEEL *Très adhérente* 2 *pour* .51
$1.00 boite Poudre de Riz Duska 2 *pour* $1.01
$2.00 boite Poudre de Riz Cara Nome 2 *pour* $2.01
75c boite Poudre de Riz Cherisette 2 *pour* .76
$2.50 boite Poudre de Riz Shari 2 *pour* $2.51
35c boite Déodorant Daintee 2 *pour* .36

$1.25 Simple Compact Duska 2 *pour* $1.26
$1.75 Compactes Duska (Doubles) 2 *pour* $1.76
35c Peignes de Dames Noirs ou Nuances Pastel 2 *pour* .36

$1.00 Lotion de Toilette Réjuvénatrice parfumée au Jasmin. 2 *pour* $1.01
$1.00 Lotion de Toilette Réjuvénatrice parfumée à la Lavande 2 *pour* $1.01
$1.00 Lotion Shari Réjuvénatrice 2 *pour* $1.01
$1.00 Lotion Cara Nome Réjuvénatrice 2 *pour* $1.01
50c bout. Eau de Cologne Française 2 *pour* .51
50c bout. Eau de Lavande 2 *pour* .51
$1.00 bout. Lotion parfumée au Lilas 2 *pour* $1.01
$1.25 bout. Lotion Paradis 2 *pour* $1.26
$1.25 bout. Eau de Toilette Paradis 2 *pour* $1.26
65c bout. Eau de Floride 2 *pour* .66
$1.00 bout. Bay Rum 2 *pour* $1.01

75c Parfums pour le sac les plus en vogue *Jasmin, Shari, Cara Nome, Duska et Pois de Senteur* 2 *pour* .76
$1.00 Flacon Parfum Cara Nome 2 *pour* $1.01
10c Savon de Palme Egyptien 2 *pour* .11
35c Savon Langlois à la Lavande 2 *pour* .36
25c Savon de Toilette Jonteel 2 *pour* .26
25c Savon de Toilette Duska 2 *pour* .26
15c Savon de Toilette Narcisse 2 *pour* .16
25c Savon Shampoing Goudron Klenzo 2 *pour* .26
15c Savon de Toilette Picadilly 2 *pour* .16
15c Savon P & S 2 *pour* .16

35c tube CRÈME À BARBE *Rexall* *Plus populaire que jamais* 2 *pour* .36
25c Savon à Barbe Rexall 2 *pour* .26
50c Crème à barbe Langlois Menthol et Lavande 2 *pour* .51
$1.00 pot à barbe Langlois parfumé à la Lavande 2 *pour* $1.01
75c Lotion à barbe Langlois parfumée à la Lavande 2 *pour* .76
75c Lotion à barbe Klenzo 2 *pour* .76

$1.25 POUDRE DE TOILETTE Rose de Géorgie 2 *pour* $1.26
$1.50 Poudre de Toilette Duska 2 *pour* $1.51
$1.75 Poudre de Toilette Cara Nome 2 *pour* $1.76

25c Savon "Old English" à la Lavande *Fabriqué par Boots de Nottingham* 2 *pour* .26

Papeterie

Blocs Correspondance Studio Fini Toile. 15c Format Billet, 70 feuilles 2 *pour* .16
25c Format Salisbury, 70 feuilles 2 *pour* .26
35c Format Lettre, 80 feuilles 2 *pour* .36
15c Bloc-notes, 90 feuilles réglées 2 *pour* .16

ENVELOPPES LeClair 15c le pqt. Fini Toile. 2 *pour* .16
10c Enveloppes doublées bleu 2 *pour* .11
50c boite de 50 enveloppes doublées 2 *pour* .51
50c lb. Papier fini toile Cascade, 86 feuilles 2 *pour* .51

35c boite PAPIER ET ENVELOPPES VOGUE Fini Vélin 2 *pour* .36
50c Papier et Enveloppes Milton, fini Toile 2 *pour* .51
75c boite Cartes Correspondance et enveloppes fini chevreau 2 *pour* .76
50c Portfolio Studio et 24 enveloppes fini Vélin 2 *pour* .51

75c pqt. CARTES À JOUER 2 *pour* .76
$1.10 pqt. CARTES À JOUER Etui en Cuir 2 *pour* $1.11
15c bout. Encre à Plume-Réservoir 2 *pour* .16
15c bout. Mucilage 2 *pour* .16
5c Crayon mine, Monogramme 2 *pour* .06

Bonbons Spéciaux

$1.00 la boite CHOCOLATS ASSORTIS GEORGIAN 2 *pour* $1.01
60c lb. Chocolats Assortis, faits à la maison 2 *pour* .61
75c lb. Chocolats à la crème, assortis, Mary Aliss 2 *pour* .76
50c lb. Satins "Rainbow" farcis 2 *pour* .51

25c Tablettes Assorties 6 oz. Billie Burke NUT MILK
Pistache, Aveline, Lait 2 *pour* .26
5c Tablette Chocolat, 6 genres au choix 2 *pour* .06
35c lb. Feuilles Marube 2 *pour* .36
35c lb. "Humbugs" à la Menthe 2 *pour* .36
25c boite Pastilles Menthol et Eucalyptus 2 *pour* .26
35c lb. Bonbons à la mélasse 2 *pour* .36

Spéciaux Divers

35c CUILLERES À THÉ Chester *Joli modèle* 2 *pour* .36
35c Petits balais 2 *pour* .36
15c Houppes Jonteel 2 *pour* .16
$1.25 Blaireau 2 *pour* $1.26
1 doz. Serviettes Hygiéniques VELVO *Très absorbantes* 2 *pour* .51
10c carte Épingles Sureté, assorties 2 *pour* .11
15c Débarbouillettes 2 *pour* .16
20c Débarbouillettes 2 *pour* .21
50c Brosses à cheveux 2 *pour* .51

Brosses à Dents KLENZO *Formes et Grandeurs Assorties.* Régulier 25c 2 *pour* .26
35c Brosse à dents Spéciale Klenzo 2 *pour* .36
25c Brosses à mains 2 *pour* .26
10c Filets "Good-form" 2 *pour* .11
75c Rouleau Coton Absorbant MAXIMUM 2 *pour* .76
75c Pipes avec monogramme 2 *pour* .76
50c Pipes Old Colony 2 *pour* .51
15c Crayons Hémostatiques 2 *pour* .16
50c Combinaison Brosse et Cintre 2 *pour* .51
25c Peignes pour Messieurs Toilette ou Poche 2 *pour* .26
15c Peignes "Bobby" 2 *pour* .16

Articles Caoutchouc

$1.75 Bouillotte Major *Rouge, Jade, Bleue, garantie* 2 *pour* $1.76
$1.50 Douche à injections Major 2 *pour* $1.51
25c Emplâtres Belladonna 2 *pour* .26
50c Emplâtre dite Rapide pour le mal de reins 2 *pour* .51
20c pqt Coton Absorbant Qualité supérieure 2 *pour* .21
10c Biberons 2 *pour* .11
10c Tétines bande noire 2 *pour* .11
15c Rouleau TISSU GOMMÉ Z.O. 1" × 1 vg. 2 *pour* .16
35c Rouleau Tissu Gommé Z.O. 1½" x 5 vgs 2 *pour* .36
15c Rouleau Gaze à pansements 2 *pour* .16
20c Pqt. Gaze 1 vg x 1 vg 2 *pour* .21
35c Culotte imperméable pour bébés 2 *pour* .36

SPÉCIAUX POUR LA CUISINE

THÉ OPEKO *Sans Pareil* ½ lb. 25c 1 lb. 49c
CAFÉ OPEKO 1 lb. 34c

PHARMACIE JOLICOEUR 338 rue St-Jean Tél.: 2-5151 — 2-1552
PHARMACIE BRUNET 139 St-Joseph Tél.: 8141
JOLICOEUR 17 rue Des Jardins Tél.: 2-0109

The Rexall Drug Stores

79 Remèdes et Médicaments Domestiques de premier choix

25c bte Orderlies *Rexall Laxatif agréable au goût* 2 *pour* .26
50c bte Orderlies 2 *pour* .51
$1.00 pqt Orderlies 150 comprimés 2 *pour* $1.01
50c bte 100 Comprimés Cascara 2 *pour* .51
50c bout. Gargarisme Rexall 2 *pour* .51

16 oz. ANTISEPTIS Mi 31 *Gargarisme et rince-bouche des plus en vogue* 2 *pour* $1.01
25c bout. Peroxide 2 *pour* .26
35c bout. Peroxide 2 *pour* .36
50c bout. Peroxide 2 *pour* .51
25c tube Beaume Analgésique 2 *pour* .26
25c bte Onguent de Zinc Carbolique 2 *pour* .26
50c bout. Eyelo pour Yeux enflammés 2 *pour* .51

SELS EPSOM *Puretest*
15c pqt 2 *pour* .16
25c pqt 2 *pour* .26
10c pqt Feuilles Senné 2 *pour* .11
50c bout. Liquide Cascara aromatique 2 *pour* .51
$1.00 bout. Saline Fruits Regesan 2 *pour* $1.01
25c bout. Désinfectant No. 6 2 *pour* .26

25c boite POUDRES SEIDLITZ Riker's 2 *pour* .26
15c Acide Borique Puretest 2 *pour* .16
20c pqt. Acide Borique Puretest 2 *pour* .21
15c Inhalateurs Menthol 2 *pour* .16
25c pqt. Flocons Cèdre Rouge Contre les mites 2 *pour* .26
50c bout. Rexillana contre la toux et le rhume 2 *pour* .51
50c tube onguent Salvine pour brûlures 2 *pour* .51

50c Sirop de Goudron avec Extrait d'Huile de Foie de Morue *Contre les Rhumes* 2 *pour* .51
25c bout. Dissolvant Rexall pour les cors 2 *pour* .26
$1.00 Sirop Hypophosphite Rexall, bon tonique 2 *pour* $1.01
$1.00 bout. Tonique Sarsaparilla 2 *pour* $1.01
$1.00 bout. Composé Agarex Rexall 2 *pour* $1.01
50c bout. Sirop Rexall contre la Bronchite 2 *pour* .51
$1.00 bout. Composé Huile Foie Morue et Créosote 2 *pour* $1.01
25c bte de 24 Comprimés A.S.A. 2 *pour* .26
75c bout. de 100 Comprimés A.S.A. 2 *pour* .76
25c bte Comprimés A.P.C. 2 *pour* .26
$1.00 bout. Extrait Huile Foie de Morue Rexall sans goût 2 *pour* $1.01
25c bte Comprimés Rexall contre la Toux 2 *pour* .26
50c Pot Onguent Rexall contre Rhumes cerveau et poitrine 2 *pour* .51
$1.00 Bouteille HUILE DE FOIE DE MORUE Puretest de Norvège 2 *pour* $1.01
$1.00 Bouteille Emulsion d'huile de Foie de Morue Rexall 2 *pour* $1.01

50c bout. Lait de Magnésie *Rexall* 2 *pour* .51
75c bout.-32 oz. Lait de Magnésie *Rexall* 2 *pour* .76
25c bte Pilules Estomac et Foie 2 *pour* .26
50c bout. Sirop Figues et Senné 2 *pour* .51
50c tube Onguent Rexall contre Hémorroides 2 *pour* .51
25c bout. 100 Comprimés Laxatifs A.B.S. & C. 2 *pour* .26

75c pqt. Bisma-Rex *Rexall* *Remède nouveau contre l'acidité de l'estomac sous toutes ses formes* 2 *pour* .76
25c Bte Onguent curatif Rexall 2 *pour* .26
50c Sels Effervescents Rexall 2 *pour* .51
50c bte Comprimés Rexall contre la Dyspepsie 2 *pour* .51
25c tube "Skin Fix" liquide 2 *pour* .26
25c bout. Comprimés Laxatifs Cascara 2 *pour* .26
50c tube Pommade Rexall contre le Catharre 2 *pour* .51

25c boite MELOIDS BOOTS' *Pour la gorge et la voix.* 2 *pour* .26
25c Tablettes Réglisse et Menthol de Boots 2 *pour* .26
35c Comprimés Iodés de Boots pour la gorge 2 *pour* .36
50c Bout. Witch Hazel Puretest 2 *pour* .51
50c Nettoyeur Universel pour Vêtements 2 *pour* .51

25c Réservoirs Iode ou Mercurochrome *Se porte dans la poche* 2 *pour* .26
25c bout. Triodine Puretest 2 *pour* .26
35c bout. Teinture Triodine Puretest 2 *pour* .36
50c bout. Liquide Antiseptique Klenzo 2 *pour* .51
75c bout. Liquide Antiseptique Klenzo 2 *pour* .76
60c bout. Fly-Kill tue tous les insectes 2 *pour* .61

50c bout. VAPURE *Contre rhumes cerveau et poitrine* 2 *pour* .51
25c Bte. Comprimés Laxatifs Bromure de Quinine 2 *pour* .26
25c Bte. Comprimés Laxatifs contre le Rhume 2 *pour* .26
50c Pot Baume Mentholine 2 *pour* .51
$1.00 Purificateur Rexall pour le sang 2 *pour* $1.01
$1.00 Bout. Boeuf, Vin & Fer de Rexall 2 *pour* $1.01

Comprimés Chlorophylle *Nouveau remède contre anémie et forte pression artérielle* 2 *pour* $1.01
$1.00 bout. Tonique Peptona de Riker 2 *pour* $1.01
25c bout. Lotion contre Feux Sauvages 2 *pour* .26
50c bte Onguent Rexall contre l'eczéma 2 *pour* .51
25c Poudres "Minute" contre Maux de Tête 2 *pour* .26
50c Pilules pour le Rein Rexall 2 *pour* .51
$1.00 Remède Rexall pour le Rein 2 *pour* $1.01

85c bout. HUILE MINERALE PURETEST LOURDE 2 *pour* .86
$1.29 bout.-32 oz. HUILE MINERALE RUSSE 2 *pour* $1.30

LA VENTE ORIGINALE — A UN SOU

La Vie Sociale

L'honorable sénateur Georges Parent est aussi parti pour Ottawa où il passera la semaine.

— o —

L'honorable M. Joseph - Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, sera à Québec aujourd'hui.

— o —

L'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général du Canada, et madame Dupré ont quitté Paris pour Genève.

— o —

L'honorable sénateur Tomas Chapais passe la semaine à Ottawa.

— o —

Sir Henry Lawrence, K.C.S.I., de Londres, qui doit donner une conférence ce midi, au Club Canadien, est arrivé hier à Québec et est l'invité de M. et Mme W.-M. Dobell, chemin Saint-Louis.

— o —

Mme P.-B. Dumoulin est partie pour Ottawa où elle passera quelque temps, l'invitée de mademoiselle A. Caron.

— o —

M. le docteur et madame Albert Paquet, qui ont fait une croisière autour du monde, sont maintenant à Paris où ils passeront quelque temps.

— o —

L'honorable juge H.-A. Fortier, de Hull, passe quelques jours dans notre ville.

— o —

M. et Mme Henri Bray sont rendus à Paris après avoir fait une croisière autour du monde.

— o —

M. le docteur Emile Nadeau est à Montréal et assiste au congrès du comité national de la sauvegarde de l'enfance et de la famille.

— o —

Mlle Pauline Dubar est partie pour Montréal où elle passera quelques jours.

— o —

Mlle Gertrude Papineau passe quelque temps à Toronto, l'invitée de M. et Mme Phelan.

— o —

M. et Mme W.-H. Irvine, de Winnipeg, sont à Québec pour quelque temps, les invités de M. et Mme Hector Amyot.

— o —

Mlle Corinne Méthot est à Montréal pour le congrès du comité national de la sauvegarde de l'enfance et de la famille.

— o —

Mlle Elise Asselin, de Notre-Dame-du-Rosaire, est venue passer deux semaines chez M. et Mme Louis LaRue, de St-François-d'Assise.

— o —

Mardi après-midi, le 19 avril, à 3 heures, dans la salle St-Dominique, Grande-Allée, aura lieu une partie de cartes au profit de l'Oeuvre de la Crèche de St-Vincent de Paul. On trouvera des billets à la porte de la salle, pour le prix de 50 cents.

— o —

M. Louis-Philippe Morin, C.P.A., était l'un des invités d'honneur au banquet annuel de la Société des Comptables en Prix de Revient, vendredi dernier à Montréal. M. Morin assistera aussi au banquet annuel de l'association Générale des Comptables, le 18 avril prochain, en sa qualité de président général de la Corporation des Comptables Publics Licenciés de la province de Québec.

— o —

Mademoiselle Cécile Pelletier, de Lévis, est en promenade pour quelques mois chez ses parents, M. et madame Joseph Pelletier, de Saint-Arsène de Témiscouata.

— o —

Madame Edouard Fournier recevait, mercredi soir, en l'honneur de mademoiselle Marie-Paule Vigneau et de M. Philippe Vigneau, de Maria, Bonaventure. Au cours de la soirée, il y eut partie de cartes, chant et musique. A minuit un goûter fut servi. Assistaient : M. Edouard Fournier, M. Roland Fournier, mademoiselle Thérèse Fournier, M. Jean-Noel Fournier, M. et Mme Philippe Turbis, M. Fernand Turbis, M. et Mme Edouard Jomphe, M. et Mme Cyrille Boudreau, M. et Mme Cyprien Turbis, M. T. Boudreau, M. Xavier Rochette, Mme W. Wagner, M. Georges Dugal, M. Octave Dugal, M. Edouard Dugal, M. et Mme S. Arseneault, M. et Mme W. Chevrier, M. et Mme Omer Bilodeau, M. N. Arseneault, M. Philippe Vigneau, Mlle Marie-Paule Vigneau, Mlle Marguerite Légaré, M. Georges Turbis, Mlle Amabilis Turbis, Mlle Lapierre, Mlle Germaine Gauvin.

— o —

M. et madame Raymond Cantin annoncent pour le 16 avril le mariage de leur fille, Annette, à M. J.-M. LeBlanc, fils de M. et madame Auguste LeBlanc, de Carleton. La cérémonie aura lieu à l'église du Saint-Coeur de Marie. - Pas de faire-part.

— o —

Madame Ulric Tessier et Mlle Mathilde Dupont sont parties pour Montréal.

— o —

M. et madame J.-P. Garneau sont à Montréal.

— o —

M. Marie-Louis Beaulieu, avocat, est de retour d'un voyage à Montréal et Ottawa.

— o —

M. Lucien Moraud est parti pour Ottawa.

EN VOYAGE

M. Edmond Bourassa, surintendant de The Prudential Insurance Co., pour Québec, Lévis et Chicoutimi, est parti samedi dernier pour New-York, N.-Y. et Newark, N.-J., pour assister à la convention annuelle des surintendants de cette importante compagnie.

M. J.-D. Plante, assistant-surintendant, de Québec remplace M. Bourassa durant son absence.

TROIS-RIVIERES

Madame Lucien Comeau recevait à un bridge mercredi après-midi.

— o —

M. l'avocat et madame J.-E. Ferron et M. J.-A. Ferron, N. P., de Louiseville, étaient en notre ville ces jours derniers en voyage d'affaires.

— o —

Mme Charles-E. Gingras est actuellement à Québec pour quelques jours.

— o —

M. Jean Pusie de Montréal, a fait un court séjour en notre ville.

— o —

M. Albert Larrivée, I. C., de Victoriaville, était en voyage aux Trois-Rivières récemment.

MONTREAL

On annonce les fiançailles de Mlle Mimi Archambault, fille de M. Joseph Archambault, avec le docteur Conrad Archambault, fils de M. Ernest Archambault, décédé, et de Mme Archambault. Le mariage aura lieu le samedi 21 mai.

— o —

M. et Mme Fred Perry partiront demain pour New-York d'où ils s'embarqueront à bord du "Conte Grande" pour un séjour de deux mois en Europe.

— o —

Mlle Hélène Bernard passe quelques jours à Sainte-Marguerite.

— o —

Mme J.-A. Lacroix et Mme J.-M.-E. Prévost reviendront le 15 avril d'une croisière aux Antilles et après un court séjour à Montréal partiront pour Côteau du Lac et Knowlton.

— o —

Le major et Mme H.-J. Wilson sont revenus de New-York où ils ont passé quelques jours.

— o —

M. l'abbé Eugène Gareau bénira le samedi 23 avril, à neuf heures, en l'église Saint-Antoine de Longueuil, le mariage de Mlle Paule Brais, fille de M. et Mme L.-J.-E. Brais, de Longueuil, avec M. Jacques Simard, fils de l'honorable et de Mme Georges-A. Simard, de Saint-Lambert. Mlle Simone Brais, soeur de la mariée, sera dame d'honneur.

OTTAWA

L'ambassadeur anglais à Washington et lady Lindsay recevront à dîner, samedi soir, le 16 avril, en l'honneur du Haut-Commissaire de la Grande-Bretagne au Canada et de lady Clark.

— o —

Mme William Pugsley a reçu à déjeuner jeudi.

— o —

Mlle Minette Pelletier, de Gracefield, a passé quelques jours chez sa tante, Mme D. Brisebois.

— o —

M. et Mme P.-B. Toller ont passé quelque temps à New-York.

— o —

M. et Mme John Cornwall passent la semaine à Prescott, les hôtes de M. et de Mme John Reardon.

— o —

Mlle Blanche Corcoran est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours.

— o —

Mlle Anita Perras, de Chelmsford, Ont., et Mlles Rita et Yvette Lavigne, étudiants au couvent Rideau, ont passé leurs vacances de Pâques, chez leur tante, Mme M. L. Pouliotte.

— o —

Mme George-F. Dalton a reçu à un souper-bridge jeudi soir, en l'honneur de Mlle Maud Burns, à l'occasion de son prochain mariage.

Rien n'égale le tonique HEMOGENOL FAGUET (sous forme liquide ou en pilules) pour fortifier promptement les affaiblis, les épuisés, les anémiques, les convalescents. Pour adultes ou enfants (à demi-dose).

Mort de madame Eus. Létourneau

Hier soir, est décédée chez son fils, M. le curé J.-Amédée Létourneau, au presbytère de la paroisse de l'Enfant-Jésus-de-Beauce, madame Eusèbe Létourneau, à l'âge vénérable de 82 ans. La défunte, née Célina Pageau, était la veuve de M. Eusèbe Létourneau, cultivateur de Saint-Sylvestre.

Outre M. le Curé, de l'Enfant-Jésus, la défunte laisse dans le deuil MM. Eugène et Joseph Létourneau, de St-Sylvestre, et M. Arthur Létourneau, des Etats-Unis, ses fils; quatre filles, madame Louis Létourneau, de Québec et les Rvdes Soeurs Sainte Céline, Sainte Anne et Sainte Gaëtane, de la Congrégation Notre-Dame. Madame Létourneau, était aussi la belle-mère de M. le docteur Genest, de St-Bernard, la soeur de M. Joseph Pageau, de St-Sylvestre, et la tante de M. Théo. Royer, de Québec, et de M. le docteur Benoit Genest, de St-Bernard.

Les funérailles de madame Létourneau auront lieu samedi à 9 h. en l'église de l'Enfant-Jésus.

Tous les paroissiens de M. le Curé Létourneau sympathisent profondément avec leur pasteur dévoué, dans le grand deuil qui vient l'affliger.

"Le Soleil" prie M. le curé de l'Enfant-Jésus et les autres membres de la famille de vouloir bien agréer ses repectueuses condoléances.

Funérailles de Mlle Lucienne Paquet

Les imposantes obsèques de Mlle Lycienne Paquet, fille de M. Adolphe Paquet et de Dame Anna Carrier, décédée le 31 mars, dernier, à l'âge de 18 ans et 10 mois, ont eu lieu le 4 Avril, en l'Eglise de St-David de l'Auberivière, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.



A l'église, M. l'abbé Omer Carrier, oncle de ladéfunte, présidait à la levée ducorps. Le service a été chanté par M. l'abbé Théophile Dumas, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Ed. Houde et Valère Roy, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur et cousin de la défunte, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Omer Carrier et A. Papillon.

A l'orgue, la chorale a exécuté une messe en grégorien. Des soli ont été éxécutés par MM. Frs-Thomas Carrier, Médor Carrier, Nazaire Dion.

M. Eugène Laliberté portait la croix, accompagné de Mlle Adrienne Carrier, représentant les enfants de Marie. Les porteurs étaient MM. Roland Carrier, Chs-Auguste Gallichand, Léopold Martineau et Gérard Ruel, accompagnés de Mlles Laura Labrie, Simonne Côté, Ysabelle Fortin et Léopoldine Lemieux, Enfants de Marie.

Précédaient le convoi funèbre: Mlles Rosette Costin, Rose-Aimée Gagné, Yvette Labrie, Lucienna Lemieux, Nealsie et Joséphine Latulippe, Antoinette Leclerc,, Pauline Proulx, Yvette, Stella et Alexandra LeBreux, Jeanne d'Arc Vallières, Ida Bouffard, Anne-Marie Thivierge, Marguerite Carrier, Irène Veilleux, Alice Bouchard, Hélène Fortin, Pauline Laliborté, Madeleine Bourassa, Rose-Aimée Bernier, Alice Nolin Anne-Marie Pelletier, Bernadette et Alexina Ruel, Germaine Bérubé, Bernadette et Annette Martineau, Germaine et Thérèse Kirouac, toutes Enfants de Marie.

Venaient ensuite, MM. F.-X. Hallé, maire de St-David, Arthur Bélanger, député à la législature provinciale, les échevins, Jos. Bégin, Ad. Laliberté, Euclide Lemieux, Dasylva Rouleau.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Ad. Pâquet; ses frères, Rosario, Roméo, Roger, son beau-frère, Alexandre Gallichand; son grand-père, M. Ls Bergeron; ses oncles, M. l'abbé Omer Carrier, Jos. Hilaire Carrier, Ed. Carrier, Raoul Houde, Gaudias Demers, Ls Degers, ses cousins: N. Dion, Lorenzo et J.-B. Carrier, A. Simoneau, Alp. Hallé, L. Hallé, Arthur Hallé et Alp. Demers.

Dans le cortège on remarquait: MM. Dr J. Leblond, maire de Lévis; Dr R. Tremblay, Sylvio Durand, échevin de Lévis; Ant. Martineau, Honoré Pelletier, L.-E. Proulx, Médor, Alex. et Lorenzo Carrier, Patrick Sheddy, Adrien Boulanger, Johnny Honorius et Horam Veilleux, Geo. Leclerc, Zacharie Bonneau, Geo. et Hormidas LeBreux, L. Beaumont, Charlemagne Couture, Lévi et Ed. Lemieux, Josaphat St-Pierre, Thareisius Bonneau, Arthur Rouleau, Johnny Côté, Emile Samson, Denis Dionne, Alf. Dubé, Alf. Dussault, Jos. Bourassa, Pierre Lepage, Emile Robitaille, Ls-Philippe et Gérard Samson, Rosaire Hainee, J.-M.-L. Fleury, B. Bégin, G.-A. Bonneau, Jos. Bégin, N. Dion, Arthur Dussault, Henri, Paul, Philippe et Gérard Laliberté, H. Plourde, D. Robitaille, R. Proulx, J. Huard, Fernando Lemieux, Fernand Cloutier, F.-T. Carrier, Alb. Martineau, Gérard et Jos. Roberge, J.-Alf. Lemieux, Raymond, Jos., Eug. et Rosario Ruel, J.-H. Bégin, C. Fortin, Alp. Thivierge, Charles Bégin, Ignace Bilodeau, Arthur Demers, J. Maranda, L.-P. Hallé, Médor Labrie, Omer Bégin, Alp. Gallichand, Clovis Plamondon, Oct. Carrier, Ad. Cloutier, Omer Vallières, Ulysse Thibault, J. Odesse, Hector Lemieux, Ernest Labrie, X. Lemieux, I. Vallée, J.-E. Carrier, Eug. Carrier, Stanislas Leblond, Jos. Côté, Edg. Carrier, Gédéon et Donat Carrier, D. Fortin, Emile Gagné, T. Pelletier Arthur Alfred et Emie Noreau, W. Lemieux, Odilon et Narcisse Pelletier, Robert Couture, Wilfrid Pelletier, Amando Hallé, Henri et Alfred Naddeau, Donat Martel, Armand Vallières, Thomas Joly, Jos. Hallé, Théophile Ouellet, Jos. Robitaille, Hubert Carrier, Alp. Boutin, O. Tnimmerman, Paul Vallée, Jos. Bélanger, J. Gallichand, Jean et Raymond Morin, L. Lefèvre, P. Gagné, O. Cadorette, Antoine et Patrice Pelletier, Antoine Gosselin, J. Bolduc, Nap. et Jos. Boutin, Paul et Emilien Hallé, Alp. Robitaille, G. Bégin, Arthur Hallé, Georges Sévigny, J. et W. Carrier, E. Fournier, A. Carbonneau, W. Campagna, Amédée Carrier, P.-G. Hallé, Nap. Drolet, Arthur Morin, Auguste Carrier, Télesphore Guay, Maurice Morency, Alf. Samson.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

Nous offrons à la famille si douloureusement éprouvée, nos plus vives condoléances.

Les funérailles étaient sous la direction de M. L.-P. Thibault, de Lévis.

Un jugement

L'honorable juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, rendit jugement, hier, dans les causes de Jobin contre Lachance et de La Ville de Lauzon contre Canadian Construction Limited.

Hector Jobin, décédé depuis lors, avait confié cent actions privilégiées de la Montreal Exhibition à un M. Lachance, constituant ce dernier son mandataire pour négocier lesdites actions, à la Bourse. Ces actions, M. Lachance les perdit, lors de l'énorme "crash" de novembre 1929. Un autre M. Jobin, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu Hector Jobin, réclamait de M. Lachance, devant la Cour Supérieure, le remboursement de $4,195, somme à laquelle il évaluait les cent actions perdues. L'honorable juge Pouliot a maintenu cette réclamation, déclarant que M. Lachance, par la manière dont il agit avec ces actions, avait outrepassé son mandat. Il a donc condamné ce dernier à rembourser à la succession Jobin la somme de $4,195.

La ville de Lauzon loua, en juillet 1929, un rouleau mécanique à la Canadian Construction Limited. La Canadian Construction fut, depuis, assignée en cour, aux fins de déclarer pourquoi elle refusait de payer à la ville de Lauzon cent-soixante dollars, montant du loyer de ce rouleau mécanique, pour un laps de seize jours. Elle plaida qu'elle n'avait pas pu se servir du rouleau, à cause du mauvais état de celui-ci. L'honorable juge Pouliot a maintenu cette défense et renvoyé la réclamation, avec dépens.

Mont-Joli

Vie sociale

—Mlles Suzanne et Noella Coulombe sont en promenade à Québec chez des parents.

—Mlle Noella Levesque est de retour d'une promenade à Trois-Pistoles, l'invitée de Mlle Bés. Rioux.

—Madame Damase Beaulieu, ainsi que ses deux jeunes filles Juliette et Berthe-Alice sont allées à Québec dernièrement.

—Madame Eugène Gamache, d'Edmunston, N.-B., est en visite ici chez des parents.

—M. J.-G. Viger, employé à la banque de Montréal est allé passer la fête de Pâques dans sa famille.

—Mlle Anne-Marie Keable, de Cap-Chat est en visite chez M. et Mme Arthur Keable.

—A l'occasion de la fête de Pâques, MM. les abbés De Champlain et Lavoie, tous deux du Séminaire de Rimouski, étaient de passage ici et présent dans les stalles du sanctuaire à la messe de Pâques.

—Les exercices de la Semaine Sainte ont été suivis ponctuellement et avec grande piété en notre église par des foules compactes.

—Les offices liturgiques des jeudi, vendredi et samedi-saint, furent faits par le R. P. Curé, assisté de RR. PP. Bertrand et Albé.

—Grandiose célébration de Pâques! A la messe de 8 heures chantée par le R. P. Bertrand, la chorale des élèves du couvent fit entendre une très belle messe en musique des mieux exécutées.

A la grand'messe paroissiale chantée par le R. P. curé, assisté des RR. PP. Bertrand et Bouchard, comme diacre et sous-diacre, les chorales conjointes des hommes et des élèves du collège se sont véritablement surpassées.

Félicitations aux chantres et à leurs zélés et habiles directeurs respectifs, M. E. Bérubé et le Rév. Frère Théogène.

Baptême

M. et Mme Oscar Joly (née Marie-Paule Levesque) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 16 mars sous les prénoms de Marie-Monique-Carmen. Parrain : M. Alfred Levesque, marraine Mlle Alicia Bernier. Porteuse Mlle Marthe Ross.

—Le 21 mars a été baptisée Marie-Charlotte-Huguette, enfant de Alfred Beaulieu et de Marie-Anne Levesque. Parrain, M. Joseph Lavoie; Marraine Mlle Jeanne Bérubé.

—Le 22 mars a été baptisé Joseph Jean-Guy, enfant de Philippe Bérubé et de Laura Damien. Parrain Jos. Deschênes ; marraine, Malvina Bérubé.

—Le 25 mars a été baptisée Marie Juliette-Jacqueline, enfant de Pierre Gagnon et de Marie-Louise Roy. Parrain : Florian Francoeur ; marraine : Marie-Anne Desjardins.

—Le 26 mars a été baptisé, Joseph-Robert-Denis, enfant de Napoléon Lavoie et de Alexina Gagnon Parrain : M. Armand Gagnon; marraine, Mlle Irène Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

L'EAU MERVEILLEUSE EAU DE JAVEL
Inoffensive pour les mains
DEMONTIGNY & PONLOT, Tél: 4-2661

Le Meilleur TONIQUE de PRINTEMPS ce sont les Pilules Dodd pour le Rein
DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM 4087 THE PROPRIETORS

LE CREAM PORTER BOSWELL AMÉLIORE LA SANTÉ
RP4


CEINTURE ELECTRO MAGNETIQUE "Solenoide"
FAITE AU CANADA PAR DES CANADIENS VENDUE AU CANADA PAR DES CANADIENS
Informez-vous de son travail et vous serez surpris des grands succès obtenus...
Voyez ce renseignement samedi dans ce journal
Oubliez pas, toujours à
66 RUE DE L'EGLISE
(Bloc Jinche eau)
ou appelez à 4-4501 pour une démonstration à domicile, ceci sans aucune charge de votre part.....
RADIO Suivez notre programme à la radio pendant l'heure ensoleillée.

POUR CHASSER A COUP SUR LES MITES DE VOTRE MAISON

Suivez les instructions suivantes et FLY-TOX débarrassera à coup sûr votre maison des mites. Fermez hermétiquement toutes les portes et fenêtres de la pièce et avec un vaporisateur à main FLY-TOX saturez l'air de FLY-TOX vaporisé. Voyez que tous les vêtements, carpettes, chesterfield, etc. soient bien vaporisés. Laissez la pièce fermée durant trois heures avant d'aérer. Répétez toutes les semaines jusqu'à ce que toute trace des mites soit disparue. Par la suite vaporisez toutes les deux semaines par mesure de précaution. Le FLY-TOX tuera toutes les mites et ne tachera rien. Inoffensif pour les humains.
Fabrication canadienne
FLY-TOX

VERITABLE VENTE A "1 SOU" "Rexall"
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI
de cette Semaine
TRES SPECIAL Produits "Faguet" — Avec la permission des Distributeurs des ces produits seront en vente aux Conditions de la VENTE A 1 SOU
Elixir Histogenol Faguet $1.50 — 2 pour $1.51
Pilules Histogénol Faguet 75c — 2 pour 76c
Névralgol Faguet 25c — 2 pour 26c
Voyez notre Grande Annonce en page No. 9
PHARMACIES JOLICOEUR 338 rue St-Jean 17 Des Jardins
PHARMACIE BRUNET 139 rue St-Joseph

ACHAT SPECIAL DE 300 ROBES
en jolis imprimés et crêpes unis, les plus nouvelles nuances de la saison.
Valeurs jusqu'à $9.95
EN VENTE JEUDI SEULEMENT
$2.79

MAISON LUCILLE INC 121 St-Joseph

ENROUÉ?
Essayez les LIFE SAVERS
Doux pour la gorge.... Frais dans la bouche...


Occasions Chez Lindsay
Radio $39.00 "Stewart - Warner" modèle table, 8 lampes, en parfait état, $5.00 comptant, $4.00 par mois.
"Majestic" $98.00, 8 lampes, joli cabinet en noyer, véritable occasion, $8.00 comptant, $6.00 par mois.
"DeForest-Crosley" $189.50 pour $119.50, style "Aria" 8 lampes, joli cabinet, deux (2) de ces modèles seulement, $10.00 comptant, $6.00 par mois.
Piano $95.00 "Weber" droit, touches d'ivoire, caisse acajou, très bonne condition, $6.00 comptant $5.00 par mois.
Piano automatique, $198.00 "H.-C. Bay" légèrement usagé, caisse acajou, y compris $10.00 de musique, véritable aubaine, $10.00 comptant, $7.00 par mois.
S'adresser chez
C.-W. LINDSAY & CIE Limitée
201-203 rue St-Jean, Québec


L'allaitement au sein veut tout dire pour le Bébé
Les autorités médicales s'accordent à dire que le lait maternel, exempt de germes et parfait de composition, est la meilleure nourriture pour le bébé. Aucun substitut ne lui est égal pour assurer de solides fondations à la santé future et pour préserver le bébé contre les maladies se rattachant à la nutrition.
C'est pour cela que toute mère expectante ou qui nourrit devrait boire Ovaltine, qui possède la faculté inappréciable de provoquer un afflux riche et adéquat de ce parfait aliment naturel.
Ovaltine est une merveilleuse source de force avant la naissance du bébé et elle aide la mère à recouvrer rapidement sa santé après que l'enfant est né.
Médecins, gardes-malades et mères dans le monde entier témoignent de la valeur remarquable d'Ovaltine. Ce breuvage délicieux est préparé avec du malt d'orge, du lait crémeux et des oeufs frais. Il contient, en proportions nutritives parfaites et sous une forme facilement digestible, tous les éléments alimentaires essentiels. C'est en même temps un breuvage exquis et une nourriture parfaite.
Dans l'intérêt du bébé et le vôtre, évitez les soi-disant succédanés.
Il n'y a qu'une seule Ovaltine. Le prix en est un peu plus élevé que celui des breuvages ordinaires au malt ou au cacao, mais elle offre une *bien plus grande valeur* de surnutrition. Les ingrédients contenus dans Ovaltine sont les meilleurs qui se puissent obtenir et ils sont mélangés d'après un procédé scientifique exclusif et qu'il est impossible de reproduire.
Ovaltine contient les nutriments bienfaisants qui proviennent des champs et des fermes ensoleillés et qui sont prêts à livrer leur substance pour faire des bébés nourris au sein des petits êtres bien portants et heureux. Chaque mère expectante ou qui nourrit devrait en boire régulièrement pendant le jour et en faire son "bonnet de nuit" au moment du coucher.
"Ovaltine"

"OVALTINE" PERMET AUX MÈRES D'ALLAITER LEURS BÉBÉS
En vente dans tous les magasins, en boites métalliques hermétiquement closes de 50c, 75c, $1.25 et $4.50 (boite spéciale de famille).
A. WANDER LIMITED, Londres, Angleterre, et Elmwood Park, Peterborough, Canada 331F

Propos féminins

LE RETARD

Un intérieur élégant très moderne Monsieur fait les cent pas dans la galerie. Coup de sonnette nerveux. Madame entre en coup de vent, puis, apercevant Monsieur, s'arrête.

—C'est cela. Je l'aurais juré. Pour une fois que j'ai quelques minutes de retard, il faut que, par hasard, vous, vous rentriez dîner à l'heure.

—Oui par hasard, je le répète ; car il ne vous arrive jamais d'être ici à 8 heures et quart. Vous n'auriez pas, je pense l'aplomb de le prétendre.

—Ah, je me doute bien de ce que vous allez me servir ! La couturière, n'est-ce pas ?

—Oh, ne faites pas l'innocent!... Vous aviez ce reproche sur les lèvres. Il me semblait déjà l'entendre de l'escalier.

—Pas du tout, je ne supposais pas que je serais attrapée par vous ainsi que vous dites. Car je ne le mérite nullement. Seulement, j'ai tellement l'habitude de vos algarades que tout en montant, dans l'ascenseur, je me disais à moi-même : "Si Jacques est là, je puis m'attendre à ce qu'il me lance encore à la tête la couturière ou la modiste.

—Vous ne l'auriez pas osé? Voyez-vous cela. Allons, ne vous moquez pas de moi, n'est-ce pas, maintenant! Eh bien oui, je ne le cache pas.. et je m'en fais gloire au contraire: Je sors de chez la couturière... Je n'avais plus rien à me mettre.

—Qu'est-ce qu'il vous prend? Cela vous amuse. Ce n'est pourtant pas risible. C'est même plutôt triste. Sachez que votre rire est non seulement absurde, mais impertinent. Et au lieu de vous esclafer ainsi, vous feriez mieux de me débarrasser de mon manchon.

—Parfaitement. Ca c'est mon manchon ! Qu'est-ce que vous allez lui reprocher? Sa taille ?

—En effet discutez sur l'ampleur des manchons, je vous le conseille! Voilà qui est de votre compétence? Vour feriez bien en ce cas d'aller de temps en temps faire votre instruction en écoutant certaines conférences où l'on vous apprendrait qu'il fut un temps où l'on enfermait un chien dans son manchon et que nos grand'mères de la Révolution en portaient de plus larges encore.

Ces femmes-là se seraient fait couper la tête pour leur manchon.

—Vous dites que cela prouve qu'elles avaient une tête ! Et moi,.. je n'en ai pas, n'est-ce pas ? Voilà ce que vous sous-entendez ?

—Ah! la mienne disparaît sous mon chapeau ! Faites de l'esprit à présent et tournez en ridicule ma coiffure. Il y a longtemps que le chapitre de mes chapeaux n'avait été le point de mire de vos plaisanteries saugrenues.

—Vous oubliez donc que votre aïeule, dont votre mère possède en son salon ce portrait dont elle est si fière, est affligée d'un catafalque de plumes auprès duquel mon pauvre Gainsborough a les proportions d'un béguin? Ne trouvez-vous pas cette mode plus ridicule ?...

—Oh, je ne dis pas de mal de vos ancêtres. Que le bon Dieu ait leurs âmes... avec leurs chapeaux ! Je tiens seulement à vous prouver que vous avez tort de me reprocher un détail de ma toilette qui n'a rien de choquant, ni de nouveau ; car le mot de la célèbre Bertin est toujours vrai : "Il n'y a de nouveau que ce qui est oublié".

—Comment, ma Bertin? Ce n'est pas ma Bertin, d'abord. Puis si vous aviez assisté à quelques causeries de X.. à l'Institut Mondain vous sauriez que cette couturière était le ministre des modes de Marie-Antoinette.

—Oh , X... est un imbécile? X.. de l'Académie ! Sachez qu'il connaît mieux que vous le cœur de la femme et qu'il comprend mieux nos besoins et nos goûts.

Vous, en dehors de votre Bourse, rien ne vous intéresse. Tout ce qui est art ou littérature vous laisse d'un froid ! Et alors la toilette de votre femme est le dernier de vos soucis. Peu vous importe que je m'habille avec élégance ou que je me mette comme une cuisinière ! Belle récompense pour nous autres femmes qui avec nos couturières passons des journées entières à nous marteler le cerveau pour faire quelque découverte artistique susceptible de vous être agréable et de vous rendre fiers de nous. Il nous faut passer en revue tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, voir par exemple ce qu'ont été les grands paniers à falbalas du XVIIIe siècle pour les repousser comme ridicules, ou bien comprendre l'exagération des modes du Consulat avec leurs tuniques trop étroites et leurs queues embarrassantes pour ne pas les adopter.

—Pas du tout ! Ces modes n'ont rien à faire avec la robe que je porte là. Quoi ! vous en voulez à mon fourreau maintenant?.. Vous le trouvez trop collant et ce souvenir d'entrave vous choque? Criez donc à l'indécence pendant que vous y êtes.

Voulez-vous que je vous dise, mon cher, vous avez pour toutes mes toilettes un dédain de parti pris qui commence à me froisser sérieusement. Oui, je serais curieuse de savoir à laquelle de mes robes vous ne trouveriez rien à reprocher.

—Ma robe de satin turquoise voilée de gris? Tiens, tiens ! Et pourquoi celle-ci bénéficie-t-elle de votre préférence, s'il vous plaît ?

—Parce qu'elle moulerait à merveille mes formes ce soir à l'Opéra? Vous n'y pensez pas? Il y a gala ce soir ; l'Opéra est inabordable.

—Vous avez loué une loge ? A prix d'or alors !

—Comment c'est aujourd'hui l'anniversaire de notre mariage? En effet le 27 octobre ! Et vous ne l'avez pas oubié, vous. Je cours m'habiller !

—Vous dites? Dans ma chambre.. sur la cheminée? (elle entre rapidement dans sa chambre et en ressort aussitôt tenant à la main un écrin).

—Oh Jacques. Ce collier est ce que je désirais le plus au monde Tiens, tu es le plus gentil des maris, toi ! (elle l'embrasse.)

Maurice TESTARD.

QUOI DE NEUF ?



Rien de plus joli que la nouvelle verrerie. Elle prend tant de formes et de couleurs. Plus d'une femme élégante met de côté sa verrerie taillée pour se servir des verres aux teintes irisées et aux contours délicats, qui n'en sont pas moins bon marché. On peut se procurer ceux-ci avec des pois et des rebours de diverses couleurs.

Comment les femmes discrètes s'habillent

LA VOGUE DES LAINAGES

Les lainages unis et fantaisie sont les triomphateurs du moment, en attendant que la saison chaude ramène la faveur des tissus légers, soyeux, ajourés. On les utilise pour les tailleurs et les petites robes. Pour l'instant, les noirs, les loutres, les verts et les rouges président à la confection de ces vêtements de nouvelle saison. Le noir, qui est très admis pour les tailleurs printaniers, s'égaye le plus généralement d'une blouse et d'une écharpe de nuance vive ou blanche. Le vert vif, l'orange, le bleu andalou (couleur violâtre) sont tout à fait à la mode.

A la gaîté de ces teintes s'ajoute, sur cette veste tailleur à basques courtes, le reflet satiné d'une ceinture en cuir verni.

LES BLOUSES

Les jupes actuelles des costumes tailleur vont en remontant sur la blouse dans un mouvement très élégant et qui élance la ligne. Les blouses, qui donnent au tailleur de laine sombre allure parée, se font en satin blanc avec gros noeud sur le côté et au décolleté, ou encore en linon blanc travaillé de façon lingerie, c'est-à-dire de petits plis de gansés, de nervures, de bouillonnés, de courtes valenciennes. Beaucoup rentrent dant la ceinture, alors que d'autres ont des basques courtes plates ou à godets. Quelques-unes, très chic par leur simplicité, sont en satin blanc, avec col Claudine, et se boutonnent simplement sur le devant, ce qui fait un délicieux effet de gilet au devant de la jaquette.

La faveur du lainage est actuellement si accusée que nous voyons couramment des jupes de laine noire portées avec des vestes en satin peau d'ange de nuance très vive.

LES DAMIERS

Les damiers sont parmi les expressions de fantaisie les plus courantes des lainages ; il s'en fait de microscopiques, n'ayant guère plus de la grosseur d'une tête d'épingle, et dont l'on ne distingue pas les dessins à quelques pas. Parmi l'un des plus charmants tailleurs notés chez un grand couturier de la rue de la Paix, voici un taillleur en lainage à damiers imperceptibles vert vif et blanc donnant à l'ensemble une impression de vert plus pâle. La jaquette est droite, sans col ni revers. Elle s'ouvre sur une blouse à basques, de crêpe de Chine de même ton, fermée de côté par des boutons de cristal ; une ceinture en même tissu serre la taille. La blouse, à l'encolure, forme col et revers qui se rabattent sur la jaquette dont l'encolure est nette ; la manche de la jaquette est longue et plate, laissant dépasser au bas un peu de celle de la blouse placée au-dessous. La jupe, à empiècement plat bordé d'une découpe, dessine devant un tablier en forme. Ce tailleur de coloris mode peut fournir une toilette assez habillée pour servir en une occasion d'élégance, telle que : assistance à une messe de mariage, de première communion, matinée, etc.

LE PIED-DE-POULE

Le lainage à damiers genre pied-de-poule fournit aussi à la confection de robes courantes car, dès que le damier prend un peu plus d'importance et d'ampleur, il constitue une toilette plus simple que lorsqu'il est microscopique. Avec ce damier pied-de-poule, qui est tout à fait d'actualité dans les tons blanc et marine, on fait surtout la robe princesse boutonnée devant tout du long par des boutons en corozo. Le haut du corsage est un empiècement en biais dans lequel passe un ruban de satin blanc ; ce ruban assez large, disposé en travers, coupe le décolleté en pointe comme un petit gilet, vient sortir à ses deux extrémités dans de larges boutonnières pratiquées dans l'empiècement, et il se termine là par deux courtes pattes.

VOTRE GLACIERE VOUS AIDE

Voici une nouvelle manière de préparer des petits gâteaux: On les prépare la veille, on les laisse passer la nuit dans la glacière, et le lendemain, quand le four est chaud pour cuire le dîner, on les fait cuire pour quelques instants. On prétend que ce procédé aide à développer une saveur exquise. En voici deux recettes:

1 1-2 tasse de fleur criblée;
1-2 tasse de sucre;
1-2 c. à thé de poudre à pâte;
Jaune d'un œuf, battu;
1-8 c. à thé de sel;
3 c. à dessert de lait;
1-2 tasse de beurre;
1 carré de chocolat, fondu.

Criblez la fleur, ajoutez la poudre à pâte et le sel et criblez ensemble trois fois. Crémer le beurre, ajoutez le sucre peu à peu, et crémez jusqu'à ce que ce soit léger. Ajoutez le jaune de l'œuf. Ajoutez la fleur et le lait alternativement, battant après chaque addition jusqu'à ce que ce soit uni.

Divisez la pâte en deux parties. A une moitié, ajoutez le chocolat. Refroidissez. Roulez chaque moitié pour former une feuille rectangulaire avec une épaisseur d'un huitième de pouce et placez le chocolat en haut; roulez pour former un pain, et laissez dans la glacière pour la nuit. Coupez en tranchées d'un huitième de pouce et faites cuire dans un four à 425 F. pour cinq minutes. Ceci vous donne 3 douzaines et demi de petits gâteaux.

Six douzaines de petits gâteaux délicieux peuvent se faire avec les quantités suivantes:

5 1-2 tasses de fleur criblée;
1 c. à thé de soda;
3 œufs battus;
1-2 tasse de sucre brut;
1 tasse de sucre granulé;
1 1-2 tasse de beurre fondu;
1-4 c. à thé de sel;
4 tasses de coco, "shredded".

Faites cribler la fleur, ajoutez le soda et criblez de nouveau. Faites combiner les autres ingrédients dans l'ordre donné et ajoutez la fleur en dernier. Empaquetez dans une bassine de huit pouces de côté doublée de papier ciré. Laissez la nuit dans la glacière. Le lendemain, ôtez de la bassine, coupez en deux et en faire des tranchées d'un huitième de pouce d'épaisseur. Faites cuire dans un four chaud (400 F.) pour cinq minutes.

EUCHRE A ST-ESPRIT

Les dames de l'oeuvre du Tabernacle, de la paroisse du Saint-Esprit, organisent pour mardi, le 19 avril courant, une soirée de cartes sous le distingué patronage de M. le curé Létourneau.

Elles ont déjà l'assurance de plusieurs prix pour leur euchre et comptent sur l'encouragement de tous les paroissiens et paroissiennes —et leurs amis — qui veulent contribuer de cette façon au paiement de la dette de la fabrique. La soirée aura lieu dans le sous-sol du temple et le prix des billets n'est que de 35 cents.

RETRAITES FERMEES

A N.-D. DU CENACLE
651, rue Saint-Cyrille, Québec

Du 18 au 22 avril pour dames.
Du 25 au 29 avril pour filles.
9-13-16-19-23 avril

LE BON RIRE FRANÇAIS

On dit que les français ne savent plus rire comme autrefois : ils auraient perdu l'habitude du beau rire franc, sain, éclatant, triomphal de nos pères ; beaucoup deviendraient moroses, taciturnes, mélancoliques, ils seraient enfin, en train de ..., ma tourner.

Cependant, la bonne et célèbre gaîté de chez nous ne peut pas disparaître ainsi, il faut respecter les traditions et la réorganiser, car la gaîté est la plus belle parure d'un visage humain. Ne vous fiez pas aux visages graves, ceux-là, bien souvent, ont l'esprit court, leur boîte crânienne sonne le creux, la "fêlure" et leur gravité n'est que le masque de leur "obscurité" intellectuelle.

Tous les grands hommes, c'est-à-dire les intelligents, les travailleurs, les valeurs furent de joyeux compères, aimant à s'entourer de gens de bonne humeur, gaîté intelligente, qui ne risqua jamais de chavirer dans la grossièreté.

Voyez les "Célestes" qui constituent le peuple le plus spirituel et le plus méditatif, comme ils sont toujours prêts à rire et à s'amuser de tout. L'ouvrage qui est peut-être le plus populaire là-bas, c'est le "Hsiao-Lin-Kuang" ou "Livre du Rire". A bien des titres, ce livre est digne de retenir notre attention ; on y remarque surtout que les sources du comique ne sont, en somme, pas très différentes en Orient et en Occident. Il contient les fables les plus anciennes et il est curieux de constater, en effet, que les mêmes passions provoquent sur tous les points du globe d'identiques sarcasmes.

Le rire est de tous les âges ; il fait aimer le rire; c'est très bon, très sain, très recommandé, aimons les amis du rire, fuyons ses ennemis. Rabelais a dit que le rire est le "propre de l'homme", et jusque dans son épitaphe, le père de Gargantua reste l'ami du rire.

Pluton, prince du noir empire
Où les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui, Rabelais
Et vous aurez tous de quoi rire.

Les enfants doivent presque toujours rire, c'est-à-dire être heureux, le rire étant le signe de force, de santé, de joyeux caractère. La jeunesse doit être rieuse, un peu folle et ceux ou celles à qui la nature a fait un tempérament rieur ne doivent point se contraindre dans l'espoir vain de se donner de l'importance ou de promener des visages de "jeunes vieux"

Le rire des jeunes filles qui se savent entre elles et s'y livrent naturellement est délicieux à entendre ; il s'égrène, part en roulade, en fusée, en éclat sonore, retentissant, triomphal. A vingt ans, une jeune fille rieuse exprime, en de jolies vocalises involontaires, sa santé physique, ses désirs, sa joie, ses espérances, ses illusions printanières.

On retrouve parfois chez les adultes le rire spontané de la jeunesse, rire communicatif, contagieux ; on rit sans savoir pourquoi, du pied qui tourne, de la langue qui fourche, pour des âneries, pour des riens et même simplement d'en voir d'autres rire. On rit alors comme Polichinelle. Ce n'est pas le rire bruyant et inextinguible qui souleva les dieux aux mésaventures de Vulcain, c'est le fou-rire aux larmes, le beau, le vrai, le bon rire français.

On dit encore (mais ce ne peut être qu'un bruit qui court dans un éclat de rire) que les jeunes femmes modernes ne savent plus, ou plutôt ne veulent plus rire.

Que deviendraient alors les pauvres humains? Car le rire des femmes est du charme ajouté à leur charme, de la grâce, de la poésie, une musique incomparable et, quand elles rient, elles sont si jolies !

Leur rire est ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui nous séduit, parfait leur grâce, leur distinction, leur élégance, quelque chose comme le baiser ou la fleur jetée.

Les français ont, d'ailleurs, toujours aimé ceux qui savaient et les faisaient rire. Rappelons-nous le beau rire de Jeanne Samary, qui passait pour avoir le plus joli rire de Paris; le rire d'Huguenet, fin distingué, spirituel ; le rire de Judith, Jeanne Granier, de Polin, Prince, Albert Brasseur, Torin, Galipaux, Dranem, qui furent des rieurs célèbres.

Quelques mages modernes ont tiré du rire quelques déductions quant au caractère, selon la prononciation en riant, de l'une des voyelles :

Le rire en A, rire candide, heureux spontané de la jeunesse ; les savants les penseurs rient en E ; les écrivains les poètes, les érudits, les modestes, rient en I ; les enthousiastes, les braves, les sains, les forts, les gais, rient en O et les mélancoliques les tristes, rient en U.

Bon !... Vous voilà obligés à rire maintenant.

Lectrice, comment riez-vous ?

Henry FLAMAND



Dupuy

Notes locales

M. et Mme Eugène Germain (née Rénéeita de Vila), de Montréal en promenade chez M. et Mme Cyrille Germain. Mme Eugène Germain est d'origine espagnole.

—M. Alexis Héneault, rentier, de St-Gabriel-de-Brandon, de passage à Dupuy, dans l'intérêt de ses affaires.

—Mlle Bernadette Beausoleil, est revenue de la ville d'Amos après y avoir passé quelques jours.

—M. Avila Cousineau, est retourné à Amos après avoir passé quelques jours à Dupuy.

—M. Ernest Rousseau, est revenu de St-Narcisse.

—M. Ulric Marcotte, qui était à Montréal, depuis les fêtes est revenu à Dupuy.

—Mlle Plamondon, de Landrienne à Dupuy, chez Mme Ulric Marcotte, dernièrement.

—Mlle Lucille Lacourcière, de Palmarolle, à Dupuy chez sa mère à Pâques, ainsi que Mlle Monique Lacoursière, d'Amos.

—M. Roméo Beaulieu, de St-Grégoire, de Montmorency en promenade chez sa mère Mme Adélard Légaré.

—Mlle Hortense Filteau, est allée se promener à Macamic chez les Demoiselles Beauchemin.

—Mme Antonio Bergeron, de Landrienne, chez M. Louis Grignon, de la Reine.

—M. Henri Perron est retourné à Clériçy, pour certaines affaires.

—Mme Alonzo Trépanier, de Stimson, Ont. en promenade à Ste-Jeanne d'Arc, chez M. Rev. A. Dessureault, curé.

—Etaient de passage à Dupuy dernièrement MM. Adélard Beaupré et Welly L'Heureux, de La Reine.

—Mme Joseph Dessureault, de La Reine, à Dupuy, chez sa sœur Mme Albert Prevost, il y a quelques jours.

—M. Hormidas Demers est allé à La Reine, par affaires.

—MM. Charles-Emile Ladouceur et Louis Thibault, de La Reine, à La Sarre, par affaires.

—M. J.-D. Hamel, agent d'assurance, de La Sarre, à La Reine, par affaires, ces jours derniers.

—M. J.-S. Roy, de La Reine, est allé à Landrienne, ces jours derniers.

—Mme Pauldora Marleau est revenue d'un voyage à Amos.

—MM. Paul Grondines et Sinai Jacob à Amos par affaires.

—M. Laurent Blais, à La Sarre, il y a quelques jours.

—M. Alfred Marcil, de la ville d'Amos, à La Reine, chez sa mère, Mme veuve Georges Marcil.

—M. Doria Doire à Amos, par affaires.

—M. Octavien Coutu est allé à Shawinigan-Falls.

—M. Welly Morin est allé à Rouyn.

—M. Georges Cormier, maire de Dupuy, à Amos, par affaires.

—M. Israel Boursier, d'Amis, à Dupuy.

Congé de Pâques

Dans toutes nos écoles des rangs et du village, il y eut congé le lundi de Pâques.

Veillée de paroisse

Dimanche le 3 avril eut lieu dans notre salle paroissiale, une veillée de paroisse, organisée par M. le curé. Ce dernier nous intéressa vivement par des explications et des vues fixes sur son voyage fait l'année dernière en Louisianne française. Il y eut à cette occasion des déclamations et des chansons fort appréciées des auditeurs. L'entrée fut gratuite.

Messe à St-Isidore

Comme la fête de saint Isidore tombait le 4 avril, les paroissiens de Dupuy se sont cotisés à cette occasion pour faire chanter une grand'messe en l'honneur de saint Isidore, le patron des laboureurs. Saint Isidore penché sur la balustrade du ciel a dû écouter attentivement les supplications des cultiteurs de notre chère paroisse.

Cours de minéralogie

Du 28 mars au 3 avril, nous avons eu ici d'intéressants cours de minéralogie donnés par M. Paul d'Aragon ingénieur chimiste, de Montréal. Plusieurs ont suivi attentivement ces cours donnés sous la direction du gouvernement provincial. Ces notions de minéralogie aident considérablement les recherches minières.

Séances agricoles

Nous avons ces jours-ci deux séances agricoles dans lesquelles MM. les agronomes de la région donnent des conseils aux cultivateurs sur différents sujets agricoles d'une actualité de prime importance. Malgré la période de crise difficile que nous traversons, le gouvernement a trouvé le moyen de procéder à l'organisation d'une semaine d'enseignement agricole dans notre vaste, région de l'Abitibi.

Retour des chantiers

Tous nos concitoyens qui ont été dans les chantiers ou en Onatrio dans les cantons de Destor et de Clériçy sont revenus des chantiers et à peu près satisfaits des résultats obtenus. La plupart de nos gens sont encouragés et s'attendent d'avoir comme l'année passée une excellente année agricole.

Dans Duparquet

Les perspectives minières dans le canton de Duparquet, à quelques milles de Dupuy sont des plus encourageantes. Le transport des machineries pour la mine Beattie se fait sur la rivière La Sarre. C'est une aubaine pour les journaliers. En plus on nous informe que la Cie de téléphone de La Sarre, Ltée, étend son réseau téléphonique jusqu'au centre du canton de Duparquet, afin de permettre aux compagnies minières et aux prospecteurs d'avoir des communications faciles avec La Sarre. On s'attend de plus à ce que le gouvernement aide dans lae onstruction de La Sarre-Duparquet.

Cours des Commissaires

La cour des commissaires de notre paroisse a eu une séance assez tranquille, le 4 courant, au bureau du greffier, Mtre Louis Pelletier, N.-P. Deux causes étaient sur le rôle. Gédéon Mercier vs Théodore Morisset, pour $14.93. Cette action fut maintenue avec frais. L'autre cause était Théodore Morisset vs Gédéon Mercier pour $22.00. Cette dernière cause fut renvoyée avec frais, parce que l'action du demandeur était mal fondée.

LE PORTER EST UN RECONSTITUANT

Depuis les nombreuses années qu'il est en usage, le Porter a prouvé qu'il était l'un des toniques les plus efficaces que l'on puisse obtenir. Agréable à prendre, il reconstitue, vivifie et vous fait retrouver tout votre entrain. Il est brassé scientifiquement, est fait de houblon de haute qualité et de la meilleure orge rôtie qui soit et contient de précieux éléments nutritifs. Tous les épiciers tiennent le BOSWELL CREAM PORTER. (Ann.)

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.



Garde la chaleur là où elle doit être/



TOUT comme un bon réfrigérateur est bien isolé pour garder le froid à l'intérieur, *ainsi le fourneau du nouveau Poêle à Gaz McClary est-il pourvu d'un SUPER-ISOLANT, qui lui garde sa chaleur à l'intérieur.* De cette façon, la chaleur reste dans le fourneau, là où elle doit être, et vous avez l'assurance de toujours pouvoir réussir vos viandes, tartes, gâteaux et autres pâtisseries. Autres avantages: vous épargnez du combustible et, en été, votre cuisine est plus fraiche.

Le McClary est un poêle superbe, de lignes très harmonieuses. Vous avez le choix de magnifiques finis émail-porcelaine: Tantone, Gris et Blanc ou Ivoire et Vert.

Modèles cabinet grandeur réglementaire ou modèles compacts à fourneau bas. Contrôle automatique de fourneau procurable sur tous modèles. Toutes les dernières commodités Prix modiques.



Les ustensiles émaillés McClary sont idéals avec le gaz. Fabriqués dans les couleurs s'harmonisant avec votre poêle.

POÊLES À GAZ
McCLARY

UN AUTRE PRODUIT DE LA GENERAL STEEL WARES

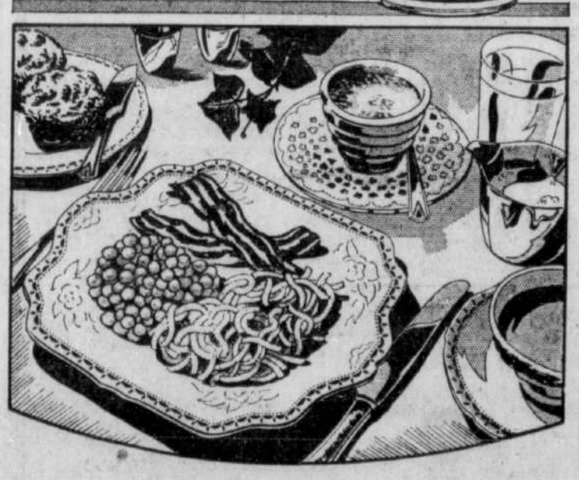
En vente chez :
P.-L. FRENETTE
399 rue St-Joseph :-: -:- Tél.: 3-4536

ETONNANTE VALEUR NUTRITIVE

Dîner économique pour aujourd'hui avec le
SPAGHETTI CUIT HEINZ

57¢ paient ce délicieux dîner pour 4
SPAGHETTI CUIT HEINZ
BACON POIS
MUFFINS AU SON et BEURRE
COUPE COSSETARDE THE





VOUS pouvez servir un repas abondant et bien équilibré, pour quatre personnes—avec Spaghetti Cuit Heinz—vous coûtant seulement 57c. C'est certainement un repas économique, mais cependant très nourrissant!

Le Spaghetti Heinz est cuit à la perfection dans une sauce savoureuse de tomates fraiches, fromage spécial et riche crème. La recette en a été fournie par un fameux chef italien. Le Spaghetti Cuit Heinz devrait figurer souvent à vos menus de lunch et diner. C'est un vrai régal!

Une saveur et une qualité supplémentaires sont cuites et cachetées hermétiquement dans chaque boite—à la façon des autres produits Heinz. Commandez aujourd'hui un approvisionnement de ce Spaghetti Cuit Heinz. Boites de formats commodes à prix raisonnables.

Préparé par Heinz à Leamington, Ont. Etabl. en 1909

SPAGHETTI CUIT
UNE DES 57
HEINZ
PRÊT À SERVIR



NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

MM. les abbés Tardif et Fortier, professeurs au Collège de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez leurs parents à Plessisville.

M. Georges Labrecque, de Beaumont, qui a passé la saison d'hiver à Québec, est de retour dans sa famille.

Mlle Marie-Ange Couture, de St-Henri de Lévis, est de retour de Montréal, où elle a passé plusieurs semaines, l'invitée de Mlle Laura Couture.

M. le Dr Paul Goulet, chirurgien-dentiste, de Lévis, était dernièrement en promenade chez son père, M. Louis Goulet, à St-Gervais-de-Bellechasse.

Il est nommé curé à St-Jean-Baptiste-de-Vianney

M. l'abbé Bernardin Lemay, vicaire à St-Fidèle, par décision de Son Excellence Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, vient d'être nommé curé dans la paroisse de St-Jean-Baptiste-Vianney, Co Mégantic. M. l'abbé Lemay est un ancien élève du Collège de Lévis et demeura aussi plusieurs années à Lévis.

Séance de comité hier soir à Lauzon

Les membres du conseil de ville de Lauzon ont siégé hier soir, à l'hôtel de ville, en séance de comité général, sous la présidence de M. le maire J.-Aurèle Dorval. On a pris connaissance et étudié les différentes questions qui viendront demain soir à la séance régulière du mois du conseil de ville. Avec une séance de comité ainsi avant celle du conseil il s'en suit que le conseil de ville siégera moins longtemps demain soir.

Clinique de puériculture demain à Lévis

Demain après-midi, de 2 à 5 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis, il y aura clinique de puériculture. Les mères de famille voudront bien y venir avec leurs jeunes enfants afin de la faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Causerie sur les poissons demain soir à Lévis

Demain soir, à 8 heures 15 en la salle St-François Xavier, à Lévis, aura lieu une soirée-causerie organisée par la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle. Le conférencier sera M. le Dr Arthur Fafard, spécialiste, de Lévis, membre de cette Société, qui parlera des poissons. Sa causerie sera accompagnée de projections lumineuses et une agréable comédie sera jouée à la fin de la soirée. Toutes les cartes pour cette soirée-causerie ont été distribuées de sorte qu'il y aura salle comble. Ces intéressantes et instructives conférences gratuites sont fort goûtées par la population lévisienne.

Toutes les rues dans Lévis et Lauzon ouvertes à la circulation

M. l'échevin L.-B. Pelletier, président du comité de la voirie dans le conseil de ville de Lévis, nous informe que depuis hier, les employés de ce département, sous sa direction et celle de M. Joseph Ruel, surintendant des chemins, ont terminé leur travail dans les différentes rues de la ville. Les automobiles ainsi que les voitures peuvent maintenant avoir accès n'importe où dans les limites de la ville, la neige et la glace ayant été enlevées. La route St-Henri où il y avait à certains endroits des bancs de neige de plusieurs pieds de hauteur a été libérée. C'est là un beau travail dont peuvent être fiers MM. Pelletier, Ruel et leurs hommes.

Dans Lauzon les entrées des rues ont également été libérées de glace par les entrepreneurs et les voitures ainsi que les automobiles peuvent maintenant y circuler sans difficulté.

Il est l'objet d'une belle fête

Les jeunes gens du Patronage de Lévis, accompagnés de leur supérieur, le Rév. Père Laperrière, ont fait, avant-hier soir, une belle fête à leur camarade, M. Irénée Gagnon, fils de M. Eugène Gagnon, de Lévis, à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Juliette Martel, fille de M. Joseph Martel, de St-Romuald.

La fête eut lieu à la résidence de M. Eugène Gagnon, rue St-Georges. Il y eut lecture d'une adresse par le président de l'Oeuvre de Jeunesse, suivie d'une allocution par le Rév. Père Laperrière et d'une réponse par M. Irénée Gagnon.

Il y eut ensuite présentation d'un riche cadeau, consistant en une batterie de cuisine. Outre le Rév. Père Laperrière, il y avait à la fête le Rév. Frère Côté, directeur de l'Oeuvre, le Rév. Frère Leblanc, M. P.-É. Gingras, président, les conseillers et une trentaine de membre. Quelques membres anciens étaient aussi présents. Il y eut chant, musique, déclamations, parties de cartes et goûter au cours duquel M. Eugène Gagnon souhaita à tous la plus cordiale bienvenue.

M. Irénée Gagnon qui a fréquenté le Patronage pendant plus de 18 ans, a occupé différentes charges dans les deux sections. Il fut président pendant quelques années et fut remplacé en décembre dernier par M. Gingras.

La vente de charité à Lévis est bien encouragée

La grande vente de charité chez les Révdes Sœurs Missionnaires d'Afrique, rue Fraser, à Lévis, ouverte lundi après-midi dernier, a reçu beaucoup d'encouragement. Nombreuses sont les personnes qui s'y rendent pour y acheter différents articles tout en aidant l'œuvre admirable des missions. Ce bazar se continuera jusqu'à vendredi et la salle est ouverte de 1 heure de l'après-midi à 10 heures du soir. Demain est la journée des enfants et tous y seront les bienvenus.

Assemblée de la Garde de Lauzon ce soir

Une assemblée des officiers et membres de la Garde des Chevaliers de Lauzon sera tenue ce soir, à 8 heures, à la salle St-François Xavier, à Lévis. Cette assemblée sera précédée à 7 heures 30, d'une réunion de comité de régie. On demande à tous de se faire un devoir d'être présents.

Séance du Cercle N.D. de l'A.C.J.C., ce soir.

Une séance régulière des officiers et membres du Cercle Notre-Dame de l'A.C.J.C., sera tenue ce soir, au lieu et à l'heure ordinaires, sous la présidence de M. L.-P. Ouellet. On demande à tous les membres de se rendre à cette réunion importante.

Naissance

M. Octave Mailly, employé civil et Mme Mailly, née Célanire Vézina, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 2 avril à l'hôpital St-François d'Assise et baptisée le 3 avril sous les prénoms de Alma-Pierrette-Yvette. Parrain et marraine, M. D. Gagnon, mécanicien-dentiste et Mme Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Lajeunesse, tante de l'enfant.

Mort de M. Lucien Guenette, de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Lucien Guenette, fils de feu M. Odule Guenette et de feu dame Elise Guenette, arrivée, hier soir, à la résidence de son frère, M. Alyre Guenette, avenue Bégin, à Lévis.

Le défunt, âgée de 43 ans et 6 mois, était malade depuis quelques semaines, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi soudaine. Il était le frère de M. Alyre Guenette et de Mlle Georgianna Guenette, de Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus cordiales sympathies.

Grand concert par la chorale "Déziel" lundi soir prochain

Le retour du printemps met, une dernière fois, cette année, la chorale Déziel, en scène. Ses dernières harmonies mourront dans les premières notes de la majestueuse chanson de la nature qui s'éveille... Aux accents gais ou tristes, simples ou magnifiques des auteurs français et canadiens succéderont le ramage des oiseaux migrateurs, l'imperceptible mélodie de la feuille qui vient d'éclore et qui bruit sous le souffle de la brise, et toutes ces mélodies : multipliés et exquises modulations des choses qui nous charment, nous ravissent et nous émeuvent. Mais la voix humaine a des accents plus grands, plus doux, plus poignants, si l'âme des choses nous ravit, combien l'âme humaine doit-elle nous captiver dans sa plus belle manière de s'exprimer, de s'affirmer: le chant.

Les Lévisiens savent l'apprécier à sa pleine valeur ; le programme artistique qu'ils se sont fait eux-mêmes le prouve éloquemment.

A Lévis, on n'est pas seulement amateur de musique, mais amateur de grande musique. Au moyen du vote organisé par la chorale, on a fait montre de goûts artistiques réels qui ne se rencontrent pas souvent, même dans les villes ou les grands centres, plus à même de se procurer ces distractions de première valeur.

Les cartes sont en vente depuis lundi au prix de 50 sous. Prière de s'adresser sans retard aux membres de la chorale, afin de se procurer une place de son choix.

Le plan sera déposé jeudi matin à la pharmacie Fortin. (Comm.)

Le troisième anniversaire du Cercle Dramatique de Christ-Roi

A l'occasion du troisième anniversaire de sa fondation, le Cercle Dramatique de Christ-Roi a donné lundi soir dernier, dans la salle du Manège Militaire de Lévis, une séance dramatique et musicale en faveur des pauvres. Le manque d'espace hier nous a forcé à retarder à aujourd'hui le compte-rendu de cette belle soirée qui était sous le distingué patronage de Monsieur le maire Dr Joseph Leblond et de Mme la mairesse de Lévis. M. l'abbé Charles Rodrigue, le dévoué curé de la paroisse du Christ-Roi, était aussi présent. A la fin de la soirée, au nom nom du Cercle, il remercia la nombreuse assistance de son précieux encouragement. Il félicita les acteurs de leur succès ainsi que l'orchestre Thibault qui exécuta la partie musicale. M. le Maire de Lévis dit aussi quelques mots et souhaita que le Cercle donne souvent de ces belles soirées si bien réussies. On procéda au tirage d'un $2.50 en or qui fut gagné par Mme la mairesse de Lévis et elle en fit don au Cercle pour ajouter à la recette de la soirée en faveur des pauvres. Le directeur dévoué du Cercle Dramatique de Christ-Roi est M. J. Nérée Bégin.

Les acteurs ont très bien rempli leurs rôles et cette soirée a été fort goûtée de tous. Voici le programme exécuté lundi soir :

1—	Ouverture	Orchestre
2—	L'Heure de Dieu	(1er acte)
3—	Entr'acte	Orchestre
4—	L'Heure de Dieu	(2e acte)
5—	Entr'acte	Orchestre
6—	L'Heure de Dieu	(3e acte)
7—	Entr'acte	Orchestre
8—	L'Heure de Dieu	(4e acte)
9—	Entr'acte	Orchestre
10—	L'Heure de Dieu	(5e acte)
11—	Entr'acte	Orchestre
12—	Consultations Gratuites.	
	O Canada.	

L'HEURE DE DIEU
Drame en 5 actes

PERSONNAGES

Le comte de Sermaize	Jean-Chs Guay
Pierre de Sermaize	Gérard Bégin
Le marquis de Sermaize	Le-Rob. Guay
Mathurin, fermier	Wilf. Couture
Paul, fils de Mathurin	Léo-P. Guay
Le baron de Chambrille	Aimé Lambert
Jean, mendiant	Jean-Paul Morin
Durand	Jean-Marie Bégin
Auguste	Alp. Dumont
Balylas	Eddy Ramsay
Lucas	Antonio Delisle
Durangeons	Jos-Ed. Couture
Jean-Marie	Benoît Morin

Régisseur: Léopold Delisle.

SYNOPSIS

1er acte— Le serment et le parricide.
2e acte—L'aveu du crime.
3e acte—L'œuvre du communiste.
4e acte— La condamnation.
5e acte—Remord et expiation.

CONSULTATIONS GRATUITES

(Farce en un acte)

Daniel Brisebois	Aimé Lambert
Le Père Michel	Wilfrid Couture
Baptiste, domestique	Wilfrid Delisle

Régisseur: Léopold Delisle.

Funérailles de Mme Gervais Couture, à Lauzon

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de dame Henriette Lepage, épouse de feu M. Gervais Couture, décédée dimanche dernier, à sa résidence rue Couillard, à l'âge de 95 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Mort subite

Montréal, 12. (D.N.C.)—On mande de Stratford, Ontario, que M. William-E. Weegar, surintendant du Canadien National, à cet endroit, est décédé soudainement.

M. Weegar était très bien connu à Montréal. Alors qu'il travaillait avec le Grand Trunk il a été pendant vingt ans à Montréal serre-frein et conducteur.

Plus tard, il devenait chef des trains du Canadien National pour la division des Trois-Rivières, position qu'il occupa pendant cinq ans.

M. Weegar est natif d'Ontario. Il débuta dans les chemins de fer en 1888, comme serre-frein sur les trains de marchandises du Grand Tronc.

Un an plus tard il devenait conducteur sur les trains de passagers en 1913 il était nommé chef des trains de passagers à Montréal, et en 1918 il occupa la même position à Ottawa. En 1923 il était nommé surintendant de la division Dallendale pour le Canadien National, et en 1929 surintendant à Stratford, position qu'il occupa jusqu'à sa mort. M. Weegar laisse deux frères

Il résiste

Sydney, 12. (P.C.).—Le premier ministre Lang, chef du gouvernement travailliste des Nouvelles Galles du Sud, n'a nulle intention de plier devant le gouvernement du Commonwealth, qui veut saisir les revenus de l'Etat pour s'indemniser d'avoir payé les dettes de ce dernier outre mer. Il a fait part de son intention d'en appeler au Conseil Privé de la décision de la haute cour d'Australie qui, la semaine dernière, déclara valide la loi permettant au gouvernement fédéral de saisir les revenus d'un Etat défaillant.

Il a en outre averti les banques de l'Etat de ne pas verser au gouvernement du Commonwealth les fonds de l'Etat tant que n'aurait pas été plaidée la demande d'injonction que lui, Lang, a adressée aux tribunaux. Il a aussi donné instructions à tous les départements de l'administration de verser leurs recettes au trésor de l'Etat.

En Mandchourie

Tokio, 12 —(A.P.)—Le gouvernement japonais fera de son mieux pour assurer la sécurité de Wellibgton Koo, assesseur chinois accompagnant la commission d'enquête de la S. D. N., s'il accompgne celle-ci en Mandchourie, annonce aujourd'hui le ministère des affaires étrangères.

Le nouveau gouvernement des états fédérés de Mandchourie avait notifié à la Commission hier que le Dr Koo ne serait pas le bienvenu dans le pays.

"Nous ne pouvons pas demander au gouvernement de Tchang-choun de revenir sur sa décision, a déclaré un porte-paroles du ministère, mais, comme le Japon n'a pas encore reconnu le gouvernement érigé en Mandchourie, il peut faire comme les autres puissances et virtuellement passer outre à la souveraineté du nouvel état."

UN EUCHRE DE MUSICIENS

La fanfare des Voltigeurs de Québec (9e bataillon), organise pour lundi, le 18 avril courant, un grand euchre auquel elle invite tous ses amis et ses nombreux admirateurs. Cette soirée aura lieu dans la salle Berthelot qui en a vu tant d'autres belles et amusantes depuis le début de la saison.

Les organisateurs ont recueilli un beau nombre de prix de valeur pour les gagnants de la partie de cartes, au cours de laquelle on aura la visite du commandant et des officiers des Voltigeurs, ce bon vieux Neuvième.

LE DIABLE AU PATRONAGE LAVAL !

Le Patronage Laval n'a pas l'habitude de visites officielles semblables, mais on a fermé les yeux pour le "bon Diable du Château de Ronquerolles". Ce fantastique Protecteur de châtelains dépossédés fera des siennes dans un drame en 3 actes intitulé: "Mémoires du Diable". Drame nouveau à Québec, et interprété par les Anciens du Patronage St V.-de-Paul. Outre le côté mystérieux et tragique de tout le drame, le 2e acte, surtout soulève l'auditoire par le poignant et l'imprévu des péripéties. Le Diable de Ronquerolles est tué et ne reparaît pas moins au 3e acte, légitimement vivant, malgré le léger... incident du 2e acte ! ! Venez voir comment la chose se peut ! Cette séance est au bénéfice des Retraites Fermées pour écoliers (Château Bigot), dirigées par les FF. de S. V. de Paul.

Billets en vente au Patronage Laval, 40 Ave Bigaouette. Prix unique 0.25c, à l'entrée de la salle, le jeudi 14 avril, à 8 h. du soir. N'oubliez pas !

12-13

Un visage tout brisé qui en

quelques jours s'éclaircit avec Resinol

Une dame de l'Indiana, qui avait depuis longtemps le visage tout criblé de boutons, nous écrit ce qui suit : "J'ai fait régulièrement usage du Savon Resinol et de l'Onguent Resinol et dans l'espace de quelques jours j'avais la peau aussi claire et aussi souple que celle d'une jeune écolière."



Tous les jours nombre de gens font la même expérience. L'action tonique du Savon Resinol et la rapide vertu réconfortante de l'Onguent Resinol font que ce traitement triomphe des désordres de peau les plus rebelles. Echantillon envoyé gratis. Ecrire aujourd'hui même à Resinol, Département 90, Baltimore, Marryland.

Vilains boutons

Avertissement de la nature—aidez-la à vous éclaircir le teint et vous mettre du rose aux joues pâles et blêmes. Des résultats merveilleux suivent un bon nettoyage du côlon. Prenez **NR—REMEDE DE LA NATURE**— pour vous régler et renforcir les organes éliminateurs. Puis voyez la transformation. **Essayez NR** au lieu de simples laxatifs. Seulement 25 sous.

Le laxatif purement végétal

NR CE SOIR BIEN PORTANT DEMAIN

Faites-en l'essai ce soir

Dormir sur le côté gauche c'est mauvais pour le coeur

Si vous vous roulez dans le lit sans pouvoir dormir sur le côté droit, essayez le simple composé d'écorce de bourdaine et de salin connu sous le nom d'Adlerika. Une SEULE dose soulage la pression des gaz d'estomac sur le coeur et vous dormez en bûche toute la nuit.

L'Adlerika agit A LA FOIS sur le petit et sur le gros intestin, en fait sortir la matière toxique que vous n'auriez pas cru avoir dans le système, et qui peut vous empoisonner depuis des mois, causer des GAZ, mauvais sommeil, mal de tête ou nervosité.

L'Adlerika agit sans violence parce qu'elle ne contient ni aloès, séné ou autres vilains narcotiques. Ayez-en une bouteille dès aujourd'hui ; en quelques heures, vous sentirez le merveilleux effet nettoyant de ce remède d'un médecin allemand. En vente chez les bons pharmaciens.

Propriétaires d'Autos!

S'Il Survient Un Accident. Comment Obtiendrez-Vous Un Règlement Rapide?

FONDÉE EN 1864

CHAQUE jour, vous courez le risque d'accident. Indemne pour le moment, en collision l'instant d'après, voilà qui n'arrive que trop souvent. Naturellement, vous faites assurer votre auto—tout homme sage le fait—mais s'il survient un accident, comment obtiendrez-vous un règlement rapide?

Le détenteur d'une police d'assurance-automobile dans The Portage La Prairie Mutual Insurance Company peut compter sur un règlement rapide et sans difficulté aucune. Toutes les réclamations faites dans la province de Québec sont réglées sans délai par le Bureau Montréalais de cette Compagnie.

Cette Compagnie est la plus vieille organisation d'assurance de l'ouest canadien. Elle opère en vertu de la Loi d'Assurance du Dominion et est sujette à inspection annuelle par les Officiers du Gouvernement Fédéral. Toutes les réassurances sont effectuées par l'entremise de Lloyd's, de Londres, Angleterre.

The Portage La Prairie Mutual Insurance Company vous offre, polices non imposables, ample sécurité, taux modiques et prompts règlements.

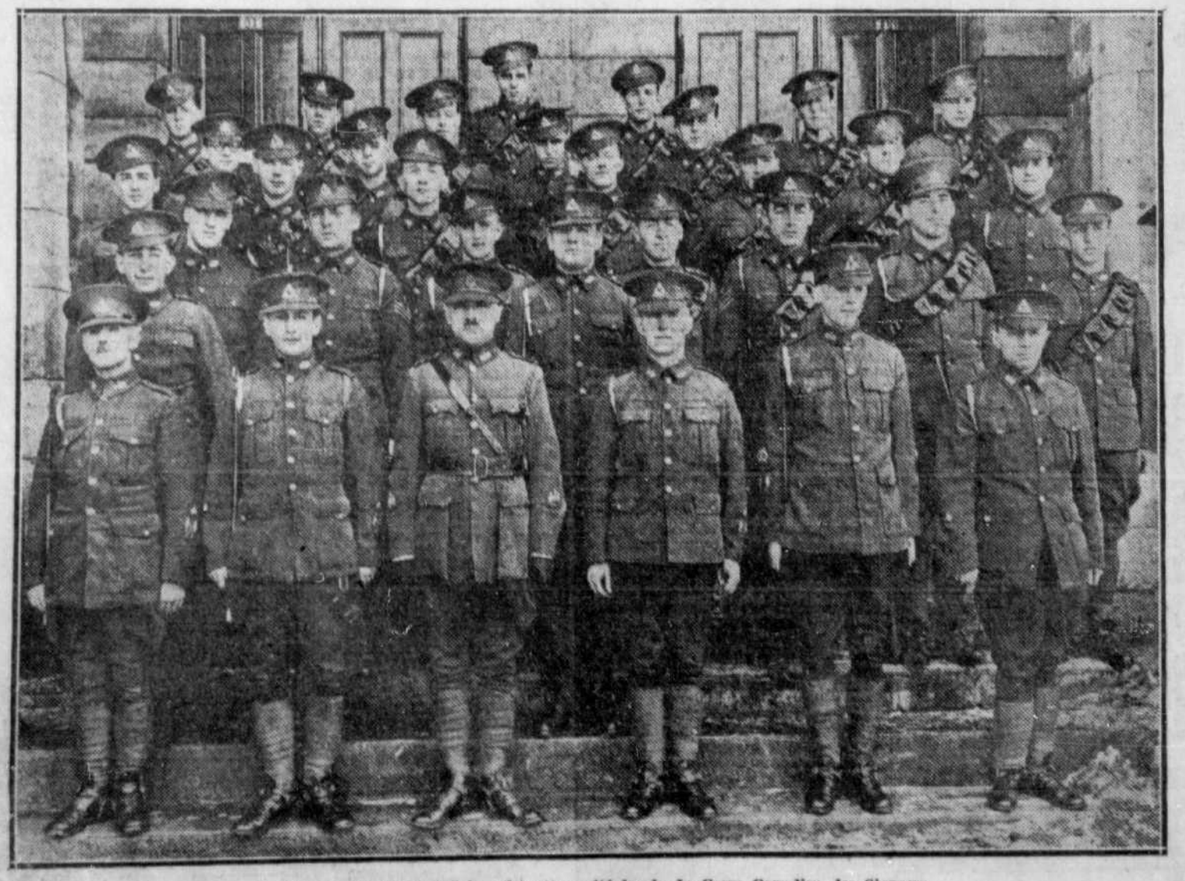
Demandez des renseignements complets à votre agent local ou écrivez à

THE PORTAGE LA PRAIRIE MUTUAL INSURANCE COMPANY

244, rue St-Jacques ouest, Montréal

Gérants pour l'Est du Canada:
CENTRAL FIRE OFFICE, INC.

5ième SIGNALEURS DIVISIONNAIRES



Groupe des Sous-Officiers de cette unité locale du Corps Canadien des Signaux.

Réductions

CHEZ J.-B. LEFEBVRE
Prop. des MONTREAL SHOE STORES

Vous trouverez à cette vente des occasions pour tous les membres de la famille.

Nous énumérons ci-dessous quelques-unes de nos nombreuses occasions offertes à nos magasins pour

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI et LUNDI

BEAUX SOULIERS POUR DAMES ET JEUNES FILLES



VOTRE CHOIX
$1.89

Quel que soit votre goût, vous trouverez dans ce lot de souliers de cuir verni ou dongola, une paire qui vous conviendra.

On trouvera dans ce lot des souliers découverts ou à trois œillets, dans les formes les plus nouvelles du printemps,

Choix de talons hauts ou cubains, Pointures de 2½ à 7 dans le lot.

Ces souliers valent deux fois le prix pour lequel ils vous sont offerts. Profitez-en.

POUR GARCONS ET FILLETTES

Souliers lacés pour garçons et fillettes. Choix de cuir mat ou verni, semelles solides et talons de caoutchouc. C'est un soulier durable et de belle apparence. Pointures de 8 à 10½. Valeur régulière de $1.50. Prix de lavente...



95c

POUR DAMES

Pantoufles en cuir de fantaisie pour dames Ces pantoufles de couleurs assorties avec pompon de soie sont très appréciables. Semelles avec coussins et talons de caoutchouc. Pointures de 3 à 7 dans le lot. Valeur régulière de 75c. Une réelle aubaine à.....

25c



SOULIERS POUR HOMMES
Pointures de 6 à 11

Fidèles à notre ligne de conduite de vous donner ce qu'il y a de mieux en valeurs, pour votre argent, nous vous offrons ce lot de souliers noirs de bonne qualité dans les formes les plus nouvelles. Ces souliers donneront satisfaction par leur usage autant que par leur belle apparence. VALEUR DE $3.00. PRIX REDUIT DE LA VENTE.....

$1.69



COMMANDES PAR MALLE

Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un bon de poste.

Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 266 St-Joseph, ou à 742 St-Vallier, Québec et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

AVIS

Nous prions nos clients d'adresser à M. J.-B. LEFEBVRE personnellement, à 124 rue St-Paul-Ouest, Montréal, tout cas d'incivilité de la part de notre personnel.

27 MAGASINS

LA MAISON J.B. Lefebvre PROP. DES MONTREAL SHOE STORES

MONTREAL
VERDUN
LACHINE
QUEBEC
OTTAWA
TROIS-RIVIERES
SHERBROOKE

QUEBEC — SUCCURSALE ST-ROCH
266, RUE ST-JOSEPH
Près de l'Hôtel St-Roch, en face du Théâtre Arlequin
TEL: 8332

QUEBEC — SUCCURSALE ST-SAUVEUR
742, RUE ST-VALLIER
TEL: 3-3872

LA CHAMBRE ACHEVE LE DEBAT SUR LE BUDGET

Un second amendement sur le budget a été proposé hier à la Chambre des Communes par M. Robert Gardiner, leader progressiste — Discours de MM. Motherwell, Veniot, Gardiner et Rowe — La démission de R.-B. Jones, député de Royal, N.-B. — Le président Black abat des lapins à coups de revolver — Un civet.

Ottawa, 13. (Par Georges Léveillé)—Nous en sommes à peine à la deuxième journée de débat sur le budget Rhodes et déjà un deuxième amendement à la motion principale a été proposé. Lundi, l'hon. M. J.-L. Ralston a proposé le premier, au nom de l'Opposition libérale et, hier, M. Robert Gardiner, leader du groupe agrairien a proposé le second.

Ceci indique que le débat sur le bubget ne sera pas très long, qu'il pourrait même se terminer cette semaine par un vote. La Chambre pourrait ensuite attaquer le peu de législation inscrite au feuilleton et boucler ses malles pour les premiers jours du mois de mai.

Des discours d'hier, les plus importants sont ceux de MM. W.-R. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, Pierre Veniot, ancien ministre des postes, Robert Gardiner et Earl Rowe, conservateur de Dufferin-Simcoe, qui est sorti des banalités générales pour proposer une politique nouvelle à son gouvernement en matière d'agriculture et d'aide aux fermiers.

Pendant que la Chambre discutait le budget, après avoir assisté à la démission d'un député conservateur, M. R.-B. Jones, conservateur de Royal, Nouveau-Brunswick, le président des Communes, l'hon. George Black, s'amusait à tirer de la fenêtre de ses appartements, sur six gentils lapins qui prenaient leurs ébats sur la pelouse et osaient venir manger l'écorce desplantes qui grimpent le long de la résidence de l'Orateur.

M. Black est député du Yukon depuis plusieurs années. Il a dû apprendre le maniement des armes pendant la course à l'or de 1898, à en juger par sa sûreté de main et de coup d'oeil. Avec un pistolet de calibre 22, il a abattu les six lapins à 40 verges.

La demie douzaine de mammifères rongeurs est maintenant pendue dans les caves du parlement et le président Black se promet bien de manger les bêtes en civet, la semaine prochaine, quand elle s seront à point.

M. MOTHERWELL

L'ancien ministre de l'Agriculture, affirme que le ministre du Commerce s'est mépris, hier, en attribuant au parti libéral une politique libre-échangiste.

Le parti libéral ne veut pas de libre échangisme, mais "des échanges plus libres" et c'est sur ce dernier principe "d'échanges plus libres" que le parti a joué son sort en deux occasions au moins — la réciprocité sous Laurier et le budget Dunning, avant les dernières élections générales. En cette dernière occasion, le budget Dunning prévoyait des relations commerciales plus libres avec la mère-patrie.

Et M. Motherwell continue sur ce ton. Il critique l'attitude du gouvernement de M. Bennett envers la Grande-Bretagne et son commerce, signale l'énorme décroissance du commerce extérieur du Canada, condamne l'augmentation de la taxe d'accise sur les importations, dénonce la réduction pratiquée dans les crédits agricoles et déplore les taux élevés de l'assurance maritime pour le port de Churchill.

M. Earl Rowe, (conservateur de Duffrin-Simcoe), commence par des généralités sur la situation économique et la façon dont le gouvernement de M. Bennett s'est acquitté de son devoir.

Mais M. Rowe fait dépendre "de l'agriculture la prospérité future du Canada". Il exprime le regret que les stocks de blé aient augmenté dans le monde, notamment en Argentine, en Australie et aux Etats-Unis, de telle façon que l'univers, en 1930, possédait des stocks correspondant au double de sa consommation annuelle.

Le Canada a laissé son agriculture se développer trop profondément dans une seule direction, celle de la culture du blé.

Les machines modernes supplantent l'homme et il est probable que 100,000 hommes pourraient produire tout le blé du Canada. Il arrive en conséquence que le Canada produit du blé en énorme quantité, alors qua ce qu'il faudrait c'est la culture mixte et l'alternance des récoltes.

Il y a 60 ans, le Canada vendait à la Grande Bretagne trois fois plus de bacon qu'aujourd'hui. Nous aurions dû utiliser ce marché, au lieu de l'abandonner au Danemark.

En 1904, le Canada exportait en Grande-Bretagne du fromage pour une valeur de plus de $200,000,000. L'année dernière la valeur de cette exportation n'était que de $85,000,000.

Si le Canada avait mieux cultivé ses marchés d'outre-mer, il n'aurait pas aujourd'hui un aussi grave problème de chômage.

La culture mixte étant une nécessité vitale au pays, M. Rowe prétend que le gouvernement devrait adopter d'urgence un système de primes à ce genre de culture. Une prime de deux sous la livre pour le bacon, le bœuf, le fromage et les œufs encouragerait l'exportation et ranimerait le marché intérieur.

Depuis des années, les cultivateurs contribuent à des elixirs de rajeunissement, sous forme de prime, pour les industries du charbon, de l'acier et autres choses. Aujourd'hui une prime à la culture mixte encouragerait les producteurs de blé dans cette voie, et aiderait en même temps ces derniers parce qu'une augmentation du cheptel augmenterait la consommation des grains et par surcroît fertiliserait le sol. La nature exige l'alternance des récoltes et demande qu'on restitue au sol la fertilité qu'on lui enlève.

M. Rowe termine en parlant de la conférence impériale. Il est d'avis que le Canada, en considération de concessions que pourrait lui faire la Grande-Bretagne, pourrait ouvrir ses portes plus larges à l'émigration britannique.

L'HON. P.-J. VENIOT

L'ancien ministre des Postes s'amuse aux dépens de M. Rowe. M. Rowe est-il le même homme qui, avant les élections de 1930 se baladait dans la province de Québec et dans les provinces maritimes encourageant les cultivateurs à voter contre l'administration libérale parce qu'ils recevaient des bas prix de leurs produits? M. Rowe voudrait-il recommencer son voyage maintenant? Voudrait-il prêcher encore sa doctrine, savoir que les bas prix sont causés par les exportations et que le remède au mal consiste, pour le gouvernement à donner un boni aux cultivateurs.

Hier soir M. Stevens le ministre du Commerce a prétendu que de nouvelles industries se sont établies au Canada et que c'est grâce à elles si le chômage n'a pas pris des proportions encore plus graves. M. Stevens, évidemment, n'est pas allé dans les provinces maritimes, particulièrement à Saint-Jean N.-B., ou trois industries ont abandonné les affaires, jetant plus de 300 hommes sur le pavé, depuis neuf mois.

Tout le discours du ministre n'était qu'un appel à la sympathie. Il a demandé à l'Opposition de faire de la critique constructive. Pourquoi l'Opposition ferait-elle des suggestions alors que le gouvernement a enlevé tous ses pouvoirs au Parlement, alors que toute la législation se bâtit derrière les portes closes du cabinet exécutif?

D'ailleurs, il est faux de prétendre que l'Opposition ne fait pas de critique constructive. L'ancien ministre rappelle l'attitude prise par le parti libéral au sujet de la politique de hauts tarifs, en 1930. Tout ce que l'Opposition craignait qu'il arrive s'est maintenant produit.

M. Stevens a dit hier que le discours de M. Ralston constituait une critique amère du budget Rhodes. M. Veniot est surpris de cette affirmation. Toutefois, même si tel était le cas, M. Stevens ne reçoit guère plus qu'il a donné lui-même alors qu'il était dans l'Opposition.

(Suite à la page 23, 1ère col.)

LE Dr CONDON A REPRIS LES POURPARLERS AVEC LES RAVISSEURS DE L'ENFANT

L'ami du colonel Lindbergh a fait un mystérieux voyage de nuit — A son retour, il annonce qu'il a été en contact de nouveau avec les ravisseurs — Des billets marqués en Angleterre.

Hopewell, N.-J., 13. (A.P.)—"Jafsie" —ou le Dr Condon— prétend être de nouveau en contact avec les ravisseurs de l'enfant Lindbergh. Retour d'un mystérieux voyage de nuit, le vieil éducateur a déclaré que de nouvelles négociations étaient engagées. Il se tenait alors debout, épuisé de fatigue et d'insomnie, dans le vestibule de sa demeure du Bronx, à New-York.

"Je suis convaincu, dit-il, d'avoir été en contact avec les ravisseurs et de l'être encore. Je ne les ai jamais identifiés ni ai dit un mot contre eux. Ma vie ne vaudrait pas cher, si je le faisais."

On voit dans ces paroles du septuagénaire une nouvelle assurance donnée aux ravisseurs qu'ils n'ont rien à craindre, s'ils négocient avec lui. Son voyage et la déclaration qui l'a suivi vinrent après qu'il eût demandé une fois de plus aux ravisseurs de ne pas se jouer de lui. Cet appel était contenu dans une annonce réitérant les questions déjà maintes fois posées: "Qu'y a-t-il de travers? M'avez-vous joué? Veuillez donner meilleures indications."

Ce qui concerne le Dr Condon rivalise en intérêt avec les nouvelles de Londres révélant que les billets de Lindbergh commencent à circuler en Angleterre, et aussi avec la rumeur deux fois démentie, mais persistant toujours à Hopewell et Trenton, que Mme Lindbergh est gravement malade par suite du chagrin et des soucis de ces semaines dernières. La police a déclaré aujourd'hui qu'aucun changement n'était survenu dans l'état de Mme Lindbergh. On avait de même démenti précédemment qu'elle se serait affaissée."

A Londres le "Daily Mail" dit que Scotland Yard s'est mis à l'œuvre en apprenant que des billets de Lindbergh avaient été changés dans cette ville. Les détectives se demandent comment ils ont pu arriver si vite là-bas. La rançon fut payée vers 7 heures du matin le 2 avril. Le transatlantique "Scythia" quitta New-York vers 11 heures, faisant escale à Boston, d'où il partit le 3 pour l'Angleterre. On croit que l'argent aura pu être expédié en vitesse de New-York à Boston pour être embarqué dans ce port.

Lorsque le Dr Condon partit hier soir il avait une valise. Il venait de conférer longuement avec le colonel Breckenbridge, qui est le plus intime conseiller de Lindbergh. Le "Bronx Home News", journal des familles dans lequel Condon s'adressa d'abord aux ravisseurs, publie de nouveaux détails sur le paiement de la rançon. D'abord, raconte-t-il, une femme mystérieuse aborda le Dr Condon dans une boutique de bric à brac et lui dit: "Rencontrez-moi au dépôt à Tuckahoe, N.-J., le mercredi à 5 heures du soir."

Le vieil homme fut au rendez-vous mais la femme se contenta de lui dire qu'il recevrait un autre message. D'autres messages arrivèrent, et le 2 avril Lindbergh et Condon se rendirent en automobile au cimetière St-Raymond, dans le Bronx, où Condon remit une caisse contenant $50,000 à un homme derrière une haie. On apprend que cet homme avait un accent étranger.

L'Atlantic City Press dit que le jour du rendez-vous de Tuckajhoe on vit un étrange yacht automobile quitter Great Egg Harbor et remonter la rivière Tuckahoe. C'est sur un petit yacht, au large de Martha's Vineyard, que l'homme qui reçut les 50,000 dollars déclara qu'on trouverait le bébé.

Un incendie

Ste-Perpétue, 13 (D.N.C.)— Un violent incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Louis Cloutier, du rang Tâché-Ouest. Le feu a originé dans la cisine où se trouvait Mme Cloutier à la suite d'une explosion d'un récipient de pétrole. Madame Cloutier a eu un bras affreusement brûlé. On a dû recourir aux soins d'un médecin.

M. Louis Cloutier était à sa cabane à sucre à ce moment et ne put arriver chez lui qu'après le désastre.

Les voisins en apercevant la fumée ont accouru sur le théâtre de l'incendie. Ces pompiers volontaires ont pu sauver un peu de ménage et de lingerie. L'édifice est cependant une perte complète.

Toute la famille éprouvée s'est réfugiée chez M. Gustave Cloutier.

LE DEPUTE JONES NE PEUT PAS RESISTER AUX ATTAQUES DE L'HONORABLE P. VENIOT

Ottawa, 13. (Par Georges Léveillé)—M. Georges-B. Jones, ancien ministre du Travail dans le cabinet conservateur du Nouveau-Brunswick et député de Royal, N.-B., aux Communes, vient de donner sa démission, parce que la firme dont il est un des partenaires, Jones, Bros de Apohoqui, vend des marchandises aux indiens.

Le président de la Chambe, M. George Black, n'a pas dit que la démission de M. Jones résulte d'accusations portées contre l'ancien député de Royal par l'hon. Pierre Veniot, ancien ministre des Postes dans le cabinet King.

A ce sujet, il est intéressant de rappeler un petit incident qui se produisit aux Communes le 31 mars dernier. M. Veniot parlait du chômage, en rapport avec le fameux blanc-seing que le premier ministre Bennett à réussi à se faire voter, malgré les protestations de l'Opposition. M. Jones, le député démissionnaire, l'interrompit et lui dit: "Nous ne sommes pas inquiets!"

"Mon honorable ami dit qu'il n'est pas inquiet", rétorqua l'ancien ministre des Postes, "il aura plus d'inquiétudes que moi quand nous serons appelés l'un et l'autre à expliquer notre conduite auprès des électeurs. Je suppose que l'honorable député n'a pas à se préoccuper. Il est l'un de ceux qui ont profité de la diminution des droits de coupe accordés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick."

L'hon. M. Jones: "Cette assrtion est absolument inexacte et mon honorable ami le sait bien."

L'hon. M. Veniot.—"L'honorable député dit que c'est inexact. N'a-t-il pas abaitu du bois sur les terres de la Couronne?"

L'hon. M. Jones.—"Pas une bille. J'ai fait aucun profit non plus sur les bois que j'ai coupés sur ma propre terre."

L'hon. M. Veniot.—"Je vais accepter la parole de l'hon. député à ce sujet, mais la société Jones Brothers traite sans doute avec le département des Affaires Indiennes. Mon honorable ami ne le niera pas, il ne niera pas non plus qu'en 1926, devant un tribunal d'enquête, il a juré que la firme Jones Brothers était constituée de lui seul."

L'hon. M. Jones.—"Je n'ai jamais dit cela."

L'hon. M. Veniot.—"Mon honorable ami l'a dit!"

Un député.—"Rétractez-vous!"

L'hon. M. Veniot.—"C'est impossible parce que j'ai le compte-rendu des procédures devant le tribunal."

L'hon. M. Jones.—"Mon honorable ami ne saurait produire aucune preuve à l'appui de son affirmation."

M. le Président. (M. Hanson, conservateur de York-Sunbury)—"L'hon. député doit accepter la parole de l'hon. représentant de Royal."

L'hon. M. Veniot.—"Le président dit que la coutume de la Chambre veut que j'accepte la parole de l'hon. député de Royal (M. Jones). Je me conformerai à la coutume, mais je me fonde sur une déclaration faite sous serment par l'hon. député."

Le T. H. M. Bennett.—"On ne devrait sûrement pas permettre à l'orateur d'avoir recours à ce procédé."

Régina, 13. (P.C.) — Il a été décidé hier, du fait de la 3e lecture du Redistribution Bill à la Chambre de Saskatchewan, que celle-ci ne compterait plus, après les prochaines élections, que 55 députés.

L'hon. M. Veniot.—"Je vais retirer cette affirmation, mais j'ai en ma possession un document à cet effet et je ne puis retirer ce point."

A la suite de cette dénonciation en Chambre, l'hon. M. Veniot fit inscrire aux procès verbaux de la Chambre la question suivante: "En 1930 et en 1931, quelles sociétés ont vendu des fournitures aux départe-

(Suite à la page 7, 4e col.)

Gâteaux gâtés

Ottawa, 13. (Spéciale) — Les pâtissiers se plaignent d'avoir à payer la taxe de vente sur les gâteaux, qui en étaient exempts jusqu'ici, mais que le nouveau budget frappe comme le reste. Ils sont allés, hier, en délégation auprès du gouvernement pour lui présenter que, payant déjà la taxe sur la farine et tout ce qui entre dans les pâtisseries, celles-ci du moins devraient en être affranchies.

La délégation comprenait M. le président Burgess, de la Dominion Bakers Association, M. Léger Drolet, président de l'Association des Maîtres-Boulangers de la province de Québec, M. L.-J.-S. Deschamps, de la maison T. Hethrington, de Québec, vice-président de l'Association, M. Charles Vaillancourt, de Québec, MM. M. Morrisson et W. Brandon, directeurs de la Dominion Bakers, M. V. Loftus, président de la Canada Bread, etc.

CAS ETRANGE

Boston, 13. — Benjamin Mays, âgé de 56 ans, prisonnier de confiance et considéré comme modèle, se pendit lui-même dans la prison d'Etat au moyen d'une corde à chassis. Il purgeait deux condammations, en tout de 12 à 20 ans, mais il aurait pu être gracié en 1926.

LE CANADIEN NATIONAL CONGEDIE LES CANADIENS ET GARDE LES ETRANGERS

Ottawa, 13. — (D.N.C.) — Les autorités des chemins de fer nationaux viennent de mettre à pied 1,157 employés de leurs usines de Transcona et les fils natifs du Canada affirment que la plupart des employés qui ont été ainsi privés de leur travail sont pour la plupart des Canadiens tandis que les C.N.R. ont gardé à leur emploi des étrangers qui ne sont même pas naturalisés au pays.

Une délégation des fils natifs du Canada et des employés de chemin de fer s'est présentée, hier après-midi, chez l'hon. Dr R.-J. Manion, ministre des Chemins de Fer, pour lui exposer la situation. Le ministre a répondu aux délégués de la même façon qu'il a déjà répondu en Chambre lorsque les députés lui ont demandé de négocier avec les C.N.R. pour essayer d'empêcher le renvoi de ces employés: le gouvernement n'a rien à voir à l'administration du chemin de fer national du Canada mais il soumettra le cas aux autorités.

D'après la version qui nous a été donnée par les fils natifs du Canada qui sont allés rendre visite à leur président, M. Oscar-L. Boulanger, de Bellechasse, après l'entrevue, les C.N.R. ont procédé à la mise à pied de leurs employés après des négociations avec l'union américaine des employés de chemin de fer. La plupart des Canadiens qui n'étaient pas membres de l'union ont été renvoyés tandis que les étrangers non naturalisés mais membres de l'union, ont été gardés au travail.

Les fils natifs du Canada, nombreux de plus de 110,000, ont décidé de protester contre le renvoi de ces employés.

Ceux qui assistaient à cette délégation étaient MM. Salluste Lavery, de Montréal, vice-président pour la région de Montréal, E.-B.-H. Wright, représentant spécial de l'association, Hector Laperrière, vice-président général de l'association, H.-B. Howard, député du district d'Ottawa, Mark Hughes et plusieurs autres.



Demain est la Journée des

Garçons et Fillettes chez Pollack



DEMAIN est la journée des garçons et fillettes chez Pollack. Vous êtes toujours assurés de pouvoir trouver ce que vous cherchez en fait de vêtements pour les jeunes dans un immense assortiment. Toujours vous en avez pour votre argent, avec garantie de satisfaction ou argent remis.

Pour la Première Communion et la Confirmation

Des Garçons et Fillettes



ROBES

de 1ère Communion

Jolis modèles en tissus Creyshene rayon, blanc, modèles à jupe godée, ornés de trois biais plissés superposés. Joli col festonné, manches longues, âges 6 é 12 ans. **$1.95**

Spécial

Styles appropriés à la circonstance, confectionnés en Crêpe de Soie blanc, de belle qualité. Manches longues, encolure ronde, taille avec plissés. Garniture de rubans ruchés et ourlets ajourés. Tailles 6, 7 et 8 ans **$2.95**

Charmantes Robes en Crêpe de Chine, simili soie blanc, dans plusieurs styles ornés de boucles en ruban, large ou petit collet, ourlets à jour, manches longues. Tailles 7 à 12 ans **$3.95**

Chics Robes en Crêpe Canton blanc dans plusieurs modèles ornés de fronces, ruches plissés, etc. Encolure ronde ou col "Berthe" ou en pointe. Manches longues, jupes godées. Tailles 6 à 12 ans **$4.95**

Pour Fillettes

Voiles pour Première Communion, en point avec sujets de broderie. Un grand choix, de

$1.00 à $2.95

Couronnes blanches

39c et 59c

Lingerie en Crêpe de Chine, fourreaux et Bouffants. Jolies garnitures de dentelle, âges 6 à 10 ans. Fourreaux (slips) **$1.49** Bouffants **$1.00**

3e Plancher

Complets en Serge Bleu-Marine pour Garçonnets

Une excellente valeur en bleu-marine, modèles à devants ronds avec un bouffant, modèles à devants croisés avec une culotte droite. Confection régulière, grandeurs 23 à 28, âges 5 à 10 ans. Doublures en simili-soie. Valeur spécial **$5.00**

Complets Bleu-Marine. Teinture Indigo avec 1 et 2 Bouffants

Vous remarquerez à première vue, ces serges teinture indigo, de qualité supérieure. Confection soignée, styles avec un bouffant et une culotte droite. Dans ce groupe, nous avons inclu des complets bleu-marine en serge pesante avec une culotte bouffante et de confection spéciale, comme ceux des hommes. Doublure de première qualité. Grandeurs 23 à 28. Ages, 5 à 10 ans. **$7.95**

Complets Bleu-Marine avec 2 Bouffants pour Garçons 9 à 15 ans

Confectionnés avec des serges Botany bleu-marine, dans les styles à devants ronds ou croisés. Doublures simili-soie. Ajustage et fini soignés. Grandeurs, 27 à 33. Valeur extra spéciale **$8.95**

Casquettes pour Garçons

Un lot considérable de Casquettes en serge bleu-marine ou en Tweeds nouveaux dans un beau choix de couleurs et patrons. Teintes nouvelles pour la saison, doublures en satin. Grandeurs assorties. **75c**

Spécial

Accessoires pour Première Communion pour les Garçons

Chemisettes blanches	39c	50c	75c	$1.00
Brassards	75c et $1.00			
Bas noirs	25c et	50c		
Gans gris ou blancs	35c et	50c		
Mouchoirs en soie	25c			

1er et 2e Plancher

Trois Sùperbes Valeurs en

Chaussures pour Enfants



Souliers pour Enfants et Fillettes

Un spécial de souliers en cuir verni ou cuir mat. Styles lacés ou à courroie, fortes semelles, talons bas en caoutchouc. Pointures Enfants : 1 à 5, 5 à 7½ et 8 à 10½. Fillettes : 11 à 2. **Valeur spéciale** **99c**



Souliers Garçonnets

Pointures : 11 à 13

Un beau lot de souliers en cuir solide avec fortes semelles, talons en cuir avec plaque en acier ou talons en caoutchouc. **Spécial** **$1.69**

Souliers Garçons

Pointures : 11 à 2

Souliers de première qualité en veau noir, semelles doubles à trépointe "Goodyear", talons en caoutchouc. Une excellente valeur **$2.75**

Rez-de-Chaussée

Quatre Grands Spéciaux Pour la Journée des Jeunes En

MANTEAUX de Printemps pour Fillettes



200 Manteaux en Tweeds

Fillettes 8 à 14 ans

Un groupe de chics Manteaux en Tweeds nouveauté. Modèles avec manchettes fantaisie, collet et ceinture. En Drol, Gris, Bleu, Vert et Sable. Grandeurs : 8 à 14 ans dans le lot. Spécial **$4.95**

150 chics Manteaux

7 à 14 ans

En tweed, Polo, tissus mouchetés 2 tons, crêpe et tissu Panier. Un choix spécial à ce prix. Plusieurs styles à choisir. En Rouge, Vert, Rouille, Sable et Brun. Grandeurs : 7 à 14 ans dans le lot. Spécial **$6.95**

100 Manteaux Qualité Supérieure

7 à 16 ans

Manteaux de Printemps, de la meilleure qualité, en crêpe, Polo et Tweeds Anglais, garnis de boutons, manchettes fantaisie, nouveau collet. Tous bien doublés. Teintes de Vert, Sable, Brun et Bleu. Spécial **$7.95**

100 Manteaux pour les Grandes Fillettes

12 à 16 ans

Un groupe spécial pour les Fillettes plus grandes, comprenant les nouveaux Tweeds mouchetés et Polos. Toutes les nouvelles teintes du Printemps. Tailles : 12 à 16 dans le lot. Spécial **$9.95**

Confection pour Fillettes---3e Plancher

Le Plus Pour Votre Argent----ou Votre Argent Remis

Le Nouveau et Plus Grand Magasin

M. POLLACK LTÉE

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

LE MEILLEUR AMI DE LA VRAIE BEAUTE



Gardez la beauté de la jeunesse—prévenez les laides taches de la peau, le teint jaunâtre, les yeux sans éclat, les muscles tombants—en suivant cette simple règle: au lever, buvez un verre de pétillant "sel de fruit" ENO.

Rappelez-vous que même les cosmétiques les plus coûteux ne peuvent cacher les conséquences d'un mauvais système interne. ENO assure cette propreté et ce sang pur qui sont les vraies conditions d'un beau teint. Des millions de femmes en font foi. Cela vous est possible. Mais exigez ENO.

Les mots "Fruit Salt" et ENO sont des marques de commerce enregistrées

Représentants-vendeurs pour l'Amérique du Nord: Ca 18F
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 rue McCaul, Toronto

ENO'S 'FRUIT SALT'

VAINES TENTATIVES DE HAUSSE A WALL STREET.--LE DIVIDENDE DE QUEBEC POWER REDUIT. --LE BLE RECULE

LES LEADERS ONT GARDE LES GAINS FAITS AVANT MIDI

Montréal, 13.—(P. C.)—Fermeture.—Les gains enregistrés par quelque leaders de la liste au début ont été en certains cas, accrus pendant la dernière heure de la séance d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal.

Nickel a fermé avec une avance de 1-4 de point à 6 5-8, C. P. R. était en mieux de 3-8 à 14 3-8 et Brazilian avait repris 1-8 de point à 10 1-8.

Bell Telephone a touché un nouveau minimum sans précédent à 90 ce matin, mais cette valeur a remonté ensuite légèrement pour fermer à 90 1-4 avec tout de même 3 1-4 points de perte pour la journée.

Quebec Power n'a pas été affecté par le fait que son dividende a été réduit à 38 cts, de 50 cts qu'il était le trimestre précédent. De petites quantités de cette valeur ont changé de mains à 14 1-4 soit 1-4 de point plus haut qu'hier soir. Steel of Canada ordinaire a avancé de 3-8 pour finir la journée à 16 3-8.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

— LE 13 AVRIL —

Valeurs	Ouv.	Ma.	Min.	Fer.
Bell Telephone	90¼	90¼	90	90
Brazilian Traction	10¼	10½	10¼	10⅛
B. C. Power "A"	19¾	19¾	19	19
B. C. Power "B"	4½	4½	4½	4½
Canada Cement	5	5	5	5
Do priv.	58⅛	58⅝	58⅛	58⅛
Can. North Power	14	14	14	14
Can. Steamship, p.	6	6	6	6
Canada Wire "A"	47	47	47	47
Can. Wire "B"	10	10	10	10
Can. Car	5	5	4½	4½
Do priv.	12½	12½	12½	12½
Can. Selanese, priv.	55	55	55	55
Can. Pacific	14⅝	14½	14¼	14¼
Cockshutt Plow	5	5	5	5
Cons. Smelting	36½	37½	36½	37½
Dom. Glass	49	49	49	49
D. Steel & Coal "B"	1½	1½	1½	1½
Gen. Steel Wares	1½	1½	1½	1½
Gurd & Co., Chas	11½	12	11½	11¾
Gypsum	3	3½	3	3½
Howard Smith	2½	2¾	2½	2½
Int. Nickel	6⅜	6¾	6½	6⅝
Lake of the Woods	5	5	5	5
Massey-Harris	3⅛	3⅜	3	3
McColl-Frontenac	7½	7¾	7½	7¾
Nat. Steel Car	9	9½	9	9½
Quebec Power	14⅛	14¼	14	14¼
Sherwin-Williams	7½	7½	7½	7½
South. Can. Power	15½	15½	15½	15½
Steel of Can.	15¼	15⅝	15¼	15⅝
Do priv.	24	24	24	24
Winnipeg Electric	2½	2½	2½	2½

DIV. DU QUEBEC POWER

Montréal, 13. (P.C.)—Quebec Power Company, Limited, a annoncé aujourd'hui la déclaration d'un dividende de 38 cts par action ordinaire, pour le trimestre finissant le 31 mars. Ce dividende est payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 25 avril.

LE FROMENT CEDE SOUS L'EFFET DES PRISES DE PROFIT

Winnipeg, 13.—(P.C.)—Moins sensibles aux nouvelles qui annoncent l'abandon de certaines superficies ensemencées en blé et le retard apporté aux semences dans les Etats du sud-ouest, les spéculateurs ont songé à encaisser leurs profits sur le marché local aujourd'hui et le blé a subi de légères baisses. En fermeture, les prix se trouvaient de 1¼ à 1c plus bas qu'hier soir.

Mai était 1 1-8c en recul à 63 7-8c ; juillet avait cédé 1¼c à 65⅛c et octobre accusait des pertes de 1 à 1 1-8c à 68c.

Chicago, 13.— (P.C.)— Une baisse du baromètre au Texas, laquelle a été interprétée par plusieurs spéculateurs comme l'indice probable de la fin de la sécheresse là-bas, a amené une légère chute dans les prix des grains ici aujourd'hui. On a dit que les exportateurs achetaient du blé à terme à Winnipeg, cependant, et qu'il y avait eu environ 750,000 boisseaux de blé canadien d'achetés pour être expédiés outremer. D'un autre côté, les profits encaissés par ceux qui avaient acheté récemment ont affecté le marché ici.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 1¼ à 1⅝c. ; le maïs avait perdu de 1-4 à 5-8c à l'avoine de 1-4 à 1-2c et les provisions de 0 à 5 cts.

TRAVELERS INSURANCE

New-York, 13. — (P. C.) — Les rapports que vient de publier l'organisation Travelers, de Hartford, Connecticut, décrivent la façon dont les trois compagnies d'assurances ont placé leurs fonds qui s'élèvent à plus de $681,000,000 pour la principale société, à plus de $21,000,000 pour la Travelers Indemnity Company et à près de $16,000,000 pour The Travelrs Fire Insurance Company.

Dans son rapport concernant les affaires de l'organisation durant l'année dernière, le président L.-Edmund Zacher dit que dans le but de mieux protéger les détenteurs de polices, les trois Travelers ont adopté la politique de diversifier davantage leurs placements et de conserver de gros montants en argent et en obligations négociables des meilleures municipalités et entreprises des deux pays. Les réserves de la Travelrs garantissant les polices canadiennes sont toutes placées dans des valeurs canadiennes et les placements additionnels au Canada qui sont considérables font que les placements de la Travelrs sur valeurs canadiennes dépassent de quatre fois les réserves sur les polices canadiennes de l'organisation.

Le rapport ajoute que la Travelers a déboursé près de $5,000,000 au Canada en 1931 et que les succursales de l'organisation dans le Dominion sont administrées par des Canadiens à Montréal, Toronto, Halifax, Québec, Ottawa, Winnipeg, Va couver et Calgary.

Continental Diamond a subi une perte nette de $217,313 en 1931 au lieu de $446,631 en 1930.

Dividendes

Montréal, 13 —Les dividendes suivants viennent d'être déclarés:

Belding Corticelli privilégié 1 3-4 pour cent, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 1er mai.

Canadian Converters Co Ltd: 1-2 de 1 pour cent, payable le 16 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

POTINS de la Bourse

LES AFFAIRES

Dans le numéro courant de "Barron's", on fait observer que les affaires en général n'accusent aucune amélioration aux Etats-Unis et que la plupart des indices sont encore orientés vers la baisse. Le printemps est déjà passablement avancé et aucun signe n'annonce encore le relèvement coutumier des affaires. Même en 1930 et 1931, de bonnes augmentations ont été enrégistrées au cours du printemps et ces deux années ont été certainement les pires de toute notre histoire. Sous l'effet du découragement, le moral des gens est de nouveau tombé très bas et on est presque partout d'opinion que les valeurs de Bourse devraient continuer à baisser pendant le printemps et l'été qui s'en vient. Cependant, l'opinion populaire va toujours d'un extrême à l'autre. On avait attendu trop de bons résultats de la Reconstruction Finance Corp. et comme ce qu'on prévoyait n'arrivait pas assez vite, tout le monde s'est découragé. En réalité, des forces favorables travaillent constamment sous la surface et il a déjà été possible de noter de bonnes améliorations sur le marché des crédits. Vu que ces améliorations avaient été prévues il y a deux mois, elles ont perdu de leur saveur dans l'entrefaite et le public impatient a été désappointé parce que les progrès réalisés ont été à peine perceptibles depuis 60 jours.

LES RECETTES

Au nombre des compagnies dont les revenus ont décliné citons Pacifique Canadien de $38,687,673 à $27,763,899; International Nickel de $19,-006,840 à $11,055,792; Abitibi Power & Paper de $7,374,338 à $5,397,152; Steel of Canada de $3,219,009 à $2,058,792; Imperial Tobacco de $8,153,-638 à $5,914,079; Canada Steamship de $11,457,062 à $9,558,809; Canadian Bronze de $308,792 à $198,377; Penmans de $182,262 à $145,034; Canada Wire & Cable de $738,743 à $334,148; Charles Gurd de $196,837 à $136,550; Canadian Industries de $3,-712,044 à $3,433,540; Viau Biscuit de $310,021 à $215,112; Canadian General Electric de $3,765,797 à $2,308,154; Dominion Tar de $1,681,683 à $1,279,760; Oka Sans, Duke-Price, Cooksville, Cosmos Imperial Mills, Simpsons affichent aussi des résultats moindres. Les sept entreprises déficitaires sont Enamel & Heating, Intercolonial Coal Holt Renfrew, Acme Glove, Canada Forgings, Brewing Corp., Canadian Locomotive. Le dividende de priorité de Cooksville et celui de Twin City ont été omis, celui de Brandram-Henderson abaissé. Le dividende ordinaire de Gurd a été réduit, et ceux de Sherwin-Williams et Robert Mitchell supprimés.

FORD OF FRANCE

L'omission du dividende des compagnies Ford opérant en Europe, lesquelles sont des filiales de Ford, Limited, d'Angleterre, n'a pas été interprétée défavorablement pour cette dernière si l'on en juge par la stabilité dont les actions Ford, Limited ont fait preuve au cours de la semaine passée. Ford of France et Ford of Canada "A" ont perdu relativement plus de terrain. Evidemment, les revenus de la compagnie anglaise vont avoir à souffrir de la supression de ces dividendes, mais le renforcissement des réserves des compagnies continentales va avoir pour effet de rendre leur fonds de roulement plus solide. Ces dividendes ont été supprimés à la suggestion de Henry Ford, et, dans le cas de Ford of France, l'omission n'a pas été occasionnée seulement par les recettes, vu que cette compagnie a gagné en 1931 un montant plus que suffisant pour couvrir ses dividendes.

PROFITS DE 1931

Au fur et à mesure que paraissent les comptes-rendus de l'exercice 1931 se précisent les difficultés par lesquelles ont passé toutes les industries et qui ont affecté les unes plus que les autres, lit-on dans l'"Economiste Canadien", organe de la maison L.-G. Beaubien & Cie. Des bilans publiés le mois dernier sept sont en progrès sur l'année précédente, dix-huit sont en régression et sept en déficit. Les compagnies rapportant une augmentation de bénéfices sont: Canada Iron & Foundries, $661,707 contre $557,926; Ottawa Power, $2,-290,813 contre $2,212,886; Dominion Foundries & Steel, $400,437 contre $321,386; Canada Northern Power, $3,-341,964 contre $3,181,504; Dominion Stores, $522,630 contre $520,870; British American Oil $2,730,930 contre $2,-648,034; Canadian Power & Paper Invest., $334,119 contre $329,607.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 13 avril	Ouv.	Ferm.
B. A. Oil	8¾	8¾
Beauharnois	65	65
Dominion Eng.		20
Hiram-Walker	3¼	3¼
Imperial Oil	7¾	7¾
Imperial Tob.	7 à	7⅛
Int. Petroleum	9½	9¼
Regent Knitting		1 dem.
Mines :		
Moss Mines	37	dem.
Noranda	15.50	15.60
Stacco	.59¼	.60

NOUVEAU RECUL A N.-Y. MALGRE DES VENTES MOINDRES

New-York, 13. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée) — Fermeture — Le volume des ventes a diminué au cours de la séance d'aujourd'hui, mais les reprises occasionnelles enregistrées n'ont pu persister et le marché a fermé lourd.

Peoples Gas a perdu 10 points et Union Pacific 3 de même que Coca-Cola. Chez les autres leaders, les pertes ont été plus modérées — soit d'environ 1 point dans U. S. Steel, American Telephone, Santa Fé, Bethlehem Steel, Standard Oil of New-Jersey et Union Carbide.

Le total des virements de la séance a été d'environ 1,100,000 actions.

Il a semblé que l'amélioration des prix était occasionnée par le programme d'expansion des crédits élaborés par les gouverneurs des Federal Reserve Banks lors de leur réunion d'hier. Ceci s'est reflété immédiatement sur le marché des acceptations bancaires, dont le taux a été réduit de 1-2% pour tomber à 1 1-4 (offert) sur les échéances à court terme. Ce taux se trouve tellement en bas du taux officiel de 3% pour les réescomptes, qu'on s'attend à une réduction de ce dernier d'ici une semaine.

Bien qu'on ne sache pas quelle quantité de crédits nouveaux l'organisation des banques fédérales entend mettre sur le marché, on a rapporté chez certains banquiers que le taux des achats du gouvernement allait être porté de $25,000,000 à environ $75,000,000 par semaine sur le marché libre.

Les courtiers de Wall Street se sont fortement intéressés aux rumeurs non confirmées disant qu'un nouveau mouvement pour favoriser les crédits allait être lancé par le système bancaire central qui accroitrait ses achats de valeurs gouvernementales des Etats-Unis.

Les nouvelles commerciales fournies par les statistiques bi-hebdomadaires ont été d'un caractère négatif. Les chargements de wagons ont baissé bien plus qu'on l'avait prévu et "Iron Age" a rapporté que les opérations des aciéries avaient encore diminué à 21% de leur capacité normale. Cette industrie attend encore les ordres des fabricants d'autos, mais elle entrevoit une amélioration ailleurs dans les ordres meilleurs qui lui parviennent pour la fabrication des broquettes et des aciers à structure.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

Le 13 avril	Ouv.	Max.	Min.	2.45h
Abitibi	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Allegahany Corp.	1⅛	1⅛	1	1
Allied Chemical	64⅞	65¾	63	63
Allis Chalmers	8¼	8¼	8⅛	8⅛
A. M. Byers	8⅛	8⅛	7⅞	8
Am. Can	51⅝	52¼	50⅛	50⅝
Am. Car & F.	4¾	4⅝	4	4⅛
Am. & For. Pow.	3⅜	3⅜	3¼	3¼
Am. Loco.	5	5	5	5
Am. Smelting	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Am. Tel. & Tel.	108¼	109¼	106½	106⅝
Am. Tob. "B"	69¾	70	68½	68½
Am. Waterwork	20½	21¼	20⅝	20⅝
Anaconda Cop.	5¼	5¼	5	5
Atchison R'y	46	46	41⅛	41⅝
Atl. Refining	8⅞	8⅞	8⅝	8⅝
Auburn Auto	49½	52¾	49¼	49½
Balt & Ohio	9	9	8⅝	8⅝
Barnsdall Crp.	4	4	4	4
Bethlehm Steel	13⅞	14	12⅞	12⅞
Borg Warner	6⅝	6¾	6⅜	6¾
Briggs Mfg	5⅝	6⅛	5⅝	5⅞
Brooklyn M. Tr	37⅝	38	36½	36½
Canada Dry	7	7¼	7	7
Can. Pacific	12⅞	13	12⅝	12⅝
Case Threshing	29¼	29¾	27⅝	27⅝
Cerro de Pasco	6	6⅛	6	6⅛
Chesap & Ohio	13⅝	14⅛	13⅛	13⅜
Chic. Rock Is.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Chrysler	9	9¼	8⅞	8⅞
Coca-Cola	105	105½	101	101
Colorado F. & I	4½	4½	4½	4½
Columbian Carb	27½	27½	26⅝	26⅝
Columbia Gas	7⅞	8	7⅞	7⅞
Com. Solvents	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
Comm. Power	2¾	2¾	2¾	2¾
Congoleum	8	8	8	8
Cons. Gas	51½	51⅞	49⅞	50⅛
Cont. Can	29⅜	36	29¼	29¼
Corn Products	30⅜	31⅛	30⅜	31⅛
Curtiss Wright	1⅛	1⅛	1	1
Davison Chem.	2¼	2¼	2	2
Dupont de Nem	34	34¾	32⅞	32⅞
Eastman Kodak	64½	65	64	64
Elec. Auto-Lite	15	16	15	15
Elec. P. & Ligh	6¼	6¼	6¼	6¼
Erié Priv.	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Fox Film	2¼	2¼	2¼	2¼
Freeport Texas	14⅞	14⅞	14⅞	14⅞
Gen. Electric	15⅝	15⅝	15	15
Gen. G. & El. A	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Gen. Motors	11⅝	12	11⅜	11⅜
Gillette Safety	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
Goodyear	9¼	9¼	9¼	9¼
Houston Oil	13½	13½	12⅝	12⅝
Hudson Motors	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Hupp Motors	2¼	2¼	2¼	2¼
Int. Combustion	1	1	1	1
Int. Harvester	18⅝	19	17⅝	17⅝
Int. Hydro	6	6	5⅝	5⅝
Int. Nickel	6	6	5⅞	5⅞
Int. Paper "C"	5⅛	5⅛	5	5
Int. Tel. & Tel.	5½	5½	5⅜	5⅜
Johns-Manville	12½	12⅝	10¾	10¾
Kennecott Cop.	5⅝	5⅝	5	5
Kreuger & Toll.	4	4	4	4
Loews Theatre	21⅝	21⅝	21	21⅛
Lorillard	12½	14	13⅝	13⅝
Mack Trucks	13½	13½	13	13
Miss. R. & Tx.	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Monrg Ward	7⅜	7⅜	7⅛	7⅛
Nash Motors	12	12	11⅞	11⅞
Nat. Bellas H.				
Nat. Biscuit	31⅜	31⅜	30⅝	30⅝
Nat. Cash Reg.	9	9⅛	8⅝	8⅝
Nat. Dairy Prd.	23⅝	23⅝	22⅝	23
Nat. Pow. & L.	10⅝	10⅝	10⅛	10⅛
Nevada	3	3	2⅞	2⅞
New-Haven	13⅛	13⅛	12⅝	12⅝
N.-Y. Central	19⅝	19⅝	18⅝	18⅝
North Am. Co.	26⅛	26⅛	24⅞	24⅞
Noranda Mines	14	14	14	14
Pac. Gas. & El.	26½	26½	26⅛	26⅛
Packard Motor	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Pan Amn "B"	22⅛	22⅛	22⅛	22⅛
Paramount	4⅛	4⅛	4	4
Penick & Ford	22	22	22	22
Pennylavania Ry	12⅞	12⅞	12	12
Philips Pete	3⅞	4⅛	3⅞	3⅞
Poor & Co.	2	2	2	2
Pub. Service NJ	41⅛	41⅛	40	40
Pullman	15⅛	15⅛	15	15
Pure Oil	3⅝	3⅝	3	3
Radio Corpn.	5⅝	5⅝	5⅛	5⅛
Radio-Keith	3¼	3¼	3¼	3¼
Rem-Rand	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Rep & Steel	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Royal Dutch	16⅝	16⅝	16⅛	16⅛
Sears Roebuck	22⅜	22⅜	20⅞	20⅞
Shell Union	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Simmons Bed	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
South. Pacific	12⅛	12⅛	11⅞	12
South. Porto R.	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Stand. Brands	10	10⅛	10	10
Stan. Gas & E.	16⅛	16⅛	13⅝	13⅝
Stand Oil N.-J.	25¾	26	24¾	25
Stand. Oil N.-Y.	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Stewart Warner	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Studebaker	6⅛	6⅛	6	6⅛
Stone & Webst	8⅝	9	8⅝	8⅝
Tex. Gulf Sulp.	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
Timk. Rol. B.	14	14⅜	14	14⅛
Union Carbide	21⅜	21⅜	20⅛	20⅛
Union Pacific	53	53	48⅝	48⅝
Unit. Aire.	10⅞	10⅞	10¼	10¼
United Cigar	3	3	3	3
United Corp.	5⅞	6	5⅝	5⅝
U.S.C.I.Pipe	9½	9½	9	9
U.S.Ind. Alco.	22⅛	22⅜	20⅛	20⅛
U.S. Realty	6			6
U. S. Rubber	3	3⅛	3	3⅛
U. S. Steel	34½	34⅝	33⅛	33⅛
Vanadium	8⅝	8⅝	8⅛	8⅛
Warner Bros.	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Western Union	32⅝	33½	32⅛	32½
Westing. Elec.	22⅞	24	22⅝	22⅝
Wilys Overland	1	1	1	1
Woolworth	36⅛	36¾	36⅛	36⅛
Worthnton P.	8⅞	9	8⅞	8⅞
Yellow Truck	2	2	2	2

Ventes à 2 h. 10 p.m. 800,000 parts.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le **"Wall Street Mirror"** dit: Déçu dans ses plans pour attribuer la baisse non interrompue des valeurs aux spéculateurs de Wall Street, Washington commence enfin à distinguer les véritables causes. Pour cette raison, sinon pour d'autres, une série de pourparlers va avoir lieu entre les membres du bureau de direction de la Federal Reserve et des représentants des Federal Reserve Banks au cours de cette semaine dans la capitale afin d'étudier les dernières étapes de la liquidation.

L'un des plus sûrs moyens pour arrêter les ventes forcées de titres serait de hâter la passation du bill des taxes et d'élaborer le programme d'économie en donnant le coup de mort au bill du bonus aux vétérans.

Ce sont encore les banques qui veulent le plus de titres à cause des marges prises en défaut Les pétrolifères ont souffert de la liquidation, mais, en certains cas, le marché semble vouloir remonter lorsque la pression des ventes disparaît.

La faiblesse soutenue des obligations et des actions de compagnies ferroviaires a poussé ces deux compartiments à de nouveaux minima pour la présente campagne de baisse.

Si les ventes qui se manifestent présentement étaient normales, il pourrait y avoir lieu de s'attendre à une reprise sous peu, mais il y a tellement de stocks qui attendent des acheteurs qu'il ne peut être question de ceci à l'heure actuelle. Toute tentative pour faire monter les prix trouverait de fortes tranches d'actions en vente juste un peu au-dessus des prix courants.

Les rachats continuent à être nombreux en Bourse.

Tant que la liquidation ne semblera pas être terminée, il est préférable de se montrer très prudent dans les achats de titres.

Moyennes:
(Copyright par Standard Statistics)

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	x46.9	x21.1	76.7	48.2
Lundi	47.1	21.6	75.8	48.2
Sem. passée	52.2	24.7	83.4	53.5
Mois passé	66.9	34.4	106.7	68.3
1931	126.2	89.4	183.9	130.7
1929	214.6	131.1	207.3	199.7
1927	113.7	114.0	108.1	111.5
Max. 1932	68.9	39.8	111.0	71.3
Min. 1932	47.1	21.6	75.1	48.2
Max. 1931	140.2	106.2	203.0	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 1,552,180 actions.
x—Nouveaux minima pour 1932

	Mardi	Lundi
Nombre de gains	171	104
Nombre de reculs	331	391
Stocks n'ayant pas bougé	177	182
Total des stocks négociés	679	677

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats Etrangers à New-York)

(LE 12 AVRIL 1932)

		Off.	Dem.
$2,000	Argentine 6's	55	57
30,000	Australie 5's	57⅝	58
18,000	Belgique 6½'s	91½	92
23,000	Do. 6's	84	84½
1,000	Bolivie 7's	4⅞	5¼
	Bordeaux 6's	101⅝	102½
12,000	Brésil 6½'s	14⅝	15½
33,000	Do. 7's	16¼	19
10,000	Buenos Air. 6's	27½	29
	Chili 6's	6	8¾
18,000	Colombie 6's	19½	20
	Cund'ca 6½'s		7¾
23,000	Canada 5's, 1952	93½	93⅞
26,000	France 7½'s	116½	117
1,000	Do. 7's	114¾	115
74,000	Allemagne, 5½'s	32	32¼
13,000	Haiti 6's	64	75
54,000	Italie 7's	89	89¼
	Lyon 6's	101½	102
	Marseille 6's	101½	102¼
1,000	Medellin 6½'s	11½	13
18,000	Milan 6½'s	64¾	65
1,000	Parana 7's	7	9
3,000	P.L.& M.7's	102¾	102¾
27,000	Do. 6's	100¾	102
33,000	Pérou 6½'s	5	5½
3,000	Pologne 6's	55¼	56
42,000	Do. 7's	52¼	53
	Rio Janeiro 6½'s,1959	7½	11
3,000	Do. 6½'s, 1953	7	8
5,000	Rio G. do, S. 6's	7	8¼
15,000	Rome 6½'s	69¾	70
27,000	Serbie 7's	29	30¼
3,000	Soissons 6's	100¾	101
20,900	Roy-Uni,5½'s,1937	99½	99⅝

(Obligations canadiennes à Montréal)

$2,000	M. Tram.le.hyp.	91	91
22,150	Power Debs	40	40¼
300	Victoire, 1934	99.75	100.00
1,000	Remb., 1940		94.00
500	Conversion, 1955	91.00	9175
8,500	Service, 1936	97.25	97.35

L'ETAT FINANCIER DE ST-LAWRENCE CORP. EST PUBLIE

Montréal, 13. (P. C.) — Le rapport annuel de la St-Lawrence Corporation, Limited, et des compagnies constituantes, couvrant les opérations de l'année 1931, montre que cette organisation a réalisé un profit de $1,171,738 sur ses opérations, ce qui se compare avec $2,-759,874 pour l'année précédente La position liquide de la corporation a été maintenue, si l'on en juge par le fonds de roulement qui atteint $5,913,283 comparativement à $5,-990,419 à la fin de 1930.

Après avoir mis de côté $850,558 pour la dépréciation et l'usure, comparativement à $987,631 l'année d'avant, il est rresté cette année une balance de $321,180 au crédit, mais, après le paiement des intérêts et des dividendes, l'année s'est soldée par un déficit de $365,100. Le compte de surplus, une fois les ajustements et le débit soustraits, est de $1,378,-457 contre $1,924,564 en 1930.

Il y a une augmentation dans les comptes recevables qui se montent à $2,844,729 cette année comparativement à $1,842,065 l'an dernier. C'est la hausse de ce compte qui a été cause de l'augmentation correspondante dans les emprunts aux banques qui, maintenant, se chiffrent à $2,477,956 contre $1,446,378 à la fin de 1930.

Les intérêts accrus sont moindres que l'année précédente ; l'argent en mains accuse une diminution également, de même que les placements. Ces derniers sont évalués à $206,036 tandis que le rapport note que leur valeur cotée sur le marché présentement est de $193,012.

LA LIVRE A $3.78 1/8

New-York, 13. (P.C.)—Fermeture.—Le dollar canadien a fermé avec 1-4 de centin de perte à 90 1-8 cts en

NOUVEAUX MINIMA PARMI LES MINES D'OR BON MARCHE

Toronto, 13. (P.C.)—Midi.)—La fermeté du début n'a pas duré au delà de la première heure sur le Standard Stock & Mining Exchange aujourd'hui et, vers midi, la tendance générale était à la baisse. Le volume des transactions est resté inférieur à celui d'hier et dans la plupart des valeurs, les virements ont été de moins de 100 parts.

Wright Hargreaves a reculé de .04 à $2.32, un nouveau minimum pour cette année et Teck Hughes, Pioneer of B. C. et Hollinger ont reculé de .05 chacune. Plusieurs nouveaux minima ont été enregistrés par les aurifères bon marché, et Macassa, Ventures, Kirkland Lake Gold, Vipond et Siscoe ont perdu de .01 à .04 chacune. Des pertes fractionnaires ont été subies par Bidgood, Big Missouri et Brownlee.

Noranda s'est raffermie en ouvrant, mais est revenue plus tard à son même niveau qu'hier soir. International Nickel a fait la même chose. Coast Copper a changé de mains à $1, soit .50 plus bas que la dernière fois. Eldorado a cédé .03 et Mining Corporation .07 par suite de la baisse de l'argent métal.

Ajax a été vigoureuse au début pour céder ensuite .10 et tomber à un nouveau minimum de .70 ce midi. Acme Gas et Peninsular Pete ont fléchi de fractions.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
72 rue St-Pierre

Le 13 avril	Ouv.	Ferm.
Acme Oil	.14	.14
Ajax Oil	.85½	.70
Amulet	.10b	.10b
Arno	.07½b	.01½
B. A. Oil	8.50	8.
Barry Holl (nouv.)	.06b	.06½b
Bidgood	.05¼	.05¼
Bib Missouri	.06¼	.04½
Buffalo Canadian	.33	.33¾
Chemical Research	.95	.95
Cons. Smelters	36.50	36.50
Dome Mines	9.75	9.70
Eldorado	1.25	1.25
Falconbridge	.65	.65
Granada	.75	.75
Hollinger	4.50	4.30
Howey Gold	.31½	.31
Imperial Oil	.7¾	.775
Int. Nickel	.6¾	6¾
Int. Petroleum	9.50	9¾
Kirkland Lake	.35½B	.33
Lake Shore	27.25	27.20
Macassa	.35	.29
Malartic	.03½ à	.04
McLeod River	.06¼	.06¼
McIntyre	16.00B	16.00B
Mining Corp.	.88	.88
Moffatt Hall	.02	.02
Moss	.35	.35
Newbec	.01¾	.01¾
Nipissing	.90	.90
Noranda	15.60	15.50
Sherritt Gordon	.38	.37
Siscoe	.59	.58
Sudbury Basin	.24	.24
Sylvanite	.45	.46
Teck Hughes	4.10	4.00
Towagmac	1.50	1.50
Ventures	.57	.55
Vipond	.30	.30
Wright Har.	2.36	2.32

291,711 APPAREILS DE RADIOS VENDUS EN 1931

Les ventes d'appareils de radio au Canada au cours de l'année 1931 se sont chiffrées à 286,122 appareils, d'une valeur de $18,141,347 aux prix de la manufacture, d'après le Bureau Fédéral des Statistiques.

Si on compare ces chiffres à ceux de l'année précédente, où les ventes s'élevèrent à 223,228 appareils d'une valeur de $22,776,225 on voit une augmentation de 28 pc. dans le premier cas et une contraction de 16 p. c. dans le deuxième.

La cause de cette hausse sensible dans les ventes d'appareils est l'augmentation notable des ventes d'appareils électriques A.C., dont le chiffre s'éleva à 265,364, contre 186,494 l'année précédente. Ce gain fut plus que suffisant pour contrebalancer la baisse enregistrée dans les ventes d'appareils électriques A.C combinés, c'est-à-dire phonographe et radio, dont le chiffre des ventes s'éleva à 13,728, contre 26,470, ainsi que la contraction des ventes d'appareils avec piles électriques, qui se chiffrèrent par 6,335. comparativement à 9,682 l'année dernière. Les ventes d'appareils divers, comprenant en outre les appareils pour automobiles, yacht, etc., ne varièrent presque pas, s'élevant à 685 en 1931, contre 582 en 1930. Plus de 46 p.c. des ventes de 1931 furent enrégistrées dans les trois derniers mois de l'année ; 27 p.c. au cours de juillet, août et septembre ; 17 p.c., durant le premier trimestre de l'année et seulement 10 p.c. en avril, mai et juin.

En établit des comparaisons avec les chiffres de l'année précédente, on voit que l'augment



Le "consommateur final" en est toujours satisfait

PORTEZ les BAS Penmans Pour Hommes

Un sauvetage

Montréal, 12. (P.C.)—Les pompiers ont effectué le sauvetage de quatre femmes ce matin lors d'un incendie qui a endommagé cinq édifices de la basse ville pour environ $75,000.

Les personnes qui ont été sauvées des flammes sont: Mme A. Harvey, Mlle F. Boucher, Mme John Pratt et Mme M.-C. Baillargeon. Elles étaient encore au lit lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux de l'incendie. Elles furent transportées en lieu sûr immédiatement.

Tous les postes des pompiers de la basse ville ont répondu à l'alarme. Le feu a endommagé une imprimerie, un flat, un restaurant, un établissement de tailleur et un magasin de musique ainsi que quelques résidences.

Si les bruits dans la tête vous font tinter les oreilles

Si vous souffrez de surdité catarrhale ou de bruits dans la tête, allez chercher chez votre pharmacien 1 once de Parmint (double force), à laquelle vous ajouterez le ¼ d'une chopine d'eau chaude et un peu de sucre. Prenez-en une cuillerée à soupe par jour.

Ce traitement vous apportera souvent un prompt soulagement aux bruits assommants dans la tête. Les narines obstruées devront se dégager, la respiration devenir facile et le mucus cesser de vous tomber dans la gorge. Facile à préparer, il ne coûte pas cher et il est agréable à prendre. Tous ceux qui sont pris de surdité catarrhale ou qui ont des bruits dans la tête devraient faire un essai de cette prescription.

MAL DE GORGE

CINQ minutes après une friction au Musterole vous devriez vous sentir la gorge moins sensible! Continuez le traitement *une fois l'heure durant cinq heures* et vous serez émerveillé du soulagement.

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, camphre, menthol et autres ingrédients soulage naturellement. Le Musterole agit parce qu'il est un "*contre-irritant*" — non simplement un onguent — il pénètre et stimule la circulation du sang et il aide à extirper l'infection et la douleur. Employé par des millions depuis 20 ans. Recommandé par médecins et gardes-malades.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER
Reg. U.S. Pat. Off.

MIEUX qu'une mouche de moutarde



Embouteillé en Ecosse



Le meilleur des whiskies écossais authentiques, distillé, vieilli en fûts, mélangé et *Embouteillé* à Edimbourg, Ecosse, et seulement expédié au Canada en bouteilles de 26½ onces et 40 onces cachetées et scellées.

McCallum's Perfection Scots Whisky

NOCES DE RUBIS DE M. ET Mme GEDEON BONNEAU



Photographie prise à l'issue de la messe à l'Eglise St-Jean de Bréboeuf de Roberval, le 4 avril, au centre en avant M. et Mme Gédéon Bonneau, les jubilaires et leurs enfants et petits-enfants. A l'extrême droite en avant nous remarquons M. l'abbé Geo. Tremblay, curé de la paroisse.

Funérailles de Mme Jean Bernard

Un touchant hommage a été rendu, jeudi dernier, à la mémoire de Mme Jean Bernard, née Alphonsine Thivierge, décédée après une longue maladie, à l'âge de 62 ans et 10 mois, le 4 avril dernier, à Ste-Pétronille, de l'île d'Orléans. Une foule nombreuse de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle de la chambre mortuaire de Germain Lépine Enr., rue St-Vallier, jusqu'à l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Jean Bernard; ses fils, MM. Gérard, Alphonse, Jean, Albert; ses frères, MM. Eugène, Eudore, Napoléon Thivierge; ses beaux-frères, MM. Jos. Richard, Arthur Bernard, Jos. Lemelin, E. Letourneau, Hubert Bernard, Félix Bernard, Rémi Bernard, Ferdinand Demers; ses neveux, MM. A. Thivierge, Jos. Bernard, Eugène Létourneau, Lorenzo Létourneau, Charles Létourneau, Léon Lemelin, Lionel Lemelin, Paul-Emile Lemelin, Victorien Lemelin, Adjutor Bernard, Eugène Bernard, Elzéar Bernard, Philippe Bernard; ses cousins, MM. Laurent Bernard, Alphonse Létourneau, Léo Brown, Alphonse Pichette, S. Pouliot, Xavier Therrien.

Venaient ensuite: MM. Oscar Drouin, M. P. P., Jos. Emond, échevin, J.-E. Gosselin, échevin, Horace Roy, le Dr Georges St-Amand, Germain Lépine, Elz. Carmichael, Arthur Carmichael, W. Beaulieu, J.-B. Marchand, Rosaire Myrand, E. Watters, Paul Côté, le chevalier Jules Côté, Paul Côté, Télesphore Simard, P. Lajeunesse, C.-M. Garneau, Roméo Rousseau, de l'"Evénement", A. Brochu, L.-P. Pelletier, G. Chartrain, H. Pelletier, Armand Gingras, Jos. Royer, David Morin, G. Bernard, Geo. Bernard, François Côté, Alph. Coulombe, J.-G. Constantineau, Jean-Paul Constantineau, G. Lortie, L. Dumontier, Roméo Lapointe, Ludger Dion, Louis Trudel, J.-A. Laurendeau, Maurice Constantineau, L. Morel, Z. Blouin, Jean Bergeron, P.-E. Beaupré, Jean Bergevin, P. Houde, S. Pouliot, Jos.-E. Lachance, Alp. Letourneau, C.-A. Bouchard, F. Darveau, W. Legaré, X. Therrien, L. Hamel, J.-B. Garneau, etc., A. Charland, J.-A. Beaudet.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Ant. Deschênes, qui chanta aussi le service, assisté de M. l'abbé L. Chabot comme diacre et de M. l'abbé J. Pelchat, comme sous-diacre. Aux autels latéraux des messes basses furent dites par MM. les abbés E. Bourbeau et N. Dorion, vicaires de la paroisse.

La chorale de la paroisse interpréta la messe des Morts en plein chant, cependant que M. J. Turgeon touchait l'orgue. Des soli furent rendus par MM. Tremblay et Guay, qui chantèrent le "Miserere" et M. Arthur Martineau, le "Vierge Sainte" de Missa.

Offrandes de messes: Les employés de la Laiterie Laval Enr., M. et Mme Eugène Thivierge, M. et Mme Arthur Bernard, famille Jean Bernard, Mlle Fillion et MM. J.-A. Laurendeau, A. Simard, L. Tardif, Desjardins, V.-H. Guay, R. Bouret, R. Philibert, Mme L.-T. Pouliot, un groupe d'employés de la commission des accidents de travail, famille H. Hamel, M. et Mme W. Legaré, Mme R.-A. Turbide, Mme B. St-Pierre, Alp. Thivierge, Mlle Eugénie Raymond, M. Rosaire Myrand, M. et Mme Alp. Létourneau, Mlle Héloïse Rousseau-Lévesque, M. Paul Pouliot.

Tributs floraux: M. et Mme J.-G. Constantineau, M. M. Constantineau.

Bouquets spirituels: M. et Mme Eug. Thivierge, M. et Mme Arthur Bernard, M. et Mme Jos. Richard, M. Adj. Bernard, famille Eug. Létourneau, M. Jean Bergeron, famille Félix Bernard, M. et Mme Alp. Létourneau, famille Adélard Rousseau, Mlle Marg. Tardif, Mlle Laura Laberge.

Sympathies: Mlle Claire Bernier, Mlle Thérèse Constantineau, Mlle Emerencienne Morency, Mme R.-A. Turbide, Mme Ela. Grenier, Mlle Jacqueline Grenier, Mlle Blanche Bernard, Mlle Suzanne Grenier, Mlle Eva Leblanc, Dr G. Gill, Mme C.-E. Breton, M. et Mme J.-A. Belleville, Mme Jos. Beaupré, Mme C.-E. Martel, M. et Mme Henri Martl, Mme Louis Wagner, M. et Mme Ernest Martel, Mme Vve J.-A. Legaré, Mme John Byrne, M. Roméo Rousseau de l'"Evénement", famille Jos Blais, Mme Tel. Martin, Mlle B. Sirois, M. et Mme not. Oscar Lévesque, Mlle Lucienne Mathieu, M. Eudore Bernard, Mlle Gabrielle Patry, M. Adélard Cinq-Mars, M. et Mme Joseph Pousseau, Mme R. Pichette, Mme Art. Hamel, Mme Théo. Hamel, Mme W. Roy, Mlle Corinne Deslaurlers, Mlle Laurence Vézina, Mlle Berthe Richard, Mlle Germaine Vermette, Mlle Irène Desbiens, Mlle Adrienne Corriveau, Mlle Gilberte Bolduc, Mlle Clara Brodrique, Mlle Christine Brodrique, Mlle Cécile Sirois, Mlle Suzanne Trépanier, Mlle Alice Vallée, Mlle Lucienne Desroches, Mlle Rostand Patry, Mlle Alida Cauchy, Mlle Marg. Paquet, Mlle Jeanne Carrier, Mlle Myriam Goebout, Mlle Marcelle Lacroix, Mlle Yvette Lapointe, Mlle Cécile Gagnon, Mlle Marcelle Bernard, M. R. Demers, M. et Mme D. Verdon.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Adélard Lépine, de Germain Lépine, Enr.

Obsèques de Mme Emile Cormier

Natashquan, (D.N.C.)—Le 7 février dernier décédait pieusement à Natashquan, Angélique Mathurin, épouse de feu Emile Cormier. Mme Cormier avait eu il y a 4 ans, une forte attaque de paralysie et reçut alors l'extrême-onction, mais un mieux se fit sentir qui se continua jusqu'au 6 février dernier. Le 5 qui était le premier vendredi du mois, elle communia le matin à l'église et c'est le lendemain soir qu'elle tomba paralysée. Le dimanche matin, elle rendait son âme à Dieu. Elle fut une mère dévouée pour ses enfants et une épouse modèle. Ses journées de labeur, ses fatigues, ses veilles auprès de tous les siens lorsque son aide était nécessité surtout auprès des malades, lui seront d'un grand mérite là-haut. Elle savait encourager ceux qu'elle visitait. C'est dans le silence et la prière qu'elle vivait depuis la mort de son époux. C'est dire qu'elle préparait son ciel. A une amie, elle disait un jour: "La mort ne me surprendra pas, car je m'y prépare, tous les jours."



Les funérailles de Mme Cormier eurent lieu le 9 février. La paroisse entière a tenu à rendre un dernier hommage à la regrettée défunte en assistant à la cérémonie funèbre.

Portait la croix M. William Landry, le cercueil MM. Wilfrid Landry, Léoni Boissonneault, Emmanuel, Laurent, Hervé, Evéline, Adrienne et Yvonne Fréchette, M. et Mme Almanzor Fréchette, de Danville; Mlle Florence Lamontagne, d'Asbestos; Gertrude, Gisèle Bernier, d'Asbestos; M. Télesphore Fréchette, oncle du défunt, de St-Flavien; A cette liste il faut ajouter une liste considérable d'amis d'Asbestos et des environs.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, Zélia Lamontagne; ses trois fils, Alfred, de Lawrence, Mass.; Armand et Anatole, d'Asbestos; quatre frères: Florian et Charles-Auguste, de Lorbinière; Maurice, de Bécancourt et Rodolphe, d'Asbestos, ses beaux-parents et plusieurs beaux-frères et belle-sœurs.

Offrandes de messes pour le regretté défunt: Les FF. du Sacré-Cœur d'Asbestos; MM. et Mmes V. Houde, Alfred Bernier, Rodolphe Bernier, Arthur Bolduc, Joseph Bolduc, M. Isidore Olivier, MM. et Mmes Alfred St-Hilaire, J.-A. Lambert, M. H. Fréchette.

Obsèques de M. Rosaire Bernier

Le 25 mars, Vendredi Saint, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, s'éteignait pieusement un de nos estimés concitoyens d'Asbestos, M. Bernier, âgé de 47 ans. Il était retenu à l'hôpital depuis cinq semaines ou il édifia par sa patience et résignation tous ses parents et amis qui le visitèrent. Sa dépouille mortelle fut transportée à Asbestos le 26, Samedi-Saint. Il fut exposé dans sa demeure.

Ses funérailles eurent lieu, mardi le 29 mars. Il fut inhumé dans le cimetière de St-Aimé d'Asbestos.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Castonguay, curé de la paroisse. Son service fut chanté par M. l'abbé Desrosiers, professeur au Séminaire de Nicolet. M. le vicaire Bilodeau servait comme diacre et M. le vicaire Bouchard comme sous-diacre.

Au chœur de chant on remarquait MM. Henri Daigle, Célestin Laprise, Herman Côté, J.-H. Côté, Philippe Roy, Damase Brouillet, Narc. Provençal, Dr A.-R. Grégoire, E. Jutras, J. Poirier, R. Boisclair, P. Proulx, R. Sinotte, H. Toutant, A. Morin, R. Bergeron, E. Bélisle, J. Bolduc, L. Lévesque et H. Lévesque. A l'orgue, Mme Ovila Boucher.

La messe des Morts fut exécutée en grégorien par la chorale. M. Philippe Roy rendit le "De Profundis" à la fin de la messe. M. Savard chanta les "Adieux" de Schubert, et M. P. Roy, le touchant cantique "Au Ciel au Revoir".

L'entrepreneur des pompes funèbres était M. Roland Dupuis. Conduisait le deuil, M. Victor Denault. Les porteurs étaient MM. Arthur Bolduc, Louis Lefebvre, Victor Dubois, J.-H. Côté, W. Roberge, et U.-J. NBruneau. Les membres de la Ligue du Sacré-Cœur précédaient le convoi funèbre. Suivaient le cortège: ses fils: Armand, Alfred et Anatole; ses frères: Florian et Charles-Auguste, de Lotbinière; Rodolphe de Asbestos et Maurice, de Bécancourt; MM. et Mme Onésime Filteau, Léonidas Lamontagne, de St-Nicholas; Wilfrid Lamontagne et Georges Fréchette, d'Asbestos; beaux-frères et belles-sœurs du défunt; ses neveux et nièces: M. et Mme Donat Lapierre, Télesphore Carbonneau et Jean Lapierre.

Elle laisse pour pleurer sa perte trois filles Mme Dominique Landry demeurant ici, Mme C.-E. Marte de St-François-d'Assise, et Mme William Boudreau de Havre St-Pierre. Un fils Roméo, chez qui elle demeurait trois soeurs dont une ici Mme Alfred Vignault et deux frères demeurant à Montmagny, plusieurs petits-enfants dont les noms suivent, Raymond, Irène, René, Angélina, Adèle, Madeleine et Jeanne d'Arc Cormier, Joséphine Landry, garde-malade, Emilien, Cyrille, Albert, Annette, Léo, William, Walter, Adéla, Armande, Philomène et Jean-Louis Landry, Charles-Emile, Patrick et Lionel Cormier., trois arrière-petits-enfants, Jeannette, Jean-Marc et Jean-Marie Landry, plusieurs neveux et nièces dont 3 religieuses, Révérende M St Jean de la Croix et Rvde St-Jean de Dieu chez les SS. du St-Rosaire et Rvde M. Marie Jeanne de la Croix chez les SS. du Bon Pasteur.

Bouquets spirituels: M. Ach. Poisson, M. J.-N. Campeau, la famille Jos. Lamontagne, Les FF. du Sacré-Cœur, M. Antoine Savard, M. et Mme Napoléon Bibeau, les élèves du séminaire de Nicolet, les familles Rosaire Bernier et Wilfrid Lamontagne d'Asbestos.

Télégrammes de Sympathies: M. et Mme J.-A. Lambert, de Québec.

Offrandes de fleurs: Couronne offerte par M. et Mme Wilfrid Lamontagne, beau-frère et belle sœur du défunt; Couronne, par M. Alfred Bernier, fils du défunt; Couronne, par M. P.-V. Sanguinet, ami de la famille.

Offrandes de sympathies: M. P.-V. Sanguinet, Montréal; Mme L.-S. Baril, Montréal; M. J. Lemay, Asbestos; M. et Mme Saul Legendre, St-Flavien, la famille Louis Fréchette, Warwick; la famille John Brindle, Asbestos, M. et Mme Oscar Savard, Lothinière M. Philippe Pelletier, Nicolet; Michel Saine, Sherbrooke; famille N. Poirier, Asbestos; M. et Mme Louis Mailhot, Asbestos; les familles J.-O. Bilodeau et J.-Art. Bilodeau, d'Asbestos; M. Grégoire Desmargian, d'Asbestos; M. et Mme Emile Tessier, Warwick; les familles Boisclair, C.-J.-G. Bélanger, Philippe Roy, Dr A.-R. Grégoire, d'Asbestos; les familles Emile Fréchette et Honoré Mathieu, de Warwick; Georges Fréchette de Danville; MM. Albert et Eugène Savard, d'Asbestos; M. et Mme E. Ducharme, de Warwick; M. Jos. Desmargian, Warwick; les familles Arthur Champagne, Alex. L'Archevêque, Joseph Côté, Albert Bolduc, Robert Parenteau, Ernest Parenteau, M. Alphonse Bélisle, M. Napoléon Plourde, tous d'Asbestos; les familles Edmoad et Philippe Garneau, de St-Croix; Joseph Lamontagne, de St-Nicholas; M. et Mme Théo. Lambert, de Québec; les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Richmond, l'Association A. C. J. C. d'Asbestos; les familles Arthur Proux, Wilfrid Lamontagne, Savid Bolduc, Victor Dubois, N. Provencal, Hormisdas Vanier, U.-J. Bruneau, Arthur Bolduc, Alcide Boisvert, Gorges Roberge, Antonio Langlois, Louis-A. Croteau, Dr E. Emard, Joseph Lefebvre, Joseph Bolduc, Damase Brouillet, Edm. Levasseur, et Frédérie Champoux, tous d'Asbestos; la famille Léonidas Lamontagne, de St-Nicholas; Mme veuve Aimé Boisvert, de Danville; M. et Mme Théo. Lamontagne, de St-Nicholas; M. Onésime Filteau, de St-Nicholas; Mlles Roberge, d'Asbestos; M. et Mme Arn. Boutin, d'Asbestos; la famille William Bergeron, d'Arthabaska; les familles Ern Fréchette, Oscar Lizée, Edgar Bruneau, Victor Denault, notaire Côté, Louis Morin, Arsène Roy, Hermet Larrivée, Albert Lessard, Wilfrid Langlois, GHector Muir, Georges Purcell, Louis Lefebvre, Jerry Bisson, Herman Côté, tous d'Asbestos, dentistes J.-A. Thibault, d'Asbestos; M. Thomas Aubé et la famille Come Houde de Lothinière;

Son épouse et ses enfants remercient cordialement tous les parents et amis qui leur ont témoigné une si grande sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Encore ce mal de tête!

PRENEZ DONC LES CACHETS GAUVIN

POUR LE MAL DE TÊTE

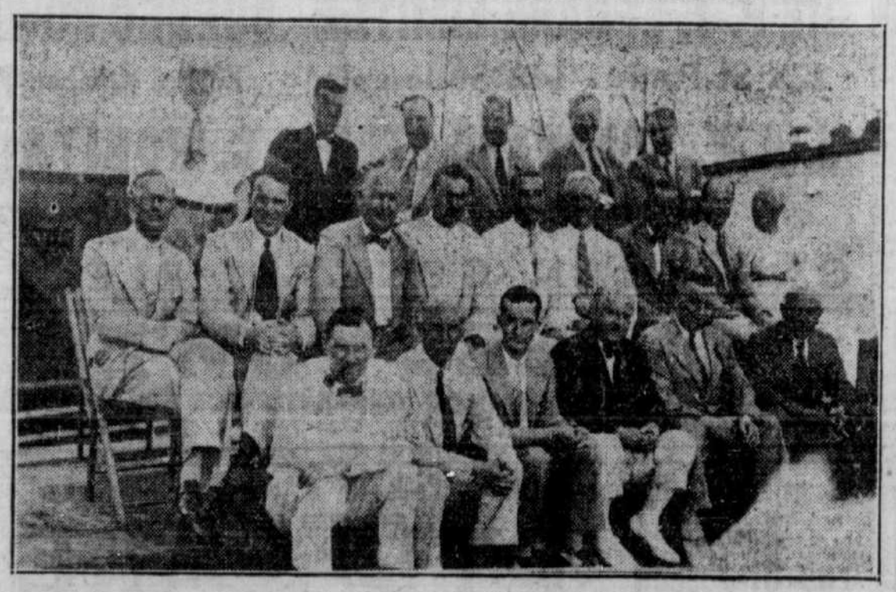
C'est encore ce qu'il y a de plus efficace contre ces douleurs agaçantes.

Buckland

Avis

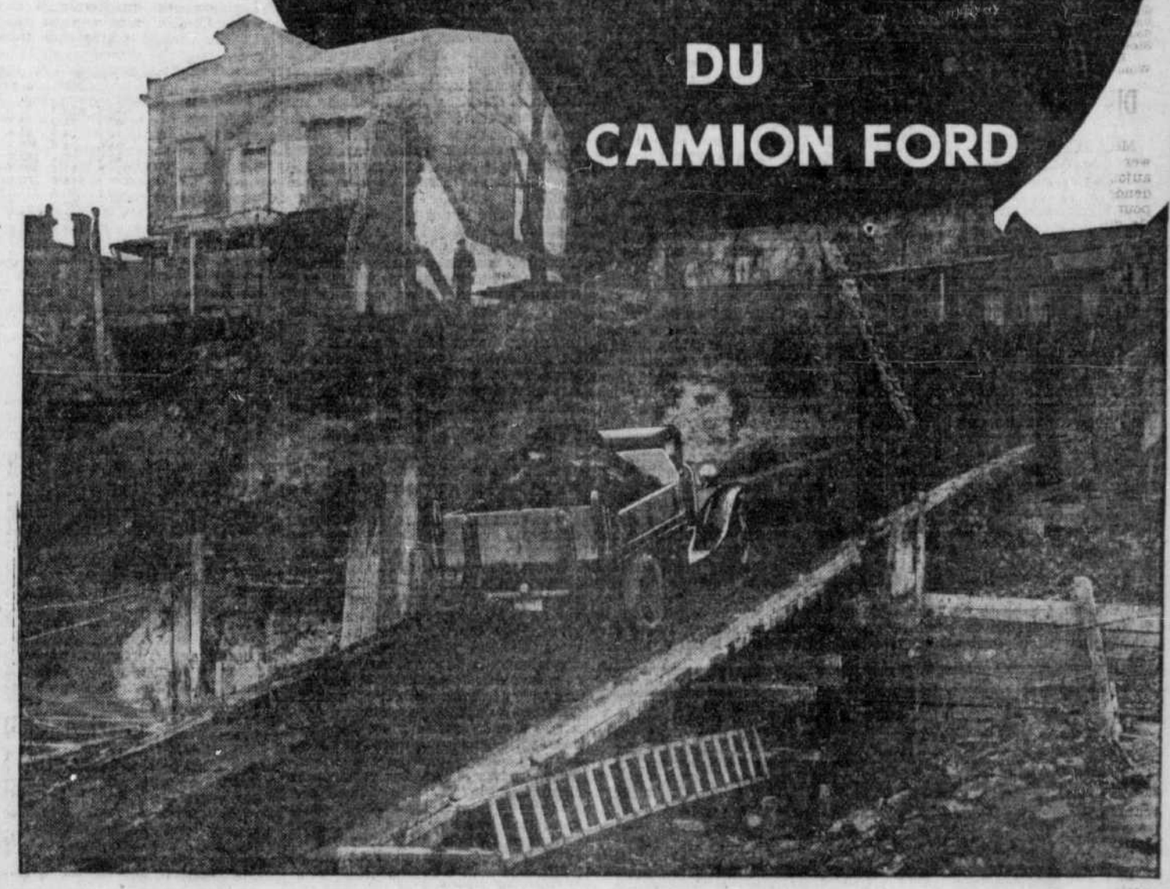
M. Arthur Boutin, émetteur de licences de véhicules, est, cette année comme par les années passées, à la disposition des automobilistes pour donner les licences ainsi que M. Eugène Boutin pour ceux qui désirent se procurer des licences du chauffeurs.

LES INDUSTRIELS CANADIENS AUX BERMUDES



Les photographies prises au cours de la croisière commerciale canadienne aux Antilles viennent d'arriver à Québec et le sous-ministre de la Voirie, M. Jos.-L. Boulanger, qui représentait la province de Québec, nous a communiqué celle que nous publions et qui montre un groupe des principaux hommes d'affaires qui firent le voyage. On remarque, en bas, première rangée, assis: M. Harry Bunting, Ottawa; le major Davies, M. Peters, de la Canadian Press; M. Cosgrave, représentant du gouvernement fédéral; M. Walter Black, de la Clarke Steamship, et M. Bole, de National Drug Company. Deuxième rangée: M. Ince, inspecteur de la Banque Royale; M. Harrison, de Gurd Ginger Ale Coy; M. Scott, M. Bull, commissaire du commerce canadien à Trinidad; M. MacIntyre, de la General Motors, Ltd; M. Whynacht, de Toronto; M. Cruickshank et M. H.-B. Wright, de Toronto. Debout, en haut, l'honorable sénateur MacDonnall, M. Lane, M. Montag, M. Ritcay, le colonel Michel, et M. H.-C. Collier, secrétaire de la British West Indies League, de Montréal.

PREUVE ÉLOQUENTE DE LA PUISSANCE DU CAMION FORD



POUR l'entreprise de creusage du nouvel Immeuble Hydro, à Toronto, l'on s'est servi, à l'exclusion de toute autre marque, du Camion Ford. Grâce à leur puissance exceptionnelle, ces camions pouvaient atteindre le fond glissant et glaiseux de cette vaste excavation, y recevoir une lourde charge et, sans le moindre effort, remonter une rampe très rapide, jusqu'au niveau de la rue. Assez léger pour ne pas s'enliser, le camion Ford a cependant toute la puissance nécessaire pour exécuter les travaux les plus rudes.

De plus en plus, c'est le camion Ford que l'on choisit pour les besognes difficiles qui exigent une unité de transport toujours à la hauteur de l'oeuvre à accomplir. Par la modicité de leur prix et le coût modéré de leur entretien et de leur fonctionnement, les camions Ford, dans toutes les parties du Dominion, aident un nombre de plus en plus considérable de particuliers et de propriétaires d'effectifs à réaliser un profit sur des contrats qui n'ont été obtenus qu'après avoir subi l'épreuve d'une concurrence intensive.

Plusieurs caractéristiques importantes contribuent à l'extraordinaire efficience de leur mécanisme. Leur robuste moteur fournit 40 c.-v. à 2200 t.p.m. Ce rendement, joint à une transmission à 4 vitesses, offre au chauffeur toute la puissance et toute la rapidité dont il a besoin selon l'état des routes et le volume de la charge—circonstances qui varient avec chaque journée de travail. L'essieu arrière, muni d'un pignon à fourchet, est du type flotteur aux trois quarts qui, en absorbant le poids du camion et de son contenu, soulage l'arbre de l'essieu et le laisse libre de faire tourner les roues sans avoir à supporter d'autre fardeau. Ceci ajoute à la durée et à la sûreté de fonctionnement du camion, et c'est là une des raisons qui expliquent la modicité de la dépréciation du Ford et de ses frais d'entretien.

Présentés avec des caisses et carrosseries très variées, sur quatre châssis différents — 103½", 112½", 131½" et 157" — et avec trois démultiplications d'engrenages, les camions et les automobiles commerciaux Ford conviennent admirablement à presque tous les travaux de transport. Le dépositaire Ford de votre localité s'empressera de vous donner une démonstration pratique de l'unité qui se prête le mieux à votre cas particulier.

Ford

"LE CAMION CANADIEN"



CAUSERIE DE L'HONORABLE M. PERRAULT

(Suite)

l'homme comme un simple accessoire, et à oublier la valeur de ce don précieux qu'est la vie humaine. Car s'il est, en effet, une chose attristante, au tableau des inventions et des progrès modernes, c'est bien la destruction continue, effroyable de la vie humaine.

Notre esprit est pour ainsi dire accoutumé à la régularité et à la fréquence des accidents. La machine nous a habitués à la destruction de la vie. Des tragédies qui autrefois auraient soulevé l'horreur passent aujourd'hui presque inaperçues, ou ne retiennent l'attention que d'une façon passagère. Cela explique que, depuis quelques années, le nombre des victimes d'accidents de toutes sortes n'ait cessé de s'accroitre et que l'on en soit arrivé à une situation à laquelle il faut à tout prix remédier.

Cette hécatombe annuelle se produit au service de fins éminemment pacifiques : la marche de l'industrie et du commerce, et bien souvent la recherche du repos et de la récréation.

L'automobile est la plus grande destructrice de vies humaines, et c'est contre ses dangers que l'on doit davantage se protéger. Je profiterai des quelques minutes que j'ai ce soir à ma disposition pour étudier cet aspect particulier du problème de la sécurité, et pour suggérer quelques moyens propres à la résoudre.

Ce problème de la sécurité routière n'est pas insoluble. Bien au contraire, il est facile à résoudre si l'on se rappelle que cette sécurité est affaire de **prudence personnelle, de jugement, de courtoisie et de coopération. Se protéger soi-même et respecter les droits d'autrui**, voilà le premier principe que doit mettre en pratique l'automobiliste.

On attribue quelquefois à la route l'insécurité de la circulation. Il faut se rappeler que certaines existent, depuis plus de cent ans, et qu'elles n'ont pas été tracées pour la circulation d'aujourd'hui. Nous devons nous convaincre qu'il est impossible de supprimer entièrement tous les dangers. En effet, si l'on avait prévu le développement de l'automobilisme, n'aurait-on pas dû quand même desservir les villages et les villes, établir par le fait des croisés de rues et de chemins, et créer en fin de compte la plupart des dangers que présente la route actuelle ?

Nos routes de campagne offrent une sécurité presque parfaite. Depuis quelques années, le gouvernement a transformé radicalement le réseau routier. Les chemins ont été élargis, les courbes et les tournants dangereux sont disparus ou ont été améliorés, les pavages sont lisses et bien entretenus, et l'on peut y circuler à bonne allure. Mais dans le cas des routes de campagnes, comme dans le cas des chemins de ville et de village, la protection la plus efficaces est encore la **prudence personnelle et le jugement.**

Les accidents arrivent le plus souvent aux intersections de chemins ou de rues, c'est-à-dire dans les villes et dans les villages. C'est donc dans les villes et dans les villages qu'il faut exercer une prudence particulière. Sur les routes de campagne, les accidents surviennent surtout dans les courbes, au sommet des côtes, à l'entrée des ponts, près des entrées privées et aux passages à niveau.

En 1931, il y a eu dans notre province 4,583 accidents d'automobiles. 4807 personnes ont été blessées, et 219 ont perdu la vie.

2,371 accidents sont arrivés dans la cité de Montréal ; 419 à Québec ; 132 à Trois-Rivières ; 137 à Sherbrooke ; 128 à Hull; 99 à Westmount; 699 dans les autres villes, et 598 à la campagne.

Les principales causes des accidents sont **la négligence du conducteur de l'automobile** et quelquefois du piéton, **la vitesse excessive, l'imprudence, la témérité et l'ivresse.** La négligence du conducteur d'automobile a causé 2,944 accidents.

Ces faits montrent comment doit s'exercer, de la part du gouvernement, la surveillance et le contrôle de la circulation. Dans le but de protéger le public et d'assurer la sécurité routière, il existe des lois et des règlements auxquels sont soumis les automobilistes. Ces lois et ces règlements ne doivent pas être considérés comme une atteinte à la liberté personnelle de l'automobiliste, mais, au contraire, comme une protection, un avantage considérable dont l'ont bénéfice lorsqu'on voyage sur les routes, comme un facteur efficace de sécurité et d'ordre pour la circulation.

Les lois et règlements de la circulation sont appliqués par un personnel d'officiers dont la fonction est de surveiller ce qui se passe sur les routes et de mettre un terme aux abus qui s'y commettent. L'officier de circulation ne reçoit pas toujours de la part du public l'appui auquel il a droit. On le considère trop souvent comme un ennemi lorsque l'on devrait le considérer comme son meilleur ami. L'officier de vitesse est en effet l'ami de l'automobiliste qui veut voyager en paix et en sécurité. C'est l'officier de vitesse qui réprime les abus du petit nombre, et qui protège l'immense majorité des automobilistes.

Si les sanctions sont quelquefois désagréables, rappelons-nous bien qu'elles sont indispensables à l'ordre, à la circulation, et que sans elles nos routes deviendraient rapidement autant de pistes de courses sur lesquels nous ne pourrions plus nous aventurer.

Ceci m'amène à dire quelques mots de certains aspects de la circulation et de la surveillance particulière qui sera exercée cette année par les officiers du département de la voirie.

Le public se plaint généralement de la façon dont les camions circulent sur les routes de la province. Ce reproche est fondé en bien des cas. Les camions sont trop vite, ils sont généralement surchargés, leurs conducteurs n'ont aucun égard pour les automobilistes ordinaires. Il est rare qu'un camion donne le chemin de bon gré. Les officiers de vitesse ont instruction cette année de surveiller les camions de façon toute spéciale, et de voir à ce que la loi soit respectée, et spécialement quant à la vitesse et leur pesanteur.

Le département de la voirie sera donc obligé de sévir dans l'intérêt public, et je crois de mon devoir de donner cet avertissement dès l'ouverture de la saison.

J'attirerai aussi l'attention des propriétaires de camions sur un amendement adopté lors de la dernière session à la loi des véhicules automobiles. Cet amendement défend de se servir d'un camion pour le transport de personnes qui paient leurs frais de transport. Si ces personnes ne paient rien, l'on ne pourra transporter plus de dix passagers par camion, à moins qu'il ne s'agisse des employés du propriétaire du camion qui se rendent à leur travail ou en reviennent, ou des membres de la famille. Comme on le sait nous avons eu à déplorer dans le passé de graves accidents et plusieurs pertes de vie, dus au transport de passagers par un camion. Ce véhicule ne convient pas à ce transport, et la loi qui le défend sera accueillie par le public comme une mesure nécessaire de sécurité et de protection.

La vitesse des autobus est également dangereuse, et les reproches que l'on fait aux camions s'appliquent généralement à ces lourds véhicules. Les autobus seront eux aussi surveillés d'une façon particulière, surtout en ce qui concerne la vitesse. Ils devront se conformer strictement à la loi, laquelle permet vingt milles dans les villages et trente milles sur les routes de campagne.

Si les camions et les autobus se refusent à observer les lois et les règlements, nous devrons canceller leur licences.

L'ivresse ne recevra aucune indulgence. L'on comprendra facilement la nécessité de cette sévérité à l'égard de ce grave danger. La loi déclare que celui qui conduit une automobile en état d'ébriété, perd sa licence pour un an, et la loi sera rigoureusement mise en vigueur.

Nous avons dans la province une loi qui oblige les automobilistes à arrêter avant de franchir un passage à niveau de chemin de fer. Cette loi a produit dans le passé d'excellents résultats. Les statistiques comparées de la province de Québec et des autres provinces le prouvent clairement. C'est l'intention du gouvernement de voir à l'application de cette mesure de sécurité.

Les intersections, étant le théâtre le plus fréquent des accidents, le gouvernement a cru qu'il protégerait le public voyageur en décrétant un règlement nouveau à leur sujet. Ce règlement oblige les véhicules qui se dirigent d'un chemin de deuxième ou de troisième importance à une grande route, d'arrêter avant d'entrer sur la grande route. Le département de la voirie s'occupe actuellement d'installer les signaux d'arrêt nécessaires, et il verra à apliquer ce nouveau règlement dans l'intérêt de la sécurité publique.

La circulation des véhicules à traction animale est aussi une cause fréquente d'accidents. Il y a eu l'an dernier, 184 accidents causés par l'absence de lumières sur les véhicules à traction animale. Il n'y a pas de loi qui oblige les véhicules à traction animale à porter une lanterne ou un réflecteur durant la nuit, mais il y va évidemment de l'intérêt des cultivateurs de se protéger de cette façon lorsqu'ils circulent sur les routes durant la nuit. Et je ne comprends pas pourquoi on ne le fait pas.

Dans le cas d'une collision entre une automobile et une voiture de ferme, c'est la voiture de ferme qui subit les dégats les plus considérables. Je demande à nos amis les cultivateurs et à tous ceux qui vont en voiture le soir de ne pas manquer de se protéger par ce moyen facile et peu dispendieux.

Enfin, d'une façon générale, la surveillance des officiers de circulation sur les automobiles ordinaires portera sur la vitesse excessive et surtout la vitesse aux tournants et aux sommets des côtes. Il n'est pas nécessaire d'expliquer de quelle façon le danger se présente à ces endroits. Il n'est pas non plus nécessaire d'insister sur l'importance de garder sa droite, de donner le chemin quand il est demandé, de ralentir dans les courbes et au sommet des côtes ; quand il y a rencontre ; d'avertir si l'on doit traverser le chemin, ou s'arrêter, afin d'agir envers les autres automobilistes avec la courtoisie que l'on s'attend d'en recevoir soi-même. Nous ne tolérerons pas les autos borgnes, ceux qui n'ont qu'une lumière le soir. Que chaque automobiliste voie à ce que sa machine soit en bon ordre, que les lumières fonctionnent bien. Il en est de même des freins. La loi et la courtoisie de la route exigent encore que vous baissiez les phares de votre auto quand vous rencontrez une autre machine. Peu d'automobilistes observent la loi à ce sujet. Voilà une autre cause d'accidents. Pourquoi aveugler ceux que vous rencontrez, et être la cause d'un accident ?

Je fais appel à la coopération du public. Je répète que la surveillance du département de la voirie, même lorsqu'elle peut sembler parfois désagréable, n'a pas d'autre but que de protéger le public, et cette surveillance ne peut être efficace que si le public veut bien coopérer avec nous. Il n'est pas possible de multiplier le nombre des officiers au point d'assurer la surveillance continuelle de tous les endroits où il peut se produire des accidents. Il faut donc que l'automobiliste s'occupe personnellement de sa propre sécurité et qu'il évite de la compromettre par l'une ou l'autre des fautes que je viens de mentionner.

Nous réduirons ainsi le nombre des accidents, nous sauverons bien des vies humaines qui autrement seront sacrifiées inutilement. L'effort individuel multiplié par des centaines de mille automobilistes produira le résultat que nous avons tous à coeur : une parfaite sécurité sur nos routes.

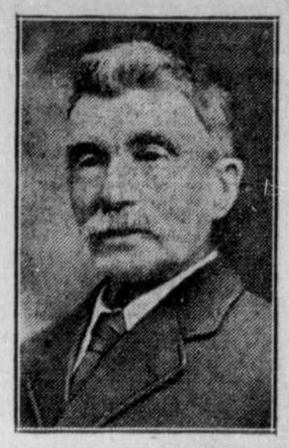
Je remercie d'avance le public de cette coopération que nous attendons de lui, et je souhaite à tous les automobilistes une année exempte d'accidents. Ils sont certains de l'obtenir, s'ils veulent bien entendre l'appel que je fais : observer les lois et les règlements édictés dans le but d'assurer la sécurité de la route.

DE RETOUR



M. ANTONIO BERNIER, fils de M. Pierre Bernier, demeurant 152 rue St-François, est arrivant d'un voyage fort intéressant, il a fait le voyage à bord du Northland, de la Clark Steamship Co. Celui-ci faisait l'exposition des produits canadien, il est parti de Halifax, le 8 janvier pour passer par les Iles des Bermudes, ensuite par les Indes Occidentales et de là à Georgetown, Amérique du Sud, de là à la Jamaique, puis Havane, Cuba et les Iles Bahamas. M. Bernier a fait un magnifique voyage et il est contant de revoir les siens. Il est de retour depuis le 11 mars, à Québec, chez ses parents.

ANNIVERSAIRE



M. ONESIME ROY, de St-Michel de Bellechasse, dont on a fêté le 85ème anniversaire de naissance récemment. La fête a eu lieu chez M. David Roy.

Jeudi soir

SOIREE DE LA GARDE MONTCALM

Le public sera admis gratuitement à la salle paroissiale de St-Josepph jeudi soir, le 14 avril, à 8.hres 30. La Garde Montcalm y fera jouer une jolie comédie en deux actes intitulée : "Soixante Minutes Ambassadeur au Japon", par M. Léo Désilets. Au programme également Mlle Bertha Létourneau, mezzo-soprano, dans son répertoire, ainsi que M. Paul Bédard, comédien. L'orchestre "Le Passe-Temps Musical" fera les frais de la musique. N'oublions pas que l'entrée est gratuite et que le président de la Garde, M. J. Coulombe, invite tous et chacun à venir passer une charmante soirée.

Saint-Romuald

Cartes à vendre

Les membres du Cercle Dramatique St-Romuald, qui désirent avoir des billets à vendre pour les soirées des 26 et 27 avril prochain, sont priés de se rendre à la salle, ce soir, alors qu'on en fera la distribution.

L'A. C. J. C. et l'Avant Garde

Les membres du Cercle Richard de l'A. C. J. C. ainsi que les membres de l'Avant Garde du Sacré-Cœur, sous la direction du Cher Frère Victorie-Modérateur, se sont rendus en groupe assister à une intéressante conférence donnée à Québec par M. L'Heureux, sous les auspices de l'A. C. J. C.

Ordination sacerdotale

Le 8 mai prochain, notre paroisse aura le bonheur d'être témoin d'une ordination sacerdotale en l'église paroissiale, alors que Son Excellence Monseigneur Rodrigue-Marie Villeneuve, archevêque de Québec, viendra élever au sacerdoce un enfant de la paroisse, M. l'abbé Narcisse Roy. A cette mémorable occasion, une grand-messe pontificale sera célébrée. Le midi il y aura banquet aux salles du Couvent, pour les membres de la famille, le clergé et les officiels de la paroisse. Heureuse coincidence, le grand concert sacré que les Chanteurs de St-Gabriel, avec la Petite Maîtrise du Collège et la chorale des Demoiselles Enfants de Marie, ont commencé à préparé, aura lieu ce même jour, la date du 8 de mai, ayant été choisie il y a déjà plusieurs semaines. Ce sera un digne couronnement à cette belle fête paroissiale.

Goutte de lait

Il y a eu réunion du dispensaire local de la goutte de lait, aux salles de l'Hôtel de ville, hier mardi.

Dans le deuil

Nous présentons nos sympathies au Cher Frère Sylvain, de la communauté des Frères de St-Gabriel qui vient de perdre son grand'père décédé à Montréal, la semaine dernière.

Décès

Nous avons regretté d'apprendre le décès de feu M. R. MacNaughton, décédé à New-York, à l'âge de soixante dix-sept ans. Nous présentons nos sympathies à la famille.

L'aide à l'église

La collecte hebdomadaire pour l'aide à l'église a rapporté la semaine dernière la somme de $75.30.

Pour la St-Vincent

La dernière collecte faite sur la place de l'église, pour aider la conférence de la St-Vincent de Paul, dans son oeuvre de soulagement aux pauvres a rapporté la somme de $90.30.

Quarante Heures

Les Quarante Heures à l'Hospice St-Joseph, auront lieu cette semaine du 13 à 15 avril.

Il se peut que les opérations sidérurgiques du district de Youngstown soient à plus de 30 pour cent du rendement cette semaine.

LE RAPPORT GIBB N'EST PAS JUSTE

(Suite)

station intermédiaire, "a floy station".

"La ville est directement intéressée à ce que l'importance de son port, comme port naturel" ne soit pas diminuée, a ajouté l'échevin Dinan qui a démontré que le port de Québec offre des avantages à nul autre égaux par sa profondeur, son entrée libre.

Il a aussi fait ressortir son organisation parfaite pour l'expédition des bestiaux vers les ports européens de l'aveu même des plus grandes exportateurs.

Parlant ensuite des avantages de notre port, au point de vue d'une saison hâtive de navigation, il s'inspira du cas tout récent du fréteur "Sylvia" de la Furness Line, qui nous est arrivé de Terre-Neuve, à destination de Montréal mais qui attend encore dans notre port pour se rendre dans la métropole prendre un chargement pour ensuite se rendre vers les ports européens.

Le "Sylvia", dit l'échevin Dinan, s'il n'avait pas eu à se rendre à Montréal, aurait pu nous arriver ici beaucoup plus à bonne heure prendre son chargement et repartir ensuite sans avoir à subir des retards qui ne sont nullement à l'avantage de la compagnie et des expéditeurs.

Le représentant du quartier Champlain fit observer qu'il pourrait apporter bien d'autres raisons pour se justifier de ne pas accepter sans l'avoir étudié en son entier le rapport de Sir Alexander Gibb, mais il se réserve pour plus tard, lorsqu'on aura obtenu la copie authentique qu'il réclame et qu'en fait le greffier de la cité, sur les instructions du maire, a été chargé de demander à Ottawa, en s'adressant au ministre de la marine, l'honorable M. Duranleau.

Tout le monde, au comité, a paru concourir dans les remarques de M. Dinan, l'échevin Lacroix, entre autres, qui a déclaré que les remarques de son collègue avaient leur raison d'être et qu'il était temps que l'on fit quelque chose qui soit dans l'intérêt du port de Québec et par conséquent du commerce et de l'industrie en général dans notre ville.



Les Flocons de Maïs Quaker sont bonifiés par la présence de la Vitamine D. Ce sont les seuls flocons de maïs qui contiennent cette précieuse vitamine-soleil.

Triple cachetage

. . . enveloppe de papier ciré

LA saveur des Flocons de Maïs Quaker (Corn Flakes) est trop subtile pour être confiée à un paquet ordinaire. Nous les plaçons donc dans une enveloppe cachetée à l'intérieur du paquet scellé; nous enveloppons ensuite celui-ci de papier ciré et nous cachetons le papier. Triple cachetage...enveloppe de papier ciré. Leur fraicheur, leur friabilité, leur saveur sont conservées intactes.

Saveur subtile et intrigante, parce qu'elle provient d'ingrédients de qualité supérieure et ne se rencontre nulle part ailleurs. Malt spécial, sucre de CANNE pur, sel d'une pureté cristalline.

Ne voulez-vous pas essayer les Flocons de Maïs Quaker (Corn Flakes)? Leur saveur merveilleuse n'a été créée que pour vous être agréable.

QUAKER CORN FLAKES

21709F



Oui, la CUISINE à L'ELECTRICITÉ *peut être* RAPIDE!

LA rapidité est une qualité que les ménagères exigent de la cuisine à l'électricité—et c'est justement là l'une des principales caractéristiques du Poêle Hotpoint General Electric. L'élément de chauffage CALROD Hi-Speed—découverte d'un million de dollars du service des recherches de la General Electric — est rapide comme l'électricité et propre comme une lampe électrique.

Les viandes cuites par la méthode électrique Hotpoint sont plus appétissantes, plus nourrissantes. Leur saveur et leurs propriétés nutritives sont pour ainsi dire *scellées* à l'intérieur par la cuisson, et non pas perdues par l'ébullition. Et votre cuisine est toujours fraîche, sans fumée et vapeur ennuyeuses.

"Créé par des femmes pour les femmes", le Poêle Hotpoint General Electric vous offre tous les perfectionnements, y compris le merveilleux Contrôle de Fourneau Super-Automatique. Modèle cabinet Hotpoint installé chez vous pour $10 comptant. Voyez un dépositaire aujourd'hui.



Cet élément remarquable rend la cuisine à l'électricité Hotpoint aussi rapide *et* économique *qu'elle est propre et commode. C'est une caractéristique exclusive des Poêles Hotpoint General Electric.*

$10 COMPTANT

FABRICATION CANADIENNE

Poêle Hotpoint

GENERAL ELECTRIC

H-32F

En vente par

CIE P.-T. LEGARE LIMITEE — 273 St-Paul — 142 St-Joseph

QUEBEC POWER COMPANY — Edifice Quebec Power — QUEBEC

J.-A.-Y. BOUCHARD LTEE — 27 rue St-Jean

C. ROBITAILLE ENRG. — 320 rue St-Joseph

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO LIMITED

QUEBEC POWER CO.

IMMEUBLE QUEBEC POWER — ANGLE DES RUE SST-JOSEPH ET DE LA COURONNE — TELEPHONE : 5142

Nous gardons la ligne complète de Poêles et d'Accessoires Electriques "HOT POINT"

142 rue St-Joseph — COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE — 273 rue St-Paul

VENDEURS AUTORISES — C. Robitaille Limitée — 320 rue St-Joseph — Téléphone: 8167



LE BRIDGE CONTRAT

ARTICLE No 16

Un sommaire illustré des articles précédents s'impose car la Déclaration d'ouverture d'un tric est la plus fréquemment employée et, par consequent, une parfaite connaissance des minima qu'elle exige est de rigueur. De son côté, le partenaire du joueur qui a fait une Déclaration d'Ouverture d'un tric doit savoir parfaitement quelles sont les responsabilités qui lui incombent ; de lui dépend le succès de l'enchère entre partenaires ; de la première réponse qu'il fera à son vis-à-vis résultera la parfaite co-ordination des 26 cartes du camp.

"Une image vaut mieux que dix mille mots" dit un proverbe chinois : mettons-le en pratique.

DECLARATIONS D'OUVERTURE D'UN TRIC A UNE COULEUR ILLUSTREES ET ANALYSEES
(abréviations : L.H. : Levées d'Honneur ; L.P. : Levées Probables)

P.	A-D-9-5-4	(1½ L.H. et 2 L.P.)
Cr.	R-9-2	(1½ L.H.)
Ca.	6-5	
T.	D-V-8	(1½ L.H.)

Déclarez 1-Pique en 1ère ou 2ème Parole. Le jeu ci-haut contient 2½ L.H. et 2 L.P. soit 4½ L.P. en tout.

P.	A-10-8-2	(1 L.H.)
Cr.	A-R-V-6-3	(2½ L.H.)
Ca.	D-8-7	(Plus-Value)
T.	6	

Déclarez 1-Coeur en n'importe quelle position. Le jeu ci-haut contient 3½ L.H. et 2 L.P. soit 5½ L.P. en tout.

P.	A-D-8-5	(1½ L. H. et 1 L. P.)
Cr.	A-R-9-3	(2 L.H.)
Ca.	D-10-5	(Plus-Value)
T.	9-5	

Déclarez 1-Pique en n'importe quelle position. Quand vous avez un jeu Bicolore, la couleur la plus chère doit être déclarée en premier lieu si les couleurs sont réparties 4-4, 5-5 ou 6-5. Le jeu ci-haut contient 3½ L.H. et 1 L.P. soit 4½ L.P. en tout.

P.	9	
Cr.	A-R-10-4	(2 L.H.)
Ca.	A-V-9-5-4	(1 L.H. et 2 L.P.)
T.	R-5-3	(½ L.H.)

Déclarez 1-Carreau. Quand vous avez un jeu Semi-Bicolore, c'est-à-dire si les couleurs sont réparties 5-4, 6-4 ou 7-4, la couleur la plus longue doit être annoncée en premier lieu. Le jeu ci-haut contient 3½ L.H. et 2 L.P. soit 5½ L.P. en tout.

P.	R-D-V-8	(2 L.H. et 1 L.P.)
Cr.	R-9-5	(1½ L.H.)
Ca.	D-V-8	(½ L.H.)
T.	V-5-2	(Plus-Value)

Déclarez 1-Pique en 1ère ou 2ème Parole seulement. La couleur doit être préférée à Sans-Atout. Le jeu ci-haut contient 3 L.H. et 1 L.P., soit 4 L.P. en tout. Ce jeu est passé en 3ième ou 4ème Paroles vu qu'il ne contient pas les 5 L.P. exigées pour ouvrir l'enchère dans une de ces positions.

DECLARATIONS D'OUVERTURE D'UN TRIC A SANS-ATOUT ILLUSTREES ET ANALYSEES

P.	D-V-5-4	(3 Points)
Cr.	A-9-7	(4 Points)
Ca.	R-D-8	(5 Points)
T.	R-9-8	(3 Points)

Déclarez 1-Sans-Atout en n'importe quelle position. Le jeu ci-haut, évalué d'après le Compte Numérique des Honneurs, donne un total de 15 Points. Sans-Atout est déclaré car ce jeu ne contient aucune couleur réglementaire et au moins 3 couleurs sont arrêtées.

P.	R-8-7-5	(3 Points)
Cr.	V-9-8-4	(1 Point)
Ca.	A-R-9	(7 points)
T.	D-8	(2 points)

Déclarez 1-Sans-Atout en 1ère ou 2ème Parole. Le jeu ci-haut a une valeur de 13 Points. Ayant des arrêts à 3 couleurs, Sans-Atout est la déclaration correcte car ce jeu ne contient pas de couleur réglementaire.

EXEMPLES ANAILSES DE RELANCES DU JEU DE SOUTIEN EN REPONSE A LA DECLARATION D'OUVERTURE D'UN TRIC A UNE COULEUR

Voici maintenant quelques exemples de jeux justifiant une ou plusieurs Relances é la Déclaration d'Ouverture d'un tric à une couleur faite par votre partenaire.

NOTE :—Nous supposons que votre partenaire a ouvert l'enchère par une déclaration d'un Pique.

P.	9-8-5-2	(½ L.P.)
Cr.	V-7-6-5-3	(Plus-Value)
Ca.		(2½ L.P. couleur absente)
T.	9-7-6-2	

Relancez de 1 à 2 Piques. Le jeu ci-haut contient 2 L.P. en soutien du Pique. Notez la valeur des couleurs absentes quand le jeu est pourvu de 4 cartes d'atout.

P.	D-8-4-3	(1 L.H. et ½ L.P.)
Cr.	7-6	(1 L.P., Bigleton et 4 atouts)
Ca.	V-9-6-3	(Plus-Value)
T.	A-D-5	(1½ L. H.)

Relancez de 1 à 3 Piques. Le jeu ci-haut contient 4 L.P. en soutien du Pique.

P.	R-9-4-2	(1 L.H. et ½ L.P.)
Cr.	7	(1½ L.P., singleton et 4 atouts)
Ca.	D-V-5	(½ L.H.)
T.	R-V-10-6	(1½ L.H., valeur de Soutien)

Relancez de 1 à 4 Piques. Le jeu ci-haut contient 5 L.P. en soutien du Pique.

P.	R-9-5-4-2	(1 L.H. et 1 L.P.)
Cr.	6	(1½ L.P., singleton et 4 atouts)
Ca.	A-R-6-5	(2 L.H.)
T.	A-D-9	(1½ L.H.)

Relancez de 1 à 5 Piques. Une invitation au Chelem ! Le jeu ci-haut contient 7 L.P. en soutien du Pique. Après une Déclaration d'Ouverture de son partenaire, une invitation au Chelem accuse au moins 7 L.P. et le contrôle immédiat de deux couleurs, c'est-à-dire l'As ou l'absence totale de la couleur. Si le Déclarant d'Ouverture à ½ L.H. en plus des 2½ accusées par sa déclaration, il déclarera le petit Chelem.

Samedi prochain, d'autres réponses analysées du Jeu de Soutien seront publiées. La répétition n'est pas ennuyeuse quand elle est la rançon de la clarté.

Arsène DesROCHERS

ENTRE DEUX DONNES

Québec compte un très grand nombre de bons joueurs de Bridge à l'Enchère...

Peu nombreux, malheureusement, sont ceux qui connaissent le Contrat... Rares sont ceux qui le connaissent parfaitement...

Un petit problème soumis à la compétence de ceux qui se piquent de jouer le Contrat d'après le système Culbertson (Approach-Forcing). —Votre partenaire ouvre l'enchère, en 2ième Parole, par une déclaration de 2-Coeurs; l'adversaire intermédiaire passe. Que déclarez-vous avec ce jeu :
P. R-V-8-4 Cr. 10-9-7 Ca. D-10-5 T. D-9-5
La réponse sera publiée mercredi prochain. —A. D.

La santé

Le mouvement de la santé publique au Canada dans la classe industrielle, a continué sa marche progressive en 1931, alors qu'aux Etats-Unis, elle a fait un pas en arrière. Ce fait est signalé par le bureau de la statistique de la Metropolitan Life, qui dit qu'aux Etats-Unis la moyenne de la mortalité en 1931 parmi la classe ouvrière a été de deux pour cent **au-dessus** de celle de l'année précédente, alors que cette moyenne au Canada a été de sept pour cent **au-dessous** de celle de 1930.

Le déclin dans la moyenne de la mortalité au Canada l'an dernier, ajoute le bureau de la statistique, a été particulièrement remarquable dans le cas de la rougeole, la fièvre scarlatine, la diphtérie, la pneumonie, la tuberculose et les affections des intestins. Si l'on compare les moyennes de mortalité causés par ces maladies en 1931, à celles de 1925, on observe un déclin de 53 pour cent pour la rougeole ; 35 pour cent pour la fièvre scarlatine ; 43 pour cent pour la diphtérie ; 16 pour cent pour la pneumonie ; 21 pour cent pour la tuberculose ; et 37 pour cent pour les affections intestinales.

MONSIEUR ET MADAME



CONFERENCE DE TREMBLAY A MONTREAL

(Suite)

dans certains quartiers urbains.

Mais il faut porter ses regards encore plus loin. Si le chômage a pris un caractère aigu depuis deux ans, ce n'est pas cependant une nouveauté dans l'industrie. Tous les ans des ouvriers en ont été victimes, bien qu'à un degré moins effarant que cette année ou l'année dernière. Avant de passer à l'étude de l'assurance-chômage, il faut cataloguer les sortes de chômage, si l'on veut apprécier à leur juste valeur les remèdes qui y peuvent être apportés.

Les sociologues distinguent deux sortes de chômage: le chômage de crise, ou chômage cyclique, et le chômage technologique. Le premier est causé par les variations de la production, son amoindrissement subit à certaines époques ou sous l'influence de circonstances spéciales. Le chômage technologique est causé par les progrès de la technique, l'invention des machines ou la rationnalisation des industries. Toutefois il est rare que l'un se retrouve sans l'autre; ils se compénètrent de façon plus ou moins intense, mais tous deux agissent généralement de concert. Le plus souvent la substitution de la machine au travail humain et la réduction de la production agissent simultanément sur le marché du travail, et le chômage qui en résulte participe à la fois du chômage technologique et du chômage cyclique.

Pour corriger cette situation désastreuse pour la main d'oeuvre, continue M. Tremblay, on propose d'établir une assurance de nature spéciale, à laquelle on donne le nom d'assurance-chômage. Elle a pour but d'indemniser les ouvriers des pertes causées par le chômage, de même que l'assurance-feu ou l'assurance contre les accidents les indemnisent des pertes subies dans un incendie ou dans un accident.

Cette forme d'assurance a exercé la sagacité des actuaires. De même que pour l'assurance-feu et l'assurance contre les accidents, on est parvenu à établir le risque-chômage et la prime qui doit lui être associée, et cela pour chaque groupe d'industrie en même temps que pour l'ensemble des industries d'une économie nationale déterminée. L'amplitude imprévue de la crise a modifié les éléments d'appréciation, mais les possibilités d'évaluation scientifique n'en ont pas été infirmées.

Quant à l'extension que doit recevoir l'assurance-chômage, aux catégories d'ouvriers qui doivent en bénéficier, M. Tremblay établit que toute main-d'œuvre est sujette au chômage, et que par suite, tous les ouvriers, à quelque métier qu'ils appartiennent, doivent en recevoirles bienfaits. Tout au plus vaut-il peut-être mieux de procéder par étapes et d'étendre l'assurance aux différents groupes de travailleurs à mesure que les bases en reçoivent plus de solidité.

C'est de cette façon que l'on a procédé en Angleterre, où de 1909 à 1920 on a couvert d'abord l'industrie du bâtiment, puis quelques autres plus sujettes aux variations de l'emploi.

Ce n'est qu'en 1920 que la Grande-Bretagne a étendu à tous les compartiments de son activité économique l'assurance-chômage.

En ce qui concerne le chômage saisonnier, qui sévit dans plusieurs industries canadiennes, il serait peut-être imprudent de leur accorder l'assurance-chômage pour toute l'année. On pourrait se limiter alors à l'assurance pour toute la période ordinaire des activités, soit de mai à janvier, ou pendant telle période fixée par l'expérience des années précédentes.

Quant à l'âge des bénéficiaires de l'assurance, il est ordinairement fixé en Europe de 16 à 65 ans, parce qu'en plusieurs pays l'assuré tombe, à 65 ans, sous l'assurance pour la vieillesse.

Le conférencier s'occupe ensuite de la question des prestations, des allocations qui reviennent à l'ouvrier chômeur.

Il y a deux systèmes en vigueur actuellement, le système anglais et le système continental.

L'école anglaise, qui a inspiré les régimes d'assurance de la Grande-Bretagne, de l'Irlande du Nord, de l'Etat libre d'Irlande, de la province australienne du Queensland, semble favorable à une allocation unique pour tous les assurés, sans qu'il soit tenu compte du salaire antécédent. Elle tend à l'égalitarisme dans l'octroi des allocations, sous le motif très humain que l'assurance-chômage doit garantir à tous les assurés des moyens de vie suffisants et sensiblement les mêmes pour tous.

L'école continéntale, représentée par quelques pays, à régime obligatoire, tels que l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Pologne, la Bulgarie, et par les pays à système d'assurance libre, favorise le principe d'une allocation établie d'après le gain de l'ouvrier et ne représentant guère plus de 50 pour cent du salaire de base de celui-ci. A cette méthode on reproche une complication excessive dans la comptabilité de l'assurance. A la première on reproche d'encourager les familles nombreuses favorisées par les allocations familiales, à se contenter des secours de l'assurance sans chercher du travail.

La durée des allocations varie d'un pays à l'autre, Elle est généralement de 8 à 15 semaines. En Allemagne on l'a fixé à 26 semaines. Depuis le début de la crise des facilités ont été accordées ; c'est ainsi qu'en certains endroits la durée des allocations a été portée à 39 ou même à 45 semaines.

Où prendra-t-on les ressources qui doivent suffire à ces allocations ?

En général, dit M. Tremblay, les systèmes d'assurance obligatoire actuellement établis comportent une participation tripartite : des employeurs, des assurés et des pouvoirs publics, tandis que presque tous les systèmes facultatifs ne sont financés que par ces deux derniers éléments. En réalité dans plusieurs pays où ne devait avoir lieu que le deuxième genre de répartition dans la mobilisation des fonds, l'Etat a dû intervenir. L'Italie est le seul, des pays à assurance obligatoire, qui a maintenu la stricte abstention des pouvoirs publics à financer les institutions d'assurance.

Le conférencier incline vers le mode de participation énoncé en premier lieu, c'est à dire des employeurs et des pouvoirs publics.

"L'Etat, dit-il, a le devoir de suppléer à l'initiative privée déficiente. Il a surtout le devoir de maintenir la paix sociale dans son territoire. La paix sociale peut-elle être maintenue indéfiniment quand une portion importante de la population n'a plus de ressources ?.. Au reste Lloyd George, ex-premier ministre de l'Angleterre, a déclaré lui-même que n'eût été l'institution de l'assurance-chômage en son pays, celui-ci aurait connu les affres de la révolution".

"Au surplus, de l'avis même des experts du Bureau International du Travail, que nous avons eu l'occasion de rencontrer à Genève l'an dernier, le problème du chômage n'est pas un problème professionnel, mais bien un problème national ; les ressources de la nation tout entière doivent donc servir à lui apporter une solution permanente soit, mais aussi contribuer généreusement au maintien d'un palliatif nécessaire et qui s'avère acceptable là où on l'applique loyalement."

Pour l'administration de cette assurance, M. Tremblay préconise l'établissement d'une caisse nationale telle qu'en ont établi les pays européens où l'on a adopté l'assurance obligatoire ; une caisse nationale conduite et gérée en harmonie avec un service de bureaux de placement permet le dépistage du chômeur volontaire.

Le sous-ministre du Travail s'est étendu longuement sur les bienfaits que procure l'assurance-chômage au foyer canadien. C'est une garantie de sa sauvegarde matérielle, dit-il. Tous les ouvriers ne peuvent pas accumuler des richesses. D'autre part les secours de la charité sont trop variables et trop instables pour apporter au chômeur l'aide dont il a besoin, surtout quand il doit prendre soin d'une famille nombreuse. Il faut nécessairement recourir à l'assurance-chômage, si l'on veut que lui soit épargné le fléau du chômage et les conséquences funestes qui en découlent, pour l'ouvrier lui-même comme pour tout le foyer dont il est le soutien.

La théorie sociale et l'expérience des pays européens, dit M. Tremblay, nous amènent à conclure que, dans un régime capitaliste, l'assurance-chômage est encore le système correctif du manque à gagner le plus socialement sain que l'on puisse trouver.

"Le foyer puise dans son application une sécurité relative ; la satisfaction des besoins essentiels de ses membres ; le maintien des liens de famille, rendue capable de subsister par l'allocation du chômage."

Il ne faut pas rester indifférent à l'aspect moral de la question, poursuit le conférencier. En même temps qu'elle apporte la sécurité matérielle aux foyers elle supprime du même coup une cause puissante de leur désagrégation morale. Elle supprime la vision des lendemains incertains, diminue la nervosité du père et de la mère et constitue un élément de paix domestique. Elle rend plus étroit et plus ferme le lien qui doit unir le mari et sa femme. Dans la sécurité de la vie qu'ils en obtiennent se cimente mieux leur union. Enfin on peut considérer comme un troisième avantage la diminution de la criminalité attribuable à la faim, criminalité qui peut se manifester par le vol et la prostitution.

On a dit que l'assurance-chômage créerait une classe de désœuvrés et de paresseux. Les faits nous ont montré le contraire, assure M. Tremblay. Sur les deux millions et demi de chômeurs enregistrés en Angleterre en mai 1931, il n'y en avait que 120,000 qui fussent en chômage depuis plus d'un an. "Il n'est pas prudent, dit-il, de gober trop vite les assertions de celui-ci ou de celui-là à l'effet que l'assurance-chômage est génératrice de paresse et de désintéressement. Admettons plutôt que des citoyens normaux comme les nôtres ont pratiquement tous l'ambition de gagner leur pain quotidien à la sueur de leur front. On peut bien rendre cette justice à nos chômeurs ; au surplus, notre expérience personnelle est qu'avant de recourir à l'assistance, nos chômeurs épuisent toutes les avenues possibles de l'emploi ; la même fierté naturelle subsistera dans un régime d'assurance-chômage."

"Au surplus, le mouvement dans tous les pays civilisés (exception faite des Etats-Unis, où la prospérité a fait fleurir un individualisme qui commence à s'effriter sous les coups de l'épreuve) est à l'assurance contre le chômage."

M. Tremblay donne des statistiques comparatives de 1919 et de 1931 où l'on voit que le mouvement vers l'assurance-chômage a subi un progrès considérable en onze ans. En 1919 il n'y avait que 5 millions d'ouvriers assurés contre le chômage. En 1931 ils étaient 47 millions : dont le plus grand nombre bénéficient d'une assurance obligatoire. On en trouve 16,000,000 en Allemagne, 12,000,000 en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord, 10,000,000 en U.R.S.S., 2,600,000 en Italie, 1,300,000 en Autriche, 1,300,000 en Pologne, 200,000 en France, 628,000,000 en Belgique, etc.

L'assurance contre le chômage, conclut le sous-ministre du Travail, "a fait l'objet des préoccupations de l'Organisation internationale du Travail dès la première session de la Conférence tenue à Washington en 1919, qui recommanda que chaque membre de l'Organisation internationale du Travail organise un système effectif d'assurance contre le chômage soit au moyen d'une institution du gouvernement, soit en accordant des subventions du gouvernement aux associations dont le statut prévoit, en faveur de leurs membres, le paiement d'indemnités du chômage.

"Depuis trente ans que cette recommandation a été adoptée, la législation en la matière s'est déjà assez considérablement développée.

"Les recommandations de 1919 deviendront, croyons-nous, un projet de convention internationale en 1934 Le Canada sera-t-il en mesure de ratifier cettee convention ? L'avenir le dira."

Bureau Delagrave

Vie Sociale :

—MM. David, Henri et Carles Rousseau, ainsi que Mlle Annette Rousseau, était en promenade chez M. Jos. Bouffard, dimanche dernier.

Après avoir passé quelques jours en repos dans sa famille, M. Philippe Samson est retourné continuer ses études au Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

—M. Edgar Collin, de Québec, chez son père M. Alphée Collier.

—M. J. Breton, de St-Paul du Buton, était dimanche l'hôte de son amie Mlle Anne-Marie Blais.

—M. et Mme Narcisse Proulx, de Montmagny, passent le dimanche de Pâques chez M. Fort. Proulx.

—MM. Aimé et Georges Marois, de Montmagny, Mlle Blanche Morin, de Montmagny, sont venus rendre visite à leurs amis. Mlles 'L. et Cécile Proulx. Mme Auxilier Couillard de passage à Québec la semaine dernière.

—Après avoir visité son père M. Alf. St-Pierre, Mme A. Gaudreau est retournée à l'Islet, avec sa soeur Mlle Antonie St-Pierre.

—MM. Roch.-Aimé Laberge, Mlle Rachel Létourneau, de Montmagny, chez M. Joseph Bouffard, dimanche dernier.

—MM. Gérard Morin, étudiant, et Albert Morin, de St-François, chez M. Alfred Bouffard, dimanche de Pâques.

—M. Laurent Normand, de Montmagny, était dimanche l'hôte de son amie Mlle Lucienne Delagrave.

—MM. Roch Blanchet et Philippe Gaumont étaient dimanche, les hôtes de leurs amies Mlles M. et Bl. Boufford.

—M. et Mme J. Cloutier et leurs enfants, de Montmagny, passent le jour de Pâques, chez Mme Vve Isidore Samson.

—Mmes Louis Gaston,de Montréal Charles Dumas et W. Dumas, de Québec, en promenade chez MM. Ad., Jos. et Alf. Bouffard.

Joyeux anniversaire

Le 27 mars, un groupe de parents et amis se rendaient à la résidence de M. et Mme Adélard Bouffard pour fêter le 58 ème anniversaire de M. Adélard Bouffard.

Cette soirée fut des plus agréables; une adresse fut lue par sa fille Mariette, une coutellerie en argent lui fut présentée par ses parents et amis, deux autres cadeaux d'argent lui furent aussi présentés par Mmes Louis Gaston, de Montréal, et C. Dumas, de Québec, une boîte de cigares par M. Edgar Collin, il y eut goûter, friandises de toutes sortes ; chants, musique et jeu de cartes.

Quoique bien ému, le héros de la fête sut répondre en termes précis, remerciant l'assistance réunie pour le fêter et pour le joli cadeau qu'on lui présenta.

L'on s'amusa si bien que ce n'est qu'aux petites heures du matin que tous se séparèrent emportant un inoubliable souvénir de cette belle réunion du jour de Pâques.

Assistaient à cette fête : MM. et Mmes Adélard Bouffard, leurs enfants Jos..-Ed. Georgette, Mariette, Blanche et Alice Bouffard, Jeannette Dumas, Jos.-Alf. Bouffard, Ernest Samson, Jos. Samson, Amedée Dumas, MM. et Mmes Ovide et Jos. Dumas de St-François, Mlles Gabrielle et Lucia Dumas, Rolland Dumas Ern. Roy, St-François; David, Henri, Charles et Annette Rousseau, Laurent Normand, Roch Blanchet, Philippe Gaumond, Raoul Gaumont, Eddy Chabot, M. et Mme Gérard Fournier et leurs enfants, Jules-A. Normand, Pierre et Léo Létourneau, Rachel Létourneau, Roch, Aimé et Paul Laberge, M. Henri Gamache, Mlles Y. G. et Simonne Couillard, tous de Montmagny; M. Napoléon Dion, (musicien) du Cap-Saint-Ignace; MM. et Mlles Léo, Alida, Laurette et Georgette Garant, Azilda Gagné, Gustave Gazé, Jos. Cécile et Alice Roy, Henri Beaumont, Louis Bélanger, Yvonne et B. Breton, Arthur Delagrave, Paul-Emile et Maurice Proulx, Laurent, Lucienne et Simonne Delagrave, Laura Pouliot, Maurice Ferland, Léo Ménard, Lauréat, Paul-E. Robert, Irène, Gilberte, Rose-Anne, M.-Laure, Roberta et Alida et G.-Léo Bouffard, MM. Gérard et Alb. Morin, de Saint-François; Claire Talbot, M. et Mme René Samson, Philippe Gracia et Rose-Alma Samson, Alf. et Jos. Saint-Pierre, Julien, M., Rolland, et Yvette Bouffard, Gérard, Paul, Charles, Gérardine, Onézima, Thérèse, Augusta Bouffard, Jean Dimonneau, Mont.; Mme Jos. Blais, Mlles Valentine et Jeanne Blais, Armand,Paul et Ludger Blais, Jos. Baillargeon Mmes Louis Faston, Montréal; Charles Dumas, M. Wellie Dumas et Mlle Simonne Dumas, de Québec, Ferdinand et Jos. Rousseau, M. J. Breton et Mlle Anne-Marie Blais, M. et Mme Alf. Ruel de Saint-Charles; M. Af. Côté, de St-David-de-l'Auberivière, et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

W.-G. Woolfolk a été élu président et administrateur de la Detroit City Gas Company.

LA CIRCULAIRE QUE VOUS RECEVREZ
PAR LES FACTEURS
DU SERVICE POSTAL DU CANADA
VOUS APPRENDRA
LA GRANDE NOUVELLE
NOTRE
21e VENTE ANNIVERSAIRE



Lancera dans le public une vague sans précédent d'occasions d'économie qui, nous en sommes assurés, soulèvera un enthousiasme indescriptible.

Attendez-la ! --- Lisez Notre Circulaire !
COMPAREZ LES OCCASIONS QUI SONT OFFERTES
Soyez en Foule à Tous Nos Magasins !

LE TOUT EST POUR VOUS ! ET POUR NOUS L'OCCASION DE VOUS PROUVER NOTRE RECONNAISSANCE
La Vente commencera
JEUDI MATIN à 9 hrs.

TELESPHORE SIMARD
183 ST-JOSEPH, ST-ROCH 716 ST-VALLIER, ST-SAUVEUR

QUATRE JOUTES DANS LA NATIONALE ET DEUX DANS L'AMERICAINE

Les champions du monde, les St-Louis Cardinals débutent hier en battant les Pirates de Pittsburgh au score de 7 à 2 — Flint Rhem est encore une fois l'étoile du "lever du rideau" dans la ligue Nationale — De bonnes assistances ont vu les joutes d'ouverture de la Nationale malgré une température froide — Reds vainqueurs des Cubs par 5 à 4 — Défaite du Brooklyn par 8 à 3 aux mains des Braves.

PHILADELPHIE GAGNE PAR 13 à 8

St-Louis, 13. — (P.C.) — Les Pittsburgh Pirates ont été battus par les Cardinals de façon décisive par le score de 7-2, au Sportsman's Park, dans la partie d'ouverture de la saison. L'oriflamme emblème du championnat de la ligue Nationale, en 1931, a été hissé cérémonieusement avant la partie qui attira une foule de 5,937 personnes. Il faisait un vent très froid.

Flint Rhem, qui donna la victoire aux Cardinals dans les joutes d'ouverture de 1926, 1928, 1930 et 1931, a justifié le choix qu'on avait fait de lui encore une fois en comptant son cinquième triomphe comme lanceur du "lever du rideau". Il accorda sept coups sûrs, mais dans la septième manche seulement, alors que les Pirates firent leurs deux seuls points, après que les Cardinals eurent le temps de faire franchir le marbre à huit de leurs équipiers.

James Ripper Collins, qui remplace le "slugger" Chick Hafey, dans le champ gauche, pour les Cardinals, expédia la balle au-dessus du pavillon du champ droit, à la septième manche, pour enregistrer le seul circuit de la partie.

Pepper Martin, s'est signalé hier en volant un but. Larry French lança six manches pour les Pirates, accordant six coups sûrs, avant d'être remplacé par Swift.

Pittsburgh	000 000 200	2	7 1
St Louis	230 003 11x	10	13 0

French, Swift et Grace; Rhem et Wilson.

REDS-CUBS

Cincinnati.—Enregistrant quatre points au cours d'un sensationnel ralliement dans la neuvième manche les Reds de Cincinnati ont battu les Chicago Cubs au score de 5 à 4 dans la partie d'ouverture ici.

Après avoir été tenu en échec pendant les huit premières manches par Charley Root, ce dernier faiblit tout à coup dans la neuvième alors que le score était de 4 à 1 en faveur des Chicago, et Grantham en profita pour frapper un simple. Il accorda ensuite un but sur balles à Heat et une blessure à la main à la suite d'une dure drive de Lombardi le força à se retirer de la boite.

Bush le remplaça, mais la dégringolade était commencée. Frappant à la place de Morissey, Lucas cogna un double; Roettger frappant à la place de Benton, lanceur substitut, arriva ensuite pour avoir un but sur balles et de nouveau les buts furent remplis. Douhit frappa un simple pour faire entrer Durocher et Blauge Bleuge, coureurs substituts et la partie était terminée avec la Victoire aux Reds. Malgré un vent froid, 25,000 personnes assistèrent à la partie.

Chicago	200 010 010	4	9 0
Cincinnati	000 001 004	5	10 2

Root, Busk & Hartnett; Johnson, Benton et Lombardi.

BOSTON - BROOKLYN

Brooklyn, N.-Y., 13. (P.A.) Les Braves ont gagné la première joute de la saison à Ebbets Field, par le score de 8 à 3, hier contre le Brooklyn.

Ed. Brandt a été l'étoile de la partie pour le club de Boston.

Brandt lança les neuf manches, n'accordant que cinq coups sûrs. Il n'eut qu'une seule mauvaise manche, la septième, au cours de laquelle les Dodgers comptèrent leurs trois points.

Le double de Van Picinich fit entrer deux hommes au marbre.

Waite Hoyt, qui commença dans la boîte pour Brooklyn, faiblit dans la cinquième manche et Boston compta six points.

Malgré deux double-jeux, les joueurs du Brooklyn se montrèrent peu effectifs au champ.

Enviton 30,000 fans assistèrent à la première joute de ligue des Dodgers qui sont sous la direction de Max Carey.

Boston	000 331 010	8	12 1
Brooklyn	000 000 300	3	5 2

Brandt et Spoher; Hoyt, Thurston, Heimac het Lopez.

New-York, 13. — (P. C.) — Philadelphie a accumulé 17 coups surs, presqué tous contre Bill Walker et Hy Bell, dans les premières manches, pour gagner par 13 à 5, contre les New-York Giants hier.

Phil Collins lança une partie effective, espaçant les coups sûrs, sauf dans la quatrième manche, et se signala à l'offensive pour son club avec quatre coups sûrs au bâton. Johnny Vergez fut la vedette des Giants au bâton, collectionnant un circuit, deux simples et un but sur balles en quatre apparitions au marbre.

Philadelphie	252 100 102	13	17 0
New-York	010 301 000	5	11 5

Collins et D. Davis ; Walker, Bell, Mitchell, Parmelee et O'Farrell.

LE TIR CHEZ LES VOLTIGEURS

Intéressant rapport des activités de la ligue du Régiment des Voltigeurs qui a remporté neuf championnats en 12 saisons — Les coupes gagnées — Plusieurs concurrents en vedette dans le monde du tir en chambre dans les rangs des Voltigeurs. — Médailles du lieutenant-gouverneur — Tir en chambre et tir à la cible.

SOUS LA DIRECTION DU MAJOR MATTE

Quoiqu'on en parle moins souvent, le sport du tir n'en est pas moins un des plus divertissants et peut-être en certains cas un des plus profitables! Il est consolant aussi de constater que nos compatriotes qui s'y consacrent remportent dans ce domaine des succès remarquables.

Le régiment des Voltigeurs (le vieux 9e bataillon) s'est particulièrement distingué au cours des dernières années dans les associations auxquelles il appartient et il nous fait plaisir de résumer ici ses activités.

Voici d'abord un tabeau faisant voir comment il s'en est tiré depuis 1920:

(I) **Ligue militaire de tir en chambre de Québec**

Saison	Nombre d'équipes	Champion	Gagnés	Perdus	Nul le
1920-21	6	R.C.G.A.	9	0	1
1921-22	8	Voltigeurs	14	0	0
1922-23	8	Voltigeurs	14	0	0
1923-24	6	Voltigeurs	10	0	0
1924-25	8	Royal 22e R	13	1	0
1925-26	8	Voltigeurs	12	2	0
1926-27	8	Voltigeurs	10	3	1
1927-28	8	Voltigeurs	13	1	0
1928-29	8A4B	Royal 22e R	12	2	0
1929-30	7A4B	Voltigeurs	10	1	1
1930-31	4A4B	Voltigeurs	11	1	0
1931-32	4A4B	Voltigeurs	11	1	0

Note.—A partir de 1928-29 il y a deux classes: les seniors, classe "A" et les juniors classe "B".

Les Voltigeurs ont donc remporté 9 championnats en 12 saisons. Sur un total de 154 concours pendant ces 12 saisons, ils en ont gagné 135, perdu 16 et fait 3 parties nulles. De 1921 a 1925 ils ont remporté 48 victoires consécutives.

Ces championnats leur ont valu les coupes suivantes: Général Landry, Colonel R.-M. Beckett, Colonel Thomas Vien, Association Canadienne d'infanterie, Colonel E.-W. Pope, Brigadier P.-S. Benoit, Hon. J.-L. Perron, Colonel Duhault, etc., ainsi que le trophée de championnat de la ligue, en compétition depuis deux ans.

La médaille annuelle du Lieutenant-Gouverneur pour la meilleure moyenne individuelle a été souvent gagnée par un des équipiers des Voltigeurs: en 1920-21 par le Sgt F. Trépanier 87.4%; en 1923-24 par le Capt. Jos. Matte, 91.6%; en 1926-27 par le Sgt H. Matte 93.1%; en 1931-32 par le Sgt F. Trépanier 95.8%.

Les officiers suivants des Voltigeurs ont présidé aux destinées de cette ligue: Capt. Jos. Matte, 1921-22 et 1922-23; Lt-Col. J.-A. Beaubien 1923-24.

—II) P. Q. R. A. (Province of Quebec Rifle Association)

Le régiment des Voltigeurs de Québec a envoyé tous les ans, depuis 1921, des équipes pour prendre part aux concours annuels de tir de cette association, à Montréal. Des prix ont été rapportés presque chaque année, entre autres, les suivants:

Sgt. F. Trépanier, en 1922, gagne la coupe MacDonald Brier et la médaille du Gouvernement-Général pour la 2ème position dans la moyenne générale. Le Sgt. Trépanier est un pionnier du tir. En 1912, dans la même association, il avait gagné le premier prix dans la série des "Novices" et aussi le premier prix dans la série des "Tyros".

Le RSM (WOI) L.-A. Paradis a gagné en 1924 le médaille du Gouverneur-Général pour la meilleur moyenne des "Tyros" et la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour le concours du Lieutenant-Gouverneur.

Major Jos. Matte, 1ère place dans le 1er stage du concours du Lieut-Gouverneur en 1921.

III—) Tir au revolver

Dans cette branche de sports les Voltigeurs ont été représentés comme suit dans la liste des honneurs :

En 1923 le major Jos. Matte a gagné la médaille du Lt.-Gouverneur pour la meilleure moyenne de la saison dans le Quebec Revolver Club.

En 1924, dans la série de la Canadian Revolver Association, le premier, pour la province de Québec (médaille d'argent) a été gagnée par le major Matte.

En 1924 et en 1925, deux années consécutives, aux concours de la P. Q. R. A., à Montréal, il a pris la deuxième place dans les séries de championnat provincial (médailles de bronze).

IV—) Concours régimentaires

Il y a beaucoup d'activités dans les concours de tir régimentaires. On les divise en deux sections : a) le tir en chambre et b) le tir aux cibles de Lauzon.

a) Le tir en chambre.

Coupe Tremblay, offerte en 1926 par le général T.-L. Tremblay,-C. M. G., D. S. O., colonel honoraire des Voltigeurs, pour encouragement individuel dans les tirs de la ligue militaire. Gagnée comme suit : 1926, soldat A. Emond ; 1927, Sgt H. Matte ; 1928, Sgt D. Tremblay; 1929, Sgt D. Tremblay ; 1930, major Jos. Matte ; 1931, Sgt H. Matte et 1932, Sgt F. Trépanier.

Coupe Donohue, offerte en 1922 par le Lt-Col. J.-T. Donohue, lieutenant-colonel honoraire des Voltigeurs, et faisant l'objet d'une série spéciale de concours. Gagnée comme suit : 1922, R. S. M. (WOI) L.-A. Paradis ; 1923, Capt. Jos. Matte ; 1924, Capt. Jos. Matte ; 1925, Capt. Jos. Matte ; 1926, R. S. M. (WOI) L.-A. Paradis ; 1927, Sgt. H. Matte ; 1928, Sgt. D. Tremblay, 1929, soldat U. Jean ; 1930, Sgt. H. Matte ; 1931, major Jos. Matte. La série de 1932 n'est pas encore terminée.

Coupe Coffin, offerte en 1928 par M. J.-D. Coffin pour encouragement à la ponctualité et à l'application dans les pratiques de tir. Gagnée comme suit : 1928, Sgt. E.-A. Charland ; 1929, Sgt. L.-E. Chabot ; 1930, Sgt. D. Tremblay ; 1931, major Jos. Matte ; 1932, pas encore terminée.

b) Le tir aux cibles de Lauzon (tir à l'extérieur) :

Coupe du Régiment, offerte en 1923, pour la meilleure moyenne aux concours annuels. Gagnée comme suit : 1923, R. S. M. (WOI) L.-A. Paradis ; 1924, R. S. M.(WOI) L.-A. Paradis ; 1924, R. S. M. (WOI) L.-A. Paradis ; 1925, Capt. Jos. Matte ; 1926, soldat A. Emond ; 1927, Sgt. H. Matte ; 1928, major Jos. Matte ; 1929, Sgt. F. Trépanier ; 1930, major Jos. Matte ; 1931, Sgt. F. Trépanier.

Coupe de M. Charles Donohue, offerte pour le tir rapide aux concours annuels. Gagnée comme suit : 1926, major Jos. Matte ; 1927, Sgt. H. Matte ; 1928, Sgt. E.-A. Charland ; 1929, Sgt. F. Trépanierb; 1930, major Jos. Matte ; 1931, Sgt. F. Trépanier.

La société de tir régimentaire a été sous la direction du major Jos. Matte depuis sa réorganisation en 1920. Il est secondé dans cette charge depuis trois ans par le Capt. T.-M. Dechêne.

Une réunion de la Q. A. H. A.

La Q.A.H.A. aura son meeting annuel samedi après-midi à l'hôtel Windsor, à Montréal. Les représentants de Québec à cette réunion sont Pierre Lachance, Lucien Dugal et Lionel LeBel. M. Lennex Teakle a annoncé son intention de démissionner comme vice-président du district.

LES ROYALS DEBUTENT A READING

New-York, 13. (P.C.).—Quatre parties sont à l'affiche aujourd'hui pour l'ouverture de la 49e saison de la ligue de baseball Internationale. Les Royals de Montréal ouvrent leur cédule à Reading tandis que les Buffalo vont à Baltimore et que le Rochester sera l'hôte du Jersey City. La quatrième partie se fera entre le Toronto et le Newark.

Les pronostics vont leur train avant l'ouverture de la nouvelle campagne de l'Internationale et les Red Wings avec les Bears sont les favoris généralement pour se disputer les honneurs de la série de championnat de la ligue à la fin de la saison.

Tandis que les Red Wings de Rochester ont l'appui des St-Louis Cardinals, les Bears de Newark ont maintenant le soutien des New-York Yankees qui ont fait récemment l'achat du club.

Les Red Wings ont perdu plusieurs de leurs bons joueurs de l'an dernier. En effet, George Sisler est maintenant gérant du club de Shreveport; Eddie Delker et Ray Pepper sont actuellement à l'essai chez les Cardinals, cependant que Herman Bell attend l'occasion d'aller dans la boîte chez les Giants. Mais les Cardinals ont renvoyé Ray Starr, le meilleur lanceur de Rochester, l'an dernier, et il a aussi d'autre bon matériel qui servira à édifier un bon club.

Les Royals, de Montréal, qui ont terminé en 4e position, l'an dernier, espèrent faire mieux cette année, cependant que les Buffalo Bisons, qui ont été considérablement remaniés, sont considérés comme les "dark horses" de la ligue Jersey City et Toronto ont aussi de nouveaux gérants. Hans Lobert a pris la place de Bob Shawkey à la tête du Jersey City, cependant que Tom Daly supplantait Steve O'Neill à la direction des Leafs.

Si on se base sur leurs performances passées, les Baltimore Orioles ne peuvent être considérés comme concurrents dangereux. Si le gérant Fritz Maisel engage d'autres lanceurs il pourra alors songer à incommoder les favoris.

Jersey City a été renforci par l'addition des lanceurs Bill Morril et Jim Chaplin, de l'intérieur Bill Hunnefield, et de l'extérieur Joe Moore, des Giants de vieux amis de Loberrt, qui aideront sans aucun doute à améliorer la position des Skeeters qui ont terminé la saison en 7e place, l'an dernier.

Al Mamaux, ancien lanceur des ligues majeures, a été retenu par le Newark en qualité de gérant. Il s'est assuré des services d'un groupe de vétérans qui joueront aux côtés de jeunes joueurs qui promettent déjà beaucoup. En Jessie Hill, Bill Zitzman et George Selkirk, Mamaux aura des voltigeurs qui feront certainement parler d'eux dans la moyenne au bâton.

Meeting des clubs de baseball

La ligue de baseball Indépendante aura une nouvelle assemblée ce soir chez Nap. Côté, 74, rue Des Fossés. Tous les clubs de baseball sont invités à envoyer des représentants. L'assemblée aura lieu à 8 heures 30 et l'on procédera probablement à l'élection d'un bureau de direction.

AUTOUR DU CLUB DE LA TUQUE

La Tuque.—(D. N. C.)—La saison du gouret vient de se terminer. Comme par les années passées les enthousiastes rencontres des différents clubs de la Ligue Provinciale ont provoqué un intérêt considérable parmi notre population comme d'ailleurs dans tous les autres endroits visités par les équipes qui en font partie. Au cours de la dernière saison, nous avions le plaisir d'avoir sur les rangs un nouveau club dans celui du Chicoutimi, qui non seulement a fait bonne figure durant la saison écoulée, mais qui lutta splendidement dans le détail pour le championnat qui malheureusement lui fut enlevé par le bouillants Castors québecois.

Ce nouveau club qui avait fait d'humbles débuts s'avéra supérieur dans la plupart des dernières rencontres et ce n'est qu'au détail que l'insuccès vint ternir ses lauriers et lui faire perde la coupe de la ligue pour la dernière saison.

Maintenant quel sera l'avenir de la Ligue l'an prochain pour ce qui concerne notre club ? Question anxieuse que chaque amateur du gouret se pose, mais que personne ne peut résoudre pour le moment. Les officiels eux-mêmes n'en savent rien positivement, et seules les conditions financières existantes l'automne prochain permettront à ces derniers de dire si notre club fera encore partie de la Ligue Provinciale l'an prochain ou non. Il va s'en dire que tous souhaitent que notre vaillant club continue son bon travail et reprenne à nouveau le championnat, si possible, qu'il a perdu au cours de la dernière saison.

Voici quelques hypothèses qui ont circulé tout dernièrement, le tout dans le domaine des rumeurs et des propositions bien entendu, car aucune déclaration officiele n'a été faite. Que si les conditions économiques ne s'amélioraient pas, peut-être notre club se verrait empêcher de faire partie de la ligue l'an prochain. Qu'advenant ce cas, il y aurait différents clubs locaux de formés parmi les joueurs du La Tuque avec les autres joueurs des clubs de l'ancienne ligue de la cité, et qu'on s'en tiendrait à des parties d'une nouvelle ligue de la cité pour l'an prochain, mais que dès que la situation financière serait meilleure, le club La Tuque réclamerait son ancienne place dans la Ligue Provincial et tenterait de nouveaux efforts vers le championnat qu'il a remporté assez souvent au cours des dernières années. Mais de tout ceci, il n'y a eu aucun communiqué officiel de sorti dans ce sens de la part des autorités compétentes, mais simplement ce ne seraient que l'écho de différentes dissertations sur l'avenir de notre club en raison de la crise que nous traversons.

Cependant, s'il est bon de souligner l'intérêt que les amateurs prennent à ce sport national en notre ville, et que la désertion de notre club dans la Ligue Provinciale causerait beaucoup de peine à ces derniers, il est certes trop de bonne heure pour pouvoir parler avec assurance et pronostiquer d'une manière ou d'une autre sur l'avenir certain de notre club, comme d'ailleurs il serait téméraire et mauvais dans les circonstances de dire que nos joueurs ont joué au cours de la saison écoulée leurs dernières parties dans la Ligue Provinciale.

Nous n'avons qu'un désir : c'est que les conditions financières qui vont en s'améliorant, seront assez bonnes l'automne prochain pour permettre aux autorités de conserver notre club dans la Ligue Provinciale et de nous procurer encore la joie d'assister à de fort intéressantes parties de gouret pour la saison prochaine et les autres saisons à venir.

Le Bambino qui se fit couper son salaire de cinq mille dollars avant de signer un contrat d'un an récemment, ouvre la saison en jouant en "étoile" hier contre le Philadelphie — Il cogne deux coups de circuit au cours de la partie que New-York gagne au score de 12 à 6 — Earnshaw n'a pu résister à l'avalanche des frappeurs de New-York— Foule de 18,000 personnes.

DEFAITE DES WHITE SOX

Philadelphie, 13.—(P. C.)— Le fameux Babe Ruth a été la sensation de l'ouverture de la saison du baseball de 1932 hier en frappant deux circuits contre le Philadelphie.

Le Bambino a déjà contribué à maints faits d'armes au cours des parties d'ouvertures, mais jamais depuis son apparition dans les lignes majeures, il n'a commencé à défendre sa couronne de Roi des Home-Runs de pareille façon. Le mieux que son confrère Lou Gehrig put faire, fut un circuit dans les estrades du champ gauche, et un troisbuts dans le centre. Mais Sammy Byrd démontra qu'il peut songer à une position régulière dans le champ centre, en cognant deux circuits et un simple au cours de la partie.

La seule tenue de ces trois hommes fut trop pour Earnshaw qui accorda huit coups sûrs et dix points avant la fin de la quatrième manche alors qu'il céda sa place au jeune Jimmy Deshong, recrue de Jersey City. Jimmy tint les Yankees à quatre coups sûrs et à deux points seulement dans les cinq autres manches.

Une foule de 18,000 personnes, alternativement grelottante et enthousiasmée, a assisté à cette partie.

A tout compter, sept circuits ont été frappés hier. Trois de plus, et le record des ligues majeures pour une partie était égalisé. Jimmy Fox, premier but des Athletics, cogna un circuit au-dessus de la clôture du champ centre.

Al Simmons, avec un simple, un double et un circuit, fit bonne figure pour Philadelphie. Max Bishop vint près d'établir un nouveau record, en obtenant quatre buts sur balles. Otto Saltzgaver, deuxième-buts des Yankees, en obtint quatre lui aussi, en cinq apparitions au bâton.

New-York	401501001	12	12	1
Philadelphie	201000102	6	11	1

Gomez, Ruffing et Dickey ; Earnshaw, Deshong et Cochrane.

BROWN-WHITE SOX

Chicago.—Les St-Louis Browns ont été battus au score de 9 à 2 par les Chicago White Sox hier dans la ligue Américaine. Dix-huit mille personnes furent témoins de cette partie jouée sous une température glaciale. Deux nouveaux venus sous l'uniforme des White Sox, le vétéran Sad Sam Jones et Carey Selph ont considérablement aidé au Chicago dans cette victoire en lançant et en frappant avec brio. Jones n'accorda que huit coups sûrs bien espacés aux Browns tandis que Selph frappa trois doubles contre Stewart et Blacholder. Goslin frappa deux doubles et un simple pour les Browns.

	R.	H.	E.
St-Louis	2	8	2
St-Louis	001 000 010	2	8 2
Chicago	000 312 03x	9	13 1

Stewart, Blacholder et Ferrell; Jones et Grube.

Cognacs FOUCAULD
★★★ $3.25
V.S.O.P $5.00

L'U. C. R.



M. NAP. BELLEAU, qui a été élu au nombre des officiers de l'U. C. R., lors du meeting annuel à Montréal.

LA BOXE

(Combats d'hier)

Duluth, Minn. (P.C.)—Billy Light, St-Paul, bat aux points, Angelo Puglisi, Duluth, (6).

Jacksonville, Fla.— Frankie Edgren, Cheyenn, Wyo, et Harold Murphy, Springfield, Mo., annulent (10).

Des Moines, Ia.— Cowboy Eddie Anderson, Casper, Wyo., bat aux points Ligouri, (10).

Los Angeles— Young Corbett, Fresno, bat aux points Ceferino Garcia, Philippines (10).

Le Victoria

Le club de hockey Victoria du Village Huron désire remercier tous ceux qui l'ont aidé au cours de la dernière saison et principalement ceux qui ont assuré le succès de son euchre du 25 mars et dont voici la liste:

—Les cadeaux reçus de: La Brasserie Champlain, la Brasserie Boswell, MM. Jules Verret, marchand, Samuel Picard, Rhéaume & Frère, Eugène A. Sioui, Une amie, Jules Falardeau, marchand, Maurice Théberge, un membre du club, un membre du club, Arthur Verret, un ami, un membre du club, Pierre Pageau, marchand, Alfred Blondeau, marchand, Georges Vandal, marchand, un ami, un membre du club, Camille Duplin, marchand, Albert Rochette, marchand, Prudent Sioui, un ami, P.-P. Garneau, marchand, Georges Théberge, Charles Buller, Mathieu Noel, Dr Verret, Henri Pageau, bijoutier, Rolland Vincent, M. St-Pierre, marchand, Armand Sioui, J.-Arthur Vincent, Lucien Rhéaume, Adrien Letellier, Mlle Cécile Rivard, un membre du club, un ami, Antoine Durand, Raphael Gros-Louis Narcisse Savard, A. Vincent, Viateur Mercier, Joffre Lainé, Adrien Martel, Narcisse Savard, Désiré Rochette.

Côte du Pacifique

Los Angeles 2 ; Hollywood
Portland 11 ; Sacremento 9
Sattle 11 ; Oakland 6
San Francisco 6 ; Missions 5.

Ligue juvénile de softball

Il y aura une assemblée ce soir au numéro 14, rue St-Pierre pour étudier la formation d'une ligue juvenile de softball. Tous les clubs que la chose intéresse sont priés d'envoyer des représentants. Les clubs suivants sont particulièrement invités : Feuille d'Erable, St-Roch, Académie Commerciale (petite salle), Castors de la basse-ville, J.-C. Rousseau, Sénateur, Blue Bird, Auto Frein Lining, Frontenac, Lavigueur, National, Napoléon et Canadien Juvénile, de la basse-ville.

Champion intermédiaire des Prov. Maritimes

Moncton, N.-B. (P. C.) — Le championnat intermédiaire de la balle-au-panier des Provinces Maritimes a été gagné, hier soir, par les Moncton Pawness quand ils ont défait le Y. M. C. A., de Sydney, N.-E., au score de 51 à 32. Les Pawness gagnent ainsi la ronde au score de 83 à 59. Les Pawness joueront maintenant contre le C. N. R. A. de Québec.

A l'Aiglon

Ce soir, à huit heures, aura lieu au chalet du club de raquetteurs "L'Aiglon" Inc. de Lorretteville, la grande soirée des membres sous la présidence de MM. Emile Falardeau et Léandre Chamberland, qui n'ont rien négligé pour en faire un succès.

Il y aura réception. L'orchestre du club, sous la direction de M. L. Gagné, fera les frais de la musique. Tous ceux qui désirent passer une belle soirée n'ont qu'à se rendre à L'Aiglon.

La série juvénile des Maritimes

Woodstock, N.-B., (P.C.)—L'équipe de balle-au-panier Y. M. C. A. de New-Waterford, N.-E., a défait les cadets du High School de Woodstock par 22 à 10 hier dans la première d'une série de deux parties pour le championnat juvénile des provinces maritimes.

UNION CANADIENNE



M. JOHN CLARK, élu au nombre des nouveaux officiers de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

LA LUTTE

(MATCHES D'HIER)

New-York —(P. C.)—Dick Shikat, 217, Philadelphie, défait Sandor Szabo, 205, Hongrie, 42:48 ; Sam Stein, 200, Newark, défait Jack Burke, 205, Oklahoma, 6:55; Leo Pinetzki, 270, Pologne, défait Tony Felice, 216, Italie, 10:48 ; Fritz Kley 212, Allemagne défait Renato Gardin 200, Italie, 10:46 ; Hans Steinke, 240, Allemagne annule avec Tiny Rœbuck, 250, Oklahoma 30:00; Lilo Nardi, 210, Italie, Threw bill.

Middlekauff, 200, Floride, 12:47, Wilmington, Del—Henri Deglane 215, Montréal, défait Paj McKay, 213, Memphis, 35.04 ; Karl Pojelo, 195, Chicago, défait Bob Witkie, 200 Boston, 27:09 ; Jack Spellman, 203, Providence, annule avec Sam Cordovano, 196, New-York, 30:00; Danny Winters, 205, Milwaukee, défait August Bankhart, 210, Belgique 20:11.

Springfield, Mass.—Jack Ganson, 212, défait A. Marcier, 203, Montréal, (Ganson la 1ère) 19:22 ; Mercier la seconde 22:45, Ganson la 3e 12:25); Nick Lutze, 202, Californie, annule avec Leo Numa, 216, Washington, 30:00 ; Al Morelli, 205, Revere, Mass., défait Jack Sulayman, 202, New-York, 13:45

Baltimore.—George Zaharias, 238, Pueblo, Colo., défait Kolo Kwariani, 216, Russie, 28:30 (Kwariani incapable de continuer; George McLeod, 205, Boston, défait Fred Grubmier, 200, Harlem, Ia., par décision, 30:00.

New Haven, Conn.—Milo Steinvorn 220, Allemagne, défait George Manish, 200, Yougoslavie, 26:30; Jack Waskburn, 225, Californie, défait George Hagen, 210, Norwalk, 12:30; Ralph Wilson, 206, Philadelphie annule avec George Kotsonaros, 199, Californie, 30:00; Century, Milstead, 208, New Haven, défait Benny Ginsberg 209, Chicago, 16:10; Michael Orgovani, 201, Hongrie annule avec John Supsie, 198, New Haven, 30:00; Joe Komar, 231, Lithuanie, 216, Russie 12:12.

Reading, Pa.—Hans Schroeder, Allemagne défait Lee Wykoff, St-Louis, 47:16.

Albany, N.-Y.—Carroll Gardner, 175, défait John Kilonis, 175, Manchester, N.-H. 39:00.

New-York.—Jack Sherry, 220, Ohio défait Buck Weaver 214, Chicago, 42:20; Jim Browning, 225, Verona, Mo., défait Rydy La Ditzi, 220, Poughkeepsie, N.-Y., 20:14; George Zarynoff, 201, Russie, défait Charley Straek, 218, Pring Valley, N.-Y. par décision 38:00.

Pittsburgh.—Jim Londos, 199, défait Frank Speers, 233, Georgie, 22:59; Pat O'Shocker, Salt Lake City, défait Jim McLinstock, Oklahoma, par décision, 30:00 Gino Garibaldi, Italie, défait Floyd Marshall, Californie, 7:15; Abe Coleman, New York, défait Steve Znoski, Boston, par décision 20:00; John Maxos, Grèce, défait Jack O'Dell, Pittsburgh, 10:45.

PRESIDENT



M. GEORGES CHENIER, de l'Association "Feuilles d'Erables", de Montréal, qui a été élu président de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Le Fredericton Jr se retire

Fredericton. (P.C.)—Le club junior de Frédéricton, champion de sa classe pour la balle-au-panier dans les provinces maritimes s'est retiré de la série pour le championnat canadien par suite de son incapacité à garantir la somme nécessaire pour faire venir de Winnipeg chez lui.

Le club de tennis Jacques-Cartier

La première réunion de la saison du club de tennis Jacques-Cartier est convoquée pour ce soir au chalet du club. L'assemblée aura lieu à 8.00 heures et l'on élaborera le programme de la prochaine saison qui promet d'être des plus actives.

Au Feuille d'Erable

Dimanche dernier, le Club Sportif Feuille d'Erable, se rendait au lac St-Charles pour leur partie de sucre annuelle.

La plupart des membres et leurs amis profitèrent d'une température idéale pour se rendre à la cabane à sucre. Le départ eut lieu dimanche matin, à 10 heures, par autobus. A l'arrivée tous se dirigèrent à la cabane où après un bon dîner, chacun fit honneur à la tire, trempette, etc. Le retour s'effectua vers la fin de l'après-midi. Tous revinrent enchantés de leur voyage, et en gardèrent sans aucun doute un bon souvenir.

Au Club Social

Une séance de boxe est à l'affiche pour ce soir au Club Social. Voici le programme :

Young Lamothe vs Murray
Midget George vs Young Carpentier
Maurice Laflamme et Tomme Landry
Joe Dick vs Kid Pats

Re: Boxe A. Vermettre gagne sur Lamothe

Mercredi dernier notre jeune concitoyen Almanzor Vermette allait rencontrer dans la vieille capitale le jeune Young Lamothe, pour une rencontre de trois rondes, dans la classe des poids mouche, et obtint la décision sur son adversaire. Chose étrange il perdait l'autre semaine sur décision contre le jeune Murray qui avait défait auparavant le jeune Lamothe, et dans sa rencontre avec ce dernier il remporta la victoire en ayant un avantage prononcé sur lui au cours des deux dernières rondes, la première ayant plutôt été favorable à Lamothe. Notre jeune boxeur Vermette promet pour l'avenir et nous lui adressons nos félicitations pour son succès.

ROULEZ vous-même
VOS CIGARETTES AVEC LE TABAC A CIGARETTE
FOREST FRERES
REMARQUEZ comme il est facile à rouler
comme il brûle bien
comme il est doux à fumer

LA CHEMISE QU'UN FAUX-COL A RENDUE FAMEUSE



Quelle est la partie d'une chemise qui se voit le plus ? Le faux-col, naturellement ! Et pourtant, combien de chemisiers savent confectionner un faux-col ? Pas beaucoup, à coup sûr — car autrement, vous ne verriez pas autant d'hommes affublés de faux-cols si peu seyants — faux-cols qui tirent, plissent et font tout autrement que doit faire un faux-col.

Arrow, qui a fabriqué plus de quatre billions de faux-cols, a su doter la chemise à faux-col à même, d'un faux-col chic et parfaitement seyant. Il n'est donc pas étonnant que la Chemise Arrow soit pourvue d'un faux-col d'aussi bonne mine, de coupe aussi impeccable ! La Chemise Arrow vous offre en outre des manches de la longueur voulue ; c'est une chemise d'un style parfait, qui est confectionnée pour toujours bien faire.

Car les Chemises Arrow sont préalablement rétrécies d'après le procédé breveté du "Sanforizing" — un procédé Arrow exclusif, qui vous garantit que chaque chemise sera toujours parfaitement seyante, autrement le prix d'achat vous en sera remboursé !

Dans le superbe assortiment des chemises en broadcloth Arrow, vous en trouverez une de la couleur qui vous plaira, au prix que vous voulez payer. Les prix varient de $1.95 à $5.00. Voyez ces élégantes chemises chez votre fournisseur Arrow et n'oubliez pas, quand vous achetez une chemise, de vérifier la présence de l'étiquette "Sanforized-Shrunk" Arrow. Sans cela ce n'est pas une Chemise Sanforized Arrow.

Chemises
ARROW
SANFORIZED-SHRUNK
Garanties bien faire en PERMANENCE-- ou l'argent vous sera remboursé

LES CHAMPIONS DU MONDE



LES TORONTO MAPLE LEAFS, champion du monde au hockey professionnel. De gauche à droite, rangée arrière : — Tom Daly, entraineur, Frank Clancy, défense, Andy Blair, centre, "Red" Horner, défense, Lorne Chabot, but, Alex. Levinsky, défense, Joe Primeau, centre, Harvey Jackson, aile gauche, Harold Darragh, aile droite, Harold Cotton, aile gauche. Première rangée : — Charlie Conacher, aile droite, Frank Finnigan, aile droite, Clarence Day, défense, Connie Smythe, gérant, Dick Irvin, coach, Frank Selke, publiciste, Irvin Bailey, aile droite, Bob Gracie, aile gauche.

La Colombie-Anglaise battue

Lethbridge, Alberta. — (P. C.) — Les Raymond Union Jacks, champions senior de la balle-au-panier de l'AlAberta, ont battu hier soir les New-Westminster Adanacs, champions de la Colombie-Anglaise pour la seconde fois, se qualifiant ainsi pour la série de championat canadien. Pour la première fois en trois ans le championnat du dominion ne sera pas à la Colombie-Anglaise.

L'U. C. R.



M. ROSAIRE MYRAND, l'un des nouveaux officiers de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Ligue mixte

La ligue mixte de la Cité continue à jouer ses matches avec beaucoup d'entrain. On remarque beaucoup de progrès du côté féminin; il y a eu plusieurs beaux scores aux parties de jeudi dernier.

Mlle M. Marmior, porte-couleurs du Sharples a roulé un beau trois strings en totalisant 379. M. E. Hogan du même club s'est classé le meilleur scoreur de la soirée en roulant 490 en trois parties et 194 en simple.

Bell Telephone 11 :				
Mlle Michaud	83	54	72—	209
Mlle N. Dinan	89	108	74—	271
MlleX X X X	83	54	72—	209
M. A. Donati	109	143	133—	385
M. J.-W. Shields	141	128	90—	359
	529	512	459—	1500
Sharples :				
Mlle E. Quinn	83	54	72—	209
Mlle M. Marmion	132	133	114—	379
Mlle B. Quinn	114	97	104—	315
M. Gar. Kelly	123	138	145—	406
M. H.-E. Hogan	137	159	194—	490
	589	581	629—	1799
Sharples gagne 3 à 0.				
Boswell 11 :				
Mlle A. O'Neil	78	82	80—	240
Mlle L. Carswell	59	110	61—	230
Mlle K. O'Neil	43	64	99—	206
M. B. Lapierre	125	95	205—	425
M. R. Copeman	110	108	110—	328
	415	459	555—	1429
Nationals :				
Mlle O'Connell	127	108	66—	301
Mlle Haberlin	87	99	100—	286
Mlle X X X X	43	64	61—	168
M. Herb. Kelly	143	148	162—	453
M. G. Clark	118	117	140—	375
	518	536	529—	1583
Nationals gagne 2 à 1.				
Boswell 1 :				
Mlle C. Quart	113	110	115—	338
Mlle A. Doddridge	56	92	79—	227
Mme Breton	69	134	106—	309
M. H. MecCord	147	115	91—	353
M. W. Roach	130	117	119—	366
	515	568	510—	1593
Quebec Railway :				
Mlle P. Roe	64	74	88—	226
Mlle D. Malone	102	74	87—	262
Mlle G. Matte	86	93	98—	277
M. G. Noel	133	124	73—	330
M. J.-G. Levasseur	102	127	151—	380
	487	492	497—	1476
Boswell I gagne 3 à 0.				
Bell Telephone I :				
Mlle M. Higgins	122	116	119—	357
Mlle M. Murphy	78	93	81—	252
Mme Kingston	76	96	95—	267
M. P. Lemay	130	113	83—	326

LIGUES DE SOFTBALL LOCALES

Comme nous le disions dans notre édition d'hier, le softball va être en vogue cet été et les ligues s'organisent rapidement. Hier soir la ligue senior de softball qui a eu une brillante saison l'été dernier a tenu une assemblée sous la présidence de Justin Kirkwood.

Six clubs étaient représentés à cette assemblée. Le Chronicle-Telegraph, Maple Leaf, 57e Batterie, Victoria, Bell Telephone et C. P. R. Le Voltigeur et les Royal Rifles n'y étaient pas. Les Granites opéraient la franchise du C.P. R. l'an dernier. Si l'un des deux derniers clubs se retire, les Granites entreront.

Une autre assemblée sera convoquée sous peu.

LA NATIONALE

Une nouvelle ligue de softball vient aussi de s'organiser et elle sera prête à entrer sous peu en activité. Elle porte le nom de Nationale et compte déjà huit clubs qui seront divisés en deux sections. A la fin de la saison les trois premier clubs de chaque section se rencontreront dans une série éliminatoire.

Une section, celle du quartier de Limoilou, se composera des clubs suivants : Levesque (Stadacona), St-Fidèle, St-François d'Assise et St-Louis (Reds).

L'autre section comprendra les clubs Ramona, L'Evénement, Les Débardeurs et le Carillon.

Les officiers de la ligue sont les suivants :

Président : Armand Dufresne.
Vice-président : Maurice Drouin.
Secrétaires - trésoriers : Vital Bouhours et Lucien Fournier.
Directeurs : Lucien Béchette, A. Pearson, M. Lavigueur, Jos. Moisan, B. Gingras, Robert Therrien, Albert Caron et L. Pélisson.

Une autre assemblée aura lieu lundi prochain.

Lionel Conacher ne jouera pas

Montréal, 13 (P.C.)—Lionel Conacher a annoncé hier qu'il ne jouerait pas à la crosse cet été. Conacher était l'un des meilleurs joueurs de défense du club de crosse des Maroons l'été dernier.

M. R. Dubé	97	105	135—	337
	503	523	513—	1539
Quebec Power :				
Mlle B. Blouin	67	74	100—	241
Mlle — Lyonnais	102	74	79—	255
Mlle L. Crane	89	97	97—	283
M. A. Godbout	140	159	139—	438
M. J. Berrigan	88	127	115—	330
	486	531	530—	1547

Quebec Power gagne 2 à 1.

Parties remises dans l'Américaine

Deux parties ont dû être remises, hier,, dans la ligue Américaine, à cause de la température. Ce sont celle du Washington à Boston et celle du Cleveland à Détroit. Les quatre parties de la ligue Nationale ont été jouées.

LA NATATION



Mlle PAULINE DEROUIN, enfant de M. et Mme Walter Derouin, 141 Ste-Anne, excellente nageuse qui participera au prochain concours du Y. W. C. A.

Les home-runs

(Par la Presse Associée)

Ruth, Yankees	2
Byrd, Yankees	2
TOTAL DES LIGUES	
Americaine	7
Nationale	2
Grand total	9

Un tournoi de lutteurs

Aujourd'hui est la dernière journée pour l'inscription des lutteurs qui veulent participer au prochain tournoi du Gymnase National. Tous ceux qui auraient l'intention de participer à ce tournoi devront donc entrer sans retard en communication avec les organisateurs du Gymnase, 425, rue St-Joseph.

Le tir

M. Joseph Mecteau s'est classé premier dans un concours de tir pour amateurs, ces jours-ci.

Victoire des Wanderers

Halifax, 13. (P.C.)—Les Halifax Wanderers ont défait les Trojans de St-Jean par 36-22 hier soir, dans la première partie de leur série pour le championnat senior des provinces maritimes.

La course du Y.M.C.A.

La course annuelle de trois milles du Y. M. C.A. aura lieu le 24 mai prochain a-t-il été annoncé hier.

St-Jean-Port-Joli

Fête intime

Le soir de Pâques un cercle nombreux de parents et d'amis se réunissaient chez M. Edmond Chamard pour fêter les noces d'argent de M. et Mme Calixte Chamard. On est venu très nombreux au rendez-vous. En plus des héros du jour, un remarquait dans le groupe: M. et Mme Calixte Chamard, parents de nos jubilaires et dont un célébrait les noces d'or il y a deux ans, M. et Mme Edmond Chamard avec leurs filles et garçons, Gabrielle, Antoinette, Gemma, Lucile, Thérèse, Achille, Paul, Jean, Luc et Jacques, M. et Mme Damase Chamard, leurs fillettes Fernande et Agnès, Mlle Marie-Louise Chamard, M. et Mme Moïse Gauvin avec leur fillette, Lucienne, M. et Mme Ernest Chamard,avec en plus Mlle Anna et MM. Albert, Georges et Henri Chamard, Mlles Corinne et Hélène Chamard, Mme Napoléon Chamard, M. et Mme Edmond Marier, M. et Mme Aimé Marier, Mlles Edithe, Fernande, Luciana et Gemma Marier, M. Emile Marier, M. et Mme Edmond Gagnon, Mlle Raymonde et M. Albert Gagnon, M. et Mme Arthur Fortin, Mlles Marguerite, Georgette et Lucile Fortin, M. et Mme Albert Morin, Mlles Corinne et Yvette Morin, M. et Mme Ernest Dubé, MM. Zotique, Joseph et Willie Duval, Mlles Thérèse et Grazia Duval, MM. Baptiste et Léo Pelletier, MM. Donat et Camille Gamache, Albert Dupont et Antoine Robichaud, Mlle Germaine Robichaud, MM. Jean et Azilas Chouinard, MM. Léopold et Henri, Jean et d'autres encore dont nous n'avons pu recueillir les noms.

A leur arrivée, les jubilaires sont accueillis par des feux d'artifice et des cris de joie. Puis l'un après l'autre, chacun s'empresse autour d'eux pour leur souhaiter heureux anniversaire, on accompagne ses vœux d'une poignée de main. Mlle Lucienne Gauvin fait la lecture d'une adresse joliment tournée, et Mlle Agnès Chamard, nièce et filleule des jubilaires, présente le bouquet de fête.

Puis ce fut le tour des chansons, chanteurs et chanteuses étaient en veine et n'avaient pas la prétentiese et trop ridicule envie de se faire prier. Les plus gaillards exécutèrent en groupe plusieurs chansons à reprise d'un franc comique.

Entre temps, quelques rares discours interprétèrent l'immortelle élégie, "le Lac", une tendre "mélodie dédiée à une fiancée de quinze ans" de Lamartine, et une pièce savoureuse de Sully Prudhomme intitulée "Les Yeux". Vers minuit tous se mirent à table où les mets les plus exquis firent les délices des gourmets. M. Gauvin fut chargé de l'allocution de circonstance. Il dégagea les principaux caractères de cette fête formula des vœux et proposa la santé de nos heureux jubilaires. En son nom et au nom de son épouse, M. C. Chamard remercia avec effusion les organisateurs de cette belle fête qu'on lui avait préparée. Après le réveillon les chanteurs continuèrent d'égayer la compagnie. Des couples joyeux se forment et l'on exécuta quelques danses. La veillée se prolongea jusqu'au matin, toujours amusante, toujours joyeuse et pleine d'entrain.



Mme CONSTANCE WILSON SAMUEL, l'une des plus brillantes patineuses de fantaisie du Canada. Elle appartient au Toronto Skating Club.

Le Lorettеville

Voici que notre saison de hockey est terminée et nous sommes heureux d'annoncer à nos joueurs et aux gens de Loretteville qui nous ont encouragés durant cette saison que nous aurons un banquet, dimanche 17.

Nous savons que beaucoup de gens se sont intéressés aux parties que le Lorettеville a jouées cet hiver et c'est pourquoi nous faisons un rapport de ces parties :

Club	Club	
St-Charles	Loretteville	6 – 1
Loretteville	Rialto	5 – 2
Beauport	Loretteville	4 – 2
L'Un. Libérale	Loretteville	4 – 3
Loretteville	Union Lib.	5 – 2
Loretteville	Bérubé Oil	11 – 3
Loretteville	L'Evènement	7 – 3
Loretteville	Com. des Liq.	1 – 0
Dery	Loretteville	7 – 5
Loretteville	Teint Doreh	14 – 2
Loretteville	St-Joseph	3 – 2
Loretteville	Charlesbourg	2 – 2
Loretteville	Charlesbourg	3 – 2
Loretteville	Federal Oil	6 – 4
Loretteville	Maison Boucher	13 – 3
Loretteville	Adanac Oil	6 – 4
Loretteville	L'Evènement	8 – 1
Loretteville	L'Un. Lib.	8 – 1
Loretteville	Brasserie Bos.	10 – 4
Loretteville	Ecole Technique	6 – 3
Loretteville	Magasins Guy	6 – 3
Loretteville	L'Evénement	5 – 4
Loretteville	Ecole Technique	7 – 4

Total 19 parties gagnées; 1 partie nulle; 4 perdues.

-Dans nos Theatres-

BILLETS POUR L'OPERA EN VENTE DEMAIN

Un très gros succès en perspective. Beau programme; prix modérés.

Il est vrai que c'est le seul grand événement théâtral et musical de la saison, mais les quelques jours d'opéra la semaine prochaine au Capitol s'annoncent, comme c'est le cas à Montréal, de la plus brillante façon. Déjà, même du dehors de la ville, affluent les demandes d'informations et il ne fait aucun doute que les billets vont s'enlever très rapidement.

Aux pris demandés par la direction, qui représentent une diminution de 20% à toutes les places, personne ne se refusera le rare plaisir d'entendre de l'opéra français dans de bonnes conditions.

Il faut aussi que tout le monde sache que l'opéra peut être entendu parfaitement et le jeu des acteurs suivi avec intérêt de quelque rang que l'on soit placé au Capitol. Les amateurs ne doivent donc pas se priver d'un plaisir comme celui-là parce que certains ne pourraient s'offrir des places dans les premiers rangs. Ailleurs on va à l'opéra, au concert, même dans les derniers rangs de la galerie et on en est très heureux. Laissons donc certaines mauvaises habitudes créées par la guerre de ne vouloir assister à un spectacle qu'aux places dispendieuses. Il n'y a pas de première ni de seconde classe au Capitol et il est aussi chic d'être en arrière de l'orchestre ou au balcon que d'occuper les premiers rangs d'orchestre.

Aussi les places à prix extrêmement modiques devraient s'enlever demain avec une grande rapidité.

Nous rappelons le programme. Mardi soir, "MIGNON", mercredi matinée, "FAUST"; mercredi soir "LA TOSCA"; jeudi matinée, "CARMEN"; jeudi soir "ROMEO ET JULIETTE".

Communiqué.

AU CARTIER

"Hell Divers" est la grande attraction aujourd'hui et jeudi

Les interprètes de "Hell Divers" sont Wallace Beery, Clark Gable, Conrad Nagel du côté des hommes, les étoiles féminines sont Marjorie Rambeau, Dorothy Jordan et Marie Prévost. Cette vue a trait à l'aviation navale. On voit se dérouler devant les yeux des scènes magnifiques, sur un panorama exceptionnel; il s'y entremêle une toute gracieuse idylle.

En outre de la vue spéciale, une comédie musicale et chantante, "Fotomédie musicale et chantante, "Footdans une comédie, "Nickel Nurser", et les Nouvelles Universelles de "La Presse" complètent le programme.

(Communiqué)

AU THEATRE CARTIER



CLARK GABLE, MARJORIE RAMBEAU et WALLACE BEERY dans "HELL DIVERS", en vedette au théâtre Cartier, en même temps qu'une comédie de Charlie Chase, "NICKEL NURSERS", et une revue "FOOTLIGHTS".

AU RIALTO

GAYNOR et FARRELL au Rialto Aujourd'hui et Demain

Dans "Merely Mary Ann", Janet Gaynor présente à ses millions d'admirateurs un bref mais céleste bonheur après une vie de labeur et de misère — d'amour sans richesse, et puis de richesses sans amour — et finalement un dénouement aussi délicieux qu'il est surprenant — tel est la sorte de rôle que remplira la charmante Janet Gaynor. Charles Farrell, qui fait le plus beau travail de sa carrière vis-à-vis de l'étoile aux cheveux rougetitien — des décors qui sont des parfaites copies de leurs originaux anglais — un récit intensément humain et vivant — une distribution notable d'autres acteurs et actrices à la tête de laquelle se trouvent Berryl Mercer et J.-M. Kerrigan — telles sont les raisons additionnelles de la popularité de cette offre unique à l'écran.

Une autre belle vue sera au même programme. "One Heavenly Night" avec l'artiste bien connu John Boles.

Communiqué

AU VICTORIA

D'aujourd'hui à vendredi Warner Baxter dans "Surrender" et autres attractions

Dans "Surrender" les étoiles sont Warner Baxter et Leila Hyams, habilement secondés par Ralph Bellamy, C.-Aubrey Smith, Alexander Kirkland, William Pawley, Howard Phillips, Bodil Rosing, Bert Hanlon et Tom Ricketts. Cette vue a pour base le fameux roman de Pierre Benoit, "Axelle", qui raconte l'histoire d'un prisonnier français de la guerre qui devient amoureux d'une belle Prussienne. Celle-ci combat son amour pour le guerrier, mais son amour désespéré a finalement le dessus sur ce qu'elle considère comme son devoir envers sa patrie.

En outre de la vue ci-dessus nommée, plusieurs très intéressantes comédies et autres sujets courts compléteront le programme.

(Communiqué)

AU PRINCESS

"Front Page"

Le meurtrier s'échappe, les sirènes hurlent, les mitrailleuses crépitent au moment où commence la chasse à l'homme, et les meilleurs reporters fouillent la ville pour trouver le meilleur récit de la ville. L'histoire intime du journalisme avec ses dialogues pleins d'esprit de répartie et tout vibrant à l'action rapide d'un drame prenant. Cette vue commence aujourd'hui pour quatre jours.

(Communiqué)

FRANCAIS
MARDI, MERCREDI
Bob Custer dans
RIDERS OF THE NORTH
Aussi Georges O'Brien dans
A HOLY TERROR
et 9e épisode de la série
HEROS OF THE FLAME
Avec Tim McCoy
Aujourd'hui, matinée ... 10c
" Soirée ... 15c

★ CANADIEN ★
FOYER DU FILM PARLANT FRANCAIS
GEORGES MILTON dans
"LE ROI DU CIRAGE"
En programme double avec
"LE CHANT DU HOGGAR"
Heure de représentations
Le Roi du Cirage
2.08, 6.30, 9.40 heures p. m.
Le Chant du Hoggar
12.45, 3.55, 8.45 heures p. m.
Documentaire sur la vie de Briand
1.55, 4.50, 8.35 heures

THEATRE IMPERIAL
Aujourd'hui — Vues parlantes
"SIDE SHOW"
avec
WINNIE LIGHTNER
COMEDIE— NOUVELLES— CARTON—
aussi
"The Sky Raiders"
avec
LLOYD HUGHES

CAPITOL
MATINEE 26c TAXE DE 4% DU GOUVERNEMENT COMPRISE
2 AUJOURD'HUI GRANDES VUES 2
Retour, sur demande publique, de la superbe opérette
"VIENNESE NIGHTS"
(WERE MADE FOR LOVE)
par Sigmund Romberg et Oscar Hammerstein 2nd avec
ALEXANDER GRAY et VIVIENNE SEGAL

THEATRE PRINCESS
Aujourd'hui — Vues parlantes
"FRONT PAGE"
Adolf Menjou, Mary O'Brien
aussi
"MEET THE WIFE"
Lew Cody, Laura La Plante

L'amour le dépouille de la fortune et de l'honneur !
Edward G. Robinson dans
THE HATCHET MAN
avec LORETTA YOUNG
Mat.: à 2 P. M.
Soirs: à 7 et 8.20 P. M.

THEATRE RIALTO
Aujourd'hui
Charles Farrell, Janet Gaynor
dans **"MERELY MARY ANN"**
aussi John Boles dans
"ONE HEAVENLY NIGHT"
Adm. Mat. ... 10 cts

CLASSIC
Aujourd'hui
Richard Dix, Jackie Cooper
"YOUNG DONAVAN'S KID"
aussi Marion Davies dans
"BACHELOR FATHER"
Adm. Mat. ... 15 cts Soir ... 25 cts

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

La vente de blé du Farm Board à l'Allemagne est à l'eau parce que l'offre d'un crédit de 25 pour cent a été rejetée.

PROGRAMME SPECIAL **CARTIER** AUJOURD'HUI ET JEUDI



Aussi **CHARLIE CHASE et THELMA TODD dans "THE NICKEL NURSER"**
"FOOTLIGHTS", une revue de chansons, danse et musique, et les Nouvelles Universelles de "La Presse"



AVEC
WARNER BAXTER
Leila Hyams
—AUTRES ATTRACTIONS—
COMEDIE SPECIALE
"TAKE 'EM & SHAKE 'EM"
EDDIE CANTOR
dans **'THE VOICE of HOLLYWOOD'**
Cartoon et autres Featurettes

C'est mon Gendre

par C.-H. Wellington

No 1 — ÇA COMMENCE A CHAUFFER



PROPRIETAIRES : IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES JOURS AVANT LE DEMENAGEMENT SI VOUS AVEZ DES LOGEMENTS QUI NE SONT PAS LOUES ANNONCEZ-LES

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Itée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30 p. m. crédit soit. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion et plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :
ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 6e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 371 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0383
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Fr-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (Itée)
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-1130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 3-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0682
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0484
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 2ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 113 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606&31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE J.-EDM, 152 St-Jean. Tél. 2-0843
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC P.-X.-LEON, 114 14ème rue, (Limoilou). Tél. 4-1962
FORTIN, Mme E. 74 4ème Ave, Québec-Ouest. Tél. 2-4790&11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 357 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1351B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768
237 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIDOUX ADELARD, 91 de rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Cardinière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 1461½ 3ème rue Tél. 4-0320
MARTEL, ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 139. Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Richelieu. Tél. 3-2035
PAGEAU J., 695 de la Canardière. Tél. 4-038
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297 1-2 14ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6788
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

HOMMES ET FEMMES pour un nouvel item de 25c se vendant vite. Profit 200%. Agents absent que ca se vend comme du pain. Echantillon. Envoyez 25c pour échantillon. Scientific Mfg Company, 2436 rue Notre-Dame Est, Montréal. 7avr-26fs-1b

AGENTS HOMMES OU FEMMES avec ou sans automobile, expérience ou non, Québec et province, nouvelle invention, gros revenu, chance de promotion pour les meilleurs vendeurs. Casier 448, "Le Soleil". 12avr-4fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

JOLI CHIEN POLICIER âgé de 7 mois, à vendre. S'adresser à 121, rue Notre-Dame-des-Anges, tél.: 9594. 12avr-6fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 22mrs-26fs-5r

APPARTEMENTS LOUISE, 9 Place George V, près du Manège Militaire, suites idéales pour petite famille. Prix modérés. Tél.: 2-0526. Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre. 13avr-6fs-5r

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge, possession immédiate. S'adresser No 57, Grande-Allée, tél.: 2-1885. 5avr-26fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361, Salaberry tél.: 6987. Rita 4-0131. Très modernes, à partir de $35.00. S'adresser au concierge. 5avr-26fs-5f

SUITE DE 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14 avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 203, St-Paul, tél.: 2-6403. 7avr-6fs-5f

APPARTEMENTS LAVAL, 16, rue Laval, appartements de 5 et 6 pièces, chauffés, poêle à gaz, glacière, fournie, eau chaude à l'année, endroit paisible. S'adresser tél.: 2-5951. 9avr-6fs-5b

AVENUE LAURIER, appartements modernes, 5 chambres plus bain, frigidaire, occupé par des gens mariés, rue tranquille, garage gratis, prix minime. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 11avr-6fs-5r

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements, meublés avec gaz, électricité, près 2e Rue, et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 12-13-15-16avr-5

RUE ST-JEAN, No 51½, magnifiques petits logements, 4 pièces meublés ou non, très modernes, eau chaude à l'année. Conviendraient pour bureau. M. Robitaille, No 574 rue St-Jean, tél.: 5311. -5f

APPARTEMENT à louer, meublé, chauffé, eau, gaz, dans la chambre fournit chambre de bain. S'adresser 266½, du Roi, tél.: 3-3279. 13-15avr-5f

APPARTEMENTS ALICE, 29 avenue Laurier, près du Parlement, suites de dimensions différentes, services du concierge, eau chaude, etc. Localité paisible à des prix raisonnables. 5r

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT de 2 ou 3 chambres meublées, ou non, à louer. S'adresser à 171, 3ème Avenue, tél.: 4-3151. 12avr-6fs-5b

BEAUX APPARTEMENTS de 2 et 3 chambres, chauffés, meublés ou non, poêle à gaz, glacière, etc., situés à 38 Ste-Angèle et 28½, rue St-Flavien et 41 rue des Remparts. Tél.: 2-3381. 31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26avr. -5r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boiseau Picher, notaire, 24, avenue Turnbull, Québec, téléphone: 2-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par citerents montants, au taux de 6%. En ville. S'adresser J.-A. Pouliot, N. P. 26 avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 22mrs-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m. tél.: bureau 4-2918, rés. 3-2459. 18mrs-26fs-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 9avr-26fs-7r

$3,000 ET $1,500 à prêter sur première hypothèque en ville. S'adresser Emile Delâge, N. P., 54, du Pont, tél.: 4-1941. 12avr-6fs-7r

ARTICLES DE MENAGE

POELES—Empire, ligne compète de poêles. Spécialité: poêle pour petit logement, gaz, bois, charbon, aussi ligne spéciale pour installer avec brûleur à l'huile. Conditions avantageuses. Nous sommes aussi distributeurs des brûleurs à l'huile Taft. Aussi toujours en main poêles usagés de toutes sortes. La Cie d'Agences Québec, 29½, de la Couronne, tél.: 4-3652. 2avr-26fs-9r

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 1avr-26fs-9r

AMEUBLEMENT complet de maison à vendre. S'adresser 288 Grande-Allée et 276 rue Fraser. 7avr-6fs-9b

POELE A GAZ combiné au charbon ou à l'huile, très joli modèle, presque neuf, à vendre à un prix avantageux pour cause de départ. S'adresser à 360, 2ème Avenue, tél.: 5902. 8avr-5fs-9b

A VENDRE un ameublement complet de maison. S'adresser 71, avenue Murray. 11avr-6fs-9b

QUITTANT LA VILLE, vendrons meubles neufs modernes d'un appartement complet, cinq pièces à prix attrayant pour prompt acheteur. Téléphone: 3-1035. 12avr-4fs-9b

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, sets salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 11avr-26fs-9r

BEAU RUG de prélart Linoléum Jaspé, à vendre. S'adresser 131, Napoléon. 7avr-6fs-9b

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, sets salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 10mrs-26fs-9r

NOUS ACHETONS à domicile meubles, etc. Aussi à vendre poêles, roll-top de dame, divanette, bureaux, vitrines argenterie, lits, show-cases, etc. Bourget, 1114, Ancien Chantier, tél.: 2-8721. 11avr-4fs-9r

POELE LEGARE Windsor, avec réservoir, tout émaillé, gris perle et blanc, en très bon ordre, à vendre pour cause de départ. S'adresser 192, rue St-Joseph, Lauzon. 11avr-4fs-9b

COMPAS Sextant, cartes, étui-livres marine, table, buffet, chaises, portières, lits, matelas feutre, crin, lustres, sonnettes électriques, transformateurs, tortue, prélarts, tête caribou. 46 Ste-Hélène, tél.: 13Avr-3fs-9b

BARGAIN—Ameublement de maison en parfait ordre à vendre à très bon marché, comprenant: set de salle à dîner, cuisine et chambres à coucher, etc. S'adresser tél.: 4-4733. 11avril-3fs-9x

POELE A GAZ EMAILLE blanc, presque neuf, ayant coûté $70.00 à vendre à sacrifice. S'adresser à J.-P. Bédard, 72, rue St-Joseph. 12avr-4fs-9b

POELE-FOURNAISE émaillé gris et blanc, presque neuf, à vendre à bonne condition. S'adresser 65, 5ème Rue, tél.: 4-1411. 12avr-3fs-9b

A VENDRE 2 meubles de salon, chaise berçante et fauteuil, capitonnage et ressorts en parfait ordre, $4.00 pour les deux. Aussi un bon tapis-carpette vert, 3 verges3¼ verges, $5.00. S'adresser 163, rue Kitchener, ou téléphone 3-3167. -9b

ESSEX COACH 1929, rumble seat, pneus full balloon, char absolument neuf, vente cause maladie, aussi radio Philco neuf et tout un ameublement complet neuf à sacrifier. S'adresser 1275 St-Vallier, tél.: 3-4205. 13avr-6fs-9f

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE financier pour la vente d'utilités domestiques et commerciales, commerce intéressant et payant. Casier 439, "Le Soleil". 9avr-6fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

SPECIALITE: Parties de toutes sortes et marqués d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. Nous achetons toutes marques de chars. S'adresser Ludger Ferland Enr., No 105, 1ère Avenue, tél.: 4-2920. 14mrs-26fs-11f

AUTOMOBILE NASH à vendre en parfaite condition, prix raisonnable. S'adresser 144 avenue Murray, entre 10 h. a.m. et 2 h. p. m. 12avr-10fs-11b

CHRYSLER 1928 SEDAN 4 portes 6 cylindres, 5 passagers, en parfait ordre, à vendre pour cause de mortalité. S'adresser à 128, d'Aiguillon, tél.: 2-6027. 9avr-6fs-11f

OLDSMOBILE LANDAU 1928 5 passagers en très bon ordre sur tous rapports. S'adresser à 321 rue du Roi, tél.: 5-3923. 9avr-6fs-11f

A VENDRE AUTOMOBILE 5 passagers Hudson sedan 6 cylindres comme neuf, une vraie occasion. S'adresser à 136, avenue Murray, tél.: 7656. 9avr-6fs-11f

PACKARD 6 CYL. SEDAN 5 passagers 1928, peinture neuve, pneus pratiquement neufs, moteur en parfait ordre, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à 205 Richelieu. 9avr-6fs-11f

CHARS USAGES—Choix très varié de bons chars, toutes les marques, tous les modèles, tous en très bon état. Prix depuis $50.00. Termes faciles. Legaré Auto & Suply, 405, St-Paul, tél.: 4-4681. 7avr-26fs-11f

CHARS USAGES

CHEVROLET Sport Sedan 1931 en parfait ordre $675, avec conditions faciles, ainsi qu'une quantité d'autres modèles Chevrolet et Ford 30 et 31. J.-L. Drolet Enr., 284 St-Joseph. 18mrs-26fs-11f

A VENDRE un Chevrolet sedan, 4 cylindres, modèle 1928, 5 bons pneus, en parfait ordre. S'adresser par téléphone au 4-4383. 12avr-6fs-11b

BONNE OCCASION—Nash Sedan 7 passagers avec pneus neufs, conviendrait pour faire un taxi, carrosserie au duco, en bon ordre, $350.00. S'adresser entre 2 et 3 heures à 2-3523. 12avr-4fs-11r

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker, Durant, Chevrolet, De Soto. Bon ordre, conditions faciles. Couture Motor Sales, 93, d'Abraham, tél.: 7163. 8avr-26fs-11r

OAKLAND sedan 4 portes, et un De Soto sedan 1929, en très bon état de marche. Conditions faciles S'adresser Alphonse Legaré, 97, côte d'Abraham, tél.: 2-0894. 8avr-6fs-11r

CHEVROLET SEDAN 1928 en parfait ordre. S'adresser 204 d'Aiguillon. 11avr-5fs-11f

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES —Etant obligés de déménager nous offrons tous nos chars usagés à des prix d'occasion d'ici au 1er mai. Côté & Côté Limitée, 112, boulevard Langelier, tél.: 7159. 7avr-26fs-11f

VOULEZ-VOUS UN BON CHEVROLET sedan, modèle 1926, très propre, en très bonne condition, économique, à bon marché. Adressez-vous à 449¾, rue St-François. 9avr-6fs-11f

A VENDRE un auto Buick sedan 5 passagers 1928, spécial six, en très bon ordre et à très bas prix. S'adresser à 107, avenue Bougainville. 9avr-6fs-11f

BUICK 8 CYL. SEDAN 5 passagers 1931 n'ayant que 3,000 milles de fait, à vendre pour cause de maladie. S'adresser à 13, Bourlamaque. 9avr-6fs-11f

DURANT SEDAN 1929, 6 cylindres propre et va comme un neuf, avec licence 1932. Faut vendre d'ici à quelques jours à $300.00. Appelez 4-4527. 9avr-4fs-11f

VRAI BARGAIN POUR prompt acheteur, un Nash sedan 1927, propre comme neuf, et en très bon ordre. S'adresser à 113, 8ème Rue, Limoilou. 9avr-6fs-11f

ROOSEVELT SEDAN 5 passagers modèle 1929 de première qualité, sur tous rapports, à vendre à très bas prix pour prompt acheteur. S'adresser à 1501, du Pont. 9avr-6fs-11f

CHEVROLET COACH 1929, 5 passagers en parfaite condition, à très bon marché. S'adresser à 38, St-Germain, tél.: 3-2985. 9avr-6fs-11f

ESEX COACH 6 CYL. 5 passagers en bon ordre comme un neuf, à vendre à très bas prix. S'adresser à 1065, St-Vallier. 9avr-6fs-11f

BUICK sedan 1927 5 passagers, en très bon ordre, peinture et moteur comme neuf. S'adresser à 4, rue Dolbeau. 9avr-6fs-11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées, pour toute marque de char, pneus, batteries tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264 St-Vallier, tél.: 4-1006. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-11-12-14-16avr 11f

CHRYSLER 75, modèle 1929, sedan à 5 places, ayant fait peu de millage, en parfait ordre, à vendre à un prix très bas. Excellente occasion qui mérite d'être considérée par celui qui aime les bargains. S'adresser par téléphone 8925. 13avr-3fs-11b

AUTOMOBILES DEMANDES

BON CHAR USGE demandé, coupé rumble seat, préférence pour un Ford. Inutile de répondre si non à pour bargain. Comptant. Ecrire tous détails à Casier 454, "Le Soleil". Réponse assurée. -12b

A VENDRE OU A LOUER

SILLERY SUR LA LIGNE du tramway, maison seule de 8 chambres, neuve, terrain de 40x179, à louer ou à vendre payable comme loyer. Notaire Samson, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 12avr-6fs-14r

BOUTIQUES A LOUER

SHOP A LOUER pour tout genre d'ouvrage, excepté réparation d'automobile. Libre dans le moment. S'adresser 85 Richardson. 12avr-2fs-15r

A LOUER LOCAL 30x24, situé à Limoilou. Pouvant servir comme boutique, garage, etc., très chaud. S'adresser 683½, 7ème Rue, Limoilou, tél.: 4-2990. 12avr-6fs-15b

A VENDRE OU A LOUER

MANUFACTURE A LOUER

OU A VENDRE avec maison privée, terrain, coin Ste-Thérèse et Bayard. Aussi garages à louer rue St-Cyrille, Nos 515-, et 26 Bayard. Aussi machine à additionner Burrough à vendre. S'adresser Alex Blondeau, 157, Ste-Thérèse, tél. 9402. 8avr-26fs-27f

BREVETS

A VENDRE BREVET d'invention d'un crochet automatique pour perches de tramway et portes de tous genres. Pour plus détails s'adresser M. J.-Lucien Brousseau, 1225 rue St-Vallier, tél.: 5580. 5avr-20fs

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux et salles d'échantillons à louer, de différentes grandeurs, dans l'édifice Lambert, 37 de la Couronne. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 8102. 24mrs-26fs-17f

BUREAUX OU SALLES d'échantillons, chauffés, éclairés, S'adresser 66, de l'Eglise, édifice Jinchereau, tél.: 9226. 24mrs-26fs-17r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes, situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'information, bureau de l'administration, le "Soleil". 24mrs-1.no.-17b

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plancher, entrées différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Fossés. S'adresser Emile Carrette, 34, côte d'Abraham ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4825. 5avr-26fs-17r

BUREAUX à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 6avr-26fs-17f

BUREAUX de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, élévateur pour passagers et marchandises. Service du concierge, à proximité des gares de chemins fer. S'adresser édifice Lachance, 263 St-Paul, tél.: 2-6403. 7avr-6fs-17r

CHALETS

CHATEAU-D'EAU, joli chalet dans les sapins près des cascades, 5 minutes de la gare, à louer ou à vendre payable comme loyer. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 12avr-6fs-22r

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, Ste-Marguerite. 29ao-1.no.-23b

CHAMBRE à louer dans famille privée, sans enfant, usage bain, téléphone, pension si désirée. S'adresser 71, St-Michel. 7-9-12avr-23r

CHAMBRE A LOUER avec ou sans pension eau chaude et froide dans la chambre, dans famille anglaise. Fille d'ouvrage à la journée. Tél.: 2-1011. 12avr-2fs-23b

VOUS TROUVEREZ 2 petites chambres, prix modérés, très propres, dans centre de la ville, usage bain et téléphone, pension si désirée, comme chez soi. S'adresser Mlle Marier, 31 d'Aiguillon, tél.: 2-4637. 13avr-3fs-23b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré, 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-1.no-24b

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue, convenable pour 2 personnes. Autre petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue Ste-Elisabeth. 18mrs-26fs-24r

APPARTEMENTS de 3 et 4 chambres, chauffés, très propres, usage d'un poêle à gaz. Possession 1er mai, $20.00 par mois. S'adresser à Mme T. Ouellet, 90, Lavigueur, tél.: 3-4984. 11avr-4fs-24b

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 et montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 24mrs-26fs-24r

PLACE HELEN—Belles chambres doubles, meublées et confortables, avec cuisinettes ou boudoirs, convenables pour couples mariés ou de jeunes filles. Endroit central, tranquille et privé. Bain et téléphone. S'adresser au concierge 28 Couillard, tél.: 2-1770. 7avr-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE genre boudoir, dans maison neuve, dépense froide, armoire, eau gaz dans chambre, vue magnifique, garage et boutique à louer. S'adresser 1½ Sherbrooke, tél.: 3-3563. 9avr-6fs-24f

CHAMBRES A LOUER

138-142 RUE STE-ANNE. Vous y trouverez chambre double et simple avec eau courante. Vue sur la rue, galerie, aussi appartements sur 1er et second plancher, tél.: 2-6177. 9avr-4fs-24r

TRES BELLE chambre à louer dans famille privée, usage du bain et téléphone. S'adresser à 162, rue Fleurie, près de la rue de la Couronne, tél.: 3-3197. 9avr-6fs-24x

No 375½ RUE St-Jean à louer chambre ensoleillée, meublée, chauffée, eau chaude dans la chambre. Une autre convenable pour 2 personnes, bain, téléphone privé, sur même plancher, prix réduits. Tél.: 2-6930. 5avr-26fs-24r

45 DES REMPARTS, à louer grandes chambres avec eau courante, 2 châssis et 3 châssis, en avant, richement meublées, avec set de chesterfield, avec gaz, bain, avec douche, usage du téléphone, place tranquille. Prix modéré. 8avr-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer dans maison privée, eau courante dans la chambre, usage du bain et téléphone. S'adresser tél.: 4-1278, 154, rue St-François, coin Laliberté. 11avr-6fs-24r

BELLES CHAMBRES à louer libres 1er mai, 1er et 2ème étage pour couple marié ou jeunes filles et jeunes gens, place tranquille. S'adresser à 59, rue d'Aiguillon, tél.: 2-4937. 11avr-6fs-24r

BELLES CHAMBRES à louer meublées, chauffées, avec armoire, garde-robe, lavabo, dans chaque chambre. Aussi, porte privée seule. Tout près de l'église St-Sauveur. S'adresser 32 Montcalm, tél.: 3-1317 7avr-10fs-24f

GRANDES CHAMBRES double et simple, confortablement meublées, bien éclairées, plancher de bois dur, chambre bain, place tranquille, usage du téléphone, prix modérés, situées Haute-Ville, 29 Charlevoix. 12avr-6fs-24r

MAGNIFIQUE grande et petite chambre très ensoleillées, aussi joli grand boudoir, riche ameublement de chesterfield, moderne, eau chaude, bain, usage téléphone, prix modéré. S'adresser 10, Haldimand, tél.: 2-8390. 12avr-6fs-24r

CHAMBRE A LOUER pour dame ou demoiselle respectable, bonne chambre meublée, nouvellement décorée, très ensoleillée, eau sur même étage, téléphone, privilège petite cuisine, $2.50 par semaine. 21, des Zouaves. 12avr-6fs-24b

CHAMBRE PROPRE, pour dame ou monsieur dans maison ou l'on ne prend pas de touriste, améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser à 7, rue Ste-Famille. 12avr-26fs-24r

CHAMBRE BOUDOIR à louer, bien chauffée, téléphone et chambre de bain sur même étage, eau chaude à l'année. S'adresser 145, rue Scott, appt. 2, tél.: 2-8369W. 9avr-6fs-24r

A LOUER grand salon spacieux avec foyer, pour 2 ou 3 personnes, 2 grands garde-robes, avec miroirs, eau dans la chambre, à prix modéré et dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi avec cuisinette, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser à 24-24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 12avr-6fs-24b

BOIS, CHARBON

CHARBON dur garanti aucune pierre, meilleure qualité. Stove $14.75 la tonne, sac 100 lbs, 50cts. Cook $12.00 la tonne, en sac. Connell Coal 50 avenue Conway, tél.: 4-4780. 22mrs-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes 4 pieds érable et merisier $11.00 corde, voyage $3.00. Moyenne grosseur $10.50, $2.00 voyage. Délignures $2.40 voyage, Epinette $2.30. Bois de corde, etc. Téléphones à 9629, Bois de corde, etc. Téléphones à 9629, Côte Bells, Québec. Edouard Ruel Limitée. 26mrs-26fs-30f

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer 171, Aqueduc, tél.: 6618. 14mrs-26fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 12avr-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

AVIS AUX INTERESSES—Tire Shop à vendre, avec tout son outillage, tel que pneus jacks, compresseur, weaver, machines à faire les patchs, plate pour tubes. Pour informations s'adresser à Caron Tire Shop, coin du boulevard des Fossés et Dorchester. 22mrs-26fs-31b

BOUTIQUE DE FORGE à vendre, bonne condition, seul forgeron dans l'endroit, vente pour cause de santé. S'adresser à Emile Garneau, Belcourt, Abitibi. 8avr-6fs-31b

SALLE A MANGER à vendre sur la rue St-Joseph, avec lunch, comptoir et tout l'ameublement, possession immédiate pour cause de maladie. S'adresser 53, Grant, ou tél.: 4-4095. 11avr-6fs-31r

ICE CREAM PARLOR, restaurant meublé, à vendre, outillage et accessoires complets, bon poste, situé rue St-Joseph. Pour détails tél.: 4-3431. 11-13-16avr-31r

CORDONNERIE des mieux outillées, très bon poste, grosse clientèle à vendre ou à échanger pour place de campagne, cause santé. S'adresser 1090, rue Ste-Cécile, Trois-Rivières. 12avr-2fs-31b

SALE DE POOL ET BILLARD

A VENDRE possession immédiate. Homme actif seul, pouvant se faire $30.00 à $40.00 par jour, comptant, $1,500.00 à $1,800.00 et balance comme loyer, au centre de la ville. Contenu salle de pool, salon de barbier et quick lunch avec bail de 10 ans. Très bas prix. Ecrire Casier 452, "Le Soleil". 13avr-4fs-31b

COTTAGES A LOUER

DEUX JOLIS cottages, électricité, eau chaude et froide, bain, près de l'eau 9 milles de Québec, l'un très bien meublé à louer pour gens riche seulement S'adresser par téléphone 6819 ou 237 Boisseau 7avr-6fs-33b

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES du "SOLEIL".



CHAMBRES A LOUER

BELLE CHAMBRE boudoir, bain sur le même plancher, eau chaude à l'année, usage téléphone, conviendrait pour personne seule Sadresser sur les lieux 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 9avr-6fs-24r

GRANDES CHAMBRES à louer, bien éclairées, chauffées à l'eau chaude, avec usage du bain et téléphone. S'adresser à 259 d'Aiguillon, tél.: 3-3928. 13-15-16-19avr-24f

CHAMBRES DEMANDEES

2 JEUNES FILLES désirent chambres boudoir dans famille privée, usage d'un piano, endroit central de la ville. Ecrire Casier postal 296, Haute-Ville, Québec. 12var-3fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 1avr-26fs-27f

BISSON & GIROUX.—Nous venons de recevoir 2 chars de chevaux. Pesanteur 1200 à 1300 lbs. Belle jument pour cultivateur. Au plus bas prix du marché. Coin des rues Aqueduc et Ste-Thérèse. 5avr-26fs-27f

EXPRESSE de livraison en très bon ordre, roues caoutchoutées à vendre à bonne condition pour prompt acheteur. S'adresser Georges Létourneau, chez Myrand & Pouliot Ltée, 215, St-Joseph, Québec. 9avr-6fs-27b

10 BONS CHEVAUX à vendre, pesanteur 1400 à 1800 lbs. Aussi bon harnais double. S'adresser J.-L.-P. Breton, 211, Hermine, tél.: 7776. 9avr-6fs-27b

A VENDRE 3 bons chevaux ainsi que voitures d'été et d'hiver, en parfait ordre. A louer écurie de sept places ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser Jos. Côté, Limitée, 188, St-Paul, tél.: 2-1272. 9avr-6fs-27r

BOIS, CHARBON

CHARBON Coke 25c la poche. Coke 4 poches pour $1.00. Stove, Chestnut 75c la poche. Délivrer dans toutes les parties de la ville. S'adresser A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 18mrs-26fs-30f

A BAS PRIX chez Cyrille Bussières, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Bois franc sec, délignures 20c la poche, 6 poches pour $1.00. Croûte érable, merisier, $3.00. Bois franc scié et fendu, $2.75 bon voyage. Erable 2 pieds 2 pieds ½, scié et fendu et charbon de toutes sortes. 9avr-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove et Chestnut 75c, Cook 4 poches pour $1.00. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.50 le voyage. J. Racine, 299, Canardière, téléphone 4-4026. 22mrs-26fs-30f

CHARBON DUR, Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche, charbon bois franc 25c la poche, Cook bien sassé 25c la poche. Livré par quantité de 4 poches et plus. S'adresser Mme F. Hébert, 191, St-Germain, tél.: 3-4844. 4avr-26fs-30f

DEMENAGEMENTS

DEMENAGEMENT, CHARROYAGE général. Spécialité déménagement (longue distance) et ville à des prix raisonnables. Pour renseignements adressez-vous ou téléphonez à Henri Bourassa, 154, rue Montcalm, Québec, tél.: 7815. 26mrs-26fs-35f

CHARROYAGE GENERAL — Comme par le passé, je m'occupe de tout voyage à la campagne, Voitures et camion-auto couverts pour coffre-fort et piano. Ch Martel Enr., No 129, Latourelle, bureau et résidence, tél.: 3-0285. 28mars-26fs-35f

DEMENAGEZ-VOUS LOIN? Si oui, nous pouvons emballer vos meubles, verreries, etc., à très bas pr

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

RUE ST-PATRICE, 2 propriétés, 4 logements et un magasin, très bons revenus, constructions brique solide. Prix raisonnable, conditions avantageuses.
RUE COUILLARD, magasin loué $300 comme épicerie, excellent local, bail pour deux ans. Opportunité de faire un placement de 20%.
RUE MORIN, $500 comptant, balance comme un loyer, sans intérêts, maison de 6 chambres, cour, bonne construction.
RUE COUILLARD, grande maison de 18 pièces, façade en pierre de taille de Deschambault, côtés en brique solide, louée comme maison de chambres, donnant revenu de $960.00. Un acheteur sérieux bénéficiera d'un prix au-dessous de l'évaluation municipale, d'ici quelques jours seulement.

C.-E. MIGNER

Immeuble en général et assurances, 28, rue Montcalm, tél.: 8358, rés. 9821, ou 3-4549. 12avr-6fs-100f

IMMEUBLE

POUR tous genres de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation de propriétés résidentielles, terrains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEORGES PAQUET

Immeuble en général et assurance-feu, 59, rue St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 13avr-6fs-100f

A VENDRE BON MARCHE

MAISON 34x60, pour touristes, voisine du Château-Frontenac, angle nord-est des rues Mont-Carmel et Haldimand (16 rue Mont-Carmel, Pierre solide, 4 étages, plus cave, 22 chambres avec eau courante, chauffage huck-wheat. Vente en bas de l'évaluation municipale. Cause de santé, $5,000.00 comptant ou plus, conditions faciles. S'adresser

DE LA BRUERE FORTIER

Notaire, 47, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 9479 St-Roch, rés. le soir 202 avenue des Erables, tél.: 3-2580. 8avr-6fs-100f

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC

MAISONS à vendre. Loyers. Lots à bâtir. Estimés de construction. Propriétés commerciales. Evaluations sur demande. Emprunts. W.-F.-V. Atkinson, gérant, 21, rue Ste-Angèle, tél.: rés. 2-6239, bureau, 2-6605. 7avr-26fs-100r

ATTENTION AUX LOCATAIRES

DEVENEZ PROPRIETAIRES en achetant un terrain au Parc Preston Sillery. La plus belle situation de la banlieue, près des écoles et des tramways. Pourvus d'égouts, aqueduc, électricité. Payable $5.00 par mois à rente constituée ou autrement.
PROPRIETES et autres terrains situés dans les différents quartiers de la ville et de la banlieue. Epiceries licenciées, hôtel, restaurant et ameublements de maisons de chambres.

H.-P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 7avr-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

POSTE DE COMMERCE coin des rues Candiac et St-Laurent, 2 magasins, plus logis 5 appartements, chambre de bain. Système de chauffage $4,500.00. Conditions avantageuses.
162 CREMAZIE, construction neuve, magasin licencié plus 2 logis loué $40.00 par mois, chacun. Revenu total par an $1800.00.
28 RUE MONTCALM, maison terrain et garage 30x60 pieds, logis de 7 appartements, loué. Autres servant d'office privé plus 2 autres pièces vacantes $6,000.00. Termes faciles.
28½ MONTCALM, manufacture et machineries, 4,000 pieds de planchers. Possession immédiate, $6,000.00. Très peu de comptant.
LORETTEVILLE, propriété, magasin 24x 35 pieds, plus logis de 8 appartements $8,500.00. Echange considéré.
TERRAINS A VENDRE coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin. Bon poste pour fin commerciale

R. DROLET

194 avenue des Erables, tél.: 3-4217. 31mrs-26fs-100f

POUR ECHANGER votre propriété vendre votre propriété ou placer vos économies à 15%, adressez-vous

P.-F. LALIBERTE

Agent d'immeuble, tél.: 8281, 27 Jeanne-d'Arc. 4avr-26fs-100f

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS A LOUER de 6 chambres et chambre de bain, avenue Murray, aussi 26 et 30 avenue Murray, le tout chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser tél.: 3-4394 et 3-2522. 17mrs-26fs-61f

BEAU LOGEMENT à louer dans Jacques-Cartier, très propre, fini moderne, cinq appartements et prix raisonnable, situé à 387 rue de la Reine. Pour de plus amples renseignements téléphoner à 2-5701 9avr-2fs-61b

RUE ARTILLERIE, plain-pied 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garage à louer avec électricité, eau. Téléphone 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 6avr-6fs-61r

PRES EGLISE ST-MALO, beau logements 3-4-6 chambres, chambre bain. Bien propres. Aussi garage à louer. S'adresser Cyrille Boissière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 2avr-26fs-61f

265A RUE FRASER, 5 chambres, chambre bain en tuile, moderne, eau chaude à l'année.
52, AVE. PARENT, à louer en bas, ainsi qu'un 2ème étage 5 chambres, plancher bois dur. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0745. 19mrs-26fs-61f

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église des grands moulins à papier, prix de $16.00 à $25.00. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 22mrs-26fs-61f

2 LOGEMENTS à louer, un le soubassement, l'autre le 1er plancher, 5 chambres plus chambre à bain, planchers bois dur, galerie en avant et en arrière, chauffés, eau chaude à l'année. 275 St-Cyrille. 22mrs-26fs-61b

BELVEDERE plain-pied, propre, gai, plancher bois dur, bien chauffé, 6 chambres plus bain. Prix excessivement bas et surprenant. S'adresser immédiatement 69 Bourainville, tél.: 3-4134. 7avr-6fs-61f

LOGEMENT à louer 3ème étage, 5 chambres et chambre de bain, $25.00 par mois, chauffé. S'adresser 999 rue St-Vallier, tél.: 6461. 9avr-4fs-61b

ST-CYRILLE Nos 450, 454, 458, trois plain-pieds 1-2-3e étage, de 7 pièces plus chambre de bain. Fini moderne. Clair de neige, vidanges. S'adresser Oscar Flamond, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 ou 8167. 6avr-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER 224, 1ère Avenue, 6 chambres, bain, améliorations modernes. Réparé à neuf. Chauffé si désiré. Aussi 1 de 6 chambres, au faubourg St-Jean-Baptiste. S'adresser 222, 1ère Avenue, tél.: 4-3345. 13-16avr-61f

105, 8ème RUE, logement à louer, réparé à neuf, 5 chambres plus chambre bain, 1er étage. S'adresser M. Gauthier, 88, Lafayette, St-Malo, tél.: 3-2612. 8avr-6fs-61f

LOGEMENTS 4 chambres et chambre bain avec garage, clair neige et vidanges. Logements neufs, 1er ou 2ème étage, 149ème Rue St-Fidèle, $25.00, possession immédiate. S'adresser Alfred Dorval, 660, la Canardière, tél.: 4-4497. 8avr-6fs-61f

ST-CYRILLE, coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-2957. 7avr-6fs-61f

ST-PASCAL-BAYLON Nos 387-395-397-401 rue Champfleuri, 1er, 2ème, 3ème étage, plain-pied 6 pièces, plus chambre bain, finis modernes, planchers bois dur, voisin de l'église, grande véranda en avant et arrière, hangar sur même étage, prix $26.00 à $32.00. S'adresser téléphone 4-4182. 9avr-6fs-61b

LOGEMENT à louer 6 chambres plus chambre bain, 1er étage, très bien fini, bien éclairé, place tranquille, entouré d'arbres, magnifique vue de la ville. S'adresser P.-L. Lortie Ltée, 312 St-Joseph, tél.: 7171. 9avr-26fs-61b

84, ST-OLIVIER, maison seule, 9 chambres plus bain, chauffée, planchers durs, très propre. S'adresser Roméo Durocher, 65, St-Olivier, tél.: 2-5584. 9avr-6fs-61r

LOGEMENT ET MAGASIN, logement 6 chambres avec chambre bain, propre, aussi magasin avec 2 grandes vitrines et espace en arrière pour servir de bureau ou autres genres. S'adresser 174, d'Abraham, tél.: 2-7235W. 9avr-6fs-61r

A JACUES-CARTIER, logement de 7 chambres plus chambre de bain. S'adresser à 350 Richardson, tél.: 3-1585. 9avr-3fs-61b

BEAU LOGEMENT

SITUE plus belle partie de la rue Crémazie (boulevard), chauffé, 6 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, chair de neige et vidanges. Prix accommodant il faut louer. S'adresser 51 Crémazie, tél.: 6719. j.n.o-61b

LOGEMENTS à louer 15 St-Patrice, maison moderne, 5 chambres et bain, dépense, galerie, planchers merisier, chauffés, eau chaude, libre de neige et vidanges. Visibles 2 à 4, $43.00. 28mrs-26fs-61b

PAROISSE ST-DOMINIQUE à proximité de l'église, écoles, parc Champ de Bataille, logement 7 pièces plus chambre bain, 3ème étage, frigidaire si désiré. Sera rafraichi, chauffé, eau chaude à l'année. Téléphoner 4-4221 ou 6678. 11avr-6fs-61r

LOGEMENT neuf à louer des plus modernes, 6 chambres plus chambre de bain, coin de l'avenue Bigaouette et St-Mathias. Tél.: 9784. 11avr-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER 4 chambres, 1er plancher, prix raisonnable, situé à 137, des Franciscains, tél.: 7322. 11avr-4fs-61b

A LOUER 30 côte du Passage, Lévis. Logement huit chambres, plus chambre bain, chauffé, avec garage. S'adresser à The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, tél.: 2-7831 12avr-ofs-61r

A LOUER avenue Ste-Geneviève, No 29, maison de dix chambres avec deux chambres de bain. S'adresser à The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, tél.: 2-7831. 12avr-6fs-61r

LOGEMENT à louer dans St-Roch, rue du Roi, 5 chambres plus bain, chauffé. S'adresser au No 68, rue du Roi, tél.: 4-0110. 13avr-4fs-61r

LOGEMENTS A LOUER

116 MARQUETTE, quartier Belvédère, 5 chambres plus bain, planchers bois dur, chauffé, paroisse des St-Martyrs. Prix modéré. S'adresser tél.: 2-4316 ou 2-0494. 11avr-0fs-61r

49 ST-GABRIEL, FLAT 6 chambres, chambre bain, très chaud, garage, meublé ou non. 140, St-Patrice, local 18x28, plain-pied, vis-à-vis marché Berthelot.
87 St-Joachim, 7 chambres, ensoleillé, chambre bain, réparé à neuf, possession immédiate. S'adresser à H. Rinfret, 51, St-Gabriel, tél.: 2-4409. 9avr-26fs-61b

68 CHEMIN STE-FOY logement de 4 chambres plus chambre de bain, parquet en bois dur, passage spacieux et dépense. Chauffé et éclairé. Tél.: 5763. 9avr-6fs-61r

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 9avr-4fs-61r

LOGEMENT 4 CHAMBRES, demi chauffé, 9 boulevard Benoit-XV, face église St-François-d'Assise. Très moderne conviendrait pour nouveaux mariés. Possession immédiate. Prix modéré. S'adresser tél.: 4-3890. 9avr-6fs-61b

MAISON NEUVE, 2 logements de 4 chambres plus chambre bain, situés 159-161 Aqueduc. Pour informations s'adresser Garage Andrews, 136, boulevard Langelier. 9avr-6fs-61f

RUE ST-CYRILLE, 764-766-768-772-774, logements chauffés, 6 et 7 chambres, eau chaude à l'année, un autre 170 Garnier, 5 chambres et chambre bain, non chauffé. S'adresser 377, St-Jean. tél.: 2-6506 2-6750. 2avr-26fs-51r

9, 8ème RUE, à louer, logement 6 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, hangar sur le même étage cave. Près église et chars, garage si désiré. S'adresser 318½, 1ère Avenue, tél.: 4-0617. 28mrs-26fs-61b

LOGEMENTS 65 et 67 Aberdeen, 7 chambres en plus chambre de bain, chauffé. S'adresser 50 avenue Brown, aussi 370 rue St-Cyrille, 8 chambres, tél.: 6744. 5avr-12fs-61b

64 RUE FRASER, logements de 7 chambres plus chambre de bain, aussi 265 et 267, rue Napoléon, logements de 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser à Antonio Trudel, 70 Fraser, tél.: 3-0194. 5avr-26fs-61f

LOGEMENT chauffé (en avant) à St-François-d'Assise No 25, Onzième Rue, 6 chambres plus chambre de bain. 25mrs-26fs-61b

RUE ST-CYRILLE, beau logement 8 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes, bon système de chauffage, etc. Grande cour, garage si désiré. S'adresser à 96, St-Cyrille, tél.: 3-1702. 8avr-6fs-61b

A ST-ROCH, logement 9 appartements et un autre de 10, chambre de bain comprise avec cour, cave, hangar, gaz, etc. S'adresser 36, rue Fleurie. 1avr-26fs-61r

AVENUE BROWN 163 magnifique 10 chambres et 83, 8 chambres, avenue Moncton, Nos 27-29 7-8 chambres rue St-Cyrille, 408B, 8 chambres, rue Aberdeen, 16, 6 chambres. S'adresser J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 11avr-26fs-61f

ST-SACREMENT 2 logements à louer, 1 de 6 chambres plus chambre bain, chauffé, l'autre 4 chambres non chauffé. S'adresser 3-4229. 2avr-26fs-61f

A LOUER 2ème étage, coin avenue Leclerc et Normandie, 6 appartements, éclairés plus chambre bain, eau chaude, dépense, plancher merisier, hangar, cave, grandes galeries, améliorations modernes, endroit idéal. S'adresser 12½, Normandie, tél.: 2-1187. 11-13-15-16avr-61b

A LOUER RUE ST-JEAN, logement de 9 pièces ainsi que 2 petits flats. S'adresser au Dr J.-V. Lavoie, 195, rue St-Jean. 11avr-6fs-61b

LOGEMENT neuf à louer de 4 grands appartements plus chambre de bain, bon marché. S'adresser à 307, rue Maufils, tél.: 4-4707. 12avr-2fs-61b

A LOUER sur la Première Avenue, coin de rue, 6 pièces et chambre de bain, galeries sur deux faces, chauffé par propriétaire. Bel endroit. Avantages de la campagne, commodités de la ville. S'adresser à Raoul Renault, 552, Première Avenue, Tél.: 4-4802. 13avr-10fs-61b

BEAU LOGEMENT propre de 3 chambres plus chambre de bal, chauffé, possession immédiate, situé 85½, Grant. S'adresser Omer Blouin, 293, St-Paul, le soir entre 8 et 9 h. 30. 12avr-6fs-61r

AVENUE LEVIS 49-51, beaux logements 8 pièces plus chambre de bain, en tuiles, avec douche, eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser tél.: 4-3380. 15mrs-26fs-61f

17½ RUE CREMAZIE, logement 6 chambres plus chambre bain, bien éclairé, très facile à chauffer. S'adresser à 15 ou 17½, rue Crémazie, tél.: 3-0736 ou 9002. 9avr-4fs-61b

44-46 RICHARDSON, logements 6 chambres à louer, prix $20.00 par mois, fournaise, eau chaude. Pour informations s'adresser 46, Richardson. 12avr-5fs-61b

AVENUE BROWN, 163 magnifique logement 10 chambres et 83, 8 chambres, avenue Moncton, Nos 27-29 7-8 chambres rue St-Cyrille, 408B, 8 chambres, rue Aberdeen, 16, 6 chambres. S'adresser J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 11avr-26fs-61f

ST-SAUVEUR, logement à louer 6 pièces plus chambre bain, dépense, plancher bois dur, galerie, balcon, chauffé eau chaude, améliorations modernes. Possession immédiate ou 1er mai. S'adresser A. Poudrette 91½, St-Ambroise, tél.: 3-1481. 11avr-26fs-61f

LOGEMENTS SITUES dans tous les quartiers de la ville de 4 à 11 pièces, détails fournis sur demande. S'adresser à H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 7avr-6fs-61r

RUE DES FRANCISCAINS 255, 263, logements non chauffés, 6 grandes pièces, plus bain, autres logements chauffés, 241, 265½ des Franciscains. S'adresser à J.-A. Lesage, 80 chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 12mrs-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER

78 ST-JEAN logement de 5 chambres plus chambre de bain, location centrale. S'adresser 17, rue St-Stanislas. 9avr-4fs-61b

AVENUE MAISONNEUVE, logements 8 chambres plus bain, chauffé, 5 et 7 chambres avec bain, non chauffés, améliorations modernes. Pour visiter s'adresser E. Careau, 54, avenue Maisonneuve. 9avr-4fs-61b

A LOUER RUE Lockwell No 84-86-86½, sept chambres chacun, plus chambre de bain, système de chauffage, très chaud. S'adresser à 51, Aberdeen, tél.: 7029. 29mrs-12fs-61b

RUE STE-THERESE près Lafayette possession immédiate ou 1er mai, très beaux logements 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-4111. 31mrs-26fs-61f

ST-PASCAL-BAYLON à louer 2ème, 3ème planchers, 6 appartements, chambre bain, dépense, cave, hangar, fil moderne, garage si désiré. 131 Maufils ou 156, 3ème Rue, Limoilou. 9avr-4fs-61b

LOGEMENT NEUF, moderne, planchers en bois dur, chauffé à l'huile, 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges, situé 17 Charlevoix. S'adresser 17, Charlevoix, tél.: 2-6589. 11avr-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER 4-5 chambres plus chambre de bain, dans Limoilou, $15.00, $18.00, $20.00 par mois. S'adresser Security Mfg Co., 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 8avr-12fs-61f

LOGEMENT A LOUER 6 chambres plus chambre de bain, cour en ciment, bas de maison, $25.000 par mois. S'adresser 22, rue St-Augustin, tél.: 2-1686. 11avr-3fs-61b

LOGEMENTS à louer de 3 à 7 chambres améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année à "Elisabeth" 750 rue Fraser et à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475 le soir 3-4498. 9avr-6fs-61r

RUE ST-CYRILLE

PRES AVENUE Holland, logements de 5-6-7 chambres plus chambres de bain, chauffés ou non, modernes, prix raisonnables. S'adresser tél.: jour 8716, soir 8038 ou 6954. 23mrs-26fs-61r

RUE ARAGO No 7, logements à louer, en face des bâtisses du "Soleil". Plain-pieds de 5 appartements plus cuisine d'été. Grande cour, cave, garage si désiré. S'adresser 5 Arago, tél.: 3-3325. 9-11-13-16avr-61f

1065 ST-VALLIER, en face de l'avenue Sacré-Cœur, 5 chambres plus chambre bain, tank à eau chaude. Maison neuve, hangar, même étage. S'adresser David L'Heureux, 283 Kirouac, tél.: 9604. 9avr-6fs-61f

LOGEMENT à louer 17 la Canardière, 2e plancher, beau logement de 5 chambres plus chambre de bain, bon marché, garage si désiré. Pour informations s'adresser tél.: 2-0923 s. 24. 8-9-12-14-16-18avr -61b

MAISON A LOUER 1 logement de 5 chambres plus chambre bain, située à St-Fidèle. Fini moderne. Fournaise à eau chaude. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 13avr-4fs-61f

No 20, 11me RUE, St-François-d'Assise, logement 6 chambres plus chambre bain, dépense, hangar, cave, très propre, améliorations modernes système chauffage. S'iadresser J.-Albini Lelcerc, 585 St-Vallier, tél.: 3-3246. 13avr-4fs-61b

GRAND LOGEMENT chauffé, situé à 346 rue Richelieu, neuf pièces plus chambre de bain et dépense froide, eau chaude, gaz, partie de cave. En parfaite condition. S'adresser à P. Marois, 512 St-Jean. 13avr-6fs-61f

A JACQUES-CARTIER, 323 rue Richardson, logement à louer, 6 chambres, chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser 325, Richardson, tél.: 3-3087. 13avr-6fs-61f

267, 18ère AVENUE, 3 logements à louer, 1er, 2ème, 3ème étage, 6 chambres plus chambre bain, eau chaude, gaz, très propres. S'adresser téléphone 4-4755. 9avr-4fs-61b

LOGEMENT à louer 54 boulevard Benoit-XV, St-François-d'Assise, logements très moderne, maison neuve, 5 chambres plus chambre bain, eau chaude, etc., 1er plancher. S'adresser le jour téléphone 4-1378, soir 8½, 2ème Rue, Limoilou. 9avr-6fs-61b

86 RUE FRASER, logement 7 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser tél.: 3-4080. 11avr-6fs-61r

PLAIN-PIED de 6 chambres plus chambre de bain, à louer à St-Sauveur, 160, rue Hermine, $25.00 par mois. S'adresser sur les lieux. 9avr-4fs-61b

2ème ETAGE, logement 7 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année. Améliorations. S'adresser 155, Crémazie, tél.: 6948. 9avr-4fs-61b

LOGEMENTS 41 Richardson, 5 chambres 349 de la Reine, 5 chambres. Bon marché. Pour informations s'adresser 46 St-Eustache, tél.: 2-7780. 7avr-6fs-61r

MAISON à louer de 8 chambres, plus chambre de bain avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée, 114, Dollard, tél.: 6681. 9avr-26fs-61f

A LOUER, appartement de 9 pièces, 1 salle de bain et une toilette, situé 474, St-Cyrille, coin St-Cyrille et Murray complètement réparé à neuf, avec frigidaire, garage et eau chaude à l'année, loyer $70 par mois. Heures de visites de 10 h. à 5 h. S'adresser 106 avenue Murray à M. Jos Turcotte, tél.: 5717. 7avr-6fs-61b

MAISON A LOUER seule, située au coin de l'avenue des Erables et de la rue Marquette, 7 chambres. Loyer $30.00. Grande cour en arrière. Tél.: 3-4942. 9-11-13-15avr-61b

ATTENTION locataires 153, 138ème Rue, face église St-Fidèle, 2 beaux appartements plus bain, 2ème étage, tank à eau chaude, ensoleillé, balcons, chaud. Prix avantageux. Tél.: 4-2556. 11-13-15-16avr-61b

LOGEMENTS A LOUER de 3 et 4 pièces, très propres et bien éclairés, situés rue St-Eustache. S'adresser 56, St-Eustache, tél.: 2-8643W. 11avr-3fs-61b

LOGEMENTS chauffés et non chauffés de 4-5-6-7 chambres, possédant toutes améliorations modernes, situés 252-256 Prince-Edouard et 11A, 13 d'Argenson, aussi 534 St-Vallier. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 2-2557. 7avr-6fs-61r

RUE DES FRANCISCAINS, No 34, logement moderne, 6 chambres plus bain, fini moderne avec système de chauffage. Prix raisonnable. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 7avr-6fs-61r

48 DES FRANCISCAINS, logement 3ème étage, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, clair de tout, planchers bois dur, garage si désiré. S'adresser Jos. Charland, 38½, Ste-Marie, tél.: 2-4534 le soir 5380. 7avr-6fs-61r

3 LOGEMENTS, 146-148-167 rue St-Jean, 4 chambres chacun, aussi 73 avenue Renaud, un bas 4 chambres, et 157½ 3ème Avenue, Limoilou, 6 chambres et bain. S'adresser U. Girard, 98 du Pont, tél.: 4-0321. 5avr-26fs-61

RUE ARTILLERIE, plain-pied 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garage à louer avec électricité, eau. Téléphone 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 13avr-6fs-61r

LOGEMENT 8 appartements et chambre de bain, chauffé, clair de vidange et neige. S'adresser à Quebec Engraving, 52 Couillard, tél.: 2-1334. 12avr-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER

RUE LATOURELLE, plain-pied à louer 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35, Latourelle. 12avr-5fs-61r

LOGEMENTS DE 6 et 8 chambres, améliorations modernes, situés avenue de Salaberry et Fraser. S'adresser à 50, rue de Salaberry, tél.: 6688 et 2-2290. 12avr-6fs-61r

LOGEMENT 6 chambres plus chambre de bain, accommodations modernes, chauffé, frigidaire, service de concierge, nouvelle construction, situés au No 65 avenue Manrèse, quartier résidentiel, très avantageux. Pour plus d'informations veuillez vous adresser à M. F. Charron, tél.: 3-0429 ou 8905. 13avr-6fs-61f

182, 118ème RUE, St-Fidèle, 1er étage, logement de 6 chambres avec bain, très propre, améliorations modernes. Système chauffage, garage. S'adresser tél.: 8545. 13avr-6fs-61r

LOGEMENT 294, 48ème Avenue, 6 chambres plus chambre bain, tank eau chaude, gaz, plancher bois dur, cave, hangar, bon marché. S'adresser Alf. Bilodeau, 74 Tessier, tél.: 3-1147. 13-14-16avr-61b

DANS LE CENTRE de la ville, magnifique plain-pied, ensoleillé au 2ème étage, de 5 à 6 pièces, chambre de bain, galerie, balcon en beau point de vue, prix raisonnable. S'adresser à 17, St-Réal, coin Ste-Marie. 6-11r

GRANDS LOGEMENTS 1er étage, comprenant 9 chambres plus chambre bain, salle à jouer, salle pour lavage, garage chauffé, très moderne. Deuxième étage 9 chambres plus chambre bain, garage chauffé. S'adresser 516 St-Cyrille, tél.: 3-4567. 12avr-5fs-61b

BEAU PLAIN-PIED moderne, très ensoleillé, 2ème étage, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, plancher bois dur, entrée privée, balcon, véranda, vitré, dépense froide. 34, avenue Vimy, tél.: 3-4200. 12avr-18fs-61f

RUE LOCKWELL No 80, logement de 7 pièces plus chambre de bain, aussi une dépense. Liberté d'une grande cour. S'adresser No 82, rue Lockwell, 3ème étage, tél.: 6611. 12avr-6fs-61f

417 ST-CYRILLE, plain-pied, 2e étage, bien éclairé, moderne, 7 chambres plus chambre bain, chauffé eau chaude à l'année. Deux privés, deux galeries, cour, garage. S'adresser au premier étage pour visiter, tél.: 6003. 12avr-6fs-61f

144 MAISONNEUVE, 2ème étage, 7 chambres plus chambre de bain, grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. Prix $56.00 par mois. S'adresser à Arthur Bernier, 86 Lockwell, tél.: 7947 ou 2-6399. 12avr-26fs-61f

424 1ère AVENUE, coin boulevard Wilson, près de l'hôpital, logement au premier étage, de 4 pièces, grand hangar, garage, confortable pour nouveaux mariés. S'adresser sur place, tél.: 4-4814. 12avr-6fs-61f

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 11-13-17-35-27-41-59-65, de 5 chambres plus chambre bain chauffé, eau chaude à l'année. Très moderne, garage si désiré. Prix modéré. Emile Frenette, 103 chemin Ste-Foy, tél.: 7949, 3-4840, 6933. 5avr-8fs-61f

LOGEMENTS CHAUFFES, 90 Fraser, 6 pièces, 141 St-Cyrille, 5 pièces, 46½ de Salaberry, 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser à Jos. Bilodeau, 46, de Salaberry, tél.: 6345. 7avr-26fs-61b

REMPARTS logement neuf 4 pièces plus chambre bain, meublé, chauffé, avec téléphone, belle localité, prix $50.00. S'adresser 2-7351 ou 31, des Remparts. 14mrs-26fs-61r

BAS DE LA VILLE, à louer 2 plain-pieds, 2ème étage, 11 bureaux, endroit idéal pour médecin, dentiste, etc., 3ème étage, 11 appartements avec chambre de bain, coin des rues St-Joseph et du Pont, 1 logement de 8 chambres, situé à 453, rue St-Joseph. Tous ces logements sont chauffés et clairs de neige. Deux garages, situés rue St-Dominique (près St-Joseph) S'adresser à 436, rue St-Jean, Québec. Pour le tout s'adresser Jos. Côté Limitée, 188, rue St-Paul. 7avr-6fs-61r

116 D'ABRAHAM, plain-pied, neuf, 6 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, chambre bain en tuile, arrêt carré avec douche, fini moderne. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 7avr-6fs-61r

AVIS LOCATAIRES—Pourquoi marcher pour chercher un logement ? Je peux vous trouver ce qu'il vous faut dans n'importe quelle partie de la ville. Service personnel et d'auto gratis. J.-A. Marceux 39, avenue Ste-Geneviève, tél.: 2-3296W. 19mrs-26fs-61r

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, rue St-Jean, tél.: 2-1354. 18mrs-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER 5 chambres, 55 des Franciscains, avenue Cartier, 157, 7 chambres 10-14 Saunders, 7 chambres, 164 avenue Cartier, 9 chambres. S'adresser N. Cauchon, 166 avenue Cartier, tél.: 6052. 18mrs-26fs-61f

29 ST-CYRILLE, logement de 7 chambres, chauffé, planchers durs si désiré, 242-244½, St-Olivier. Logements de 4 chambres. S'adresser Charles Fortier, 25, St-Cyrille, tél.: 3-2109. 12avr-6fs-61r

PLAIN-PIEDS neufs, chauffés, 5 pièces, eau chaude à l'année, galerie, planchers durs, très modernes. Prix $35.00, $40.00. Un autre meublé, chauffé, avec téléphone, belle localité Remparts, $50.00. S'adresser tél.: 2-7351, 31, des Remparts. 24mrs-26fs-61r

MAISON A LOUER 8 chambres et chambre de bain, chauffée, coin Fraser avenue Brown, aussi logement 5 chambres et chambre bain, chauffé à 118 avenue Brown. S'adresser tél.: 6285. 7avr-6fs-61b

LOGEMENT NEUF à louer 6 chambres plus chambre de bain, fini en tuiles, améliorations modernes, $45.00 par mois, chauffé. S'adresser à Jos. Nadeau, 23, rue Repentigny, tél.: 3-1909. 11avr-4fs-61b

AVE. MARGUERITE-BOURGEOIS, Nos 36-52. Maison seule de 8 chambres plus chambre de bain avec garage, facile à chauffer hiver comme l'été.
43½ AVE. CARTIER, 5 chambres, chauffé et chambre de bain.
AVE. BELVEDERE logements en construction de 4-5 chambres plus chambres de bain, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique. Prix très raisonnable. S'adresser à Chrysanthe Jobin, 182, Latourelle, tél.: 5338 et 6985 le soir. 12avr-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER
RUE SAUNDERS, 5 pièces.
RUE STE-URSULE, 10 pièces.
AVENUE BROWN, magnifique logement de 9 chambres plus 2 chambres de bain, glacière électrique. Fini luxueux Coin de rue.
RUE ABERDEEN, 6 et 7 pièces, chauffé, $55.00 et $60.00.
RUE RICHARDSON, 5 chambres.
DES FRANCISCAINS, 9 chambres.
MAGASIN et bureaux dans meilleurs centres de la ville.
GEORGES PAQUET, immeuble et assurances, 59, St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 12avr-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER 146 St-Patrice, 6 chambres plus bain, réparations au goût du locataire. S'adresser L. Lacombe, tél.: 4-2626. 12avr-6fs-61b

BEAU LOGEMENT neuf à louer 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne, $25.00 par mois, aussi petit logement de 4 chambres neuf. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 9784. 26mrs-26fs-61f

LOGEMENTS à louer 3 et 4 chambres, $16.00 et $18.00 situé rue Latourelle et Massue, chauffés, rue St-Cyrille, 5 chambres, $40.00. S'adresser 49 des Erables, tél.: 6779. 13avr-6fs-61f

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER logement de 5 chambres, bien situé et éclairé, très propre, près de la rue St-Vallier. S'adresser 29, St-Germain. 12avr-6fs-61b

ST-PASCAL-BAYLON, b au logement bien ensoleillé, remis à neuf, 6 chambres plus bain, dépense froide, galerie couverte avant et arrière. S'adresser 650 la Canardière, tél.: 4-4588. 13avr-2fs-61f

LOGEMENT 3 appartements, propre, chaud, aussi garage, cour. S'adresser à 237 Boisseau. Inutile si on n'a pas d'emploi régulier. 7avr-6fs-61b

LOGEMENT de six chambres plus chambre de bain, situé à 371 avenue Royale, Beauportville. S'adresser sur les lieux. 12avr-4fs-61b

A LOUER 171 boulevard de l'Entente, logement 5 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur. S'adresser sur les lieux. Tél.: 3-1184. 5avr-26fs-61b

RUE LATOURELLE, plain-pied à louer 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35, Latourelle. 5avr-5fs-61r

NOS 32-36-38, 4ème AVENUE logements de 4 chambres, 1er plancher, à Limoilou. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 3-1390. 9avr-4fs-61r

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE A LOUER un logement de 4 à 5 chambres, propre et chauffé, dans St-Roch ou Jacques-Cartier. S'adresser tél.: 9563. 12avr-3fs-62b

MACHINERIES A VENDRE

CHAUDIERES ET MACHINERIES: Toutes sortes de chaudières à vapeur certifiées par l'inspecteur du gouvernement. Machines à vapeur pour marine ou stationnaire, usagées. Quebec Machinery & Supply Co. Ltd., 19 Canoterie. 13-26avr-63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER 162 rue Crémazie, Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3,4217, 194 avenue des Erables.
RUE ST-PAUL, magasin avec glacière, cave, pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 9avr-4fs-64r
MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6293. 19jan-j.n.o.-64b
A VENDRE ou à louer, magasin et entrepôt situés dans la partie haute de la ville, bon poste de commerce. Ecrire Casier 351, "Le Soleil", Québec. 26mrs-26fs-61f
MAGASIN A LOUER 162 rue Crémzie, poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3,4217, 194 avenue des Erables.

MAISONS A LOUER

A LOUER maison détachée, 38 avenue Bourlamaque, 8 chambres, toutes améliorations modernes. Téléphoner 5780. 8avr-6fs-67b
A LOU

LA CHAMBRE ACHEVE LE DEBAT SUR LE BUDGET

(Suite)

Il faut qu'il ait l'épiderme très sensible, s'il ne peut rester assis et entendre un discours qui, en comparaison de ceux qu'il faisait lorsqu'il siégeait à gauche, n'était qu'un tissu d'éloges.

L'ancien ministre des postes critique longuement les taxes imposées par le nouveau budget; il condamne la politique du gouvernement et accuse l'administration de vouloir imposer au pays une politique d'économie qui tient de la panique. Il est évident que le gouvernement a honteusement failli à son programme parce qu'il manque de stabilité et qu'il ne peut nous donner une administration stabilisée.

M. ROBERT GARDINER

Le leader des agrairiens commence par affirmer que la finance internationale joue un grand rôle dans l'économie mondiale. Le ministre des finances a évité un problème ardu: celui de la monnaie. Il n'a pas parlé de la finance internationale comme facteur de crise.

La dépression se prolonge. Elle est sans précédent. Mais il faut conserver de l'optimisme au sujet du bien-être de notre population. Nos ressources naturelles sont amplement suffisantes pour satisfaire tous les besoins primaires du peuple. En tenant compte de notre chiffre de population nous pouvons affirmer que notre organisme industriel n'est inférieur à aucun autre. Et pourtant nombreux sont ceux qui ont faim. Pourquoi ? Notre organisation, si parfaite soit-elle, a failli. Elle est incapable d'assurer la juste distribution des marchandises, de la richesse et du travail.

Parmi les pièces les plus importantes de la machine économique, les dettes et les intérêts occupent les premières places. Le Canada a une dette beaucoup trop forte. La dette de guerre est particulièrement onéreuse. Depuis que nous l'avons contractée nous avons payé, en intérêt, une somme plus considérable que le principal. Et pourtant, celui-ci n'a pas été réduit d'une cent.

M. Stevens lundi soir a abordé la question des dettes et des intérêts. Pourquoi n'a-t-il pas développé sa pensée et ne l'a-t-il pas poussée jusqu'à ses conclusions logiques ? L'agriculteur ne parviendrait jamais à se libérer de ses créanciers s'il est contraint de payer un intérêt de cinq pour cent. Les taux d'intérêt sont exorbitants. Ils sont disproportionnés au service rendu par le prêt.

Il y a un remède au malaise: La nationalisation de la monnaie et la réduction des taux d'intérêt. Les institutions financières qui vivent de prêts ne tiennent pas compte du bien-être de la population. Elles veillent avant tout à leurs propres bénéfices.

Nous disposons d'un merveilleux et puissant organisme de production. Pour qu'il donne son plein rendement et remplisse le rôle pour lequel il a été créé et perfectionné, il faut assurer la libre circulation de la monnaie. C'est là une nécessité primordiale. Serait-il donc impossible d'adopter un programme national de distribution des marchandises ?

RALSTON A EU TORT AUSSI

Si l'on étudie l'amendement présenté par M. J.-L. Ralston au nom de l'opposition libérale, on s'apercevra que la partie qui a trait à la politique fiscale est exagérée. M. Ralston a prétendu que l'on devrait retourner à la politique douanière en honneur sous l'administration libérale. La dépression économique n'existait-elle pas avant les élections de 1930? N'avait-elle pas alors commencé à faire sentir ses effets? Si la politique libérale avait tant de vertu, pourquoi n'a-t-elle pas tué la maladie économique dans son germe, où dès ses premières manifestations? Si elle serait efficace maintenant pourquoi ne l'a-t-elle pas été avant 1930?

Le chef des fermiers-unis représente un comté agricole. En cette qualité il favoriserait une réduction des taux douaniers sur les commodités dont les agriculteurs ont besoin. Après tout ce devait être l'industrie basique par excellence, l'agriculture, qui bénéficie des plus grandes occasions. Mais réduirait-on les taux douaniers de façon à aider véritablement l'agriculteur ? Et même si on le faisait, est-ce que cela résoudrait le problème fondamental de la dépression ?

Pour ces différentes raisons, M. Robert Gardiner présente le sous-amendement suivant :

LE SOUS-AMENDEMENT

M. Robert Gardiner, chef des fermiers-unis de l'Alberta, propose l'amendement suivant au budget :

Attendu que le Canada possède amplement de ressources naturelles pour sa suffisance essentielle, et

Attendu que notre industrie manufacturière est en état de produire au-delà des besoins de notre population, et

Attendu que, nonobstant cela, notre dette extérieure et intérieure augmente énormément ; qu'un grand nombre de nos concitoyens sont dans la gêne extrême et vivent de secours fournis par le gouvernement et les institutions charitables, et qu'une forte proportion voient diminuer leur pouvoir d'achat, comportant l'abaissement de leur niveau de vie, et

Attendu que, à notre avis, cet état de choses provient de vices fondamentaux dans notre système économique et

Attendu, en conséquence, la nécessité pour le Parlement, organe doué des pouvoirs législatifs les plus étendus, de prendre l'initiative d'une réorganisation de la production et de la consommation nationale en vue de l'usage le plus large possible des produits en égard aux besoins de la communauté, et

Attendu que le contrôle de la finance laquelle commande vraiment la création et l'exploitation de l'industrie, la distribution des marchandises et le niveau des prix des produits et services, constitue le facteur fondamental de cette réorganisation.

La Chambre est en conséquence d'avis que cette reconstruction économique nationale doit commencer par la nationalisation de notre système financier, et l'émission immédiate de monnaie suffisante pour rendre aussitôt que possible au dollar la valeur égale à son cours durant la plus grande partie de nos emprunts de guerre, le stabiliser à ce point en Canada et ensuite diriger le crédit et les émissions monétaires de manière à stabiliser le niveau des prix en Canada.

M. John-A. Sullivan, conservateur de Montreal-Ste-Anne, qui prononce son premier discours depuis le commencement de la session est enchanté de la façon dont les choses se passent en Chambre. Il y a bien des jours où les députés se disent des gros mots, mais dans l'ensemble, les représentants du peuple travaillent en parfaite harmonie pour le bien de la nation.

Il reproche ensuite au colonel Ralston de ne pas avoir félicité le premier ministre d'avoir réussi à emprunter beaucoup d'argent du peuple canadien par l'entremise de l'emprunt national de l'automne dernier. Il ne faut pas oublier que la plus grande partie de l'emprunt a été souscrite par des personnes qui n'ont prêté à l'état qu'une somme inférieure à $1,000. Cela, et cela seul, selon lui, prouve en quelle haute estime les canadiens tiennent le premier ministre Bennett.

M. J.-L. Brown, libéral de Lisgar, ne voit pas pourquoi le ministre des finances, M. Rhodes se vante de ce que le Canada ait une balance commerciale favorable. Cette balance favorable, nous l'avons obtenue au détriment de notre commerce international.

Le député affirme que le plus grave problème auquel le Canada ait à faire face aujourd'hui, c'est la réhabilitation du fermier.

J.-M. Stitt, conservateur de Nelson, C. A., parle de la conférence impériale. Il affirme que c'est le plus grand événement que le Canada puisse espérer dans le siècle où nous vivons.

Thomas McMillan, libéral de Huron-Sud, affirme que s'il y a des conflits inévitables entre l'industrie et l'agriculture c'est l'agriculture qui doit d'abord être protégée.

M. A. McKay Edwards, conservateur de Waterloo-Sud, ajourne le débat à 11 heures.

AU SENAT

A l'ouverture de la séance du sénat, hier, le général MacRae a donné avis que, jeudi, il proposera que, "de l'avis du sénat, l'état devrait déclarer son intention de garder la haute main sur toute la production et la distribution du radium provenant de minerais canadiens; et qu'à cette fin, il devrait créer immédiatement une commission nationale du radium pour faire une étude de la question et indiquer au parlement, à sa prochaine session qu'elle serait la meilleure méthode à adopter pour donner suite au projet".

L'hon. J.-S. McLellan donne avis qu'il attirera l'attention du sénat sur l'opportunité de fournir à la population des renseignements sur l'état actuel du commerce du pays, sur l'organisme que possède l'état pour activer les échanges avec l'étranger et les mesures prises en vue de la conférence économique. Il proposera de soumettre la question au comité du commerce et des relations commerciales.

En réponse à des questions du sénateur Casgrain, le Très Honorable Arthur Meighen déclare que le Canal Welland a coûté en tout, au 31 mars $125,301,000. Durant la dernière saison de navigation, il est passé par le canal 7,273,885 tonnes de marchandises, dont 6,286,783 se dirigeaient vers l'est. Durant la même saison, il est passé par le canal 2,146,000 tonnes de blé et 805,422 tonnes d'autres grains. En 1931, les réparations et l'entretien du canal ont coûté $408,890.

Pour répondre à la question du sénateur Smeaton White qui demandait "s'il ne serait pas possible d'améliorer la livraison des courriers posteaux à Montréal, surtout des lettres envoyées du Parlement fédéral", le sénateur Meighen lit la note suivante du ministère des Postes.

"L'incident relaté par le sénateur White et dont le compte rendu paraît à la page 187 du Hansard du Sénat, se rapporte à un paquet de papiers déposé au bureau de poste d'Ottawa pour être expédié par le premier train du matin, et délivré au bureau du sénateur White, situé près du bureau de poste de Montréal à onze heures et demie le lendemain matin.

Le service dont a bénéficié ce paquet est le plus efficace qu'il soit possible de fournir. Le premier train transportant des courriers après le dépôt de ce paquet au bureau de poste quitte Ottawa à 5 heures et quart et arrive à Montréal à 8 heures. Il faut décharger les courriers à Montréal et les transporter à travers la ville de Montréal jusqu'au bureau de poste. Ils arrivent à ce dernier endroit entre 8 heures et quart et 8 heures et demie. Arrivés au bureau de poste, il faut d'abord trier les lettres par districts puis, par routes de facteurs.

"Il est humainement impossible de préparer ces courriers pour la livraison avant 9 heures ou 9 heures et et quart. A ce moment, les facteurs sont partis pour leur première tournée, de sorte que la livraison doit attendre la deuxième tournée. Celle-ci se fait aux maisons d'affaires entre 10 et 11 heures suivant le district, de sorte que, si les lettres en question ont été livrées au bureau du sénateur à 11 heures et demie, elles ont reçu le traitement le plus expéditif qu'il est possible et qu'aucun délai ne s'est produit dans la manipulation de ce courrier.

D'une façon générale, le service postal de Montréal subit un inconvénient du fait que les deux opérations principales de manipulation du courrier se font dans deux édifices distincts, ce qui nécessite des transports d'un édifice à l'autre. Il n'y sera remédié que lorsqu'aura été construit le nouveau bureau de poste de Montréal."

Le sénateur White ne croit pas que les raisons alléguées soient suffisantes, puisque le courrier est livré plus rapidement dans les villes plus considérables que Montréal. Le très honorable George-P. Graham signale aussi le retard dans la livraison des journaux entre Brockville et Ottawa.

Répondant au sénateur Laird, le très honorable Arthur Maighen déclare que le troisième bill sur les assurances, relatif aux compagnies canadiennes, sera déposé au Sénat, aujourd'hui et que le comité de la banque et du commerce commencera aussi aujourd'hui l'examen des deux premiers bills.

Le Sénat s'ajourne à cette après-midi.

Garde Montcalm Inc.

AVIS

Mercredi soir le 13 avril, exercice très obligatoire pour tous les membres de la Garde à 8 heures 30 précises

Par ordre
Le Dépt. Militaire
Le Commandant

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

QUEBEC FERA UN EMPRUNT TEMPORAIRE

(Suite)

L'on constate, cette année, dans les secours directs, payés par la ville, une augmentation considérable. L'an dernier la ville avait payé $65,000, cette année, il lui a fallu contribuer un montant de $208,000, ce qui forme le total pour les deux ans, de $273,000.

La ville va donc faire son emprunt temporaire de $1,701,200 et les gouvernements lui rembourseront ensuite la part qu'ils lui doivent.

L'HOTEL DELMONICO

L'on s'est ensuite intéressé au projet d'achat de l'hôtel Delmonico, pour l'élargissement du coin des rues St-Pierre et Dalhousie. L'offre de M. Racine, le propriétaire, qui est prêt à céder son hôtel pour le prix de $45,000, a été refusée.

La ville s'en tiendra aux propositions qu'elle a déjà faites. L'évaluation municipale plus 10 pour cent, soit $39,600 et si cette proposition n'est pas acceptée, elle ira tout simplement à l'expropriation.

L'on a accordé le contrat à la Eastern Canada Steel au prix de $3,824 pour la structure en acier du nouveau garage du département des Chemins de Belvédère qui remplacera les écuries de la rue Crémazie, puis autorisé l'établissement d'une station de gazoline par M. Ed. Laval Trudel, à St-Malo.

Il existe une coutume de payer à tout dénonciateur d'un sonneur de fausse alarme pour les incendies, une prime de $50.

Il y a quelque temps, un de ces individus était dénoncé pour avoir fait accourir les pompiers inutilement à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, côte du Palais, le soir de Pâques.

Le capitaine Wagner prétendit avoir découvert le coupable et réclama le paiement de la prime, mais il y eut contradiction à ce sujet et dans une lettre, le détective Oscar Tanguay, de la Sureté Municipale, affirma que si l'individu avait été dénoncé, arrêté et traduit en Cour du recorder, c'était à la suite de son enquête et que si une récompense devait être payée, ce n'était pas au capitaine Wagner qu'elle devait aller.

Le comité, partant du principe que les employés de la ville sont, de par leurs fonctions, tenus de protéger les intérêts de la Cité, ils n'avaient aucun droit à la prime qui fut tout simplement refusée.

Il consentit, cependant à autoriser le paiement de $50 à Mlle Saillant; une jeune fille de la rue Marchand, qui fut, dans un autre cas, la véritable dénonciatrice d'un autre sonneur de fausse alarme, non loin de chez elle, un samedi soir, mais il est entendu qu'à l'avenir on ne donnera plus que $25, à ceux qui découvriront des sonneurs de fausses alarmes, avec le proviso, toutefois, que les employés de la cité n'auront pas droit à cette prime.

Hier, nous avons annoncé dans notre édition de 5 heures, qu'une résolution serait présentée pour faire légaliser tous les règlements d'homologation des terrains nécessaires aux prolongements et élargissements de rues ou encore à l'ouverture de nouvelles artères.

Nous avons parlé de cet oubli assez singulier qui dure depuis 5 ans, de passer cette résolution du Conseil, avec la conséquence que tous les règlements d'homologation et leurs amendements, aussi bien que les plans généraux de la ville, faits depuis cette époque, n'avaient aucune existence légale.

Hier après-midi, le comité a décidé de faire rapport au Conseil, vendredi soir, lui demandant d'adopter une résolution autorisant les aviseurs légaux de faire les procédures nécessaires pour faire approuver tous ces règlements et plans d'homologation par un juge de la Cour supérieure, comme le veut la loi, mais il s'agit, maintenant de savoir si l'on pourra faire donner à ces règlements et plans un sens légal avec effet rétroactif ou si ce ne sera que pour l'avenir.

Comme on le voit, l'on est en présence d'une situation pour le moins anormale qui pourrait avoir des suites assez sérieuses.

M. Adolphe Chevalier pourra maintenant signer son contrat de vente à la ville d'un ponton au prix de $36,000 pour l'usage du bateau de l'Ile d'Orléans, contrat autour duquel, il y a eu, depuis l'automne dernier, de longues et intéressantes discussions.

Il y a dix jours, le Conseil décidait en faveur de M. Chevalier, mais vendredi dernier, un protêt était signifié à la ville par la Eastern Stevedoring Co dont M. Louis Couture est le président avertissant les autorités municipales que si elles maintenaient leur décision de payer $13,500 de plus pour un ponton quand elles pouvaient s'en procurer un à $22,500 et $24,700, une injonction serait prise pour les en empêcher.

Le comité administratif ne s'est pas occupé de ce protêt, hier après-midi, s'en rapportant à l'opinion des aviseurs légaux de la ville, et a tout simplement approuvé le contrat de M. Chevalier.

Le mauvais acoustique de la salle des délibérations du comité, fut la cause, cependant que la chose faillit passer inaperçue. C'est l'échevin Poulin qui s'informa auprès du maire en demandant :—

L'échevin Poulin.—"M. Chevalier a-t-il signé son contrat ?

Le maire.—Le comité l'a autorisé.

M. Poulin.—Cet près-midi ?

Le maire.—Oui.

M. Poulin. Je n'en ai pas eu connaissance.

Le représentant de St-Jean fut conséquemment informé qu'en même temps que l'on avait approuvé le contrat, il avait été décidé de passer outre le protet et la menace d'une injonction.

Les soumissions pour l'ameublement des salles de l'Institut Canadien dans la halle Montcalm complètement transformée, ont été ouvertes et référées à l'ingénieur de la Cité qui fera rapport à la prochaine séance. Ces soumissions sont pour des rayons de bibliothèque en chêne, acajou, noyer noir ou acier, faits à Québec.

Deux soumissions n'ont pas été considérées. Elles n'ont même pas été ouvertes parce qu'elles ont été envoyées, l'une 5 minutes, l'autre 43 minutes en retard.

L'échevin Boutet a fait de nouvelles instances pour que la station de police de St-Malo, située rue Trudel, soit déménagée rue St-Vallier, angle du Chemin du pont Scott où elle serait beaucoup plus utile, si l'annexion de Québec-ouest se faisait

Ce serait l'intention de combiner là, une station de police et un poste de pompiers.

L'échevin Boutet a été autorisé d'aller sur place se renseigner et de faire rapport à la prochaine séance.

Le Comité a pris connaissance du plan préparé par les architectes de la ville, advenant le cas, comme le suggère l'échevin Gosselin, où l'on déciderait de transporter le poste de pompiers de la rue Dorchester, sur le boulevard Charest, dans l'ancien garage A.-T. Lambert. Ce serait une dépense approximative de $25,000. Si le projet se réalisait, la ville vendrait le poste actuel no 3 pour un établissement industriel ou autre, ce qui compenserait pour les dépenses qu'elle ferait.

NE CHANOINE GARNIER ET LE THEATRE

(Suite)

giquement sa campagne et c'est assuré de précieux concours , en particulier celui d'André Obey, dont on a joué l'année dernière deux pièces, Noé, drame biblique et péguyste, et Bataille de la Marne, qui ont reçu des grandes louanges. La dernière surtout a attiré une attention considérable. La Revue des Deux Mondes en a publié le texte dans sa livraison de janvier de cette année. L'auteur a rompu avec un grand nombre des traditions du théâtre. La scène est complètement changée: presque plus de décors. Avec un petit nombre de personnages il a réussi à obtenir des effets merveilleux. La bataille de la Marne, représentée avec ses moyens réduits, est revécue avec toutes ses angoisses, son épouvante et sa terreur. On a admiré unanimement l'art qui a présidé à la composition de cette pièce puissante.

Dans un autre domaine, mais en restant toujours au théâtre, M. le chanoine Garnier signale le nom que s'est fait comme metteur en scène M. Gaston Baty, que l'on a appelé le théâtre fait homme. C'est un catholique pratiquant, ancien élève des Dominicains, qui a conservé tous les principes reçus dans, cette maison religieuse : ce qui ne l'a pas empêché de faire reconnaître son talent et d'obtenir des louanges des critiques et de la presse.

Le conférencier signale encore le groupement intéressant de l'Union Catholique du Théâtre, réunissant de grandes personnalités de la scène française, Georges Leroy, Pierre Bertin, Camille Bellaigue, Lavedan, Ghéon, Claudel. Le groupement a une messe tous les dimanches, dans la chapelle des Dominicains, la messe des comédiens, et des réunions fréquentes consacrées à l'étude de sujets religieux.

Le R. P. Gillet, actuellement maître général des Dominicains, a été l'âme de ce mouvvement et est avec le R. P. Janvier, le principal prédicateur de la messe des comédiens.

M. le chanoine Garnier termine sa conférence en racontant la conversion d'Eve Lavallière au début de ce siècle, sa vie d'humiliations et de pénitence et sa mort glorieuse, en juillet 1930.

Grand euchre

N'oubliez pas que c'est lundi soir, le 18 avril, à 8 heures 30, qu'aura lieu le grand euchre de la Garde Frontenac Inc., à la salle paroissiale de St-Malo. Au delà de 150 magnifiques prix seront distribués. Il y aura tirage d'un prix de présence. Admission : 25 cents.

Un Tag-Day

Avec l'autorisation des autorités civiles, la Garde Frontenac Inc. organise présentement un "tag-day" pour le 16 avril prochain. Les organisateurs ont confiance en la générosité du public et escomptent un succès. Les jeunes filles qui voudraient apporter leur concours dans la vente de ce "Tag-day" sont priées de communiquer avec madame Georges Perrin, 90 rue St-Germain. Un prix en argent, au montant de $2.50, sera accordé à la meilleure vendeuse aussi qu'une rémunération de 15 pour cent sur le montant respectif de sa vente.

Feu M. A. Drouin

En énumérant les personnes qu'affecte de très près la mort de notre distingué concitoyen, M. Alexis Drouin, une involontaire distraction nous a fait omettre le nom de l'une de ses filles, Mme Maurice Lefebvre (Yvonne). Nous nous empressons de réparer cette erreur.

Les funérailles de M. Drouin auront lieu vendredi, à neuf heures du matin, à l'église St-Roch.

Feu M. A. Martel

Hier matin, à la suite d'une longue maladie, mourait M. Abraham Martel, de Limoilou. Feu M. Martel qui était âgé de 82 ans, laisse son épouse, en troisièmes noces, née Camille Lamontagne. Il avait épousé, en premières noces, Dame Sophie Donaldson et en deuxièmes noces, Dame Alphée Giguère.

Aussitôt après le service, qui sera chanté, à 6 h. 45, vendredi matin, en l'église de Limoilou, les restes mortels seront transportés à Lévis et mis sur un train, à destination de St-Gervais de Bellechasse, lieu de l'inhumation.

Nos sympathies à la famille.



Nous avons reçu plus de 3,000,000 d'entrées dans le Concours de Hockey des Cigarettes Turret—record de popularité que n'a encore égalé aucun concours organisé dans le Dominion du Canada. L'on procède avec toute la diligence possible à l'examen des entrées et l'on publiera, dans le plus bref délai, une liste des gagnants.



12 pour 15c.
20 pour 25c.
—et en boites plates métalliques de cinquante et de cent.

Le RECORD PARLE par LUI-MÊME

La réponse formidable, d'envergure nationale qui a été faite au récent concours de pronostics sur les points enregistrés dans la Ligue Nationale de Hockey pour la saison 1931-32 prouve le vif intérêt que tous les Canadiens portent à leur jeu national—tout comme la préférence que des millions de fumeurs canadiens continuent d'accorder aux cigarettes Turret est une preuve indiscutable de leur qualité, de leur douceur et de leur fraîcheur.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Qualité et Douceur
CIGARETTES
Turret

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited.

Chicoutimi

En Cour de Magistrat

Le magistrat Bergeron a prononcé plusieurs sentences lors du dernier terme qu'il a tenu au palais de Justice à Chicoutimi, vendredi et samedi, les 8 et 9 avril. Ce terme pénal de la Cour de Magistrat s'est caractérisé par une enquête préliminaire sur une accusation d'une gravité particulière et par des aveux de culpabilité sur des plaintes de vols et de détournements pour des montants considérables.

La première cause qui fut appelée fut celle de A. Demonville contre Hormias Harvey, de St-Fulgence. Le plaignant agit en sa qualité d'officier du département de l'Accise fédérale. Le prévenu est accusé d'avoir brassé de la bière sans avoir obtenu de permis. Il plaida coupable et fut condamné à $50.00 d'amende et aux frais et à défaut du paiement de l'amende et des frais, à 1 mois de prison.

Le département de l'Accise, par son officier, M. Armand Denouville, a porté une plainte contre Wilfrid Tremblay "Grégoire", de Chicoutimi. Le prévenu est accusé d'avoir été trouvé en possession de whisky de contrebande. Il plaida coupable à cette accusation et il fut condamné à 1 mois de prison et $200.00 d'amende et les frais et à défaut du paiement de l'amende et des frais, à 6 mois additionnels de prison.

David-Joseph Brassard, en sa qualité de représentant des compagnies d'assurance Employers Liabilité Corp., Ltd., et London England Co. Ltd., a porté plainte contre Honoré Gagnon, accusant ce dernier de s'être approprié une somme globale de $4,795.79. Honoré Gagnon était secrétaire des municipalités du village et de la paroisse de Ste-Anne de Chicoutimi.

Ces deux municipalités ont fait faire récemment une audition de leurs livres et le secrétaire trésorier a été trouvé défalcataire pour une somme de $603.80 et pour une somme de $4,191.99.

Le prévenu a plaidé coupable, et sur l'accusation d'avoir détourné une somme de $603.80, il attrappa une condamnation de 12 mois de prison.

Sur l'accusation d'avoir détourné $4,191.99, le président du tribunal condamna le prévenu à 23 mois de prison. Le tribunal s'est montré particulièrement clément à l'égard d'Honoré Gagnon qui appartient à une excellente famille de la région et dont les antécédents sont irréprochables.

Deux causes de Léon-George Gauthier, percepteur du revenu fédéral, contre Lazare Vaillancourt et La Ville de Jonquière ont été ajournées au 19 avril.

L'enquête préliminaire dans la cause de la ville de Kénogami contre A. Roche a commencé vendredi et a été ajournée au 19 avril. Le prévenu en cette cause a été trésorier de la ville de Kénogami durant plusieurs années et specialement durant les années 1929, 1930 et 1931. Il est accusé de s'être approprié un montant de $4.000.00 environ appartenant à la ville de Kénogami dont il était secrétaire. La plaignante a fait sa preuve et a fait entendre le secrétaire-trésorier actuel, le notaire Demers, de Kénogami. Elle a fait entendre aussi l'un des auditeurs qui a été chargé de faire la vérification de ses livres.

La défense a demandé l'ajournement de l'enquête jusqu'au 19 avril, afin qu'elle puisse préparer sa preuve.

Le magistrat a entendu la cause de Henri Furant contre Arthur Potvin. Le prévenu dans cette cause était accusé d'avoir enfreint les lois de la chasse et spécifiquement d'avoir tué un orignal en temps prohibé et sans permis.

Le magistrat Bergeron a pris la cause en délibéré.

Deux autres causes de même nature , celles de Henri Durant contre Joseph Gravel et Alphide Gagnon ont été ajournées au 19 avril.

Le magistrat Robert Bergeron reviendra dans notre ville, les 19 et 20 avril pour le terme civil de la Cour de Magistrat.

Jour de prière

Son Excellence Mgr Lamarche a décreté jour de prière pour la ville de Chicoutimi et les autres paroisses environnantes qui désirent s'unir à elle, mercredi, le 13 mars, jour de la fête de St-Joseph. Ce jour sera un jour de prière et de réparation, et la population de Chicoutimi demandera à la Providence la solution de nos problèmes économiques.

La deuxième série des cours d'Agriculture

La deuxième série de cours d'agriculture est commencée lundi, 11 avril pour se terminer samedi, le 23 avril. Cette deuxième série de cours portera surtout sur l'industrie laitière.

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur des élèves de l'école Saint-Joseph :

5ème année: MM. Victor Rhainds, Gustave McLean, HJoseph Riverin, René Côté, Arthur Pineault et Gérard Tremblay.

5ème année A : MM. Jacques Martin, Albéric Vaillancourt, Julien Martin et Laurent Fortin.

4ème année: MM. Laurent Potvin, Maurice Fortin, Julien Dubé, Lucien Linteau et Léon Brassard.

4ème année A: MM. Roland Savard, Wilfrid Gilbert, Maurice Landry, Lucien Gagnon, Adrien Tremblay, François Pineault, Louis Tremblay, Frs-Xavier Bilodeau et Paul Tremblay.

3ème année A: MM. Julien Lévesque, Marcel Potvin, François Gagnon, Romuald Bonneau, Alonzo Tremblay, Louis-P. Robin, Georges Morais et Léonce Turcotte.

3ème année B: MM. Gustave Lévesque, Jos.-Arthur Duchesne, Robert Gauthier, Lionel St-Hilaire, Jean-Paul M nard, Paul Fortin, J.-Charles Tremblay et Jacques Dallaire.

3ème année C: MM. Cyrille Lalancette, Louis de Gonzague Riverin, Lucien Bouchard, Louis-Henri Gagné, Marcel Lapointe, Ludger Desmeules, Roland Jartin et Adélard Durand.

3ème année D: MM. Louis-Georges Riverin, Robert Martin, Lionel Brassard, Louis-Joseph Gaudreault et Oscar Pineault.

3ème année E: MM. Maurice Brassard, Roland Girard, Jean-Paul Truchon, Jean-Marie Gagné et Yvan Simard.

2ème année A: MM. Vincent St-Hilaire, Louis-Philippe Tremblay, Adélard Desgagné, Michel Marchand et François Simard.

2ème anné B: MM. Roland Leblond, Lucien Tremblay, Lucien Bergeron, Jacques Tardif, Dollard Larouche, Philippe Gagné et Jacques Brassard.

2ème année: MM. Roland Doré, Lucien Lalancette et Maurice Guimond.

1ère année: MM. Benoit Leclerc, Lucien St-Gelais et Marcel Potvin.

1ère année A: MM. Adélard Villeneuve, Jean Tremblay, Marcel Girard, Laval Simard, Roger Blais, Alexis Gravel, Jacques Brassard, Simon Gravel, Frs-Xavier Caron et Raymond Girard.

1ère année B: MM. Charles Simard, Wilbrod Tremblay, Paul Brassard, Léopold Gagnon et Roch Fortin.

Cours préparatoire A, 1ère division: MM. Jacques Lalancette, G. Saulnier, Marcel Tremblay, Jean-Baptiste Caron, Gaston Guimond.

2ème division: MM. Laurent Tremblay, Lucien Tremblay, Ronaldo Gilbert, Laurêat Gravel et Gérard Gagné.

Cours préparatoire B. 1ère division: MM. Marcel Gagné, Edmour Brassard, Marcel Fortin, Raymond Fortier, Raymond Dufour et Gilles Tremblay.

2ème division: MM. Damase Fortin ospard Gauthier, Emmanuel Simard Vincent Tardif et Léonce Busque.

Cours préparatoir C, 1ère division: MM. Gérard Tremblay, Roch Dallaire et Lionel Tardif.

2ème division: MM. Lucien Girard, Marcel Picard et Yvan Bergeron.

'QUEBEC HISTORIQUE'

Tel est le titre de la causerie que donnera le Commandeur Corriveau, sous les auspices de la Fédération Catholique des Gardes Ind. du Canada, à la Salle Paroissiale de St-Malo, le jeudi, 28 avril.

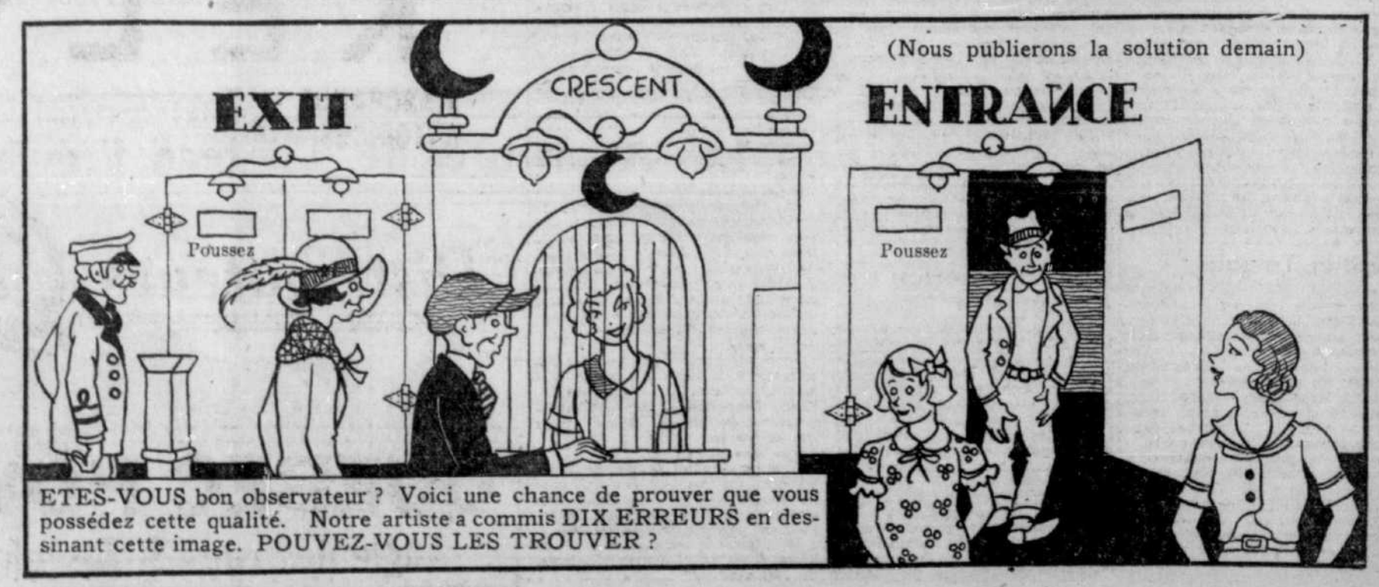
Cette conférence qui promet d'être très intéressante sera illustrée de chansons du terroir par notre populaire troubadour, M. Oscar Paquet. Seront aussi au programme M. Omer Létourneau, notre pianiste-compositeur et M. Horace Poliquin, dans son répertoire de chants comiques.

Le désarmement

Paris, 13 (P.A.)—Les socialistes français ont fait bon accueil aujourd'hui aux propositions de désarmement faites hier par la délégation américaine à Genève. "Nous applaudissons sans réserves au plan Gibson, a déclaré Léon Blum, leader socialiste. Pour la première fois voilà ouverte devant la conférence une voie pouvant mener au but ; il faut s'y engager avec persévérance et courage."

TROUVEZ LES DIX ERREURS FAITES INTENTIONNELLEMENT DANS CETTE IMAGE

(Nous publierons la solution demain)



ETES-VOUS bon observateur ? Voici une chance de prouver que vous possédez cette qualité. Notre artiste a commis DIX ERREURS en dessinant cette image. POUVEZ-VOUS LES TROUVER ?

NAISSANCES

AUCLAIR—M. Wellie Auclair et Mme Auclair, née Gratia Plante, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née et baptisée le 10 avril, sous les prénoms de Marie-Marthe-Charlotte.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Rhéaume, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Félix Plante, grand'mère de l'enfant. -b

ROCHON—M. Edgar Rochon et Mme Rochon, née Yvonne Gingras, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 8 avril et baptisé le 9 avril, sous les prénoms de Joseph-Wilfrid-Gaston.

Parrain, M. Wilfrid Gingras; marraine, Mlle Albertine Gingras, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Hildevert Gingras, grand'mère de l'enfant. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—La famille de M. Adolphe Paquet, de St-David, désire remercier, bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la reconnaissance soit par messes, bouquets spirituels ou tributs floraux, télégrammes et lettres de sympathie, à l'occasion de la mort de leur fille Lucienne. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS—La famille de M. Philippe Rouillard, autrefois de Québec, maintenant de Verdun, Montréal, remercie sincèrement les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à la mort de Mme Philippe Rouillard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS—M. et Mme Albert Roy, née Gracia Hamel, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur bébé. -b

REMERCIEMENTS à Ste-Geneviève pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M. J.-G. M.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN—Jeuri, le 14 avril, à 6 heures ¼, aura lieu à l'église de St-Sauveur, le service anniversaire de Mlle Gemma Fortin, recommandé par M. et Mme Achille Fortin. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON—A St-Roch, le 11 avril, à l'âge de 75 ans et 2 mois, est décédé M. Alfred Caron, entrepreneur-peintre, époux de feu Dame Virginie Cadorette en première noce, et de Dame Adeline Asselin, en seconde noce.

Les funérailles auront lieu jeudi le 14 à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 30, rue Richardson, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Il était le père de M. Alfred Caron, Jr, de Mme C.-T. Sanfaçon et de Mme Adj. Côté.

Il était congréganiste, de l'Union de Prière et de la Bonne Mort. L'Office de la Ste-Vierge sera récité le 13 au soir à 7 heures 30. 11avr-3fs-b

DORION—A Québec, le 13 avril 1932, à l'âge de 86 ans, est décédée Madame Marie Lavoie, épouse de feu Léon Dorion.

Les funérailles auront lieu vendredi, 15 courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son gendre J.-B. Lalumière, No 160, rue Garnier, à 8 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles. 13avr-2fs-b

DROUIN—A St-Roch de Québec, le 12 avril 1932, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédé Sieur Alexis Drouin, époux de feue Dame Marie Poulin.

Les funérailles auront lieu vendredi le 15, à 9 heures a. m.

Départ de la maison mortuaire, No 216, rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. 13avr-2fs-b

GUENETTE — A St-Gérard Majella, Co. Québec, le 12 courant 1932, à l'âge de 62 ans 4 mois, est décédé M. Octave Guenette, époux de dame Adeline Perron.

Les funérailles auront lieu à St-Gérard Majella, vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 15, pour l'église de St-Gérard, et de là au cimetière de la paroisse. 13avr-2fs

GUENETTE—A Lévis, le 12 avril 1932, à l'âge de 43 ans et 6 mois, est décédé Monsieur Lucien Guenette, fils de feu M. Odule Guenette et de feu dame Elise Guenette.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 15 avril 1932, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez M. Aivre Guenette, frère du défunt, No 59 avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie-Marie. 13avr-2fs-b

JEAN—A l'Hospice St-Antoine, le 12 avril 1932, à l'âge de 74 ans 5 mois, est décédé M. Cléophas Jean, époux de feu dame Célanire Lavoie.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à l'Hospice St-Antoine, rue St-François, à 9 heures 30, pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. 12avr-2fs

LAPERRIERE—A St-Raymond, à l'âge de 76 ans, est décédée Zélire Renaud, épouse de Joseph Laperrière.

Les funérailles auront lieu jeudi le 14 avril à 8 heures.

LAFLAMME—Au Cap St-Ignace, le 13 avril 1932, à l'âge de 79 ans 2 mois, est décédé M. Alfred-K. Laflamme, époux de dame Elisabeth Bernier.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures, en l'église du Cap St-Ignace et de là au cimetière.

MARTEL—A Limoilou, le 12 avril 1932, à l'âge de 82 ans et 20 jours, est décédé M. Abraham Martel, époux en 1ère noce de Sophie Donaldson, en 2ème noce, de Alpha Giguère et en 3ème noce, qui lui survi, Camille Lamontagne.

Les funérailles auront lieu vendredi à 6 heures 45.

Départ de la maison mortuaire, No 206, 4ème Avenue, à 6 heures 30, pour l'église de Limoilou et de là à Lévis, pour le train de St-Gervais, où un libéra sera chanté et l'inhumation au cimetière de St-Gervais. 2avr-2fs-b

PAQUET—A l'Hôpital Général, le 12 avril 1932, à l'âge de 77 ans, est décédée Lumina Pisel, épouse de feu Phillias Paquet.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures à l'Hôpital Général, et de là au cimetière St-Charles. -b

PARR—A Québec, le 12 avril 1932, à l'âge de 52 ans et neuf mois, est décédé M. John H. Parr, agent général de la "Canadian National Express", époux bien-aimé de dame Annie Sayers.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 à trois heures.

Départ de la maison mortuaire, 144 Avenue Brown, à 2 heures 30, pour l'église St-Matthieu et de là au cimetière Mount-Hermon. -b

TREMBLAY—A Québec, le 12 avril 1932, à l'âge de 68 ans et 4 mois, est décédée dame Flore Barrette, épouse de feu Johnny Tremblay, pilote.

Départ de la maison mortuaire chez son fils, M. Jean-Eugène Tremblay, maître plombier, No 167 rue Laliberté, jeudi après-midi à 2 heures 30, pour la Gare Montmorency.

Les restes mortels seront exposés à l'arrivée du train dans l'église de Pointe-au-Pic. Le service sera chanté vendredi matin à 9 heures et l'inhumation dans le cimetière de la Paroisse. 13avr-2fs-b

Suggestion italienne

Genève, 13 (P.A.)—Dino Grandi, délégué italien, a déclaré à la conférence du désarmement aujourd'hui que l'Italie approuvait la proposition américaine d'abolir chars d'assaut, artillerie lourde et gaz asphyxiants. Il a ajouté la sienne, qui est d'abolir aussi les navires de plus de 10,000 tonnes, les porte-avions et les avions de bombardement. Cette catégorie d'armements en existance devrait être détruite graduellement, ce qui allégerait le fardeau des dépenses militaires et accroîtrait la sécurité en renforçant la défensive.

Brésil et Turquie

Genève 13. (P.C.)—La délégation brésilienne à la conférence du désarmement s'est prononcée pour la proposition américaine, disant que c'était le moyen le plus simple et le plus pratique d'aborder la solution du problème du désarmement.

Tewfik Rushdi Bey, délégué turc, a exprimé la même opinion, déclarant que c'était là un bon pas dans le sens de l'égalité des armements.

Le plan français, qui consisterait à confier à la Société des Nations les armements conçus pour l'offensive, a été appuyé par les délégués de l'Uruguay, de la Perse et du Royaume Yougoslave comme celui offrant la meilleure garantie de paix internationale.

CANDIDATE ?



Madame P.-F. CASGRAIN, épouse du député fédéral de Charlevoix-Montmorency, qui ambitionnerait l'honneur de siéger, sous les mêmes couleurs que son mari, à la Chambre des Communes, comme représentante de Maisonneuve.

Une arrestation

St-Thomas, Ont., 13. (P.C.—Un homme qui dit se nommer D.-D. Dickerson, de New-York, a été arrêté aujourd'hui et est mêlé, croit la police, à l'enlèvement du bébé Lindbergh. D'après la police, cet homme portait des lettres adressées au colonel Lindbergh et à madame Dwight Morrow.

Feu Mme F. Dumont

Rivière-du-Loup, (Spécial)—Une famille bien connue à Rivière-du-Loup vient d'être plongée dans le deuil par la mort de Mme Vve Félix Dumont, (Adèle Labrie), décédée hier, à St-Ludger de Rivière-du-Loup.

La défunte comptait un grand nombre d'amies qui apprendront avec regret sa mort. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, MM. Gérard, Léo et René Dumont; ses filles, Mme Charles Blanchette (Léa), Mme Arthur Chamberland (Lumina) Mme Séraphin D'Anjou (Rose-Anna) Mme Jean-Baptiste Soucy (Marie-Louise), Mme Eugène Caron (Ida). De nombreux petits enfants lui survivent.

Les funérailles auront lieu à St-Ludger de Rivière-du-Loup vendredi matin à 9 heures.

A la famille en deuil, "Le Soleil" offre ses sincères sympathies.

LA SOCIETE NATIONALE A UNE REUNION

(Suite)

alors choisi président d'un comité spécial qui se chargerait de recruter des artistes qui voudront bien prêter leur concours généreux à ce concert.

Le président de l'assemblée dit que nombre d'artistes seraient heureux d'accepter cette invitation en offrant leur service gratuit, et M. Faguy ayant accepté cette tâche de recruter des artistes pour prendre part au concert du 24 juin, carte blanche lui fut accordée à cet effet par le docteur Cloutier.

M. J.-A. Gravel, qui devait tout d'abord parler du bon journal, n'ayant pu préparer son sujet en temps, demanda à la Société d'organiser une semaine contre le blasphème, soit du 29 mai au 5 juin prochain. Des médailles portant l'effigie du Sacré-Coeur, avec au revers l'inscription "Ne me blasphémez pas", seront distribués un peu partout. Il fut suggéré que chacune des sections de la Société aidât à la distribution de ces médailles ainsi que de pancartes qui seront placées bien en évidence.

Une proposition, celle de M. L.-J. Turgeon, président de la section St-Coeur de Marie, fut vivement discutée et soumise pour considération au comité exécutif. Un concours littéraire sur trois sujets différents, ouvert aux collégiens et universitaires, fait l'objet de cette proposition. Les sujets seraient: 1. Le patriotisme; 2. Les patriotes disparus; 3. L'esprit public ou civique. Des prix seraient decernés par un comité spécial formé à cet effet. L'intéressante proposition de M. Turgeon a été confiée à un comité qui fera rapport au conseil exécutif.

Et l'assemblée fut ajournée après la récitation de la prière.

Prenaient part à cette réunion, M. le docteur Norbert Cloutier, président-adjoint, M. l'abbé Noel Dion, aumônier-général, MM. Paul Rochette, avocat, Léo Pelland, avocat, Wheeler Dupont, avocat, J.-A. Gravel, Joseph Emond, L.-A. Trempe, J.-E. Lavergne, J.-A. Roberge, Gérard Paradis, François Roger, le major Ernest Légaré, L.-J. Turgeon, J.-E. Genest, E.-G. Rousseau, Albert Maheux, J.-Gérard Gosselin, J.-A. Gilbert et quelques autres.

QUE PENSER DE LA CRISE

(Suite)

querons pas de rester maitres de la situation.

Pour ma part, je crois que nous sommes, nous de la province de Québec, des privilégiés. Nous avons manifestement moins souffert de la crise que tous les Canadiens des autres provinces, grâce à nos bonnes vieilles habitudes d'économie. Ce qui aura sauvé le commerce et l'industrie québecois, ce sera notre traditionalisme, qui nous a empêchs de nous laisser entrainer tout-à-fait par le succès apparent des méthodes américaines. Nous avons mis du temps à nous habituer à leurs façons de penser et d'agir, dans le commerce comme dans tous les autres domaines. Nous avons préféré marcher lentement, mais sûrement, et cela fera que nous serons les premiers, peut-être, à nous relever de la secousse qui a ébranlé le monde.

Concert-opérettes à Loretteville

Le vingt-cinq courant, aura lieu à la Salle Montcalm de Lorettevile, un grand concert-opérettes, organisé par un groupe de jeunes amateurs sous la direction de madame E.-Alexandre Martel. Un répertoire très intéressant s'y déroulera et les acteurs et actrices invitent le public à quitter pour quelques heures leurs occupations afin de se récréer.

Deux opérettes sont à l'affiche : 1. l'opérette "Incognito" de Bathmann, interprétée par des jeunes filles. La musique et le chant sont tout à la gloire de l'auteur ; 2. l'opérette très comique de Charles Le Roy Villars, intitulée 'Quand les chats sont sortis". Venez rire, messieurs, mesdames, vous ne le regretterez pas en entendant les deux frères Gagnon dont la réputation n'est plus à faire. Enfin, le duo comique de chant et parlé : "Deux voyageurs impossibles" sera rendu par messieurs Robert Durand et Maurice Gagnon. Venez juger par vous-mêmes le travail et le dévouement que se sont imposés ces jeunes acteurs et vous ne serez pas déçus.

Les cartes sont en vente à la pharmacie Martel où le plan sera déposé, mercredi. Les acteurs et actrices peuvent aussi vous en fournir, ainsi que les membres du club de raquetteurs le "Loretteville" au prix populaire de 35 sous. Il y aura représentation pour les enfants, samedi le 23, à trois heures au prix de 10 sous. A tous les amateurs de bon théâtre des paroisses voisines, une cordiale invitation. Venez rire ! Nous en reparlerons !

Un banquet à l'échevin Boutet

Les amis de M. Jos. Boutet se préparent activement à célébrer son élection comme échevin au siège No 2 du quartier St-Sauveur.

Un grand banquet est organisé pour le 18 courant, lundi prochain, dans les salles de l'hôtel St-Roch. La popularité dont jouit l'échevin Boutet attirera de nombreux convives.

L'on peut se procurer des cartes chez M. René Dion, marchand de tabac, à l'Union Libérale et chez M. Jos. Clark, rue St-Vallier.

SERVICE DES SIGNAUX

Service Maritime
Québec le 13 avril 1932

L'Islet, 41.—Nuageux calme. Pas de glace. Montant 8.30 a.m., supposé "Clintonia" 8.50 a.m. supposé "Cydonia".

Cap-Samon, 82.—Pluvieux, sud-ouest. Descendant 2.30 a.m., "Sable I".

Iles de la-Madeleine.—Nuageux, sud-est. Grosse-Isle pas de glace en vue. Old Harry glace foulée partout. Amherst glace foulée. Etang du-Nord glace ouverte. Pleasant Bay glace distancée.

Cap-Race, 335.—Incertain, sud-est. Pas de glace en vue. Montant 7.30 a.m., "Beaverburn 190 sud-est 7.30 a.m., "Cairnwood" 180 nordest 7.30 a.m., "Blairnevis", Montant hier 7 p.m., "Fanad Head" 1 p.m., "Manchester Producer", 300 nord-est, 2 p.m., "Aurillac" 200 est.

Belle-Isle, 739.—Nuageux, sud. Glace épaisse foulée partout. 61 banquises en vue.

MONTREAL A QUEBEC

Température.—Nuageux, variable.

Remerciements

La vente de charité organisée au profit des Servantes du Très St-Sacrement a été close vendredi soir. Le total des recettes représente une somme considérable de travail de dévouement, de sacrifice et de charité inlassable de la part du comité d'organisation et de leurs aides.

Les Religieuses remercient cordialement le Révérend Père E. Laneuville et les membres du comité, les RR. PP. Capucins et les Messieurs de Limoilou qui ont mis gracieusement à la disposition du comité leur magnifique salle, deux semaines durant; toutes les personnes qui ont organisé des parties de euchre, celles qui ont versé leur offrance dans la souscription; celles qui ont envoyé des objets et qui d'une façon ou d'une autre ont prêté leur charitable concours à l'œuvre; enfin le public qui a visité les différents kiosques. A tous un reconnaissant merci.

Mercredi 13 avril fête du Patronage de St-Joseph une messe sera chantée à 8 h 30 aux intentions de toutes les personnes qui ont contribué au succès de la vente.

Obsèques de Germaine Riverin

D'imposantes funérailles ont été faites vendredi dernier, à Jeannine Riverin, décédé à l'âge de 3 ans et cinq mois, enfant ce M. Jean-Maurice Riverin, en l'église de Charlesbourg.

La cérémonie funèbre fut présidée par M. l'abbé Cantin, vicaire de la paroisse.

Le deuil était conduit par son père, M. Jean-Maurice Riverin; son grand'père M. Sévère Riverin ; ses oncles, MM. Armand Riverin, Ernest Riverin, Louis-Philippe Riverin, Raoul Riverin, Paul Labrie, Jos Labrie.

Dans le cortège on remarquait : MM. Azarie Dorion, Ismael Bédard, Joseph-Alphonse Bédard, Omer Rochon, Barthélémi Bédard, Gérard Pageau, Ernest Vandal, Napoléon Trudel, E.-A. Chouinard, Charlemagne Chouinard, Ernest Beaulieu, Georges Bédard, Victor Côté, M. Lebel, représentant de M. François Laberge, de Québec, Joseph Michaud Alfred Renaud, Lionel Tanguay, Mérédé Gilbert, J. Cloutier, Rosario Charest, Séphirin Daigle, Charles-Emile Légaré, Majella Paradis, Roland Leclerc, et une foule d'autres.

Tributs floraux : Mme Vve Eugène Simard, Québec, M. et Mme Mérédé Gilbert, M. et Mme Léonel Tanguay, M. et Mme Cyrille Pouliot M. et Mme Ismael Bédard, M. et Mme Turgeon, Mlle Juliette Dorion de Lévis.

M. et Mme Jean-Maurice Riverin remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistances aux funérailles. A tous un cordial merci.

Saint-Fidèle

M. l'abbé Lemay

Par décision de Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Bernardin Lemay, vicaire en cette paroisse, a été nommé curé de St-Jean-Baptiste Vianney, comté de Mégantic. Nous le voyons partir avec regret et nous le remercions de son dévouement qu'il a donné sans compter depuis 18 mois qu'il est vicaire au milieu de nous. M. l'abbé Bernardin Lemay ira pendre possession de sa cure vendredi 15 avril Nous lui souhaitons santé bonheur et succès.

Retour à la terre.

M. Magnan, président-général de la Société St-Vincent de Paul, invite tous ceux qui ont déjà vécu sur la terre et qui voudraient y retourner, de bien vouloir s'adresser au président de chaque conférence. M. Auguste Lapointe, 157 de La Canardière, se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires.

Jeudi soir

Jeudi soir, grande réunion des paroissiens à la salle paroissiale à 8 hres à l'occasion du départ de M. l'abbé Bernardin Lemay. C'est la première réunion du genre depuis que la paroisse existe.

Ligue des citoyens

Une importante réunion de la Ligue des Citoyens a eu lieu lundi sous la présidence de M. Eug. Huot. Des questions sérieuses concernant les besoins de la paroisse ont été discutées. Il a été décidé de rencontrer à cet effet les échevins du quartier, mercredi, 20 avril.

LES GOELETTES

S.S. St Roi David, Rimouski et la Côte Nord de Franklin jusqu'à Natashquan, départ ce soir du hangar 19.

Capitaine J.-B. Gagné, Cap Chat, Méchin, Matane, St-Luc, Ste-Félicité, goélette "Lina Gagné", marchandises mercredi, départ ce soir du hangar 19.

Capitaine Frs Lavoie, Baie St-Paul, Riv. St-François,, goélette "Stanly", marchandises mercredi, départ jeudi, du hangar 19.

Capitaine F. Caron, Tadousac, Sault-au-Mouton, Mille Vaches, Port-Neuf, goélette "Josephus", marchandises mercredi, départ à midi du hangar 19.

Capitaine Oct. Langlois, Cap Chat, Ste-Anne des Monts jusqu'à Mont-Louis, goélette "O. L. Mont Ste Anne", marchandises mercredi, départ ce soir du hangar 19.

Capitaine U. Bouchard, St-Siméon, Port-au-Persil, goélette "Eboulement", marchandises mercredi, départ ce soir du hangar 19.

Capitaine Jos. Degagné, Eboulement, goélette "Josuhee", marchandises mercredi, départ jeudi de la Pte à Carey.

Capitaine J.-B. Desrosiers, Matane, St-Luc, Ste-Félécité et Rivière Blanche, goélette "St-Zéphir", marchandises mercredi, départ ce soir de la Pte à Carey.

Capitaine Ed. Jourdain, pour Bersimis jusqu'à Moisie et Cap Chat, goélette "V. J.", marchandises mercredi, départ ce soir de Cross Wall.

PAS PRET

Georges Gagnon, pour La Malbaie.

J.-A. Gauthier, pour Matane, St-Luc, Ste-Félécité.

W. Côté, pour Bersimis jusqu'à Moisie et Cap Chat.

A. Levesque pour Mont-Joli, Priceville, Les Boules, Sanday Bay ou Baie des Sables.

La marée sera haute à 9 h. 43 a.m. et 10.h. 03 p.m.

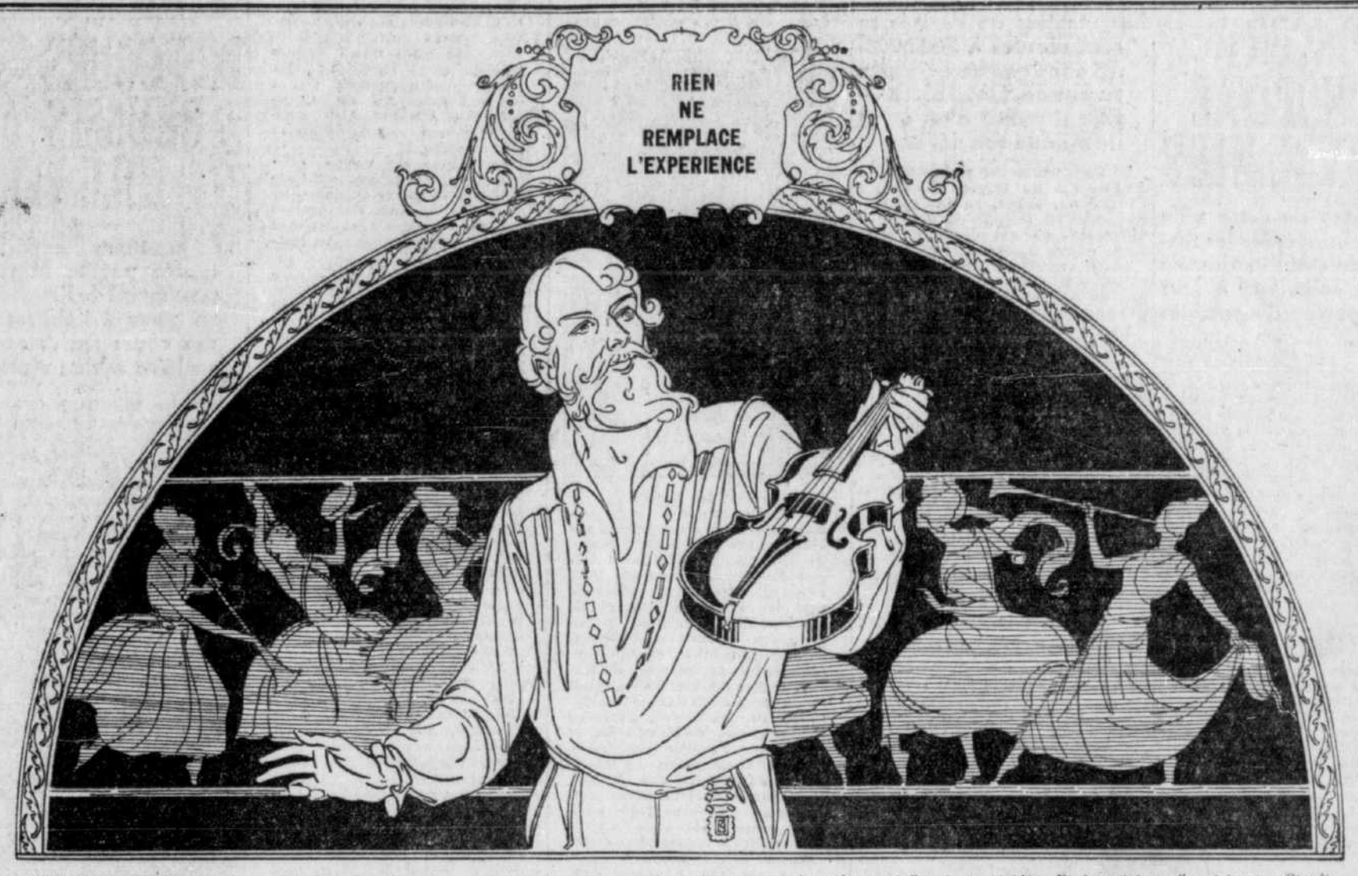
MAGASIN FERME JEUDI!

Voir le "Soleil" de DEMAIN

Poêles "BEACH"

J.-P. BEDARD Enr.

72 rue St-Joseph, Québec, Tél : 4-4251



STRADIVARIUS a laissé comme facteur de violons un nom qui n'a jamais eu d'égal. Il apprit son métier d'un maître qui avait lui-même absorbé toutes les connaissances des facteurs de violons qui l'avaient précédé. Et à ce trésor d'expérience, Stradivarius ajouta celle de toute sa vie. Rien ne saurait remplacer l'expérience.

4 Degrés de Froid Distincts -- Maintenus Automatiquement

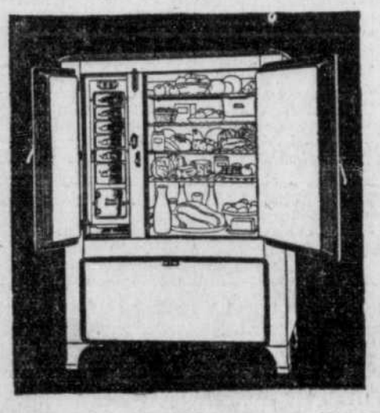
dans le Kelvinator de Luxe 1932 . . . et plusieurs autres points de supériorité

PLUS grande commodité, plus grande efficacité, plus grande beauté.. les modèles Kelvinator 1932 sont le fruit de l'expérience accumulée par des spécialistes au cours d'une période de 18 années.

Lors Kelvin, par ses sensationnelles expériences, posa le principe sur lequel toute réfrigération électrique est aujourd'hui basée. Puis Kelvinator, en se spécialisant sur ce produit uniquement, porta le réfrigérateur électrique domestique au point de perfectionnement où il se trouve maintenant. C'est à Kelvinator que l'on doit toutes les améliorations importantes réalisées en réfrigération. *Rien ne remplace l'expérience.*

Chacun des quelque 20 points de préférence pris séparément, devrait être suffisant pour motiver le choix d'un Réfrigérateur Kelvinator. Prenez par exemple les 4 intensités de froid — quatre degrés distincts, tous maintenus automatiquement: (1) froid régulier pour congélation rapide de la glace; (2) congélation super-rapide de la glace et des desserts; (3) compartiment pour emmagasinage au-dessous du point de congélation; (4) froid contrôlé, entre 40 et 50 degrés, dans le compartiment aux vivres.

FABRICATION CANADIENNE



Ce sont de telles caractéristiques qui ont valu au Kelvinator sa suprématie. Et cependant ses prix sont très modérés.

Renseignez-vous auprès du plus proche dépositaire au sujet des NOUVEAUX PRIX. Kelvinator of Canada Limited. London, Ont.

REFRIGERATION ELECTRIQUE

KELVINATOR

MARCHANDS AUTORISES

QUEBEC, C. Robitaille, Enr.
RIMOUSKI, Frs Bellavance
CHICOUTIMI, Gagnon & Frère
TROIS-RIVIERES, W.-J. Higginson
EDMUNDSTON, N.-B., George Larlee
SHAWINIGAN FALLS, La Rousseau
MONT-JOLI, Garage Mont-Joli Ltée
MATANE, Jos. Otis
H.-E. Rochon, St-Jérôme
Besner & Chasle, Valleyfield
J.-E. Verville, Warwick
J.-E. Daigneault, Beauharnois, Qué.
Welden Motor Sales, Calumet, Qué.
J.-W. Langlois, L'Assomption, Qué.
Keenan & Hayes, La Tuque
Lorenzo Rousseau, Nicolet
Charlebois & Fils, Rigaud
U. Cardin & Frère, Sorel
V. Dionne & Fils, St-Georges
J.-E. LaSalle, Saint-Jacques

Distributeurs C. Robitaille Enr. 320 rue St-Joseph

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

QUEBEC POWER COMPANY

Angle des rues St-Joseph et De la Couronne --- Téléphone: 5142

IMMEUBLE "QUEBEC POWER"

QUEBEC AURA SON ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Les Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec ayant obtenu l'autorisation du conseil de la communauté en Europe, vont entreprendre incessamment la réalisation de ce projet—Heureuse initiative dont la population de Québec est fière à juste titre — Un nouvel édifice sera construit — Un don généreux fait par l'Académie Commerciale à la ville.

Le Révérend Frère Germain, directeur de l'Académie Commerciale, nous apprenait ce matin une nouvelle qui sera accueillie avec grande joie par toute notre population.

On sait que l'Académie Commerciale, dirigée avec tant de dévouement et de talent par les Frères des Ecoles Chrétiennes, voit augmenter à chaque année le nombre de ses élèves. Son cours Supérieur de Commerce qui fut fondé il y a quelques années pour procurer aux jeunes une formation commerciale appropriée aux besoins de l'heure, connait une vogue croissante. Pour ces raisons et aussi pour promouvoir la cause de l'enseignement supérieur dans notre ville les Frères des Ecoles Chrétiennes ont décidé de construire un nouvel édifice afin d'étendre encore la sphère de leurs activités. Cette décision en un temps de crise indique une confiance louable dans l'avenir de notre ville, et il convient de féliciter les Frères des Ecoles Chrétiennes qui ne craignent pas de faire large leur part pour aider à résoudre le problème du chômage chez nous.

Grâce à l'octroi de la ville, qui a consenti à verser une somme annuelle n'excédant pas $5,000 dollars, et ce pendant dix ans, grâce également à l'encouragement d'un grand nombre de citoyens au nombre desquels il faut mentionner les Anciens de l'Académie Commerciale, Québec aura son Ecole Supérieure de Commerce.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes vont entreprendre la construction d'un superbe édifice de 5 étages qui s'élèvera prochainement au coin des rues Chauveau et Cook, à l'endroit précis où se trouve actuellement la procure de l'institution. Cette dernière bâtisse sera démolie ainsi que toute la vieille partie de l'institution, située sur la rue Cook. L'Académie Commerciale reconnaissant comme il sied la générosité de nos autorités municipales donnera gratuitement à la ville une lisière de terrain sur la rue Cook ce qui permettra l'élargissement de cette rue fort passante.

C'est en vertu du bill de l'Assemblée Législative modifiant la charte de Québec, lequel fut passé à la dernière session provinciale que la ville a pu promettre cet octroi à l'Académie. Dans la seconde clause de ce bill on lisait en effet : "La cité est autorisée à payer à l'Académie Commerciale de Québec une somme annuelle n'excédant pas cinq mille dollars ($5,000.) et ce pendant 10 ans pour l'établissement d'une Ecole Supérieure de Commerce à Québec aux conditions qui seront établies par le conseil."

Les plans du nouvel édifice ont été préparés par l'architecte Lacroix, et des soumissions seront demandées incessamment car les travaux doivent commencer tout prochainement.

Ainsi que nous l'avons dit, le nouvel immeuble aura cinq étages. On y aménagera un laboratoire des plus modernes attenant aux classes de l'Ecole Supérieure de Commerce ainsi qu'une bibliothèque. Il comprendra en outre des salles qui serviront de parloir ainsi que des chambres pour les élèves du Cours Supérieur qui demeurent en dehors de la ville et qui voudront pensionner à l'Académie.

Le nouvel édifice sera construit en pierre et ses lignes s'harmoniseront avec celles des constructions déjà existantes. Inutile d'ajouter que rien ne sera épargné pour doter cet immeuble de tout le confort et de toutes les conditions hygièniques les plus modernes.

L'autorisation à ce projet de construction nouvelle qui avait été donnée par le Conseil de la Communauté au Canada a été ratifiée tout récemment par le Conseil Européen des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Voilà une innovation tout à l'honneur d'une institution qui a contribué dans une large mesure à l'avancement du district de Québec dans le domaine intellectuel tout autant que dans les sphères commerciales et économiques. Bien des générations, soit à Québec, soit à Montréal ou dans les autres villes de la Province, sont redevables aux Frères des Ecoles Chrétiennes d'une instruction et d'une éducation qui leur ont permis de s'affirmer et de conquérir dans la vie nationale la place à laquelle nous avons droit, nous Canadiens-Français. Il ne nous appartient pas de faire l'éloge d'une Communauté religieuse qui a consacré, avec un tel succès, toutes ses énergies et ses talents à la cause de l'enseignement dans notre Province ; qu'il nous suffise de signaler le souci constant des directeurs de l'Académie Commerciale de faire de cette institution la plus progressive qui soit.



LE REV. FR. GERMAIN

Les cendres volcaniques, une menace pour les bestiaux de l'Argentine

Buenos Ayres, 13. — (A.P.) — Sur de vastes étendues, dans l'ouest de l'Argentine, les bestiaux sont menacés de mourir de faim parce que les paturages sont couverts de cendres volcaniques. C'est le principal problème qui se pose aujourd'hui par suite des éruptions de ces jours derniers. Plusieurs grands éleveurs envoient leur bétail au sud, espérant trouver là les paturages indispensables à la vie de leurs troupeaux. Les éruptions ont tout à fait cessé. Le gouvernement aide de son mieux aux victimes de ce phénomène sans précédent.

Les noces d'or du R. P. Alfred Larue, S.J., au noviciat St-Stanislas, à Guelph

Guelph, Ont., 13. — (P.C.) — Le R. P. Alfred Larue, S.J., l'un des jésuites les plus connus du Dominion, fête aujourd'hui ses noces d'or sacerdotales au noviciat de St-Stanislas, ici. Le Père Larue est en religion depuis 65 ans et prêtre depuis un demi-siècle. Son jubilé a réuni ici des membres distingués de l'Ordre, du clergé diocésain et du monde laïque de Guelph. Il y a eu messe solennelle cet avant-midi, suivie d'un banquet. Le vénérable religieux est né aux Trois-Rivières en 1847. Après quelques années de professorat et d'études en Europe il fut ordonné prêtre à Birmingham, Angl., en avril 1882.

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES A UN SURPLUS

Les recettes de l'année se sont élevées à $662,904-.75 alors que les dépenses furent de $384,781.12 — Elle a réduit d'un quart de million son déficit.

La Commission des eaux courantes, d'après des statistiques récentes, a terminé son année, au 30 juin dernier, par un surplus de $278,123.63, différence entre des recettes de $662,-904.75 et des dépenses de $384,781.12.

La Commission a ainsi réduit son déficit par plus d'un quart de million et celui-ci s'établit maintenant à $4,965,289.77.

L'état financier communiqué par la Commission, montrant toutes les recettes et les dépenses, depuis sa constitution en 1913, démontre que les dépenses se sont élevées à $10,-931,303.69, celles du Lac Kénogami et de la rivière St-Maurice absorbant environ sept millions de ce total.

La commission a retiré en revenus, de ces deux sources, le lac Kénogami et la rivière St-Maurice, une somme de $4,400,000.

Durant l'année fiscale de 1930-1931, le lac Kénogami et la rivière St-Maurice ont été encore les meilleures sources de revenu de la Commission des eaux courantes et cette dernière a retiré $125,861.84 du lac Kénogami et $300,115.30 de la rivière St-Maurice.

Une somme de $100,000 payée pour des dommages sur la rivière Mitis a un peu augmenté le chiffre des dépenses l'an dernier.

Voici un état des dépenses et des recettes pour l'année 1930-1931 :

DEPENSES

Dépenses d'administration: $25,-638.78.

Etude et arpentage des rivières : $67,364.47.

Rivière St-Maurice, opération et entretien du barrage Gouin, Manouane River, etc., $92,233.19.

Rivière Mattawin, opération et entretien du barrage: $5,570.51.

Rivière St-Francis, entretien et réparations aux barrages Allard et Lake Aylmer: $8,274.82.

Lac Kenogami, opération et entretien et réparations à Portage des Roches: $40,266.58.

Rivière Mitis, opération et entretien $4,385.83 ; dommages, $100,062.76 ; $104,898.59.

Rivière du Nord, opération et entretien du barrage: $2,469.64.

Rivière Gatineau, opération et entretien du barrage Mercier: $21,702.-59.

Opération et entretien du barrage du Lac Cabonga: $6,588.05.

Rivière du Lièvre, opération et entretien du barrage: $8,674.20.

Rivière Chaudière, construction de brise glace à Jersey Mills: $1,099.70.

Total: $384,781.12.

RECETTES

Riv. St-Maurice : 300,115.36.
Riv. St-François : 85,829.61.
Riv. Ste-Anne-de-Beaupré : 29,-603.41.
Lac Kénogami : 125,861.84.
Riv. Mitis : 16,992.00.
Rivière du Nord . 3,888.00.
Riv. Gatineau. Barrage), 42,416.-75; Lac Cabonga), 16,545.70.
Rivière du Lièvre, $11,216.68. Remboursement 25,311.13; 36,527.81;
Riv. Mattawin.(Remboursement), 5,124.27.
Total : $662,904.75.

UN CONCERT A L'HOPITAL LAVAL HIER

Des artistes de cette ville ont voulu recréer les malades de cette institution et ont contribué à leur faire passer d'agréables heures.

Grâce à un groupe d'artistes amateurs québecois, réunis par Mme Alex.-A. Boivin, les malades de l'Hôpital Laval ont eu la bonne fortune d'avoir hier, une magnifique soirée musicale. Le programme très varié et préparé avec soin pour créer une atmosphère de calme et de gaîté comprenait plus de vingt-cinq pièces des plus intéressantes de récitation, de chant, de musique instrumentale et d'orchestre.

Les artistes bénévoles ont obtenu le plus grand succès, et chacun a su exceller dans son genre, si bien que le personnel et les malades de l'hôpital ont pu assurer que ce concert a été un des plus beaux qui leur ait été donné d'entendre encore. Ils comprenaient: Mme A.-A. Boivin, la dévouée organisatrice, disease ; M. L.-J. Moreau, de Montréal, baryton; Mme Alice Carette-Tardif, soprano; Mme Athanase Guy, mezzo-soprano; Mlle Lucille Dompierre, prix d'Europe et Mlle Juliette Croteau, pianiste; M. Arthur Paradis, violoniste; M. Luigi Garzia, flûtiste et M. Alexandre Côté, violoncelliste.

Les artistes ont été présentés par M. le Commandeur Corriveau, qui présidai la séance, et remerciés très cordialement par M. l'aumônier Hudon, qui a su faire ressortir la générosité des artistes, qui ont bien voulu disposer ainsi d'une longue soirée au bénéfice des malades, que la distraction réconforte d'autant mieux que leur séjour au sanatorium est plus long et plus monotone. Il a tout particulièrement remercié en leur nom l'aimable organisatrice, Mme Boivin, dont le zèle ne se démentit jamais, et qui a pu ainsi réunir dans son généreux dessein un si beau groupe de ses amis.

Parmi les nombreux invités, on remarquait outre les artistes :

M. le Commandeur Corriveau et Mme Corriveau, les Dr Roland Desmeules et Louis Rousseau, médecins en charge de l'hôpital, ainsi que Mmes Desmeules et Rousseau ; le docteur Racicot, de Lauzon, et Mme Racicot ; le Dr LeBlond maire de Lévis, et Mme LeBlond ; le Dr Gagnon et Mme Gagnon ; le Dr Bussières et Mme Bussières, le Dr Lavergne et Mme Lavergne ainsi que le Dr Tardif ; Mlle Georgianna Lefebvre, Ginevra et Mlle Jeanne Talbot, M. A.-D. Denis, gérant du Capitol ; M. et Mme Athanase Guy, M. et Mme Frs Laroche, MM. Paul Godin, Roméo Banville et Jules Paquin, E. E.M., internes de l'hôpital ; M. et Mme Jos. Savard, M. Alex.-A. Boivin et Mlle Emilie Boivin, ainsi que plusieurs autres.

Après la soirée, un succulent goûter a été servi aux artistes et aux invités par les religieuses et les gardes-malade de l'hôpital.

Voici le programme qui a été exécuté, tel que préparé par Mme Boivin :

PROGRAMME

Maître de cérémonie, M. J. Corriveau

I

Orchestre: Polonaise Militaire ..... Chopin
Mlle Lucille Dompierre, M. Art. Paradis, M. Alex. Côté.

II

Chant: a—Si les petits enfants ..... Marietti
b—Viatique ..... Chaminade
c—Chefs-nous ..... M. L.-J. Moreau

III

Piano: a—Etude en fa dièse majeure ..... Arensky
b—Prélude en la mineur ..... Debussy
Mlle Lucille Dompierre

IV

Violon: Légende ..... Wieniawsky
M. Art. Paradis

V

Chant: a—La chanson de solfège ..... Grieg
b—Il Bacio ..... Arditi
Mme Alice Carette-Tardif

IV

Chant: a—Invocation ..... D'Hardelot
b—Berceuse ..... R. Baton
M. L.-J. Moreau
Déclamation: a—La Fileuse ..... Erminie Delavault
Adaptation musicale ..... A. Sauvrezis
b—Jeanne d'Arc ..... Jean Boyer
Mme Adela Boivin
Violoncelle: Scène Pittoresque ..... Massenet
M. Alex. Côté
Chant: a—La perle du Brésil ..... David
b—Chanson Hindoue ..... Korsakow
avec obligato de flûte
Mme Alice Carette-Tardif
Piano: Scherzo en si bémol mineur ..... Chopin
Mlle Lucielle Dompierre
Flûte: Air de Ballade ..... Elliott
M. Luigi Garzia
Déclamation: a—Le Cygne ..... Sylly Prud'homme
Adaptation musicale ..... Emile St-Saens
b—Chanson D'Eviradnus ..... Victor Hugo
Adaptation musicale ..... Francis Thomé
Mme Adela Boivin
Chant: a—Vilanelle ..... H. Dell'Acqua
b—La Capinera ..... D. Benedict
Mme Alice Carette-Tardif avec obligato de flûte.
Chant: a—Les Crêpes ..... Larieu
b—Dernières volontés ..... C. Gounod
M. L.-J. Moreau
Orchestre: Rêve d'Amour ..... Liszt
Mlle Luc. Dompierre, M. Art. Paradis, M. Alex. Côté.
Duo: Barcarolle ..... Hoffman
Mme Alice Carette-Tardif et Athanase Guy
Chant: Le Prince au muguet ..... Augusta Holmes
Mme Athanase Guy
Déclamation: Monologue (L'Aiglon) ..... Rostand

Nouveau curé

Une nomination ecclésiastique vient d'être faite par S. E. Mgr Villeneuve. M. l'abbé Bernardin Lemay, vicaire à St-Fidèle, a été nommé curé de St-Jean-Baptiste Vianney, dans le comté de Mégantic. Le nouveau curé de la paroisse du Mégantic quittera Québec vendredi prochain.

M. VICTOR MARCHAND CONSEILLER LEGISLATIF

M. Joseph-Victor Marchand, député de Jacques-Cartier à l'Assemblée Législative, a été nommé ce matin conseiller législatif pour la division de Rigaud remplaçant l'honorable Edouard Ouellet décédé.

Le nouveau membre de la Chambre Haute est né le 17 septembre 1882 à St-Cuthbert, du mariage de Joseph Marchand, et de Elodie Destremps. M. Marchand fit ses études au collège de sa place natale puis à l'Ecole Normale Jacques-Cartier à Montréal.

M. Marchand a épousé en 1911 Mlle Yvonne, fille de M. et de madame Rodolphe Desroches, de Montréal. C'est un grand industriel, président de Melchers Distilleries Limited, de Meadow Sweet Cheese Manufacturing Co.

L'honorable M. Marchand est membre des clubs St-Denis Laval-sur-le-Lac, Réform, Mount Stephen, Garnison, Canadien.

La division de Jacques-Cartier l'élut pour la première fois à la Législature de Québec à l'élection partielle du 30 novembre 1925 et il fut réélu en 1927 et en 1931.

Le "Soleil" offre ses très vives félicitations à l'honorable M. Marchand pour l'honneur que vient de lui conférer le gouvernement de la province



M. V. MARCHAND

Le club Lapointe

La partie de sucre du Club Lapointe à St-Antoine-de-Tilly qui devait avoir lieu dimanche dernier et qui a dû être remise à cause de l'état des chemins aura lieu dimanche le 17 courant.

Les amis du Club Lapointe n'ont rien perdu en attendant une semaine, parce que l'Union Libérale de Limoilou a décidé de se joindre au club Lapointe, afin d'en faire une grande fête de famille.

L'honorable Ernest Lapointe, monsieur Oscar Drouin M.P.P. et d'autres personnages importants seront de la partie.

Le nombre des cartes est très limité et ceux qui ont l'intention de faire le voyage voudront bien s'adresser immédiatement au Club Lapointe ou à l'Union Libérale de Limoilou.

Les dames sont invitées.

Le bridge

On nous prie de faire remarquer que dans le tournoi de bridge qui mit aux prises MM. Leo Ste-Marie et Elzéar Belanger, de Montréal, avec MM. Jos Cloutier et Alfred Lauzier, deux joueurs de l'hôtel Victoria, les visiteurs ont été défaits, non pas par 1,800 points dans les dix "robres", mais par 3,600 points.

LE DOCTEUR ED. BOURDON A AVOUE SA CULPABILITE

Accusé d'avoir causé des blessures corporelles graves à l'honorable juge A. Sévigny en conduisant son automobile à une allure désordonnée, le Dr Bourdon a plaidé coupable aux assises criminelles.

Les prévisions d'une grosse foule de spectateurs attirés à la Cour d'Assises par l'annonce du procès du Dr Edouard Bourdon, dentiste, de Québec, s'avérèrent, dans une surprise générale, tout à fait vaines, cet avant-midi.

Le Dr Edouard Bourdon, accusé d'avoir, en conduisant une automobile, infligé des blessures corporelles graves à l'honorable juge Albert Sévigny, de la Cour Supérieure, dans la soirée du Vendredi Saint 1931, en notre cité, allait être,—comme semblait l'annoncer le rôle et comme l'anticipait le public accouru au Palais, ce matin, —le centre de débats d'Assises d'un intérêt plus qu'ordinaire. On allait voir le commencement et suivre, avec assiduité, les séances d'un long procès. Telle était l'attente de la foule qui occupait déjà, à dix heures, cet avant-midi, tous les sièges disponibles, dans la cour d'Assises.

Tout le monde fut debout, lors de l'entrée, un moment après, de l'honorable juge Gibsone, qui apparut, précédé du Shérif et des huissiers, monta sur le banc, habillé de sa robe et coiffé de son tricorne.

—"Le Roi contre Edouard Bourdon," appela le greffier de la Couronne. Le Dr Edouard Bourdon se détacha d'un groupe de spectateurs, à l'entrée de la salle d'audience, et alla prendre place dans la boîte aux assises. Le greffier lui lut l'acte d'accusation et lui demande : "Désirez-vous maintenir votre plaidoyer de non culpabilité ou le changer en un plaidoyer de coupable ?"

Me Alleyn Taschereau, C.R., procureur de l'accusé, se leva — : "Mon client plaide coupable", déclara-t-il à la cour. Il entama posément un discours, à l'adresse du tribunal. On y distinguait déjà l'énoncé de circonstances atténuantes et une demande pour mitigation de sentence.

L'honorable juge Gibsone intervint : "Je crois que mon devoir", dit Sa Seigneurie, "est, tout d'abord, d'examiner tout le dossier de cette affaire les témoignages de l'enquête préliminaire ; etc.

Je ne suis aucunement préjugé. J'ai l'esprit absolument libre, en ce qui concerne cette affaire. Je n'ai rien lu, pas une seule ligne, de ce que les journeaux ont publié, là-dessus. Il est donc opportun que je voie et examine le dossier, avant de rendre mon jugement, dans cette cause".

Me Taschereau implora alors la clémence du tribunal pour le Dr Edouard Bourdon.

—"Mon client", disait-il, "a un passé excellent, vierge de tout démêlé avec la Justice. Il est, ici, par suite d'un accident des plus regrettables. Il a eu le tort, qui est celui de la plupart des automobilistes de ne pas tenir assez sa droite, en montant la Grande-Allée, ce soir-là du 3 avril 1931. Une chose certaine est qu'il n'a absolument pas prémédité ce qui est arrivé à l'honorable juge Albert Sévigny, frappé par son auto et grièvement blessé, en cette circonstance-là.

Le Dr Bourdon s'est conduit, dans cette malheureuse occurence, d'une manière qui le recommande à la miséricorde de Votre Seingeurie. Il a, tout de suite, donné les soins d'urgence au distingué blessé, s'est tenu à la disposition des personnes mandées sur les lieux. Je suis persuadé que l'honorable juge Albert Sévigny est disposé lui-même à solliciter votre clémence pour l'accusé.

J'ai confiance que vous rendrez un jugement semblable à ceux qui, depuis déjà longtemps que vous exercez vos éminentes fonctions, nous ont fait admirer, en même temps que votre science, votre grande sagesse."

La Couronne représentée par Me Valmore Bienvenue, C.R., ajouta quelques mots, abandonnant toute l'affaire au tribunal.

Le Dr Edouard Bourdon recevra sa sentence à la fin du terme.

DES COURS REUSSIS A L'ILE VERTE

La première expérience tentée par le Ministère provincial de l'Agriculture pour l'établissement des cours agricoles post scolaire a bien réussi.

Ile Verte, 13.—(D. N. C.)—Depuis plusieurs années, des spécialistes en matière d'instruction, ont démontré, par la voix des journaux, la nécessité de l'établissement d'un système de cours Post Scolaires. Mais l'application en a été retardée par crainte de la non efficacité, et aussi par les difficultés à surmonter.

L'essai paraissait très difficile et les résultats incertains. Grâce à l'énergie, au dévouement, et à l'influence de Mgr J.-A. Verreau, curé de l'Ile Verte, le Gouvernement Provincial a finalement décidé d'en faire l'expérience, et, en janvier dernier, a nommé un professeur avec mission d'inaugurer ce système de cours à l'Ile Verte et à St-Arsène, lequel système est destiné à être établi dans toute la province, si les résultats donnent satisfaction.

Le Professeur Leroy Poulin, avec l'aide de Monseigneur le curé de l'Ile Verte, et assisté de M. Tremblay vicaire, donnèrent des leçons de Français, d'Agriculture, d'Arithmétique, d'Anglais, de Géographie, d'Instruction religieuse et d'Histoire du Canada.

Après vingt cours, les élèves au nombre de quarante-cinq, subirent l'examen qui devait prouver aux autorités religieuse et civile l'efficacité et l'utilité de la continuation des études primaires, après la sortie de la petite école. Cet examen eut lieu à l'Ile Verte, mercredi le trente mars à deux heures de l'après-midi.

Son Excellence Monseigneur Courchesne, Evêque de Rimouski, réhaussait de sa présence l'importance de cet examen, lequel eut lieu sous sa présidence. Monseigneur J.-A. Verreau, curé de l'Isle Verte, le Chanoine Landry, curé de Cacouna, l'abbé P. Chenard, de l'Evêché de Rimouski, le Révérend Santerre, curé de St-Arsène, le Révérend Beaulieu, curé de St-Paul de la Croix et le Révérend A.-H. Tremblay, vicaire à l'Ile Verte, assistaient également à cet examen.

Le Département de l'Instruction Publique, de Québec, était représenté, par monsieur E. L'Italien, inspecteur régional.

L'honorable A. Godbout, ministre de l'Agriculture, de Québec, était représenté par monsieur Omer Caron.

Le ministère de l'Agricuture, était représenté par monsieur Adrien Martin, B. S. A., agronome officiel du comté.

Monsieur H. Talbot, Dr N. Drapeau, et T. Belziel notaire, assistaient comme invités, ainsi que plusieurs citoyens parents des élèves. Monseigneur l'évêque fait la prière et Monseigneur Verreau, présente les hommages à Son Excellence, le remercie, d'avoir daigné venir présider cette fête de famille, adresse ses remerciements à tous ses invités et visiteurs, et, en quelques mots, fait l'historique de l'oeuvre.

Les élèves chantent "Rêves Canadiens" de M. Nadeau, P. S. S. avec brio.

Puis monsieur le professeur Leroy Poulin pose les premières questions sur le français et les réponses sont satisfaisantes et exactes.

Il est important de souligner, en passant, que ces élèves n'ont eu aucun manuel à leur disposition.

L'examen sur l'Agriculture a été très satisfaisant.

Comme divertissement, trois garçons de la classe interprètent avec succès une petite pièce, toute d'actualité, "les trois dos" L'examen continue sur la comptabilité agricole, inventaire, journal, etc.

L'examen en matière anglaise, donne de magnifiques résultats, si l'on tient compte du peu de connaissances que ces élèves possédaient au début de ces cours.

Un moment de repos, et les élèves chantent avec entrain, "Alouette, gentille alouette".

L'examen continue sur l'instruction religieuse, l'Histoire du Canada et la Géographie locale.

Lorsque l'examen fut terminé, M. le professseur Poulin, dans son allocution, remercie Son Excellence Monseigneur Courchesne, d'avoir, en assistant à cet examen, donné son appui et son encouragement: il remer e également Monseigneur Verreau, qui a si bien mérité en le secondant dans son travail, de même que le vicaire Tremblay, qui a montré un grand dévouement durant ces cours: il attire l'attention sur les connaissances de ses élèves, au début de ces cours, et, constatant les magnifiques résultats du présent examen, démontre que l'efficacité et l'utilité de ce système d'enseignement "Post Scolaire" est réalisable et peut rendre de très grands services.

Puis Monseigneur Verreau de nouveau remercie son Excellence Monseigneur l'Evêque, adresse un mot de reconnaissance et de remerciements aux Honorables Godbout et David, qui lui ont aidé à réaliser son projet, en lui assurant l'aide d'un professeur habile et distingué en la personne de M. Poulin.

M. l'inspecteur L'Italien se dit émerveillé des constatations qu'il vient de faire, dit qu'il est disposé à recommander ce système. M. Omer Caron, représentant l'honorable Ministre Godbout, dit quelques mots d'encouragement. Puis avant de faire la distribution des prix, Son Excellence, Monseigneur Courchesne dans une allocution, félicite Monseigneur Verreau d'avoir réussi une oeuvre aussi précieuse pour sa paroisse, et forme des voeux pour que ces cours Post Scolaires, continuent à faire du bien à la jeunesse.

Après la distribution des prix, l'assemblée chante "O Canada".

NE REPOUSSEZ PAS DES OFFRES Avantageuses



LISEZ

ET SACHEZ EN PROFITER

HABITS 2 BLOOMERS
POUR GARCONS
En véritable tweed et très résistant, dans les couleurs gris, brun et drab fantaisie ; aussi cheviot bleu-marine. Doublure très forte. Modèles simple ou double breast. Grandeurs : 26 à 32 ou 8 à 14 ans
SPECIAL 5.95

HABITS DE GARCONNETS
DE 3 à 8 ANS
En bon tweed gris, drab et brun fantaisie, cheviot fox bleu marine ou serge tout laine, au choix. Modèles simple ou double breast.
SPECIAL 4.95

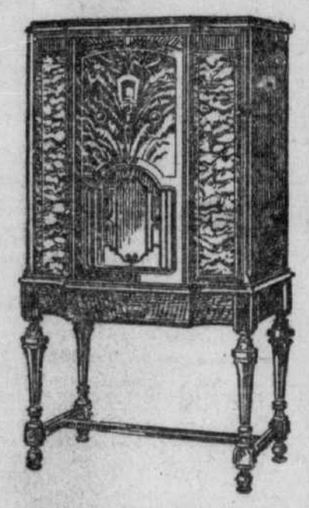
(2e ETAGE

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

De Forest Crosley
—a fait ses preuves depuis 10 ans!
Il vous offre des caractéristiques qui vous assurent un rendement supérieur.

Ci-contre

Le fameux MODELE "RAPSODY" à $129.50 COMPLET



ROBITAILLE vous offre une allocation raisonnable pour votre vieil appareil.

LE VENDEUR DES VENDEURS
Demandez une démonstration et vous serez émerveillés

320 rue St-Joseph — Robitaille Ltée — Téléphone 8167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Chez POLLACK
Une Offre d'Actualité !



COSTUMES de Bonnes
---Robe
---Bonnet
---Tablier
$1.29

Profitez de cette occasion pour renouveler le costume de votre bonne à un prix d'économie. Robes en Broadcloth de belle qualité en Bleu, Vert tendre ou Mauve, manches courtes, ornées d'un joli col et manchettes blanches, ainsi qu'un tablier et bonnet à l'avenant. Encolure en pointe.

GRANDEURS : Petites, moyennes et grandes. Les tissus se lavent parfaitement et sont de bonne durée. Confection et fini parfait.

Rez-de-Chaussée (75)
Voir notre autre annonce en page 13

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE
Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

A NOS ABONNES DE LA VILLE

Tous les abonnés du "Soleil" qui changent d'adresse au 1er mai et qui n'ont pas averti l'agent de leur district sont priés de remplir ce coupon et de nous le faire parvenir immédiatement. Adressez :

LE "SOLEIL" LTEE, QUEBEC

Nom .....
Adresse actuelle, No ..... Rue .....
Adresse au 1er mai, No ..... Rue .....